

A stylized graphic in light gray, featuring a large, thick, curved line that sweeps from the left side towards the bottom right. Overlaid on this curve are several parallel, slightly curved lines that resemble the fingers of a hand, extending from the left towards the right. The overall effect is a sense of movement and direction.

**Perspectives
économiques
2004 - 2009**

Avril 2004



Le Bureau fédéral du Plan

Le Bureau fédéral du Plan (BFP) est un organisme d'intérêt public.

Le BFP réalise des études sur les questions de politique économique, socio-économique et environnementale.

A cette fin, le BFP rassemble et analyse des données, explore les évolutions plausibles, identifie des alternatives, évalue les conséquences des politiques et formule des propositions.

Son expertise scientifique est mise à la disposition du gouvernement, du parlement, des interlocuteurs sociaux, ainsi que des institutions nationales et internationales.

Le BFP assure à ses travaux une large diffusion. Les résultats de ses recherches sont portés à la connaissance de la collectivité et contribuent au débat démocratique.

Internet

URL: <http://www.plan.be>

E-mail: contact@plan.be

Publications

Publications récurrentes:

Les perspectives économiques

Le budget économique

Le "Short Term Update"

Planning Papers (les derniers numéros)

L'objet des "Planning Papers" est de diffuser des travaux d'analyse et de recherche du Bureau fédéral du Plan.

94 *Les charges administratives en Belgique pour l'année 2002*
Aurélie Joos, Chantal Kegels - Janvier 2004

95 *Perspectives énergétiques pour la Belgique à l'horizon 2030*
Dominique Gusbin, Bruno Hoornaert - Janvier 2004

Working Papers (les derniers numéros)

7-04 *Assessing the contribution of ICT to sectoral economic growth in Belgium: a growth accounting analysis (1991-2000)*
T. Pamukçu - Février 2004

8-04 *Interne migraties in België: wie, waarom en naar welke gemeenten? - En waarom niet naar steden?*
D. Devogelaer - Février 2004

9-04 *Projection des émissions de GES à l'horizon 2010 pour la Belgique - Une actualisation*
F. Bossier, I. Bracke, F. Vanhorebeek - Février 2004

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.
Impression: Service public fédéral Economie, PME, Classes moyennes et Energie

Editeur responsable: Henri Bogaert
Dépôt légal: D/2004/7433/17





Table des matières

I	Synthèse	1
II	Des perspectives en redressement pour l'économie européenne	9
	A. La projection de référence pour la zone euro: accélération de la croissance à l'horizon 2005-2006	10
	B. Risques et incertitudes	12
III	Evolutions macroéconomiques et sectorielles	15
	A. La croissance du PIB effectif et potentiel	16
	B. Les composantes de la croissance économique	18
	1. Aperçu général	18
	2. Le commerce extérieur	19
	3. La demande intérieure	20
	4. L'évolution par branche d'activité	25
	C. Structure du revenu national, formation de la capacité de financement	29
	1. Structure du revenu national	29
	2. Répartition de l'épargne et de la capacité de financement	31
	3. Le compte du reste du monde	33
IV	Inflation sous contrôle, taux d'intérêt en hausse graduelle	37
	A. Prix et coûts	38
	B. Taux d'intérêt	43
V	Le marché du travail: les points névralgiques demeurent	45
	A. Démographie et offre potentielle de travail	47
	B. Sorties indemnisées du marché du travail et population active	49
	C. Réduction des cotisations sociales et subventions salariales	51
	D. Emploi et durée du travail	56
	E. Réserve de main-d'oeuvre et chômage	61

VI	Finances publiques en déficit structurel	67
	A. Solde de financement: objectifs et perspectives	69
	1. Solde de financement et impulsions budgétaires	69
	2. Programme de stabilité: objectifs et perspectives	71
	3. Endettement public et charges d'intérêt	74
	B. Recettes et dépenses primaires des administrations publiques	77
	1. Recettes	77
	2. Dépenses primaires	83
	C. Evolutions par sous-secteurs de l'Etat	88
	1. Vue d'ensemble	88
	2. Pouvoir fédéral	89
	3. Sécurité sociale	94
	4. Communautés et régions	99
	5. Pouvoirs locaux	102
VII	Consommations d'énergie et émissions de gaz à effet de serre	105
	A. Evolution de la demande d'énergie	106
	1. Evolution de l'intensité énergétique du PIB	106
	2. Analyse sectorielle de la consommation finale énergétique	108
	3. Analyse par catégorie de produit de la consommation intérieure brute d'énergie et de la consommation finale énergétique	110
	4. Incertitudes sur le prix de l'énergie	111
	B. L'évolution des émissions de gaz à effet de serre	112
	1. Les émissions de CO ₂ liées à l'énergie	113
	2. Emissions de CO ₂ d'origine non énergétique	117
	3. Emissions de CH ₄ et N ₂ O	117
	4. Emissions de gaz fluorés (HFC, PFC et SF ₆)	118
	5. Emissions totales de GES	119
VIII	Principales hypothèses de la projection	121
IX	Résultats macroéconomiques	125
X	Comptes sectoriels	133
XI	Finances publiques	139
XII	Résultats par branche d'activité	149



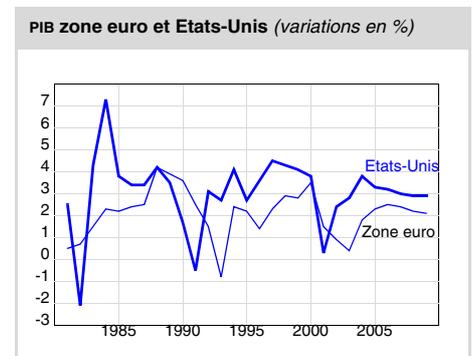
Synthèse

Une reprise de l'économie mondiale marquée par des performances inégales

La reprise de l'économie mondiale maintes fois annoncée depuis le ralentissement spectaculaire de la croissance en 2001 se confirme enfin: l'économie mondiale et le commerce international ont marqué une forte accélération au second semestre de 2003. Cependant, si les différentes zones économiques ont contribué à ce rebond, c'est surtout le redressement des économies américaine et japonaise qui apparaît spectaculaire, alors que celui de la zone euro se manifeste plus lentement.

Un scénario de croissance européenne qui s'accélère progressivement à l'horizon 2005 ...

Dans le scénario retenu, l'écart très important en 2003 entre les croissances économiques de la zone euro et des Etats-Unis (respectivement 0,4 % et 3,1 %), se maintiendrait en 2004 (respectivement 1,8 % et 4,2 %). Si la reprise dans la zone euro profite de la reprise de l'économie mondiale et d'une demande intérieure progressivement plus dynamique, elle est handicapée par la forte appréciation de l'euro enregistrée ces derniers mois.



De plus, bien que la politique monétaire soit accommodante, celle-ci l'est moins qu'aux Etats-Unis, où la politique budgétaire est également plus fortement expansionniste que dans l'UE. Ce n'est qu'en 2005 que la croissance européenne (2,3 %) dépasserait la croissance potentielle (de l'ordre de 2 %) alors que la croissance américaine (3,2 %) serait en phase de retour vers la croissance potentielle (de l'ordre de 3 %).

...pour revenir à la croissance potentielle après une poussée cyclique

Le scénario retenu suppose le retour graduel des différentes économies à un niveau d'activité correspondant à leur "potentiel". Dans la zone euro, la croissance économique culminerait à 2,5 % en 2006, avant de revenir progressivement à un rythme de croissance voisin de la croissance potentielle (2,1 %). Une telle perspective est cohérente avec l'hypothèse d'une politique monétaire qui serait de moins en moins accommodante au fur et à mesure que l'activité économique se rapprocherait du "niveau potentiel": les taux nominaux (à court terme) seraient en hausse à l'horizon 2009, garantissant une inflation faible (1,6 %) confortée par une accélération de la croissance des coûts salariaux qui resterait modeste.

Des incertitudes importantes

Ce scénario est entouré d'importantes incertitudes. D'une part, la situation actuelle au Proche et au Moyen-Orient reste une source majeure de risques géopolitiques, donc d'incertitudes quant à l'évolution des prix pétroliers, voire de la confiance. D'autre part, les déséquilibres financiers américains risquent de se

traduire soit par une poursuite de la dépréciation du dollar - au cas où les flux de placements en dollars, notamment en provenance des pays asiatiques, venaient à s'affaiblir - soit par un assainissement budgétaire; la croissance des économies européennes et japonaise en souffrirait dans les deux cas.

La croissance belge progresse jusqu'en 2005...

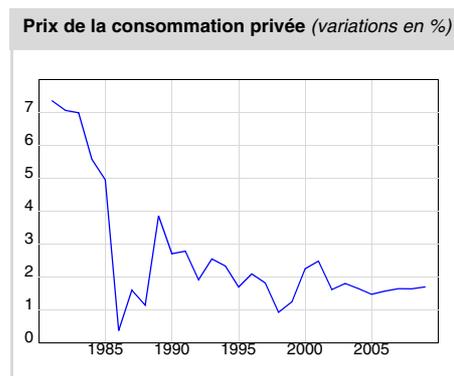
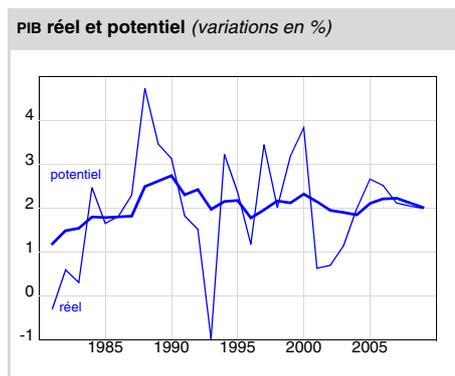
Dans la foulée de la reprise de l'économie mondiale et de l'économie européenne, la Belgique verrait ses marchés potentiels à l'exportation croître fortement en 2004 et en 2005 (6,7 % et 6,9 %), entraînant une croissance forte des exportations de biens et services (4,9 % et 5,8 %) compte tenu d'une compétitivité-prix qui serait stabilisée par l'évolution modérée des coûts salariaux.

C'est en 2005 que les impulsions budgétaires structurelles sont les plus fortes sur l'ensemble de la période de projection (de l'ordre de 1 % du PIB par rapport à 2004): on enregistrerait une certaine poussée des investissements publics, un nouveau recul des prélèvements obligatoires, notamment sur le revenu des ménages, un relèvement des prestations sociales et une accélération de la croissance de la consommation publique, soutenue notamment par les dépenses de soins de santé.

La croissance de la consommation privée passe ainsi de 1,6 % en 2004 à 2,3 % en 2005, sous l'impulsion d'une progression de l'emploi qui devient enfin significative (0,2 % en 2004 mais 0,7 % en 2005) et qui contribue largement à augmenter la croissance du revenu disponible réel des particuliers (1,5 % en 2004; 2,1 % en 2005).

La reprise des investissements des entreprises se consolide également (3 % en 2004, 3,1 % en 2005).

Au total, la croissance de l'économie belge passerait de 2,0 % en 2004 à 2,7 % en 2005, confirmant, à l'instar de 2003, une performance légèrement supérieure à celle de la zone euro dans son ensemble. La sensibilité de notre économie à nos marchés potentiels d'exportation se conjuguerait à des facteurs internes de politique économique pour que la poussée cyclique de la reprise soit amplifiée et se concentre sur 2005.

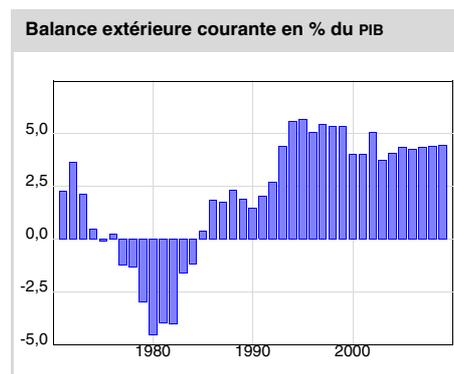


.... se maintient en 2006, puis s'infléchit.

Sous l'effet de marchés potentiels toujours robustes (6,3 %) et de nouvelles impulsions budgétaires (0,5 % du PIB par rapport à 2005), la croissance économique resterait assez soutenue en 2006 (2,5 %), ainsi que celle de l'emploi (0,8 %). Au-delà, le reflux cyclique de la croissance européenne et le coup d'arrêt aux impulsions budgétaires - qui vu la chute des investissements publics deviendraient même négatives - se traduiraient par une baisse de la croissance de l'économie

belge, qui reviendrait pour la période 2007-2009 à son "potentiel" (2,1 %). La progression de l'emploi se stabiliserait à 0,7 % par an.

Les investissements des entreprises, soutenus à moyen terme par une rentabilité en hausse et une demande en progression, enregistreraient une lente hausse de leur part dans le PIB (de 13,2 % en 2003 à 13,8 % en 2009). L'investissement¹ resterait néanmoins nettement inférieur à l'épargne de la Nation (en 2009, 20,0 % pour l'investissement¹ contre 24,5 % pour l'épargne). L'excédent de la balance des opérations courantes resterait de l'ordre de 4 % du PIB, alimentant ainsi la formation de créances de l'économie belge sur le reste du monde.



Faiblesse des gains de productivité, stagnation de la durée du travail

Le taux de croissance de la productivité horaire du travail des secteurs marchands se relèverait sous l'effet de la reprise (1,9 % en 2005), mais serait en moyenne faible sur l'ensemble de la période de projection (1,6 %). Cette tendance reflète l'impact de la modération des coûts salariaux, la promotion d'emplois de basse productivité (mesures d'activation, titres-services) et le poids croissant de branches d'activité du secteur tertiaire à productivité et/ou gains de productivité faibles. Cependant, l'effet positif de cette évolution sur la création d'emploi est amoindri par une certaine stagnation de la réduction de la durée du travail : si la pénétration du travail à temps partiel se poursuit, l'effet en est compensé par l'augmentation de la durée du travail de ces mêmes temps partiels. Par exemple, les interruptions de carrière à mi-temps reculent au profit du 4/5^e temps. Par ailleurs, on ne prévoit plus aucune réduction de la durée conventionnelle du travail.

Progression lente du taux d'emploi, forte création d'emploi dans les services.

Avec une croissance annuelle moyenne de la valeur ajoutée de 2,5 % (en termes réels), l'emploi dans les secteurs marchands augmenterait en moyenne annuelle de 0,9 % sur l'ensemble de la période de projection. L'emploi intérieur total progresserait de 0,6 % par an en moyenne (soit 26 000 emplois), ce qui correspond à une création nette de 157 000 emplois sur six ans. Compte tenu d'un accroissement simultané de la population d'âge actif de 150 000 unités - concentré il est vrai dans la classe d'âge 50-64 ans - la hausse du taux d'emploi serait lente (de 61,3 % en 2003 à 62,3 % en 2009).

L'industrie manufacturière perdrait encore 47 000 emplois sur la période 2004-2009, la création d'emploi dans les services marchands atteindrait 227 000 unités, en ce compris l'impact des mesures d'activation et de l'extension du "Maribel social" et des titres-services. L'emploi dans le système des titres-services serait essentiellement constitué de travailleurs domestiques transférés du secteur informel vers les services marchands et atteindrait 17 700 unités en 2009.

1. Y compris la formation de stocks.

*Coûts salariaux modérés,
inflation basse*

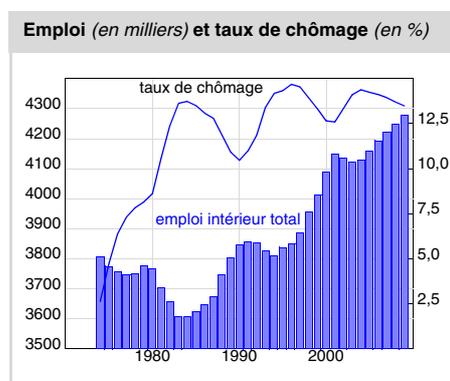
Si le redémarrage de la croissance économique constitue le moteur principal de la création d'emploi, celle-ci est également soutenue par la modération des coûts salariaux et les politiques de promotion d'emplois de basse productivité.

Le scénario retenu suppose le respect de la norme macroéconomique maximale de croissance des coûts salariaux qui découle de la loi relative à la promotion de l'emploi et à la sauvegarde de la compétitivité. La baisse des prélèvements obligatoires et les subventions salariales y contribuent. Cependant, le taux de cotisations patronales tend à augmenter, du fait de la hausse des cotisations extra-légales.

Sur l'ensemble de la période, la hausse du coût salarial horaire réel marchand n'atteindrait en moyenne que 1,4 % par an et serait donc inférieure à la croissance de la productivité. L'inflation serait ainsi stabilisée autour de 1,6 % par an en moyenne.

*Décroissance très lente du nombre
de chômeurs*

La faible hausse de l'emploi en 2004 est insuffisante pour empêcher une nouvelle progression du nombre de chômeurs¹. L'accélération de la création d'emploi à partir de 2005 se traduirait par une baisse d'environ 5 500 chômeurs seulement par an en moyenne, du fait de l'accroissement encore important de la population active pendant la période de projection (+148 000 unités¹). Dès lors, le recul du taux de chômage serait perceptible à partir de 2005 (de 14,4 % en 2004 à 13,5 % en 2009).



Le nombre total de chômeurs dans la classe d'âge de 50-64 ans serait en forte hausse (+53 000 unités); l'accroissement de la population active est en effet concentré sur cette classe d'âge (+205 000 unités¹), du fait du vieillissement démographique et de l'arrivée dans cette même classe d'âge de cohortes de femmes à taux d'activité plus élevé. Le nombre de chômeurs âgés non demandeurs d'emploi baisserait de 28 000 unités sur la période de projection, suite au démantèlement de ce statut pour les chômeurs de moins de 58 ans.

Le maintien d'un taux de chômage élevé à l'horizon 2009 doit être apprécié en tenant compte de ce vieillissement accentué de la population en chômage, dans la mesure où celui-ci implique a priori une baisse du pourcentage de chômeurs qui recherchent activement un emploi : une comparaison entre les statistiques de chômage établies sur base des données administratives et celles établies sur base d'enquêtes - qui s'efforcent de chiffrer la proportion de population inoccupée et activement à la recherche d'un emploi² - confirme en effet que cette proportion est particulièrement faible dans la classe d'âge 50 - 64 ans.

Sur base d'un exercice mécanique visant à chiffrer l'impact des évolutions démographiques sur l'écart entre ces deux statistiques de chômage à l'horizon 2009, il apparaît que le taux de chômage dans le concept des "enquêtes" pourrait se réduire significativement (de 8,3 % en 2003 à 7,3 % en 2009), vu les perspectives

1. Concept administratif; y compris les chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi.
2. Enquêtes sur les Forces de Travail, réalisées par l'INS pour le compte d'Eurostat.

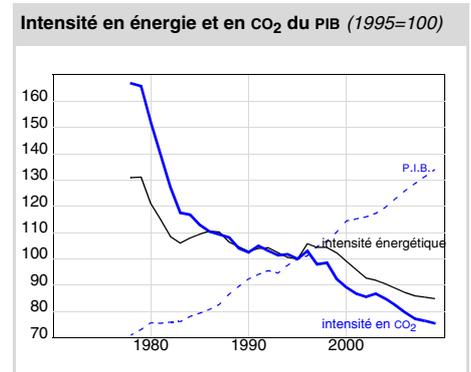
d'emploi retenues. Le risque de pénuries à moyen terme est donc plus important qu'il n'y paraît à première vue, notamment sur certains segments du marché du travail, selon la région, la catégorie d'âge ou la qualification. Le scénario de hausses salariales normées et inférieures aux gains de productivité sur l'ensemble de la période n'est donc pas exempt d'incertitudes.

Le papy-boom est proche en 2009

Toute la génération du baby-boom se retrouvera en 2009 dans la classe d'âge 50 - 64 ans. Dans cette classe d'âge, en dépit d'une progression limitée du taux d'emploi, l'accroissement du nombre d'emplois et d'actifs serait spectaculaire. La part des 50 ans et plus passe, dans la population active, de 20,4 % en 2003 à 23,9 % en 2009 et, dans l'emploi, de 19,3 % en 2003 à 22,1 % en 2009. Le nombre de prépensionnés recommencerait à croître, malgré un léger recul de la proportion de salariés qui entrent en prépension.

Emissions de gaz à effet de serre stabilisées

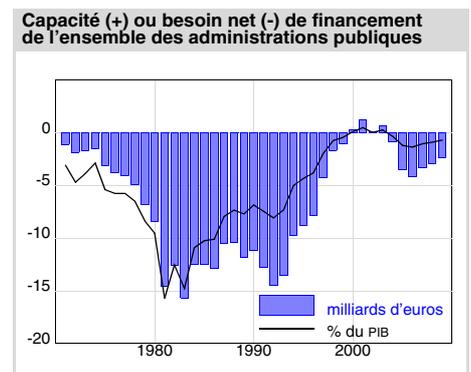
Le recul de l'intensité énergétique du PIB de 1,2 % par an en moyenne et l'augmentation de la part du gaz et de l'électricité dans la consommation finale énergétique entraînent un recul de l'intensité en carbone d'origine énergétique de la croissance (- 1,8 % en moyenne annuelle). Les émissions de gaz à effet de serre - en termes d'équivalents CO₂- seraient ainsi à peu près stabilisées ces prochaines années. A défaut de mesures additionnelles, les émissions dépasseraient néanmoins en 2009 de 14 % le niveau correspondant aux engagements internationaux de la Belgique.



Déficit budgétaire...

Tenant compte des conséquences budgétaires des différentes décisions prises, les administrations publiques dans leur ensemble seraient en déficit sur toute la période de projection; ce déficit serait même supérieur à 1 % du PIB de 2005 à 2007. En 2004, des mesures non récurrentes permettraient de limiter le déficit à 0,3 % du PIB et même d'enregistrer un surplus pour la capacité de financement corrigée des effets du cycle. Les objectifs du Programme de stabilité (équilibre jusqu'à 2006 et surplus de 0,3 % en 2007) ne pourraient être atteints dans l'état actuel des décisions prises. La réalisation de ces objectifs - qui s'inscrivent dans la perspective du financement du coût budgétaire du vieillissement lors de la prochaine décennie - nécessiterait un resserrement de la politique budgétaire, compte tenu du scénario macroéconomique retenu.

La dette publique en pourcentage du PIB continuerait néanmoins à décroître, mais à un rythme moins rapide (-16,9 points de pour cent du PIB sur la période de 2004-2009, sans tenir compte de la reprise éventuelle de la dette de la SNCB). La baisse des charges d'intérêt serait pratiquement stoppée à partir de 2006 (4,7 % du PIB), le recul de la dette devenant insuffisant pour compenser l'impact de la remontée des taux d'intérêt.



...dû au recul du surplus primaire

La baisse du surplus primaire serait importante à l'horizon 2006 (de 5,8 % du PIB en 2003 à 3,3 % du PIB en 2006). Son érosion est en partie acquise dès 2003 et 2004: hormis la reprise du fonds de pension de Belgacom et d'autres opérations non récurrentes, le surplus primaire s'établirait à 4,5 % en 2003 et à 4,0 % en 2004. Une certaine récupération du surplus primaire apparaîtrait en fin de période de projection (de 3,3 % du PIB en 2006 à 3,9 % en 2009).

Le recul du surplus primaire reflète surtout la forte baisse des recettes (de 49,5 % du PIB en 2003 à 46,8 % du PIB en 2006). Cette baisse s'explique en partie par l'impact ponctuel de la reprise du fonds de pension de Belgacom en 2003 (1,9 % du PIB). La baisse des prélèvements obligatoires atteint 0,7 % du PIB entre 2003 et 2006. Essentiellement attribuable à la réforme de l'IPP, cette baisse est amplifiée par l'impact sur les bases taxables du recul de la part salariale dans la valeur ajoutée et de la consommation privée en pourcentage du PIB, et est amortie par certaines hausses d'impôts indirects. Sur la même période, si les dépenses primaires apparaissent en baisse de 0,3 % du PIB, elles sont en hausse de 0,3 % du PIB hors opérations non récurrentes.

Le taux de croissance annuel moyen des dépenses primaires sur la période de projection serait de 2,0 % en termes réels (2,1 %, si l'on ne tient pas compte du report de certaines dépenses sur 2003). C'est surtout dans la sécurité sociale que le taux de croissance annuel moyen apparaît important (2,4 % en termes réels¹) en raison du relèvement récemment décidé de certains paramètres de calcul de différentes allocations sociales (minima, plafonds, adaptations sélectives au bien-être) et de la croissance soutenue des dépenses de soins de santé (taux de croissance réel de 4,5 %). Le scénario retenu tient également compte du coût du développement de l'infrastructure ferroviaire et des hausses salariales dans la fonction publique déjà programmées ou décidées.

Déficit important du pouvoir fédéral et de la sécurité sociale

La réapparition du déficit serait entièrement logée dans l'entité I² dont le besoin de financement serait porté à 0,9 % du PIB en 2004 et à 1,3 % du PIB en 2009, alors que l'entité II³ maintient une capacité de financement positive (0,6 % du PIB).

Les "perspectives économiques 2004-2009" ont été élaborées en tenant compte des informations disponibles début avril 2004.

-
1. Hors effet mécanique du transfert à la sécurité sociale de l'intervention du SPF Santé publique dans le remboursement du prix de journée d'hospitalisation.
 2. Pouvoir fédéral et sécurité sociale.
 3. Régions, communautés et pouvoirs locaux.

TABLEAU 1 - Principaux résultats macroéconomiques de la projection de référence

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Moyennes	
								1998 2003	2004 2009
DEMANDE ET PRODUCTION (prix constants)^(*)									
- Dépenses de consommation finale privée ^a	1,7	1,6	2,3	2,4	1,9	1,9	1,9	2,0	2,0
- Dépenses de consommation finale des administrations publiques	2,4	1,3	1,9	2,1	2,4	1,7	1,7	2,4	1,9
- Formation brute de capital fixe	1,7	3,2	4,3	3,6	1,7	2,4	2,3	1,9	2,9
. Entreprises	2,5	3,0	3,1	3,7	3,4	3,1	2,4	2,4	3,1
. Administrations publiques	-4,4	7,5	23,8	6,3	-11,3	-2,5	2,3	1,0	4,3
. Logements	1,3	2,7	1,6	2,1	2,2	1,9	2,0	1,0	2,1
- Variations de stocks ^b	0,4	-0,0	-0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Dépenses intérieures totales	2,3	1,9	2,6	2,6	2,0	2,0	1,9	2,1	2,2
- Exportations de biens et services	1,6	4,9	5,8	5,6	5,4	5,1	4,9	3,9	5,3
- Total des utilisations finales	2,0	3,2	4,1	4,0	3,6	3,5	3,4	2,9	3,7
- Importations de biens et services	3,1	4,9	5,9	5,9	5,4	5,2	5,0	4,2	5,4
- PIB	1,1	2,0	2,7	2,5	2,1	2,1	2,0	1,9	2,2
- PIB (prix courants)	3,1	3,8	4,6	4,2	3,9	3,8	3,8	3,6	4,0
PRIX ET TAUX D'INTÉRÊT^(*)									
- Dépenses de consommation finale privée	1,8	1,7	1,5	1,6	1,6	1,6	1,7	1,7	1,6
- Indice santé	1,5	1,5	1,4	1,5	1,6	1,7	1,8	1,7	1,6
- Formation brute de capital fixe	-0,1	-0,0	1,4	1,9	1,8	2,0	2,0	0,9	1,5
- Exportations de biens et services	-0,4	-0,4	0,8	1,3	1,5	1,6	1,6	1,4	1,1
- Importations de biens et services	-1,3	-0,9	0,4	1,3	1,5	1,6	1,6	1,5	0,9
- Termes de l'échange	0,8	0,5	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,2
- Déflateur du PIB	2,0	1,7	1,9	1,6	1,7	1,7	1,8	1,6	1,8
- Taux d'intérêt à long terme (à 10 ans;niveau)									
. nominal	4,1	4,4	4,6	5,2	5,7	5,9	6,2	4,9	5,3
. réel	2,3	2,7	3,1	3,6	4,1	4,3	4,5	3,1	3,7
- Taux d'intérêt à court terme (à 3 mois;niveau)									
. nominal	2,2	2,0	2,7	3,4	4,0	4,7	4,9	3,4	3,6
. réel	0,4	0,4	1,2	1,8	2,4	3,1	3,2	1,6	2,0
EMPLOI ET CHÔMAGE									
- Emploi total, en milliers	4120,8	4129,4	4159,3	4193,1	4221,3	4249,5	4277,7	4076,7	4205,1
. différence en milliers	-15,3	8,7	29,9	33,8	28,2	28,2	28,2	39,1	26,2
. variation en %	-0,4	0,2	0,7	0,8	0,7	0,7	0,7	1,0	0,6
- Chômage total, définition BfP, en milliers	684,5	701,6	698,6	697,1	691,4	682,3	674,4	634,2	690,9
. différence, en milliers	40,7	17,2	-3,0	-1,6	-5,6	-9,1	-7,9	2,6	-1,7
- Taux de chômage	14,1	14,4	14,2	14,1	13,9	13,7	13,5	13,3	14,0
- Demandeurs d'emploi	538,1	562,6	568,3	568,5	568,6	565,5	556,2	493,5	564,9
. différence, en milliers	46,6	24,5	5,7	0,2	0,1	-3,1	-9,3	-2,5	3,0
- Productivité horaire (sect. marchand) ^(*)	2,1	1,7	1,9	1,7	1,4	1,4	1,3	1,2	1,6

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Moyennes	
								1998 2003	2004 2009
REVENUS									
- Taux de salaire horaire réel (sect. marchand) ^(*)	0,4	1,4	1,1	1,2	1,3	1,4	1,4	1,2	1,3
- Coût salarial unitaire (sect. marchand) ^(*)	-0,1	1,0	0,8	1,2	1,6	1,7	1,9	1,7	1,4
- Revenu disponible réel des particuliers ^(*)	0,9	1,5	2,1	2,5	1,7	1,8	1,9	1,7	1,9
- Taux d'épargne des particuliers ^a	15,5	15,4	15,4	15,4	15,3	15,2	15,3	15,5	15,3
- Masse salariale en % du revenu national	52,0	51,7	51,4	51,2	51,2	51,3	51,4	51,2	51,4
- Taux de marge des entreprises ^c	26,5	26,7	27,7	28,1	28,3	28,5	28,6	26,9	28,0
- Taux de rentabilité brute du capital ^d	17,2	17,8	18,7	19,1	19,2	19,3	19,4	17,1	18,9
FINANCES PUBLIQUES									
- Taux de prélèvement obligatoire ^(**)	45,0	45,3	44,7	44,3	44,3	44,2	44,3	45,2	44,5
- Capacité (+) ou besoin de financement (-) de l'ensemble des administrations publiques									
. en milliards d'euros	0,7	-0,9	-3,5	-4,1	-3,3	-2,9	-2,4	-0,1	-2,8
. en % du PIB	0,3	-0,3	-1,2	-1,4	-1,0	-0,9	-0,7	-0,0	-0,9
- Dette publique totale									
. en % du PIB	100,7	97,1	93,8	91,3	88,9	86,4	83,8	109,8	90,2
BALANCE EXTÉRIEURE									
- Exportations nettes									
. en milliards d'euros	8,2	9,7	11,0	11,2	12,1	12,7	13,3	8,9	11,7
. en % du PIB	3,1	3,5	3,8	3,7	3,8	3,9	3,9	3,6	3,8
- Solde des opérations courantes									
. en milliards d'euros	10,0	11,4	12,7	12,9	13,8	14,5	15,1	11,3	13,4
. en % du PIB	3,7	4,1	4,4	4,3	4,4	4,4	4,4	4,6	4,3
CROISSANCES SECTORIELLES^(*) (Valeurs ajoutées brutes aux prix de base en volume)									
- Industrie (total), dont	0,4	2,4	3,1	2,5	1,8	1,8	1,7	1,5	2,2
. Industries manufacturières	0,1	2,4	2,9	2,4	1,9	1,8	1,6	1,6	2,2
. Construction	-0,1	2,9	4,6	3,7	1,4	2,4	2,6	1,4	2,9
- Services marchands, dont	1,7	2,0	3,0	3,0	2,6	2,5	2,4	2,3	2,6
. Transports et communication	2,9	2,1	3,0	3,1	2,7	2,7	2,5	4,3	2,7
. Autres services marchands	1,5	2,0	3,0	2,9	2,6	2,5	2,4	1,5	2,6
- Services non marchands	1,1	0,5	0,6	0,6	1,1	0,8	1,1	1,5	0,8

a. Ménages + ISBL au service des ménages.

b. Contribution à la variation du PIB.

c. Excédent brut d'exploitation en pour cent de la valeur ajoutée aux prix de base- secteur marchand hors agriculture.

d. Excédent brut d'exploitation en pour cent du stock de capital actualisé au coût de remplacement - secteur marchand hors agriculture.

(*) Taux de croissance en %.

(**) Ensemble des prélèvements fiscaux et parafiscaux rapportés au PIB.



Des perspectives en redressement pour l'économie européenne

La reprise de l'économie mondiale s'est confirmée en 2003. Cette reprise est allée de pair avec une forte accélération de la croissance du commerce mondial. Les échanges internationaux de biens se sont accrus de plus de 4 % en 2003 et cette croissance pourrait doubler en 2004.

La zone euro devrait profiter pleinement du redressement de l'économie mondiale. La croissance du PIB de la zone s'établirait à 1,8 et 2,3 % respectivement en 2004 et 2005. La croissance américaine, quant à elle, passerait de 4,2 % en 2004 à 3,2 % en 2005.

Pour le moyen terme, le scénario postule, pour la zone euro, le retour progressif à une croissance proche du potentiel, soit environ 2,0 %. L'inflation, après une accélération temporaire au début de la décennie, serait ramenée à 2,0 % en 2003 et à 1,8 % en 2004, puis se stabiliserait à 1,6 % à moyen terme. Cette maîtrise persistante de l'inflation s'expliquerait principalement par le maintien d'une évolution modérée des coûts salariaux unitaires et une politique monétaire que la fermeture progressive de l'output gap amènerait à être de plus en plus restrictive.

Dans ce contexte de reprise économique et d'inflation maîtrisée, la croissance des marchés d'exportation de la Belgique rebondirait de manière sensible en début de période puis retrouverait progressivement un rythme proche de 5,5 %.

Si les incertitudes géopolitiques qui prédominaient en 2003 se sont réduites, le contexte international reste difficile à évaluer sur la période de projection, notamment en ce qui concerne l'évolution des prix pétroliers et des marchés des actions. A l'heure actuelle, le cours du dollar constitue une autre source majeure d'incertitude. Les déséquilibres dans l'économie américaine constituent aussi des risques pour les autres zones monétaires. La zone euro et le Japon seraient sensibles à une nouvelle appréciation de leur monnaie par rapport au dollar, les exportations constituant le moteur de leur redressement économique.

A. La projection de référence pour la zone euro: accélération de la croissance à l'horizon 2005-2006

L'environnement international des perspectives économiques de moyen terme est fondé sur les derniers scénarios disponibles de la Commission européenne et de l'OCDE. Pour le court terme (période 2004-2005), les évolutions mises en évidence par la Commission européenne¹ ont pu être utilisées². Pour la période 2006-2009, le scénario est basé principalement sur les dernières projections de moyen terme de l'OCDE³.

TABLEAU 2 - Hypothèses d'environnement international de la projection à moyen terme
(taux de croissance en pour cent, sauf indication contraire)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Moyenne de période	
								1998-2003	2004-2009
Marché potentiel d'exportation pour la Belgique	2,9	6,7	6,9	6,3	5,9	5,6	5,5	5,5	6,2
PIB zone euro	0,4	1,8	2,3	2,5	2,4	2,2	2,1	2,0	2,2
PIB Etats-Unis	3,1	4,2	3,2	3,2	3,0	2,9	2,9	3,0	3,2
Prix à la consommation zone euro	2,0	1,8	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,9	1,7
Prix mondiaux, biens & services hors énergie en USD									
Exportations	14,8	9,5	1,0	1,4	1,4	1,4	1,4	0,2	2,7
Importations	14,5	9,9	1,0	1,4	1,4	1,4	1,4	0,0	2,8
Prix mondiaux, biens & services hors énergie en EUR									
Exportations	-4,3	-1,5	1,5	1,6	1,6	1,6	1,6	-0,1	1,1
Importations	-4,6	-1,2	1,5	1,6	1,6	1,6	1,6	-0,2	1,1
Prix du baril (Brent, USD)	28,8	30,0	28,0	28,7	29,4	30,1	30,8	22,9	29,5
Taux de change (niveau)									
.EUR en USD (x 100)	113,2	125,9	125,4	125,1	124,9	124,6	124,4	101,1	125,0
Taux d'intérêt nominaux à court terme (3 mois)									
Zone Euro	2,3	2,1	2,8	3,5	4,1	4,8	5,0	--	3,7
États-Unis	1,2	1,2	2,2	3,2	4,1	4,8	5,0	4,0	3,4
Taux d'intérêt nominaux à long terme (10 ans)									
Zone EURO	4,1	4,3	4,5	5,1	5,6	5,9	6,1	4,8	5,2
États-Unis	4,0	4,3	4,8	5,4	6,0	6,0	6,0	5,1	5,4

1. European Commission, DG ECFIN, "Economic Forecasts, Spring 2004", April 2004.
2. Notons que ces évolutions ont parfois fait l'objet d'adaptations afin de tenir compte des dernières données disponibles, notamment en matière de taux de change, de taux d'intérêt et de prix des matières premières.
3. OECD Medium-Term Reference Scenario, November 2003

Redressement de la croissance mondiale confirmé en 2003

La reprise de l'économie mondiale s'est confirmée en 2003. Quasiment toutes les parties du monde ont contribué à cette reprise, mais deux économies se sont particulièrement distinguées: la Chine, qui s'impose comme la locomotive du continent asiatique et les Etats-Unis dont le spectaculaire redressement économique a conforté la reprise japonaise.

Cette reprise s'est accompagnée d'une forte accélération de la croissance du commerce mondial. Les échanges internationaux de biens se sont accrus de plus de 4 % en 2003 et cette croissance pourrait doubler en 2004.

Le climat économique continue à s'améliorer dans la plupart des régions du monde, tant en ce qui concerne l'appréciation de la situation actuelle que les perspectives à court terme. Parallèlement, les marchés boursiers internationaux poursuivent le redressement entamé au printemps de 2003, à la faveur des résultats macroéconomiques et d'entreprises plus favorables. Le contexte financier devrait donc rester propice à la reprise économique.

Zone euro: creux de l'activité atteint au milieu de l'année 2003

Dans la zone euro, le creux de l'activité économique a été atteint au milieu de l'année 2003. La reprise, amorcée dès le troisième trimestre de 2003 devrait selon toute vraisemblance, se confirmer dans le courant de 2004 et la croissance économique de la zone, qui n'avait atteint que 0,4 % l'année dernière, profiterait pleinement du redressement de l'économie mondiale pour s'établir en moyenne à 1,8 % en 2004. A court terme, les effets pénalisants de l'appréciation de l'euro devraient être contrebalancés par une demande intérieure progressivement plus dynamique.

Une croissance de moyen terme marquée par le retour progressif aux croissances potentielles

La croissance du PIB de l'Union européenne (zone euro), après l'accélération de 2004, s'établirait à 2,3 % et 2,5 % respectivement en 2005 et 2006. La croissance américaine, quant à elle, passerait de 4,2 % en 2004 à 3,2 % en 2005 et 2006. A moyen terme, le scénario table sur une croissance se rapprochant progressivement du potentiel, permettant une résorption progressive des écarts de production (output gaps) des différents pays¹. Pour l'Union européenne, la croissance s'établirait à un rythme proche de 2,0 % (soit un rythme voisin de la croissance potentielle de la zone), alors que la croissance américaine atteindrait encore 3 % en moyenne.

A l'image de la croissance européenne, le marché d'exportation de la Belgique, après un creux sensible entre 2001 et 2003, renouerait avec une croissance nettement plus soutenue en 2004, s'accroîtrait de près de 7 % en 2005, puis retrouverait progressivement un rythme de croissance proche de 5,5 % (soit un rythme voisin de celui de la période 1980-2001).

1. Le scénario de moyen terme de l'OCDE postule que les écarts de production sont éliminés en fin de période (soit 2009).

Une inflation mondiale maîtrisée

Après avoir reculé en 2004, les prix mondiaux hors énergie¹ s'accroîtraient de 1,5 % en 2005, puis évolueraient à un rythme de 1,6 % entre 2006 et 2009. Cette évolution modérée reflète les éléments suivants:

- après les fortes fluctuations observées ces dernières années, une dépréciation légère mais constante de la valeur de l'euro vis-à-vis du dollar. Cette évolution à partir de 2005 traduit l'hypothèse technique du maintien d'un taux de change réel constant entre l'euro et le dollar, l'évolution du cours de l'euro reflétant le différentiel d'inflation entre la zone euro et les Etats-Unis;
- une inflation pour la zone euro qui, après avoir dépassé temporairement l'objectif de la BCE entre 2000 et 2002, serait ramenée à 2,0 % en 2003 et 1,8 % en 2004. A moyen terme, l'inflation se stabiliserait à 1,6 %. Cette maîtrise persistante de l'inflation s'expliquerait principalement par le maintien d'une évolution modérée des coûts salariaux unitaires, le niveau des taux courts et la persistance d'un écart de production (output gap) négatif jusqu'en fin de période;
- une stabilisation de l'évolution des prix des matières premières hors énergie (supposés constants en termes réels).

Reflux des prix pétroliers en 2005, puis légère hausse en termes réels

En ce qui concerne les prix pétroliers, le scénario postule qu'après une hausse non négligeable pour l'ensemble de l'année 2003 (le baril est passé d'une valeur moyenne de 25 dollars en 2002 à 28,8 dollars en 2003), le prix du baril progresserait encore en 2004, atteignant un niveau de 30 dollars en moyenne annuelle. Il se replierait ensuite au niveau de 28 dollars en 2005 (soit le haut de la fourchette de prix de l'OPEP). A moyen terme, le prix du baril progresserait à nouveau légèrement en termes réels (croissance annuelle de 1 %) pour atteindre 30,8 dollars en fin de période.

Le nouveau scénario table par ailleurs sur une remontée des taux d'intérêt à partir de 2005. Ainsi, le taux à court terme de la zone euro, après un léger repli en 2004 (de 2,3 % en 2003 à 2,1 % en 2004), passerait à 2,8 % en moyenne en 2005, puis monterait progressivement pour atteindre 5,0 % à l'horizon 2009, soit 3,4 % en termes réels. Cette évolution reflète la volonté des autorités monétaires européennes de maintenir l'inflation à un bas niveau. Les taux longs européens se relèveraient également de manière progressive et atteindraient 6,1 % en 2009.

B. Risques et incertitudes

Si les incertitudes géopolitiques qui prédominaient en 2003 se sont réduites, le contexte international reste difficile à évaluer sur la période de projection, notamment en ce qui concerne l'évolution des prix pétroliers et celle des marchés des actions. A l'heure actuelle, le cours du dollar constitue une autre source majeure d'incertitude. Les déséquilibres dans l'économie américaine constituent aussi des risques pour les autres zones monétaires. La zone euro et le Japon seraient sensibles à une nouvelle appréciation de leur monnaie par rapport au dollar, les exportations constituant le moteur de leur redressement économique.

1. Prix mondiaux pondérés en fonction de l'importance relative des différents marchés d'exportation de la Belgique (pour les prix à l'exportation) et en fonction de l'importance des différents marchés d'approvisionnement (pour les prix à l'importation).

Les besoins permanents en financement extérieur des Etats-Unis les rendent dépendants des investisseurs étrangers et creusent sensiblement leur dette extérieure. Actuellement, les pays asiatiques achètent massivement des obligations d'Etat américaines. Ce faisant, ils freinent l'appréciation de leur monnaie par rapport au dollar et préservent la compétitivité de leurs producteurs. Les inquiétudes quant à la soutenabilité du déficit de la balance courante américaine (actuellement 5 % du PIB) ont mis ces derniers mois le dollar sous pression. Une nouvelle détérioration de la confiance des investisseurs étrangers entraînerait une correction du cours du dollar, et partant, une perte de compétitivité des autres zones monétaires. De plus, la demande intérieure américaine ne devrait pas contribuer à corriger le déséquilibre extérieur. En effet, la baisse du cours des actions, ou un risque accru de perte d'emploi, sont susceptibles de freiner la consommation des ménages (tendance accrue à l'épargne). Dans les deux cas de figure, les débouchés des pays européens et asiatiques diminueraient. Il ressort d'une étude de l'OCDE qu'une dépréciation de 10 % du dollar freine la croissance dans la zone euro de 0,3 point de pourcentage¹ au cours de la même année. Et toute perte de compétitivité aurait un effet négatif sur les exportations nettes, et dès lors, sur le surplus de la balance courante de la zone euro.

Les incertitudes décrites ci-avant peuvent compromettre la reprise de l'économie européenne puisque sa dynamique interne n'est pas à même de la soutenir seule. Les marges budgétaires dont disposent les pouvoirs publics sont en effet limitées, compte tenu des efforts déployés par les Etats membres pour réduire leur déficit budgétaire et tendre vers l'équilibre budgétaire à moyen terme, comme prévu dans le Pacte européen de stabilité et de croissance.

1. Voir Dalsgaard T., André, C. et Richardson, P. (2001) 'Standard shocks in the OECD INTERLINK model', OECD, Economics Department Working Paper, n° 306.



III Evolutions macroéconomiques et sectorielles

Après deux années de croissance très faible du PIB (moins de 1 %, tant en 2001 qu'en 2002), l'économie belge a connu une légère reprise en 2003. La croissance s'est établie à 1,1 % sur base annuelle grâce à l'embellie amorcée au second semestre. Au cours de ces trois dernières années, la croissance réelle du PIB est restée inférieure à son potentiel (2 % environ).

La croissance en 2004 devrait atteindre 2 %, soit un niveau identique à la moyenne observée au cours des 25 dernières années. En 2005 et 2006, la croissance évoluera favorablement pour atteindre respectivement 2,7 % et 2,5 %. Elle devrait ensuite se tasser pour évoluer à un rythme proche de son potentiel. En conséquence, l'output gap se referme en 2006, pour rester quasiment nul ensuite.

La croissance économique en 2004 est un peu plus ferme et plus équilibrée qu'en 2003. En 2003, seule la demande intérieure a alimenté la croissance, les exportations nettes l'ayant influencée négativement. Cette année, tant les dépenses intérieures que le commerce extérieur contribuent positivement à la croissance du PIB.

Au cours de la période 2005-2009, la composition de la croissance reste équilibrée. La contribution de la demande intérieure reste cruciale mais perd de sa dynamique à partir de 2007, lorsque l'impact de la réforme fiscale sur la croissance de la consommation privée s'estompe et que les investissements publics diminuent.

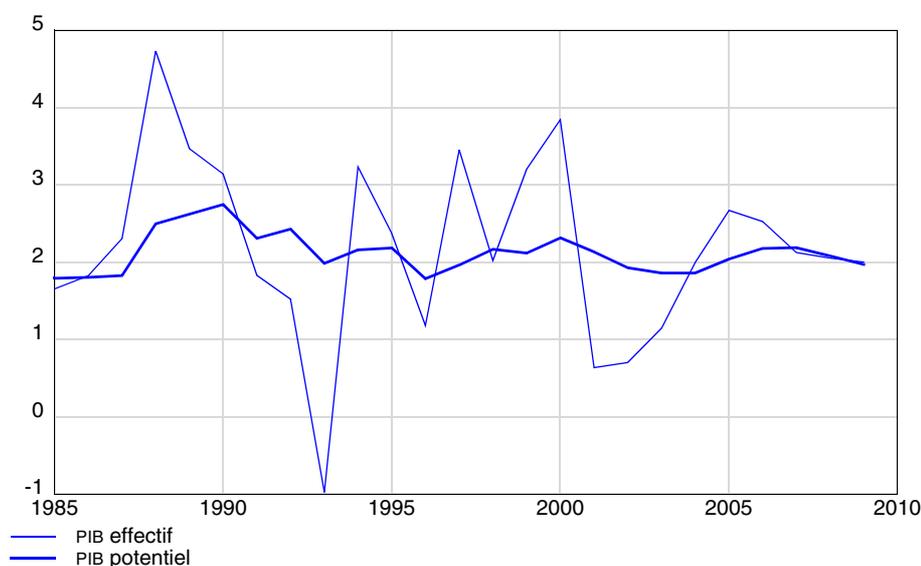
Le surplus de la balance des opérations courantes avec le reste du monde est tombé à 3,7 % du PIB en 2003. Compte tenu d'une évolution positive des exportations nettes et des termes de l'échange, le surplus progresse de nouveau en projection pour atteindre 4,4 % en 2009.

En ce qui concerne la répartition de la valeur ajoutée, la projection laisse apparaître une progression du poids relatif des services marchands tant en termes réels que nominaux. En fin de période, les services marchands créent plus de 62 % de la valeur ajoutée nominale de l'économie alors que la part de l'industrie tombe à 25 %.

A. La croissance du PIB effectif et potentiel

Au cours de la période sous revue, la croissance du PIB effectif devrait d'abord être marquée par une reprise conjoncturelle en 2004-2005, puis retrouver progressivement une croissance proche du potentiel. En moyenne sur l'ensemble de la période 2004-2009, le PIB devrait croître annuellement de plus de 2,2 %, ce qui représente une augmentation de trois dixièmes de pour cent par rapport à la période 1998-2003. Signalons que ces années sont caractérisées par deux sous-périodes très marquées: les trois premières années ont connu une forte croissance alors que les années 2001-2003 ont enregistré une faible progression du PIB.

GRAPHIQUE 1 - Evolution du PIB effectif et potentiel
(taux de croissance en %)



La croissance potentielle du PIB est établie sur base de la méthodologie mise au point par la Commission européenne dans le cadre de l'examen annuel des programmes de stabilité et de convergence. Cette approche autorise l'identification de la contribution respective des différents facteurs de production (capital, travail et progrès technique) à la croissance potentielle. Celle-ci est calculée à l'aide d'une fonction de production où les différents facteurs sont utilisés à un degré jugé "normal". Pour l'emploi en particulier, ce taux d'utilisation est déterminé sur base du concept de NAIRU¹ qui correspond au taux de chômage compatible avec une inflation stable.

Comme le montre le graphique 1, la croissance potentielle en Belgique aurait décliné à l'entame de cette décennie pour passer sous la barre des 2 % dès 2002 et ne devrait se redresser qu'à partir de 2005. Le caractère légèrement procyclique de la croissance potentielle s'explique essentiellement par le recul (redressement) du taux d'investissement en période de basse (haute) conjoncture, qui freine (soutient) l'accumulation de capital et par conséquent également la croissance potentielle. Au cours de la période couverte par les perspectives, la croissance potentielle devrait s'élever en moyenne à près de 2,1 % par an, soit un taux moyen

1. Qui signifie en anglais "non-accelerating inflation rate of unemployment".

légèrement inférieur à celui du PIB effectif. Un tel constat est logique dans la mesure où, au point de départ (l'année 2004), l'output gap (voir plus bas) présente une valeur négative.

L'intérêt principal d'une approche s'appuyant sur une fonction de production est de permettre un calcul de la contribution à la croissance de chacun des facteurs de production. La contribution du facteur travail dépendra de l'évolution démographique, du taux d'activité tendanciel¹ et du NAIRU. La contribution du facteur capital sera fonction de l'effort d'investissement et de l'évolution du taux de dépréciation. La contribution de la troisième composante, appelée productivité totale des facteurs, résume l'accroissement tendanciel global de productivité lié au progrès technique.

TABLEAU 3 - Croissance potentielle et contributions

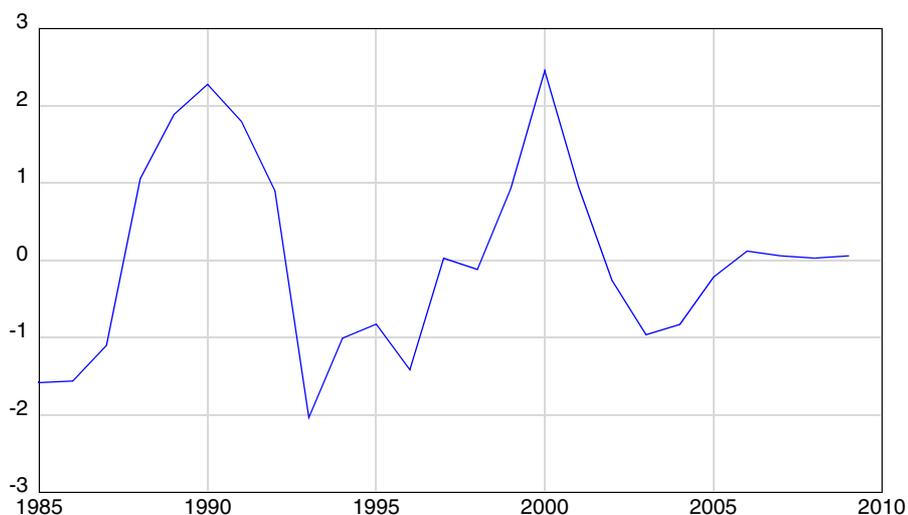
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Croissance potentielle	2,1	1,9	1,9	1,9	2,0	2,2	2,2	2,1	2,0
Contributions									
- Facteur travail	0,5	0,5	0,4	0,4	0,5	0,5	0,6	0,5	0,4
- Facteur capital	0,7	0,6	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
- Productivité totale des facteurs	0,9	0,9	0,9	0,9	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0

Au cours de la période 2004-2009, la contribution du facteur travail devrait fluctuer entre 0,4 et 0,6 point de pour cent en fonction de l'évolution projetée de la population en âge de travailler. La contribution du facteur capital devrait par contre se maintenir à 0,6 point de pour cent. La productivité totale des facteurs devrait voir sa contribution se redresser quelque peu pour atteindre 1,0 point de pour cent en moyenne.

Le graphique 2 présente l'évolution de l'output gap (l'écart entre le PIB effectif et potentiel, exprimé en % de ce dernier). Comme cela a déjà été mentionné, celui-ci est encore assez nettement négatif en 2004. La fermeture de l'output gap à l'horizon 2006 implique donc au cours des deux prochaines années une croissance économique supérieure au potentiel.

1. Il s'agit du rapport entre la population active et la population en âge de travailler lissé à l'aide du filtre d'Hodrick-Prescott.

GRAPHIQUE 2 - Output gap
(en pour cent du PIB potentiel)



B. Les composantes de la croissance économique

1. Aperçu général

Vu le contexte de croissance des échanges internationaux, ce sont les exportations qui constituent le moteur de la croissance sur la période 2004-2009 (voir tableau 4). Ces échanges stimulent également la demande intérieure. Sur le plan des dépenses des particuliers, cet effet est renforcé par l'impact sur le pouvoir d'achat des consommateurs de la réforme de l'impôt des personnes physiques. L'amélioration des perspectives d'activité a un effet positif sur les investissements des entreprises, qui sont également favorablement influencées par la progression de la rentabilité. La contribution des dépenses publiques (consommation et investissements) à la croissance est en hausse depuis les années quatre-vingt, mais se stabilise en projection.

TABLEAU 4 - Contributions à la croissance du PIB
(moyennes annuelles en point de pour cent)

	1980-1985	1986-1991	1992-1997	1998-2003	2004-2009
Dépenses intérieures ^a	0,3	3,2	1,3	2,0	2,1
- Consommation privée	0,7	1,6	0,8	1,0	1,1
- Investissements en logements	-0,3	0,3	0,1	0,0	0,1
- Investissements des entreprises	0,0	1,0	0,2	0,3	0,4
- Dépenses publiques	0,1	0,2	0,3	0,5	0,5
Exportations nettes	1,1	-0,3	0,5	-0,0	0,2
- Exportations	1,3	3,2	2,8	2,9	4,6
- Importations	-0,2	-3,4	-2,4	-3,0	-4,4
Total (croissance du PIB)	1,4	2,9	1,8	1,9	2,2

a. Y compris formation des stocks.

2. Le commerce extérieur

Les exportations croissent dans le sillage du redressement de l'économie mondiale, ...

En 2003, la croissance des marchés potentiels à l'exportation n'a atteint qu'un modeste 2,9 % sur base annuelle. De plus, l'euro a continué à s'apprécier par rapport au dollar américain, ce qui a nui à la position concurrentielle des entreprises de la zone euro. En conséquence, la croissance des exportations belges n'a pas dépassé 1,6 %. Les exportations nettes ont même contribué négativement à la croissance économique (-1,0 point de pour cent), l'accélération de la demande finale ayant entraîné une hausse sensible des importations. L'effet négatif sur le solde des opérations courantes a été partiellement compensé par une amélioration des termes de l'échange.

... et redeviennent, en 2004-2005, le moteur de la reprise économique ...

Cette année, la croissance des marchés potentiels à l'exportation devrait atteindre 6,7 % et celle des exportations 4,9 %. Les exportations devraient, dès lors, constituer le principal moteur de la reprise économique en dépit de la faiblesse du dollar. Les importations en volume augmentant dans une mesure moindre, les exportations nettes contribuent de nouveau positivement à la croissance économique (+0,2 point de pour cent), contrairement aux deux années précédentes. En termes nominaux, les exportations nettes progressent encore plus rapidement grâce à une amélioration des termes de l'échange. Le surplus de la balance des opérations courantes avec le reste du monde passe de 3,7 % du PIB en 2003 à 4,1 % en 2004.

Les marchés potentiels à l'exportation devraient continuer à croître à un rythme soutenu (6,9 %) en 2005. Compte tenu de l'hypothèse d'une parité euro-dollar stabilisée, la croissance des exportations devrait s'accélérer l'an prochain pour atteindre 5,8 %. Du fait de l'accélération parallèle des importations, la contribution des exportations nettes à la croissance économique resterait identique (+0,2 point de pour cent). Cette évolution conjuguée à une amélioration des termes de l'échange (baisse du prix du pétrole) débouche, en 2005, sur un nouveau gonflement du surplus extérieur, qui passe à 4,4 % du PIB.

... pour ensuite diminuer quelque peu mais la contribution des exportations nettes à la croissance reste positive.

Au cours de la période 2006-2009, la croissance des marchés potentiels à l'exportation devrait diminuer quelque peu, pour ne plus dépasser 5,8 % en moyenne; le rythme de hausse des exportations belges s'établirait à 5,3 % en moyenne. Cette persistance de l'écart entre la croissance des marchés extérieurs et la croissance des exportations semble indiquer que les exportateurs belges continuent à perdre des parts de marché¹. La hausse des importations est également moins marquée (en moyenne 5,4 % par an) suite au ralentissement de la progression de la demande finale. Les exportations nettes fournissent, sur cette période, une contribution positive de 0,1 % à la croissance économique. Dans un contexte de termes de l'échange stables, le surplus extérieur devrait se stabiliser à 4,4 % du PIB.

1. Le recul structurel des parts de marché à l'exportation de la Belgique au niveau mondial est un phénomène bien connu, qui se manifeste même dans des périodes où la compétitivité-prix des exportations belges se maintient. Cependant, au niveau des exportations vers les pays de l'Union européenne, les pertes de parts de marché de la Belgique s'avèrent moins prononcées voire nulles. Ce constat fournit une indication quant à l'origine du recul des parts de marché au niveau mondial: en effet, les exportations belges sont orientées (à raison d'environ 75 %) vers les marchés européens qui sont peu porteurs. Les parts de marché belge au niveau mondial en sont affectées dans la mesure où d'autres marchés à l'exportation connaissent une croissance plus forte. Ce phénomène est également lié à une spécialisation des exportations belges dans des produits à plus faible croissance.

3. La demande intérieure

Les fluctuations conjoncturelles de la demande intérieure sont également importantes durant la période de projection. C'est particulièrement vrai pour la consommation privée et pour les investissements publics.

La demande intérieure s'affaiblit en 2004...

Les dépenses intérieures devraient croître moins rapidement en 2004 qu'en 2003 (1,9 % en 2004 contre 2,3 % en 2003). Ce ralentissement s'explique en grande partie par le cycle de formation des stocks qui, cette année, ne contribue pas à la croissance économique (contre une contribution de 0,4 point de pour cent en 2003). Le tassement de la croissance de la consommation publique freine également la progression des dépenses intérieures.

... pour s'accélérer temporairement sur la période 2005-2006

A partir de 2005, toutes les composantes de la demande intérieure contribuent à sa reprise, à l'exception des stocks. Au cours de la période 2005-2009, la demande intérieure progresse en moyenne de 2,2 % et fournit ainsi une contribution de 2,1 points de pour cent à la croissance économique. On note toutefois des différences majeures entre les sous-périodes 2005-2006 et 2007-2009. Dans un premier temps, la demande intérieure est particulièrement dynamique pour ensuite décélérer sensiblement. Cette inflexion touche principalement la consommation privée et les investissements publics.

a. Consommation des particuliers¹

La consommation augmente proportionnellement au pouvoir d'achat en 2004, ...

Le pouvoir d'achat croît plus rapidement en 2004 (1,5 %) qu'en 2003 (0,9 %) : en 2003, l'évolution du revenu disponible réel a été soutenue par la réforme de l'impôt des personnes physiques mais, dans le même temps, la masse salariale réelle a stagné en raison de la détérioration de l'emploi et du prix élevé de l'énergie². De plus, les revenus nets de la propriété ont de nouveau diminué. En 2004, des hausses salariales plus marquées (sur base de la norme salariale décidée pour la période 2003-2004³) et une augmentation, certes modeste, de l'emploi permettent d'accélérer la croissance du pouvoir d'achat et le revenu disponible gagne 1,6 %. Les dépenses de consommation progressent de 1,6 % et le taux d'épargne se stabilise au niveau de 15,4 %.

.... et plus rapidement sur la période 2005-2006

Au cours de la période 2005-2009, les dépenses de consommation augmentent un peu plus rapidement - de 2,1 % en moyenne - que le pouvoir d'achat (2 %), ce qui revient à une quasi-stabilisation du taux d'épargne. En 2005 et 2006, la consommation des particuliers devrait afficher de belles performances et croître respectivement de 2,3 % et 2,4 %. La consommation évolue ainsi au même rythme que le revenu disponible réel des ménages, lequel progresse sous l'effet conjugué de la reprise économique et de la réforme de l'impôt des personnes physiques.

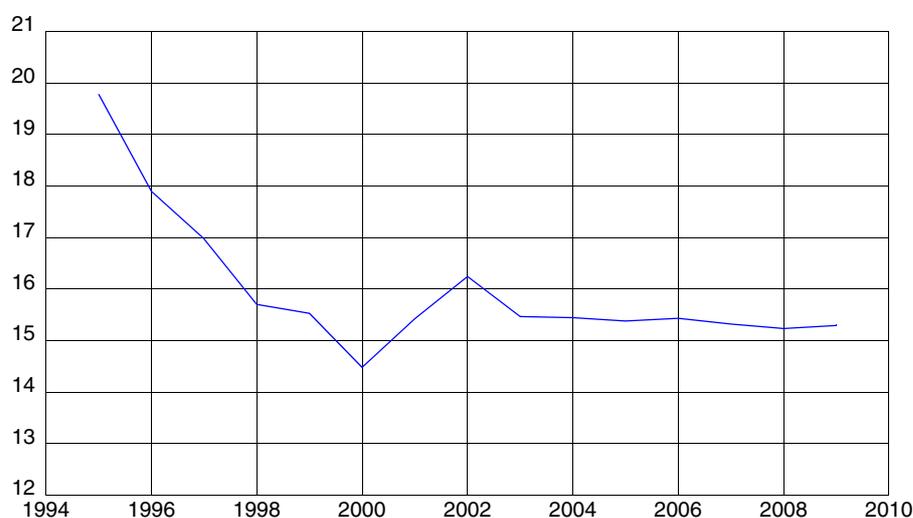
-
1. Ménages et ISBL au service des ménages.
 2. L'indice santé, qui est important pour l'indexation des salaires et des allocations, a progressé moins rapidement que l'indice général des prix à la consommation. Le prix élevé de l'énergie nuit également, en termes réels, aux autres composantes (non indexées) des revenus.
 3. La majeure partie des hausses salariales - qui restent modérées - intervient en 2004 (hors indexation).

Essoufflement à partir de 2007, dans un contexte de stabilisation du taux d'épargne

A partir de 2007, la croissance économique s'essouffle et l'effet positif de la réforme fiscale s'estompe. En conséquence, la croissance des revenus diminue jusqu'à 1,8 % en moyenne et les particuliers ajustent leur consommation à peu près de la même manière. Le taux d'épargne s'élève encore à 15,3 %.

Outre le revenu disponible, d'autres facteurs influencent en sens divers la consommation des particuliers en projection. D'une part, le taux d'inflation modéré (1,6 % en moyenne) et la baisse du taux de chômage sont favorables à la consommation des particuliers. D'autre part, les revenus de la propriété contribuent positivement au revenu disponible à partir de 2005¹. Or, la propension à épargner est en général plus importante pour ces revenus que pour les autres composantes du revenu.

GRAPHIQUE 3 - Taux d'épargne des particuliers
(épargne en pour cent du revenu disponible)



Aspects structurels

Le tableau 5 présente l'évolution des composantes de la consommation des particuliers. Au cours de la période de projection, la part des produits énergétiques (à prix courants) diminue progressivement, du fait de l'évolution plus modérée du prix de l'énergie². La projection confirme la tendance à la baisse de la part des biens de première nécessité (alimentation et habillement). Une partie toujours plus importante du budget des ménages est consacrée aux produits dits de luxe et aux services. Ils connaissent donc l'évolution la plus dynamique³.

1. A prix constants, les revenus de la propriété fournissent une contribution positive de 0,4 point de pour cent à la croissance de 2 % du revenu disponible (moyenne sur la période 2005-2009).
 2. La croissance moyenne des prix à la consommation de l'énergie est respectivement de 1,7 % et 0,4 % sur les périodes 1998-2003 et 2004-2009. Les prix à la consommation hors énergie progressent respectivement de 1,8 % et 1,7 %.
 3. Pour des résultats plus détaillés par catégorie de consommation, voir l'annexe statistique.

TABLEAU 5 - Structure et croissance de la consommation des particuliers

	Structure à prix courants			Croissances annuelles moyennes	
	1995	2002	2009	1998-2003	2004-2009
Consommation, hors énergie	93,1	93,3	94,2	2,3	2,1
- Alimentation, boissons et tabac	17,3	16,4	15,3	1,6	0,7
- Habillement	6,1	5,2	4,5	1,9	0,3
- Loyers	16,6	16,2	16,0	1,8	1,6
- Autres biens et services	53,0	55,5	58,4	2,6	2,8
Energie	6,9	6,7	5,8	0,9	1,2
- Chauffage et éclairage	4,4	4,2	3,4	1,3	1,2
- Transport	2,5	2,5	2,4	0,1	1,2
Total	100,0	100,0	100,0	2,2	2,0

b. Investissements

En pourcentage du PIB, les investissements totaux se maintiennent

Le taux d'investissement des administrations publiques augmente temporairement sur la période 2005-2006. Les investissements des entreprises ne se redressent, en pourcentage du PIB, qu'à partir de 2006, en raison de la faible évolution du prix des investissements sur la période 2003-2005. Quant au taux d'investissement des ménages, il continue à baisser. Au total, le taux d'investissement national à prix courants serait, en 2009, supérieur de 0,4 point de pour cent à son niveau de 2003, soit 20,0 % en fin de période (contre 19,6 % en 2003).

Investissements des entreprises: meilleurs débouchés et rentabilité accrue à partir de 2003

Dans un contexte de faible conjoncture et de perte de rentabilité, les entreprises avaient sensiblement réduit (-3,2 %) leurs investissements en 2002. Certaines entreprises ont probablement compensé les surinvestissements des années précédentes. En 2003, les investissements ont progressé de 2,5 % grâce à l'amélioration de la rentabilité et des perspectives de débouchés. En conséquence, les investissements des entreprises ont de nouveau fourni une contribution positive de 0,4 point de pour cent à la croissance économique (contre -0,5 point de pour cent en 2002). Le taux d'investissement nominal est toutefois revenu à 13,2 % du PIB contre 13,5 % en 2002 (voir graphique 4).

Sur la période 2004-2009, les investissements des entreprises continuent à croître de 3,1 % en moyenne sous l'effet, d'une part, d'une hausse de la croissance de la production et du taux d'utilisation des capacités, et d'autre part, d'une rentabilité accrue, notamment en raison de l'évolution modérée du coût salarial unitaire. En conséquence, la croissance des investissements des entreprises dépasse celle du PIB et soutient la reprise économique, et ce en dépit d'une hausse du coût de financement découlant du relèvement des taux d'intérêt réels¹. La contribution à la croissance économique est supérieure de 0,4 point de pour cent à celle relevée au cours de ces 6 dernières années (voir tableau 4). Le taux d'investissement progresse pour atteindre 13,8 % du PIB en 2009.

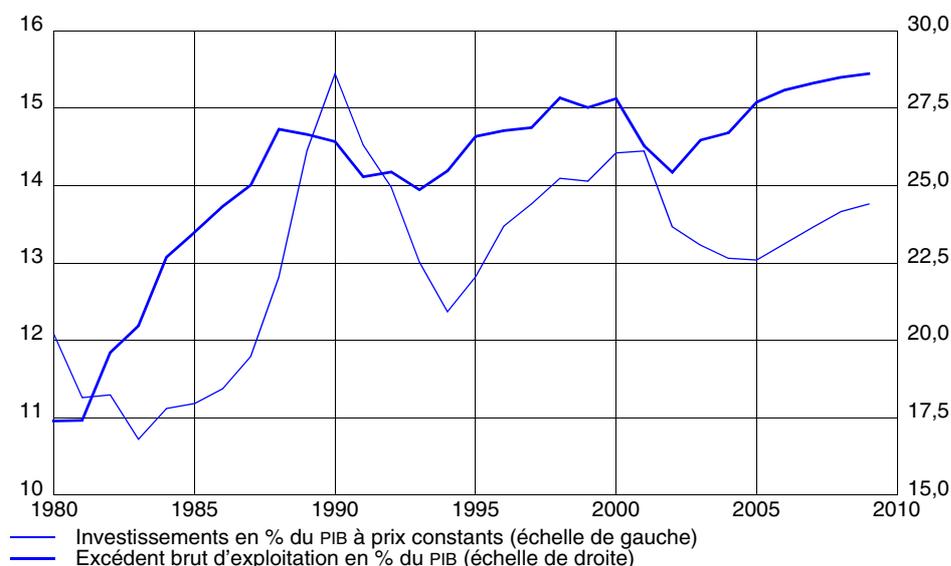
1. La projection table sur une hausse des taux réels à dix ans de 2,7 % en 2004 à 4,5 % en 2009. Par contre, sur la période 1998-2003, ces taux ont reculé de 150 points de base (de 3,8 % à 2,3 %).

Hausse des investissements en logements

Après deux années de croissance négative, le secteur de la construction résidentielle semble mieux se porter en 2003 (croissance de 1,3 %). Le bas niveau des taux d'intérêt hypothécaires a sans aucun doute incité les candidats bâtisseurs à concrétiser leurs projets. Il est possible que le faible rendement des placements alternatifs (en valeurs mobilières) ait également joué un rôle.

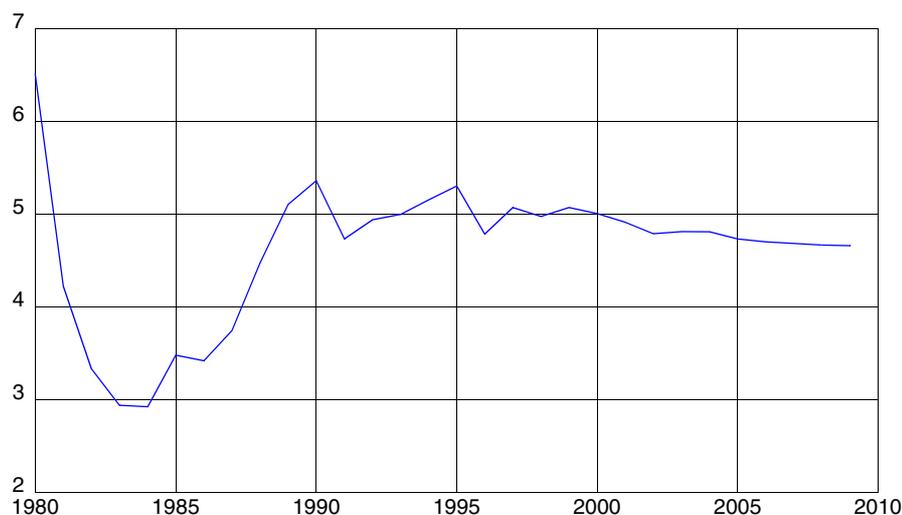
En 2004, le taux de croissance de la construction résidentielle devrait atteindre 2,7 % compte tenu d'un coût du crédit immobilier particulièrement attrayant. Au cours de la période 2004-2009, les investissements des ménages devraient progresser de 2,1 % en moyenne, sous l'effet de la hausse du pouvoir d'achat et d'une confiance des consommateurs en redressement (suite notamment à la baisse graduelle du taux de chômage). L'expansion du secteur de la construction résidentielle est freinée en fin de période de projection par l'évolution moins rapide du revenu disponible. Par ailleurs, le coût de financement augmente progressivement en raison de la hausse des taux d'intérêt à long terme¹. On observe par ailleurs une nouvelle baisse tendancielle des investissements des ménages en pourcentage du PIB (voir graphique 5).

GRAPHIQUE 4 - Taux d'investissement et taux de rentabilité des entreprises



1. A moyen terme, les taux hypothécaires réels sont supérieurs de plus de 200 points de base au niveau observé en 2003.

GRAPHIQUE 5 - Investissements en logements
(en pour cent du PIB)



Investissements des administrations publiques

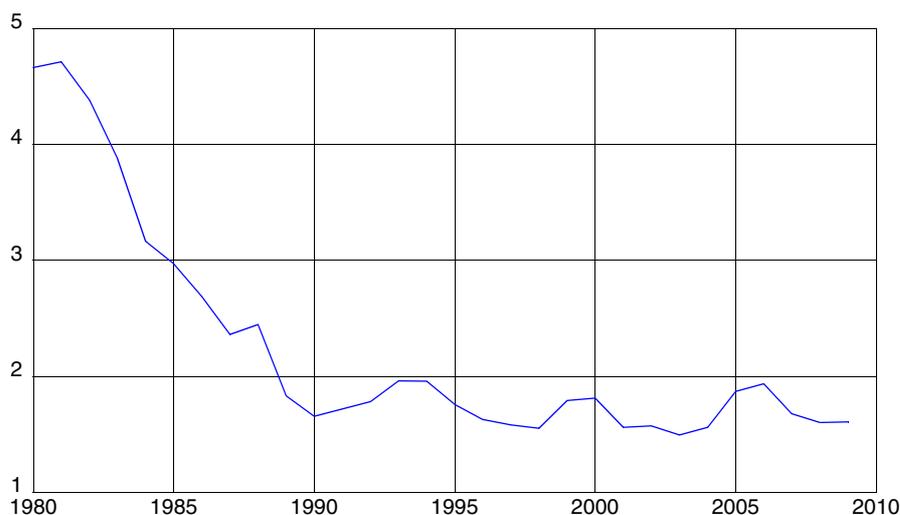
Le profil des investissements publics est fortement influencé par les travaux d'infrastructure des pouvoirs locaux. Ils suivent un cycle étroitement lié à la périodicité des élections communales et devraient donc atteindre un pic au cours des années 2005-2006 en vue des élections de 2006.

En 2005, les investissements publics stimulent fortement - quoique temporairement - la croissance économique (contribution de 0,4 point de pour cent). Au cours de cette année, la croissance des investissements publics est imputable pour la moitié aux pouvoirs locaux. Toutefois, le taux de croissance global enregistré en 2005 est quelque peu biaisé par l'évolution des ventes de bâtiments publics¹: par comparaison avec 2004, ces ventes diminuent fortement, ce qui influence positivement le taux de croissance. Au delà de 2006, le cycle des investissements a dépassé son maximum et les investissements locaux diminuent.

Historiquement, le taux d'investissement public reste faible depuis la baisse structurelle enregistrée dans les années quatre-vingt (voir graphique 6). Au cours de la période de projection, le taux d'investissement passe de 1,5 % en 2003 à 1,9 % en 2005-2006 pour ensuite retomber à 1,6 % en 2008-2009. La moyenne dans la zone euro est actuellement d'environ 2,5 %.

1. Ces ventes sont comptabilisées dans les comptes nationaux comme un désinvestissement de l'Etat et comme un investissement des entreprises.

GRAPHIQUE 6 - Investissements publics
(en pour cent du PIB)



c. Consommation publique

En 2003, la consommation publique à prix constants a progressé de 2,4 % (contre 1,9 % en 2002). Cette accélération est en grande partie due à la hausse sensible des dépenses de soins de santé.

A partir de 2004, la consommation publique réelle s'accroît de 1,9 % en moyenne. Par rapport à la période 1998-2003 (croissance moyenne de 2,4 %), on note un ralentissement de la croissance réelle des dépenses relatives, tant aux salaires, pensions et achats de biens et services, qu'aux soins de santé. La part de la consommation publique dans le PIB reste stable sur la période étudiée et s'élève à 22,7 % en 2003-2004 (c'est-à-dire 1,7 point de pour cent de plus que la moyenne de la zone euro) et 22,6 % en 2007-2009. Une analyse détaillée de la consommation publique est présentée au chapitre 6.

4. L'évolution par branche d'activité

Réaménagement du modèle HERMES

La version du modèle HERMES utilisée pour la présente étude comporte, pour la première fois, une distinction entre plusieurs catégories de services de transport et de communication. Cet approfondissement de la modélisation a été jugé utile, vu l'actualité de la problématique des transports (congestion des autoroutes, émissions de gaz à effet de serre, taxes sur les carburants, chocs pétroliers, investissements dans les transports publics, etc.). Ces nouveaux développements sont résumés ci-dessous¹.

1. Pour plus de détails et quelques analyses de variantes, voir 'Une nouvelle version du modèle HERMES', Working Paper 5-04 (février 2004).

Réaménagement du modèle HERMES dans le domaine des transports et des communications

a. Désagrégation de la branche 'Transports et communication'

Cette branche englobe des activités relativement hétérogènes. Une désagrégation plus fine livre des informations plus précises, tant dans le cadre des perspectives à moyen terme que pour des analyses de variantes. En effet, les diverses activités de transport peuvent se caractériser par des comportements ou sensibilités différents. Ces nouveaux développements permettent d'évaluer plus précisément l'impact de mesures (p. ex. investissements supplémentaires dans les transports ferroviaires et taxes sur les carburants) ou de chocs extérieurs (prix du pétrole brut). La branche 'Transports et communication' devient l'agrégat de 4 branches modélisées séparément (voir tableau 6). Au total, le nouveau modèle comprend 14 branches pour le secteur privé.

TABLEAU 6 - Description des nouvelles branches

Nom	Définition et code NACE-BEL
Transports ferroviaires	Transports ferroviaires (60.1)
Transports urbains et routiers	Transports urbains et routiers (60.2) ^a / Transports par conduites (60.3)
Transports par eau et aériens	Transports par eau (61) ^b / Transports aériens(62)
Services auxiliaires de transports et communications	Services auxiliaires des transports (63) ^c /Postes et télécommunications (64)

- a. entre autres transport régulier de passagers, services de taxi, transport routier de marchandises et transport routier de meubles.
- b. transports maritimes et côtiers, transports fluviaux.
- c. entre autres services de manutention et d'entreposage, services des agences de voyage.

La part des secteurs du transport dans la valeur ajoutée nationale est restée relativement stable au cours des dernières décennies. Depuis les années septante, les activités de transport représentent au total plus de 7 % de la valeur ajoutée à prix courants (voir également tableau 37 de l'annexe statistique). Le poids des services auxiliaires de transport et des communications s'est accru (de 2,5 % au début des années septante à plus de 4 % actuellement) principalement au détriment des transports par eau et aériens (de 1 % à 0,1 %).

A prix constants, la part des transports urbains et routiers et des transports par eau et aériens reste constante dans le temps et la progression des activités auxiliaires de transport et de communication se fait au détriment des transports ferroviaires.

L'activité de transport est relativement intensive en capital. Le taux d'investissement, à savoir le rapport entre les investissements en actifs fixes et la valeur ajoutée créée, dépasse largement la moyenne du secteur marchand. C'est particulièrement vrai pour les transports ferroviaires et aériens qui présentent des taux d'investissement respectifs de quelque 50 % et 70 %, contre une moyenne de 17 % dans le secteur marchand. (voir tableau 40 de l'annexe statistique). L'évolution des investissements dans ces deux branches est assez irrégulière.

b. Désagrégation de la demande des consommateurs en services de transports

La consommation des services de transports constitue dans HERMES l'une des 15 catégories principales traditionnelles de la consommation privée. Dans la nouvelle version du modèle, la demande des consommateurs est divisée en 3 sous-catégories: transport de voyageurs par train, tram, métro, transport de voyageurs par route (bus, taxi) et autres services de transport (transports par bateau ou aérien). La part de la demande des consommateurs en services de transport est stable dans le temps. Depuis les années septante, elle représente environ 1 % de leur consommation totale (0,6 % pour le transport de voyageurs par train, tram, métro; 0,2 % pour chacune des deux autres catégories).

La composition de la consommation globale est fonction de différentes élasticités-prix et élasticités-revenus. L'élasticité-revenus et l'élasticité-prix des services de transport et l'élasticité-prix des communications sont relativement réduites alors que l'élasticité-revenus des communications est relativement élevée.

Evolution des valeurs ajoutées

Bien que la reprise de la demande intérieure soit moins spectaculaire que celle des exportations, le poids économique des services marchands - dont l'activité est principalement orientée vers la demande intérieure - continuera à croître (voir tableau 7). Au cours de la période de projection, la valeur ajoutée de *l'ensemble des services marchands* s'accroîtrait en moyenne de 2,6 % contre 1,8 % entre 1998 et 2003. La part des services marchands dans la valeur ajoutée s'élève, en termes nominaux, à plus de 62 % en 2009. En termes réels, leur poids s'accroît aussi mais de manière moins prononcée, compte tenu de l'évolution plus rapide des prix dans le secteur des services par rapport à l'industrie.

Par rapport à la période 1998-2003, la croissance moyenne de la valeur ajoutée des *transports et communications* ralentit en projection. Le transport aérien fait exception: après avoir traversé une crise sévère en 2001 et 2002 ayant eu pour conséquence une chute de la valeur ajoutée, il profite pleinement du redémarrage de la demande.

La poursuite du développement du transport ferroviaire (plan d'investissements de la SNCB) entraîne une nouvelle progression de l'activité correspondante, quoiqu'à un rythme lent. En ce qui concerne les transports urbains et routiers, leur dynamique est moins marquée qu'auparavant; conjointement au transport ferroviaire, ils concernent le transport terrestre des voyageurs¹ qui progresse de manière moins spectaculaire au cours de la période de projection.

La croissance des services auxiliaires de transport et des activités de communications s'essouffle. Cette branche est un important sous-traitant du transport par route et aérien mais dépend aussi fortement de l'évolution des dépenses intérieures de consommation en communication. Les communications restent une des catégories de consommation les plus dynamiques mais le potentiel de croissance de ces services (mobilophonie et internet) évoluera moins rapidement qu'au cours des années précédentes.

1. Transport de voyageurs par train, tram et métro et transport de voyageurs par route (voir tableau 50 dans l'annexe statistique).

TABLEAU 7 - Structure et croissance de la valeur ajoutée brute en prix de base

	Structure à prix courants			Structure en prix de 1995			Croissance réelle ^a	
	1995	2002	2009	1995	2002	2009	1998-2003	2004-2009
Agriculture	1,7	1,3	1,3	1,7	1,6	1,5	1,4	1,5
Energie	3,4	3,1	2,8	3,4	3,4	3,4	0,6	1,6
Industries manufacturières	20,7	18,9	17,3	20,7	21,7	21,4	1,6	2,2
- Biens intermédiaires	8,4	7,5	7,2	8,4	8,8	8,8	1,5	2,3
- Biens d'équipement	5,0	4,4	3,6	5,0	5,6	5,4	2,2	1,9
- Biens de consommation	7,4	7,0	6,4	7,4	7,2	7,2	1,3	2,2
Construction	5,4	5,0	5,0	5,4	5,1	5,3	1,4	2,9
Services marchands	57,5	59,2	62,3	57,6	56,5	58,2	1,8	2,6
- Transports et communication	7,3	7,2	8,1	7,3	7,4	7,7	4,3	2,7
. Transports ferroviaires	0,9	0,9	0,8	0,9	0,8	0,8	2,0	1,0
. Transports urbains et routiers	1,8	2,0	2,2	1,8	2,0	2,1	5,0	2,7
. Transports par eau et aériens	0,5	0,1	0,2	0,5	0,5	0,5	-2,1	4,1
. Services auxiliaires de transports et communications	3,9	4,2	5,0	3,9	4,1	4,3	5,5	2,8
- Commerce et horeca	14,0	13,7	14,2	14,0	12,8	12,5	1,0	1,9
- Crédit et assurances	6,5	5,2	4,8	6,5	5,2	5,3	-3,3	2,5
- Santé et action sociale	6,5	7,3	8,1	6,5	6,6	7,0	3,4	2,9
- Autres services marchands	23,2	25,9	27,1	23,2	24,6	25,6	2,6	2,9
Services non marchands	15,8	15,9	14,6	15,8	15,1	13,8	1,5	0,8
SIFIM ^b	-4,5	-3,4	-3,3	-4,5	-3,5	-3,6	-3,5	2,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	1,9	2,2

a. Moyennes de période.

b. Services d'intermédiation financière indirectement mesurés.

Les *industries manufacturières* étant largement orientées vers les exportations, leur croissance est plus soutenue en projection que durant la période 1998-2003. Après une période de désinvestissement tant en Belgique qu'à l'étranger, les perspectives semblent plus favorables pour la branche des biens d'équipement. Les débouchés s'améliorent aussi dans la zone euro, y compris en Belgique, pour la consommation privée.

Dans le *secteur de la construction*, la croissance de la valeur ajoutée est plus soutenue au cours de la période de projection; cette évolution reflète non seulement la demande des entreprises, mais également celle des particuliers et des pouvoirs publics locaux.

Evolution de l'emploi

La progression de la part des services marchands est encore plus nette en termes d'emploi. La productivité du travail de cette branche est, en effet, systématiquement inférieure à celle de l'industrie. L'emploi ne progresserait que dans les secteurs des services et de la construction. La plupart des emplois sont créés dans le secteur de la santé et de l'action sociale, ainsi que dans le secteur des autres services marchands. Dans ces deux branches, on note des augmentations respectives de 12 700 et 17 100 emplois par an sur la période 2004-2009. Une analyse détaillée du marché de l'emploi est présentée au chapitre 5.

Evolution de la productivité du travail

Dans l'ensemble, la croissance de la productivité horaire est en légère augmentation sur la période de projection (voir tableau 8). La croissance de la productivité dans l'industrie reste forte, limitant ainsi la hausse du coût salarial unitaire. Ce secteur est relativement plus sensible à la concurrence internationale que la plupart des services marchands. Par conséquent, les prix y évoluent moins vite que dans les services marchands et la part de l'industrie dans la valeur ajoutée baisse plus rapidement en termes nominaux qu'à prix constants (tableau 7).

Le tableau 8 montre que les gains en productivité dans les services marchands sont globalement inférieurs à la moyenne. Certains services font exception. Ainsi, les gains de productivité dans les transports aériens, ainsi que dans les autres services auxiliaires de transport et communications progressent sensiblement et durablement alors qu'ils stagnent pratiquement dans le secteur des soins de santé et de l'aide sociale. Pour une description détaillée par branche, nous renvoyons à l'annexe statistique.

TABLEAU 8 - Evolution de la productivité horaire du travail dans le secteur privé
(taux de croissance annuel moyen)

	1981-1990	1991-2003	2004-2009
Agriculture	3,4	4,9	2,8
Industrie	4,2	3,2	3,0
Services	1,4	0,5	1,1
Total	2,4	1,4	1,6

C. Structure du revenu national, formation de la capacité de financement

1. Structure du revenu national

Revenus primaires

Alors que de 1995 à 2002, l'évolution de la structure des revenus primaires a été marquée par une forte hausse de la part des administrations publiques et d'un recul parallèle des parts respectives des particuliers¹ et des sociétés², cette tendance semble ne pas se confirmer en projection: l'importance relative des revenus primaires des administrations publiques serait au mieux stabilisée après 2004 (on note même un certain reflux entre 2006 et 2009), alors que la part des revenus primaires des sociétés se redresserait.

La baisse du revenu primaire des particuliers entre 1995 et 2002 s'explique par un repli de l'importance relative des revenus non salariaux (excédents d'exploitation, revenu mixte et revenus de la propriété). Alors que ces revenus représentaient encore 27,6 % du PIB en 1995 (respectivement 16,8 % pour l'excédent d'exploitation et le revenu mixte et 10,8 % pour les revenus de la propriété), leur part se réduit à 24,5 % en 2002 (chute de l'équivalent de 1,5 % du PIB pour l'excé-

1. Ménages et ISBL au service des ménages.
2. Compte consolidé des sociétés financières et non financières.

dent d'exploitation et le revenu mixte et de 1,6 % pour les revenus de la propriété). Dans le même temps, la part des salaires progresse de l'équivalent de 1,4 % du PIB.

A partir de 2003, le revenu primaire des particuliers continue à fléchir, sous l'influence, notamment, d'un tassement de la part des salaires dans le revenu national, découlant lui-même de la modération salariale (qui a pour effet de ramener la croissance des salaires en dessous de celle de la productivité du travail - voir chapitre 4). La part des revenus de la propriété, après la baisse observée entre 1995 et 2002, continuerait à diminuer à court terme et ce n'est qu'à partir de 2006 que l'on assisterait à un timide redressement pour ce type de revenu, sous l'influence, notamment, d'une certaine remontée des taux d'intérêt. La part des autres revenus non salariaux, après s'être réduite entre 1995 et 2002, continuerait à se contracter sur la période de projection, en raison du recul du revenu mixte (lui-même dû à la chute du nombre d'indépendants).

La baisse du revenu primaire des sociétés (excédent brut d'exploitation et revenus de la propriété) entre 1995 et 2002 découle surtout de la progression médiocre de l'excédent brut d'exploitation en fin de période¹. En 2003, la hausse de l'excédent brut des sociétés (s'expliquant notamment par la remontée des termes de l'échange et une croissance ralentie de la masse salariale) permet d'amorcer le redressement du revenu primaire des sociétés. La croissance plus soutenue de l'activité au-delà de 2003, combinée à une maîtrise des coûts, permettrait de confirmer cette évolution et de faire progresser le revenu primaire des sociétés dans le PIB. En fin de période, la part du revenu primaire des sociétés resterait toutefois assez largement inférieure aux niveaux élevés atteints à la fin des années nonante.

Transferts courants et revenu disponible

Alors que les transferts courants dont bénéficient les administrations publiques avaient pu s'accroître depuis 1995, un recul est amorcé en 2003. Cette baisse se confirme sur une bonne partie de la période de projection, du fait de la prise en compte de la réforme fiscale qui ralentit la croissance des recettes. A partir de 2007, année marquée par la fin de la réforme fiscale, les transferts à destination des administrations publiques seraient à nouveau en hausse.

Au total, compte tenu de ces diverses évolutions, le revenu disponible des particuliers, rapporté au PIB, serait en érosion constante sur la période de projection, alors que le revenu disponible des sociétés progresserait. Quant au revenu disponible des administrations publiques, celui-ci devrait se tasser légèrement malgré un redressement en fin de période.

1. Jusqu'en 1999, la part de l'excédent d'exploitation des sociétés est encore en progression.

TABLEAU 9 - Distribution du revenu national (en pour cent du PIB)

	1995	2002	2004	2009
Particuliers^a				
1. Revenu primaire	80,9	79,3	77,5	76,6
- Salaires et traitements	53,4	54,8	53,7	53,5
- Excédent brut d'exploitation	16,8	15,3	15,3	14,4
- Revenus de la propriété	10,8	9,2	8,4	8,8
2. Transferts courants nets	-13,9	-15,0	-13,8	-14,2
3. Revenu disponible	67,0	64,3	63,7	62,4
Sociétés^b				
1. Revenu primaire	16,9	15,1	15,5	16,6
2. Transferts courants nets	-2,0	-2,4	-2,5	-2,6
3. Revenu disponible	14,9	12,6	13,0	14,0
Administrations publiques				
1. Revenu primaire	4,2	7,9	8,7	8,4
2. Transferts courants nets	15,2	16,6	15,2	15,7
3. Revenu disponible	19,4	24,5	23,9	24,2

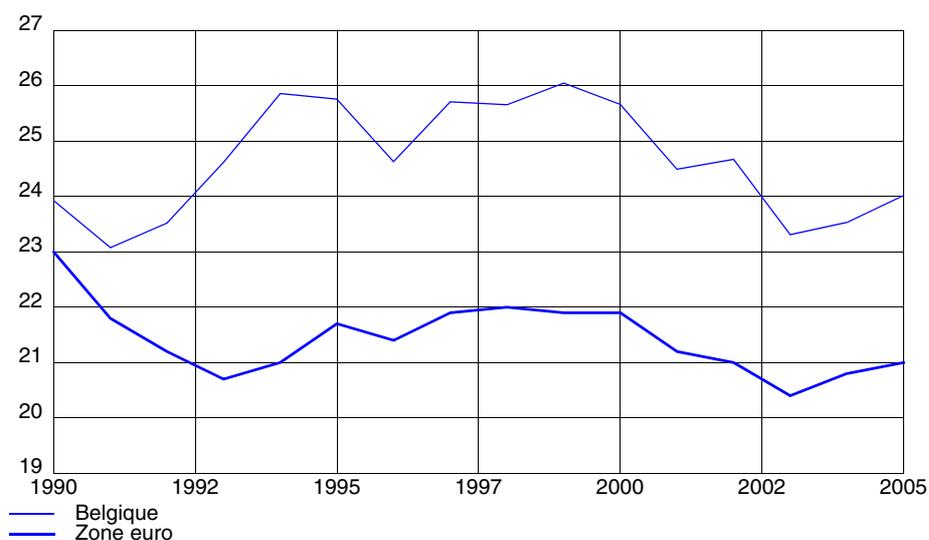
a. ménages et ISBL au service des ménages

b. sociétés financières et non financières

2. Répartition de l'épargne et de la capacité de financement

Epargne nationale toujours élevée en fin de période

Le taux d'épargne nationale¹ (exprimé en termes bruts) a atteint un niveau de 24,7 % en 2002, en légère baisse par rapport à la moyenne observée sur l'ensemble de la période 1995-2002 (25,3 %). Ce taux reste néanmoins à un niveau élevé en regard des standards européens (21 % pour la zone euro, en 2002). En 2003, le taux d'épargne nationale serait en net recul, perdant l'équivalent de 1,4 % de PIB. Il se redresserait ensuite de manière progressive pour culminer à 24,5 % en 2009.

GRAPHIQUE 7 - Epargne brute (en % du PIB)²


1. épargne nationale rapportée au PIB.

2. Données observées de 1990 à 2002; de 2003 à 2005: Commission Européenne: "Economic forecasts, spring 2004", pour la zone euro et les présentes perspectives économiques pour la Belgique.

La baisse du taux d'épargne nationale en 2003 résulte essentiellement d'une forte chute de l'épargne des administrations publiques, l'épargne du secteur privé restant quant à elle relativement stable (avec un gain pour les sociétés et un recul pour les particuliers). Par contre, tant le secteur public que le secteur privé contribueraient au redressement de l'épargne entre 2004 et 2009. Le taux d'épargne public regagnerait l'équivalent de 0,8 % du PIB sur cette période et le taux d'épargne privé augmenterait de 0,4 % (grâce à la progression de l'épargne des sociétés; l'épargne des particuliers, quant à elle, s'éroderait légèrement).

Capacité de financement de l'ensemble de l'économie supérieure à 4 % en fin de période

La capacité de financement de l'ensemble de l'économie, qui est obtenue en déduisant de l'épargne nationale les opérations en capital, baisserait en 2003, puis se redresserait quelque peu en projection. L'érosion de la capacité de financement en 2003 trouve son origine dans la baisse de l'épargne intérieure (voir ci-dessus). La détérioration de la capacité de financement des sociétés serait particulièrement marquée (les pouvoirs publics bénéficiant d'importants transferts de capital du secteur privé, via la reprise du fonds de pension de Belgacom). De 2004 à 2009, le gonflement de la capacité de financement refléterait essentiellement une progression du taux d'épargne intérieure légèrement supérieure à celle du taux d'investissement. En fin de période, la capacité de financement de l'ensemble de l'économie (qui correspond au prêt net consenti au reste du monde) dépasserait largement les 4 %. En dépit d'un certain tassement par rapport aux niveaux records observés durant les années nonante, ce niveau resterait donc élevé.

Redressement du taux d'investissement

Le taux d'investissement a connu un important mouvement de repli au début de cette décennie, essentiellement imputable à la chute des investissements des entreprises. En 2002, la formation brute de capital totale ne représente plus que 19,6 % du PIB, contre 21,6 % en 2000. La croissance des investissements devrait s'accélérer à partir de 2004, essentiellement grâce à un plus grand dynamisme des investissements des entreprises. Malgré ce redressement, le taux d'investissement resterait, en fin de période, très largement inférieur au taux d'épargne.

TABLEAU 10 - Synthèse des opérations des secteurs institutionnels
(en pour cent du PIB)

	1995	2002	2004	2009
1. Particuliers^a				
- Revenu disponible brut	67,0	64,3	63,7	62,4
- Consommation	54,2	54,4	54,4	53,5
- Epargne brute	13,4	10,6	9,9	9,7
- Formation brute de capital	6,3	5,7	5,7	5,5
- Capacité de financement	7,4	4,7	3,7	3,9
2. Sociétés^a				
- Revenu disponible brut	14,9	12,6	13,0	14,0
- Epargne brute	14,4	12,0	12,4	13,2
- Formation brute de capital	12,0	12,4	12,2	12,9
- Capacité nette de financement	2,5	0,2	0,6	1,2
3. Administrations publiques^a				
- Revenu disponible brut	19,4	24,5	23,9	24,2
- Consommation	21,4	22,3	22,7	22,6
- Epargne brute	-2,0	2,1	1,2	1,6
- Formation brute de capital	1,8	1,6	1,6	1,6
- Capacité de financement	-4,3	0,0	-0,3	-0,7
4. Ensemble des secteurs institutionnels^a				
- Epargne nationale brute	25,8	24,7	23,5	24,5
dont épargne privée	27,8	22,6	22,3	22,9
- Formation brute de capital	20,1	19,6	19,4	20,0
- Capacité nette de financement	5,6	4,9	4,0	4,3

a. les transferts de capitaux ne sont pas repris dans le tableau

3. Le compte du reste du monde

Maintien d'un surplus extérieur important à l'horizon 2009

L'importante capacité de financement de la nation se traduit par un excédent conséquent vis-à-vis du reste du monde. Le prêt net de la Belgique au reste du monde (qui correspond au solde des opérations courantes et en capital de la Belgique avec l'extérieur) est l'un des plus élevés de l'Union européenne. A titre de comparaison, la balance extérieure courante de la zone euro présentait un boni limité à 1,3 % du PIB en 2002, et seule parmi les 15, la Finlande a pu dégager, en % du PIB, un surplus plus important que celui de la Belgique¹.

Le surplus extérieur, dégagé depuis le milieu des années quatre-vingt, a connu une substantielle progression entre 1991 et 1995, en raison principalement de la faible croissance de la demande intérieure, puis une stabilisation à un niveau élevé jusqu'en 2002. Il tend à se dégonfler en 2003, en raison du raffermissement de la croissance des importations (soutenues par le regain de la demande intérieure), les exportations ne se redressant, quant à elles, que modestement. Le recul de l'excédent courant en 2003 s'explique également par la baisse des reve-

1. Un surplus extérieur identique à celui de la Belgique a été dégagé par la Suède.

nus de facteurs (voir plus bas). En projection, le niveau du surplus extérieur progresserait à nouveau et finirait par représenter l'équivalent de 4,4 % du PIB, grâce au bon comportement des exportations nettes de biens et services et à la stabilisation des revenus de facteurs (voir graphique 8).

Les surplus extérieurs que la Belgique enregistre chaque année depuis près de 20 ans n'ont cessé de renforcer sa position créditrice nette vis-à-vis du reste du monde. Selon les dernières estimations basées sur les comptes financiers, l'encours des actifs financiers nets de la Belgique s'élevait à 101 milliards d'euros à la fin de l'année 2002 et est exclusivement détenu par les particuliers.

Alors qu'au cours des années nonante, les placements à l'étranger étaient particulièrement attractifs, l'éclatement de la bulle sur le marché des actions en 2000 et 2001 a renversé cette tendance et a encore provoqué, en 2002 et au début de l'année 2003, des pertes en capital sur les avoirs extérieurs. Toutefois, en 2002, la baisse des taux d'intérêt à court terme a permis d'améliorer le solde des revenus de la propriété et de renforcer la hausse des avoirs extérieurs nets.

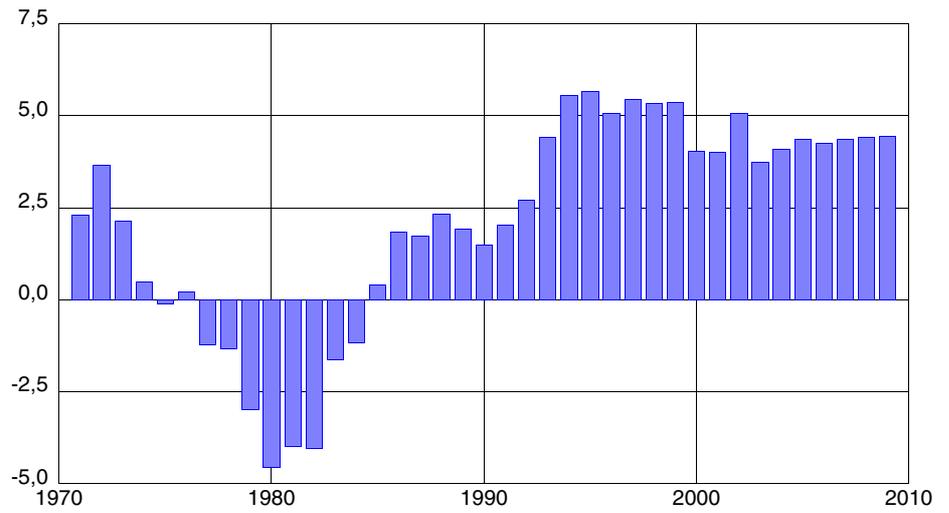
Sur base des flux enregistrés au cours des neuf premiers mois de l'année 2003, les avoirs extérieurs nets de la Belgique devraient encore avoir progressé l'année dernière. Cependant, cette progression sera vraisemblablement plus modérée qu'en 2002 dans la mesure où, malgré la remontée des cours boursiers, le solde des revenus de la propriété avec le reste du monde a diminué en 2003 sous l'influence de la baisse des revenus nets des dividendes; l'appréciation de l'euro a également pesé sur les revenus perçus libellés en d'autres monnaies. Le même phénomène lié à l'appréciation de l'euro devrait survenir cette année. Cependant, malgré la faiblesse attendue des revenus de la propriété, l'amélioration des termes de l'échange devrait se traduire, pour la troisième année consécutive, par une progression plus rapide du revenu national brut réel (RNB) par rapport au produit intérieur brut réel.

Au cours de la période de projection, la Belgique continuerait à dégager chaque année des surplus courants avoisinant 4 % du PIB. Ces surplus devraient générer, indépendamment des effets de valorisation liés aux cours boursiers et de change, une source croissante de revenus pour l'économie belge. Par ailleurs, le gonflement de l'excédent commercial en 2005 se traduit à nouveau par une croissance plus rapide du revenu national brut réel par rapport au PIB. A partir de 2006, le RNB progresserait au même rythme que le PIB.

TABLEAU 11 - Prêt net au reste du monde
(soldes, en pour cent du PIB)

	1995	2002	2004	2009
1. Opérations courantes	5,7	5,1	4,1	4,4
- Biens et services	4,3	3,6	3,5	3,9
- Rémunération nette des salariés	1,3	1,2	1,2	1,3
- Revenus nets de la propriété	1,3	1,6	1,0	1,0
- Impôts, nets de subventions	-0,6	-0,5	-0,5	-0,6
- Autres transferts courants	-0,7	-0,9	-1,1	-1,1
2. Opérations en capital	-0,1	-0,1	-0,1	-0,2
3. Prêt net au reste du monde	5,6	4,9	4,0	4,3

GRAPHIQUE 8 - Balance extérieure courante
(en % du PIB)





Inflation sous contrôle, taux d'intérêt en hausse graduelle

Le taux d'inflation belge, mesuré par le déflateur de la consommation privée, se situerait largement en dessous de la barre des 2 %, avec une moyenne de 1,6 % pour la période 2004-2009. Cette évolution serait également observée au sein de la zone euro. Le maintien d'un taux d'inflation relativement bas s'explique par l'augmentation modérée des coûts intérieurs et la faible progression de l'inflation importée.

Après les fortes baisses engrangées au début de la décennie, les taux d'intérêt retrouveraient une tendance ascendante sur la période de projection. Le taux nominal de long terme atteindrait un niveau de 6,2 % en fin de période, alors que le taux de court terme s'établirait à 4,9 %. Compte tenu du maintien de l'inflation en dessous de la barre des 2 %, les taux d'intérêt réels belges atteindraient, en moyenne, 2,0 % à court terme et 3,7 % à long terme.

Prix et coûts, taux d'intérêt

	1981-2003	1998-2003	2004-2009
Prix et coûts (croissance annuelle moyenne)			
- Prix de la consommation privée	2,9	1,7	1,6
- Déflateur du PIB	3,0	1,6	1,8
- Coûts salariaux unitaires	2,7	1,7	1,4
- Prix à l'importation	2,3	1,5	0,9
Taux d'intérêt (Belgique- niveaux moyens)			
- long terme (10 ans), nominal	8,2	4,9	5,3
réel	5,2	3,1	3,7
- court terme (3 mois), nominal	7,2	3,4	3,6
réel	4,3	1,6	2,0

A. Prix et coûts

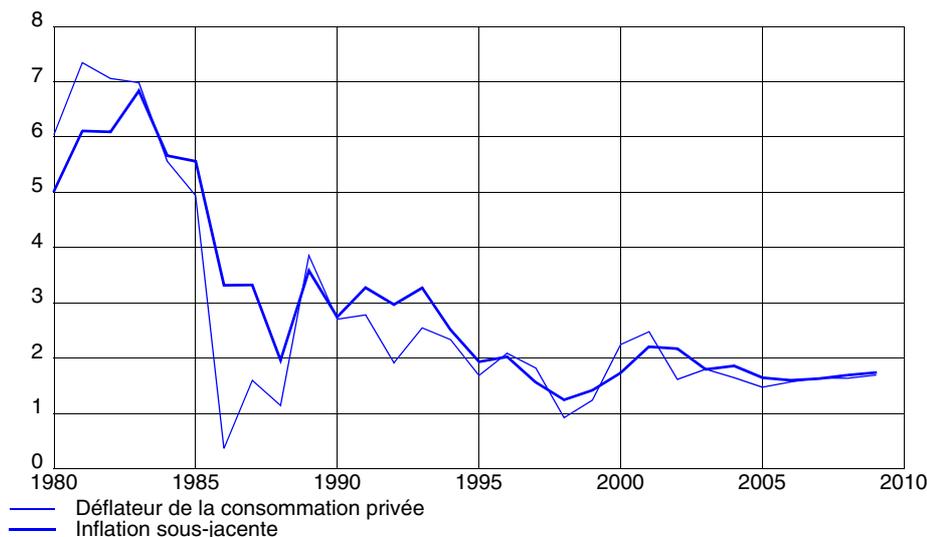
Ralentissement tendanciel de la hausse des prix...

...malgré une certaine reprise de l'inflation au début de la nouvelle décennie

Le ralentissement tendanciel de la hausse des prix de la consommation, amorcé durant les années nonante, serait confirmé en projection. L'inflation¹ tomberait à 1,6 % par an en moyenne sur la période 2004-2009. Cette hausse modérée des prix serait également observée pour l'ensemble de la zone euro et reposerait sur une évolution favorable des coûts intérieurs et importés, mais serait également due à la persistance, jusqu'en fin de période, d'un écart de production proche de zéro.

Certes, la nouvelle décennie n'avait pas débuté sous les meilleures auspices en matière de hausse des prix. La flambée des prix pétroliers et la forte hausse des produits alimentaires, combinée à la dépréciation de l'euro par rapport au dollar ont eu pour conséquence d'attiser l'inflation, celle-ci dépassant largement les 2 % en 2000 et 2001 (pour seulement 1,3 % en 1999). L'accélération de l'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie) a toutefois été moins spectaculaire: cette dernière passant en effet de 1,4 % en 1999 à 1,7 % en 2000 et 2,2 % en 2001. En 2002, la baisse du prix du baril exprimé en euros (l'euro s'est apprécié en moyenne de 5,4 % par rapport au dollar) et la chute concomitante des prix des différents produits énergétiques sur le marché intérieur constituent un des facteurs (mais pas le seul; voir plus bas) permettant de ramener le taux d'inflation à moins de 2 % (1,6 % pour l'indice national des prix de la consommation privée- INPC). L'inflation sous-jacente, toutefois, a continué à dépasser les 2 %. En 2003, l'inflation mesurée par l'INPC s'est à nouveau élevée à 1,6 % et l'inflation sous-jacente n'a plus dépassé 1,8 %. On notera que, tant pour 2002 que pour 2003, l'évolution de l'inflation est influencée par des décisions des pouvoirs publics, dont principalement la décision de supprimer/diminuer la redevance radio-télé. Le relèvement des impôts indirects, qui est intervenu en 2003, n'a que partiellement compensé les variations à la baisse d'origine administrative.

GRAPHIQUE 9 - Prix de la consommation privée
(variations annuelles, en pour cent)

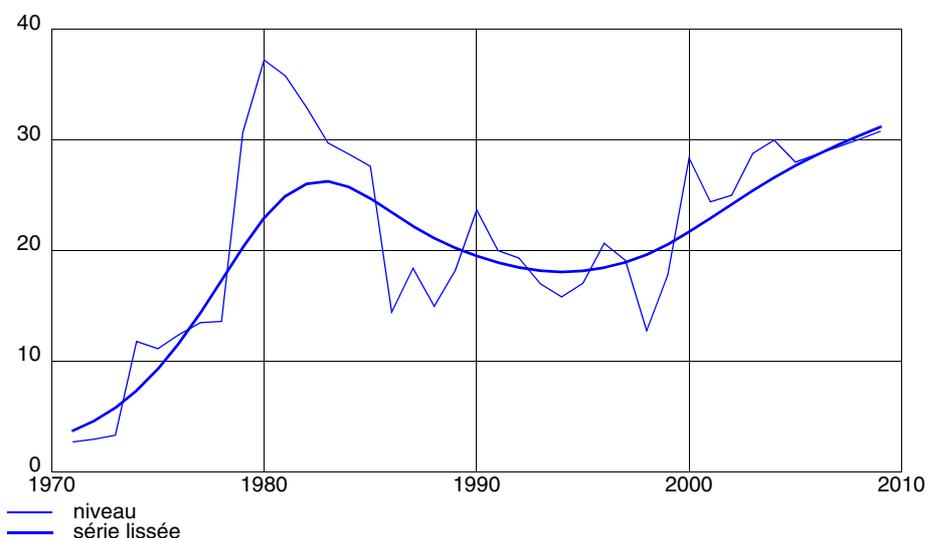


1. Sauf indication contraire, le taux d'inflation est mesuré dans ce chapitre à l'aide du déflateur de la consommation privée.

Inflation contenue à 1,6 % à moyen terme

A moyen terme, la croissance du déflateur de la consommation privée devrait se situer largement en dessous de la barre des 2 %, limite considérée comme compatible avec la stabilité des prix. La croissance des prix de la consommation privée ne dépasserait pas 1,6 %, en moyenne, sur la période 2004-2009. Elle serait toutefois en légère accélération en fin de période. L'inflation sous-jacente serait un peu plus soutenue, mais resterait également en deçà des 2 %. Cette maîtrise de l'inflation découlerait notamment d'une hausse modérée des prix à l'importation hors énergie. L'impact des prix internationaux de l'énergie serait également limité: on noterait tout d'abord une légère hausse du prix du baril de pétrole en 2004 (plus que compensée, toutefois, par la dépréciation du dollar par rapport à l'euro), suivie d'un repli en 2005. Le prix du baril de pétrole est ensuite supposé s'accroître de 1 % en termes réels. La relative modération des coûts intérieurs, après les dérapages constatés au début de la décennie, constituerait un autre facteur de stabilisation de l'inflation. Enfin, le maintien d'un écart de production (output gap) quasiment nul jouerait également pour contenir la croissance des prix.

GRAPHIQUE 10 - Prix du baril de pétrole
(en dollars us)



La désagrégation par catégorie indique que la progression du prix des biens hors "alimentation-boisson-tabac" et énergie, qui avait été particulièrement faible durant la période 1996-2003, serait en légère accélération entre 2004 et 2009. En moyenne, la croissance du prix de cette catégorie atteindrait 1,4 % durant la période de projection, contre seulement 0,9 % entre 1996 et 2003. On observerait le phénomène inverse pour la catégorie "alimentation-boissons-tabac", dont la croissance des prix avait été, il est vrai, relativement importante entre 2000 et 2002 et serait en légère baisse en projection. On note également une progression quasiment stabilisée pour la catégorie des loyers, mais un ralentissement pour les autres services. Quant aux prix de l'énergie, leur évolution ne dépasserait pas 0,4 % par an en moyenne, contre 2,1 % en moyenne pour la période 1996-2003. Cette faible croissance, en moyenne, des prix de l'énergie reflète surtout une chute des prix en début de période (liée à la baisse des prix internationaux en 2004), suivie d'une progression modérée à partir de 2005 (découlant à la fois d'une croissance limitée en termes réels du prix du baril et de l'incidence des réformes structurelles sur les marchés du gaz et de l'électricité)¹.

1. La hausse des accises sur les carburants, intervenant annuellement jusqu'en 2008, n'a, au total, qu'un impact limité sur les prix à la consommation finale.

TABLEAU 12 - Prix de la consommation privée
(variations annuelles moyennes, en pour cent)

	1981-2003	1981-1990	1991-1995	1996-2003	2004-2009
Indice général	2,9	4,2	2,2	1,8	1,6
- Alimentation, boissons, tabac	2,6	4,2	0,5	1,9	1,7
- Autres biens	2,7	4,7	1,6	0,9	1,4
- Loyers	3,6	5,0	3,8	1,7	1,8
- Autres services	3,2	4,3	3,0	2,1	1,7
- Energie	2,2	2,5	1,1	2,6	0,4
Inflation sous-jacente ^a	3,2	4,5	2,8	1,8	1,7

a. Indice général, moins catégories suivantes: alimentation et énergie.

Modération des coûts intérieurs et importés

L'évolution des coûts, tant intérieurs qu'importés reste globalement favorable en projection, malgré une légère accélération en fin de période.

La contribution des coûts intérieurs à la croissance des prix de la demande finale resterait limitée sur la période 2004-2009 (0,9 % par an en moyenne) et serait identique à celle qui a pu être relevée pour la période 1996-2003. Dans la première partie des années nonante, la contribution des coûts intérieurs à l'inflation était encore supérieure à 1,5 %.

Le facteur explicatif fondamental de cette modération reste l'évolution des coûts salariaux. La croissance du coût salarial nominal horaire est de 3,0 % en moyenne sur la période 2004-2009. Avec une hausse cumulée de 4,9 % sur la période 2003-2004, l'évolution du coût salarial horaire nominal resterait en deçà de la norme de 5,4 % reprise dans l'accord interprofessionnel de fin 2002. Cela s'explique à la fois, en 2003, par des hausses salariales conventionnelles limitées et par une faible dérive salariale dans un contexte de marché de l'emploi déprimé, et, en 2004, par de nouvelles diminutions de charges patronales. L'indexation des salaires devrait également être moins élevée qu'escompté au moment de la signature de l'accord interprofessionnel.

Pour la période allant de 2005 à 2009, le rythme de hausse correspondrait pratiquement à la moyenne pondérée de la hausse des coûts salariaux de nos trois principaux partenaires commerciaux. Notons que la croissance du coût salarial nominal horaire tend à s'accroître entre 2005 et 2009, pour atteindre 3,3 % en fin de période¹ (voir aussi chapitre 5).

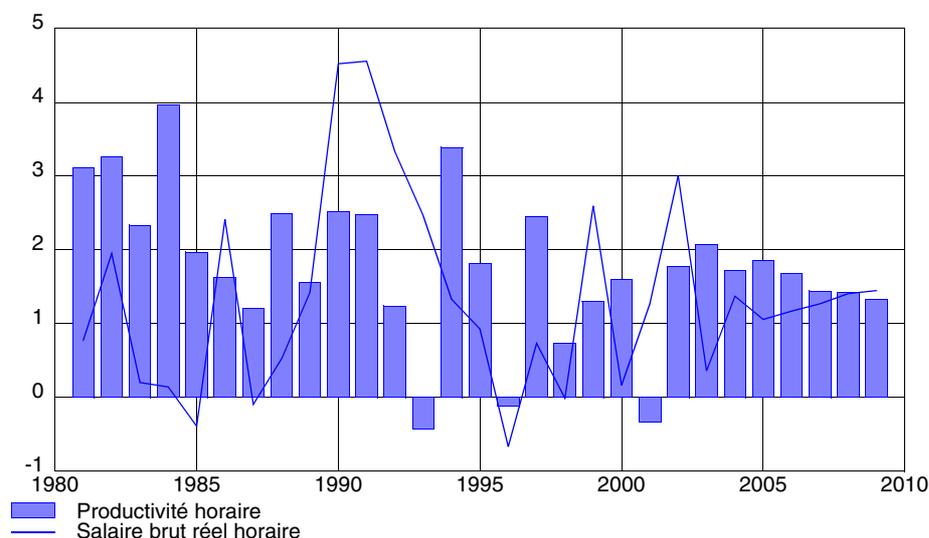
Compte tenu de l'évolution de la productivité du travail (les gains de productivité horaire atteindraient en moyenne 1,6 % par an sur la période 2004-2009), les coûts salariaux par unité produite s'accroîtraient de 1,4 % en moyenne sur la période de projection, soit au même rythme que durant la période 1996-2003. Cette hausse irait, toutefois, en s'accroissant, en raison de la croissance plus rapide du coût salarial en fin de période et du tassement des gains de productivité après 2006. Déflaté par le prix du PIB, le coût salarial unitaire serait en baisse jusqu'en 2007 et en faible hausse ensuite.

1. Cette accélération de la croissance des coûts salariaux correspond à l'évolution prévue chez nos trois partenaires.

Par ailleurs, la contribution des coûts intérieurs non salariaux (fiscalité indirecte et excédent brut d'exploitation par unité produite) à la croissance du déflateur de la demande finale s'établirait à 0,5 % en moyenne annuelle sur la période de projection. Il s'agit d'une contribution supérieure à celle enregistrée pour la période 1996-2003. Le relèvement des impôts indirects (déjà réalisé en partie au début de 2004 et programmé, pour le surplus, jusqu'en 2007) contribuerait effectivement à alimenter les hausses de prix de certains produits tout au long de la période de projection. La contribution des marges d'exploitation par unité produite serait également un peu plus importante que durant la période observée récente, du fait de l'évolution du taux d'utilisation des capacités de production.

Après une forte hausse en 2000 (s'expliquant par la progression des prix de l'énergie importée, ainsi que par la dépréciation de l'euro par rapport au dollar), les prix à l'importation ont accusé un net ralentissement en 2001, grâce notamment au recul du prix de l'énergie. Ils ont ensuite fléchi en 2002 et 2003, sous l'effet de l'appréciation de l'euro. En 2004, les prix à l'importation continuent à baisser, en raison de la persistance d'un effet taux de change. Ils épouseraient ensuite un rythme de progression relativement modéré, reflétant l'hypothèse d'une inflation sous contrôle au sein de la zone euro et d'une croissance sans à-coup des prix des matières premières. La hausse des prix à l'importation ne dépasserait pas 1,3 % en moyenne sur la période 2005-2009 et seulement 0,9 % pour la période 2004-2009. La contribution des coûts importés à la croissance du déflateur de la demande finale serait, ainsi, assez largement inférieure à celle relevée pour la période 1996-2003 (0,4 % pour la période de projection contre 0,9 % pour la période 1996-2003).

GRAPHIQUE 11 - Salaire brut réel horaire et productivité horaire- secteurs marchands
(variations annuelles, en pour cent)



GRAPHIQUE 12 - Coût salarial par unité produite- secteurs marchands
(variations annuelles, en pour cent)

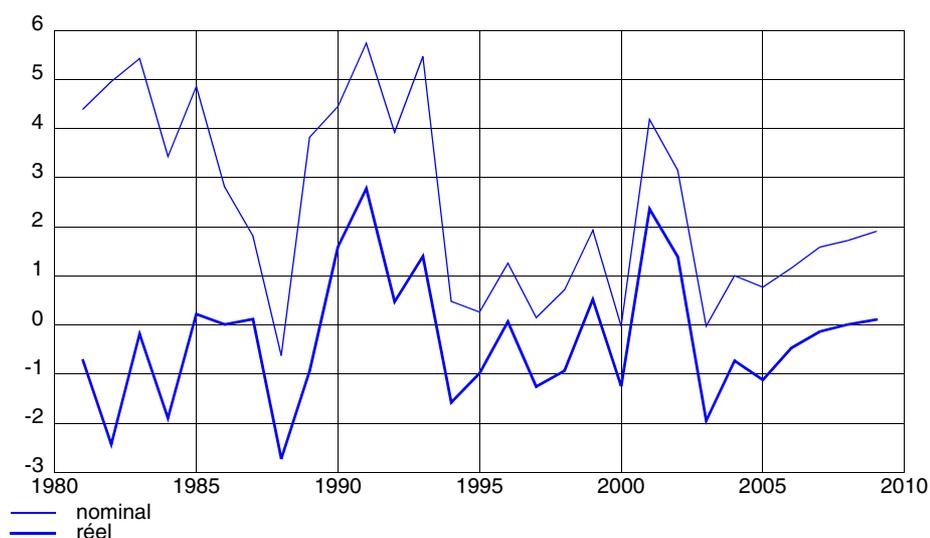


TABLEAU 13 - Coûts intérieurs et prix à l'importation- secteurs marchands
(variations annuelles moyennes, en pour cent)

	1981-2003	1981-1990	1991-1995	1996-2003	2004-2009
Salaire brut réel horaire	1,4	1,1	2,5	0,9	1,3
Coût salarial horaire réel	1,6	1,7	2,7	0,8	1,4
Productivité horaire	1,8	2,4	1,7	1,2	1,6
Coût salariaux nominaux par unité produite	2,7	3,5	3,2	1,4	1,4
Coûts salariaux réels par unité produite ^a	-0,3	-0,7	0,4	-0,1	-0,4
Prix à l'importation	2,1	3,5	-0,5	2,0	0,9
Contribution à la croissance du déflateur de la demande finale					
- Coûts intérieurs	1,8	2,5	1,6	0,9	0,9
- Coûts salariaux unitaires	0,8	1,0	0,9	0,5	0,4
- Autres coûts (marges + impôts indirects)	1,0	1,5	0,7	0,4	0,5
- Prix à l'importation	1,0	1,6	-0,2	0,9	0,4

a. données déflatées au moyen du prix du PIB

B. Taux d'intérêt

La faiblesse de la conjoncture et des attentes favorables en matière d'inflation ont conduit la Banque centrale européenne à baisser ses taux d'intérêt directeurs. L'Euribor s'est encore réduit de 100 points de base en 2003, passant à 2,3 % en moyenne, contre un niveau moyen de 3,3 % en 2002. La politique d'assouplissement monétaire menée dans le courant de l'année 2003 se répercute sur le taux moyen de 2004, qui passerait à 2,1 %. Parallèlement, le taux des certificats belges à trois mois passerait à 2 %¹. En projection, l'Euribor remonterait progressivement et atteindrait 5 % en 2009, amenant le taux des certificats belges à 4,9 %. En termes réels, le taux belge passerait de 1,6 % en moyenne sur la période 1998-2003 à 2 % pour la période 2004-2009. Au cours des années quatre-vingt et de la première moitié des années nonante, le taux réel à court terme dépassait 5 % en moyenne.

Le niveau du taux de court terme peut être analysé sur base d'une version simple de la règle de Taylor (voir tableau 14). Cette règle détermine un niveau "optimal" de taux, auquel correspond une politique monétaire adéquate. La politique monétaire est supposée s'adapter dès lors que l'inflation s'écarte de l'objectif de croissance des prix et qu'un écart se creuse entre l'output potentiel et la croissance réelle (output gap). Par exemple, si l'inflation et la croissance économique sont plus basses (élevées) que leurs valeurs de référence, le taux de court terme peut être abaissé (relevé). Le taux d'intérêt souhaité dépend des poids respectifs attribués aux deux objectifs (par exemple, un poids équivalent de 0,5), de l'hypothèse relative au niveau d'équilibre du taux d'intérêt de court terme réel (par exemple 2 %) et de l'objectif d'inflation (par exemple 1,5 %). Compte tenu de cet ensemble de paramètres, il faut donc considérer la règle de Taylor comme largement indicative.

Sur base des paramètres retenus, il semble que la politique monétaire européenne soit assez accommodante pour la Belgique sur la période 2004-2006 (le taux réel de court terme, selon la règle de Taylor se situe en effet largement au-dessus du niveau effectif). Par contre, une fois l'output gap résorbé, la politique monétaire serait plus restrictive.

TABLEAU 14 - Application de la règle de Taylor à la Belgique

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Taux d'intérêt réel de court terme (i)	0,4	1,2	1,8	2,4	3,1	3,2
Output gap (ii)	-0,9	-0,2	0,2	0,1	0,0	0,0
Inflation (iii)	1,7	1,5	1,6	1,6	1,6	1,7
Taux réel de court terme selon la règle de Taylor (iv) ^a	1,7	1,9	2,2	2,1	2,1	2,1

a. (iv) = 2 % + 0,5.(ii) + 0,5.[(iii) - 1,5]

Au cours de l'année 2003, les taux d'intérêt européens à long terme ont baissé suite aux incertitudes relatives à la guerre en Irak et à des attentes inflationnistes basses. Le taux allemand à dix ans des obligations d'Etat est descendu à 4,1 % en moyenne annuelle, contre 4,8 % en 2002. Le taux belge à dix ans n'a plus atteint en moyenne que 4,14 % en 2003 (contre 5 % en 2002). L'écart entre les taux belge

1. En 2003, la différence entre l'Euribor et le rendement des certificats belges à trois mois était de 10 points de base. On suppose que cet écart se maintient durant la période de projection.

et allemand s'est encore réduit, passant à moins de 10 points de base. Ce phénomène de convergence vers le taux allemand est également observé pour les autres pays de la zone euro et pourrait s'expliquer par les problèmes budgétaires de l'Allemagne: le taux d'endettement public allemand s'est détérioré entre 2001 et 2003, par rapport à la situation prévalant dans les autres pays de la zone euro (à l'exception notable de la France).

Pour 2004, nous tablons sur un taux moyen à long terme de 4,4 %. A moyen terme, il passe progressivement à 6,2 % avec un écart de taux de 10 points de base par rapport au taux allemand. Le différentiel de taux reflète l'écart concernant la solvabilité (en raison de l'importance de la dette publique belge) et la liquidité. Par conséquent, le taux réel belge à dix ans est de 3,7 % en moyenne sur la période 2004-2009 contre 3,1 % entre 1998 et 2003.

Ces hypothèses impliquent un différentiel moyen entre taux belges long et court de 240 points en 2004. La courbe des rendements belges aurait ensuite tendance à s'aplatir et, en fin de période de projection, la différence entre taux long et court s'établirait à quelque 130 points de base¹.

1. Au cours de la période 1998-2003, l'écart entre les deux rendements atteignait en moyenne 150 points de base.



Le marché du travail: les points névralgiques demeurent

La réforme fiscale contribue à modérer les revendications salariales. De plus, sur la période 2004-2005 et malgré l'extension du deuxième pilier des pensions (financé par des cotisations patronales), la maîtrise de l'évolution salariale est soutenue par des subventions salariales additionnelles et par des mesures parafiscales. Ce dernier facteur s'estompe progressivement du fait d'une remontée rampante des taux de cotisations patronales dans le secteur marchand due au mécanisme même de la réduction structurelle des cotisations (caractère forfaitaire, non-indexation des tranches de salaires). Cette augmentation est plus prononcée pour les bas salaires et plus forte dans l'industrie manufacturière.

Compte tenu d'une faible accélération de la croissance de la productivité horaire - qui reste à un niveau historiquement bas - et d'une durée moyenne du travail par tête qui reste pratiquement stable, la croissance économique se traduit par une création de 178 000 emplois supplémentaires dans le secteur marchand. Une partie de ces créations provient en fait du blanchiment d'activités comptabilisées auparavant dans les services non marchands, de telle sorte que la croissance de l'emploi total est moins forte (157 000 personnes).

Simultanément, l'augmentation de l'emploi n'entraîne qu'une hausse modeste du taux d'emploi (de 61,3 % à 62,3 %), vu l'ampleur de la croissance de la population d'âge actif à moyen terme (150 000 personnes supplémentaires). De plus, la population active croît également sensiblement (de 148 000 personnes) pour des raisons structurelles (effet de cohorte chez les femmes), de telle sorte que les créations d'emploi ne se traduisent pas en une forte diminution du taux de chômage (de 14,1 % à 13,5 %).

Les évolutions démographiques à moyen terme handicapent la résorption des problèmes structurels bien connus du marché du travail en Belgique. Ainsi, le vieillissement de la population d'âge actif conduit à une rapide augmentation de la part des 50 ans et plus dans l'emploi, même si leurs taux d'emploi restent bien en deçà des recommandations internationales. De plus, le poids croissant des âgés au sein du chômage (définition BFP) entraîne, ceteris paribus, une discordance de plus en plus grande entre le nombre de chômeurs administratifs et le nombre de demandeurs d'emploi effectifs répertoriés indépendamment via les enquêtes. Enfin, pour des raisons démographiques, le développement de l'offre de travail est le plus faible dans la région qui connaît les taux de chômage les plus bas. Etant donné la relative étanchéité des marchés régionaux du travail, cela pourrait conduire à des tensions croissantes, plus rapidement que ne le laisse supposer la baisse, somme toute limitée, du taux global de chômage administratif

Glossaire des termes techniques relatifs au marché du travail

Population active occupée: emploi intérieur + solde des travailleurs frontaliers.

Demandeurs d'emploi administratifs: personnes enregistrées en tant que tels par les instances régionales de placement (comprend: les chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi, les autres demandeurs d'emploi obligatoirement inscrits et les demandeurs d'emploi librement inscrits).

Chômeurs âgés: abréviation pour "chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi", chômeurs qui perçoivent une allocation de l'ONEM mais qui ne sont plus tenus de rechercher activement un emploi.

Chômage (définition BFP): demandeurs d'emploi administratifs + chômeurs âgés.

Sorties indemnisées: chômeurs âgés + prépensionnés à temps plein + personnes en interruption de carrière à temps plein.

Réserve de main-d'oeuvre: demandeurs d'emploi administratifs+ sorties indemnisées.

Population active (définition BFP): population active occupée + chômage (définition BFP).

Offre potentielle de travail: population active occupée + réserve de main-d'oeuvre.

Taux d'activité: rapport entre la population active (définition BFP) et la population correspondante (par classe d'âge, sexe et région).

Taux d'offre potentielle de travail: rapport entre l'offre potentielle de travail et la population correspondante (par classe d'âge, sexe et région).

Taux d'entrées en prépension: rapport entre les entrées en prépension dans l'année t et l'emploi dans la même cohorte en l'année t-1 (par âge, sexe et région).

Taux de dépendance démographique: rapport entre la population de moins de 15 ans et de plus de 64 ans et la population d'âge actif (15-64 ans).

Mesure structurelle: réductions des cotisations patronales pour tous les secteurs soumis à ces cotisations consistant en une réduction de base (une partie forfaitaire majorée d'une partie liée au salaire pour les bas et très hauts salaires) et une réduction pour les groupes cibles ("travailleurs âgés", "chômeurs de longue durée", "premières embauches", "travailleurs jeunes", "redistribution du travail et réduction de la durée du travail")

3 catégories de travail au sein de l'emploi marchand salarié: les bas salaires et les hauts salaires normaux (avec comme limite 1560 euros bruts par mois pour l'année de référence 2000), et les programmes d'emplois spéciaux avec une réduction supplémentaire pour les groupes cibles au dessus de la partie de base de la réduction structurelle ("chômeurs de longue durée", "premières embauches", "travailleurs jeunes"). Les groupes cibles "âgés" et "redistribution du travail et réduction de la durée du travail" font partie de l'emploi normal.

Réduction pour le groupe cible des "*chômeurs de longue durée*", regroupant les "emplois-services" et "avantage à l'embauche" ancienne mouture et les emplois du Plan Activa nouvelle mouture, les emplois de réinsertion sociale et les programmes de transition professionnelle, éventuellement avec le droit à une subvention salariale sous forme d'une allocation d'activation de l'ONEM (500 euros par mois pour un emploi à temps plein).

Réduction pour le groupe cible des "*premiers emplois*", les anciens emplois *plan-plus-1*, *plus-2* et *plus-3*, où l'embauche d'un premier, deuxième ou troisième travailleur par un indépendant ou une entreprise nouvellement créée est soutenue par une réduction des cotisations patronales.

Réduction pour le groupe cible des "*travailleurs jeunes*", pour des jeunes qui, au moment de l'embauche, ont 18 ans ou pour des peu qualifiés de moins de 26 ans; les deux catégories doivent être recrutées dans le cadre d'un *contrat premier emploi*, c-à-d un contrat permettant aux entreprises de remplir leur obligation de réserver au minimum 3 % de leur emploi de référence à des jeunes diplômés.

Emplois Plan Activa: ce terme regroupe les différentes catégories de chômeurs qui, en fonction de leur période de chômage et de leur statut d'ayant droit, ouvrent le droit après embauche à une réduction de cotisations patronales et éventuellement à une subvention salariale.

Emplois-services: précurseurs des emplois Plan Activa, ils sont destinés à des catégories analogues de chômeurs, avec exonération complète des cotisations patronales et subvention salariale; autorisés uniquement pour des activités qui sortent du cadre des activités habituelles de l'entreprise (disparus de facto en 2004).

Emplois Maribel social: emplois supplémentaires subsidiés par des réductions de cotisations patronales dans certains sous-secteurs du secteur non-marchand (soins de santé, activités socio-culturelles).

Emplois avantage à l'embauche: le recrutement de chômeurs de longue durée est soutenu par la réduction des cotisations patronales (disparus de facto en 2004).

Emplois titres-services: emplois dont les prestations relatives aux services ménagers sont subsidiées par le système des titres-services.

A. Démographie et offre potentielle de travail

La population d'âge actif continue à croître sensiblement...

On constate une nette différence au niveau de l'évolution démographique à moyen et long terme. A long terme (dès 2010), les générations du baby-boom nées après la guerre, très denses, atteignent l'âge légal de la retraite. En conséquence, la population d'âge actif (15-64 ans) diminue en termes absolus et le taux de dépendance démographique augmente sensiblement. A moyen terme, par contre, la génération née pendant la guerre, peu dense, atteint la classe d'âge de 65 ans et plus. La population d'âge actif s'accroît dès lors considérablement en projection (de 149 900 personnes; en moyenne 0,36 % par an) et le taux de dépendance démographique diminue temporairement (de 52,5 % en 2003 à 51,1 % en 2009).

...mais sa structure d'âge change...

Ces évolutions suggèrent que la croissance à moyen terme de l'offre de travail reste fortement soutenue par le facteur démographique. Néanmoins, le tableau ci-dessous montre que la contribution des facteurs démographiques à la croissance de l'offre potentielle de travail (157 500 personnes) est très faible (22 200 personnes) pendant la période de projection. Ceci est dû notamment à l'accroissement du poids démographique des classes d'âge traditionnellement moins actives sur le marché du travail qui freine le développement de l'offre de travail. En effet, pour évaluer correctement la contribution démographique réelle à l'offre de travail, il convient de tenir compte des modifications dans la structure d'âge de la population d'âge actif. Avec le vieillissement de la génération du baby-boom, le nombre de trentenaires diminue sensiblement et la part de la classe d'âge des 50-64 ans dans la population d'âge actif croît rapidement (de 26,6 % à 29,5 %).

TABLEAU 15 - Evolution de l'offre potentielle de travail¹
(15-64 ans; différences en milliers de personnes)

	Total			Effet de la démographie			Effet des taux d'offre		
	1997 par rapport à 1991	2003 par rapport à 1997	2009 par rapport à 2003	1997 par rapport à 1991	2003 par rapport à 1997	2009 par rapport à 2003	1997 par rapport à 1991	2003 par rapport à 1997	2009 par rapport à 2003
15-24 ans	-92,9	19,6	1,1	-64,3	-2,2	0,1	-29,1	22,2	1,1
25-49 ans	215,7	19,7	-63,4	110,2	-50,0	-112,1	104,0	69,2	48,7
50-64 ans	67,4	189,9	219,8	10,9	118,5	134,2	55,6	69,4	82,7
Hommes	12,6	31,0	14,7	35,0	42,8	28,1	-22,4	-12,5	-14,1
Femmes	177,5	198,3	142,8	21,8	23,4	-6,0	152,9	173,3	146,6
Bruxelles	16,0	31,6	13,3	4,2	25,9	8,4	11,8	5,5	4,6
Flandre	135,8	104,5	73,2	27,7	20,7	-8,5	106,2	81,9	80,1
Wallonie	38,3	93,1	71,0	24,9	19,6	22,2	12,5	73,3	47,8
Total	190,1	229,2	157,5	56,8	66,3	22,2	130,5	160,8	132,6

1. La somme des deux composantes ne correspond pas exactement à l'évolution totale en raison d'effets de second ordre.

...de sorte que la croissance de l'offre potentielle de travail...

La croissance à moyen terme de l'offre potentielle de travail repose donc essentiellement sur d'autres facteurs, essentiellement socio-économiques. Cependant, les données actuellement disponibles¹ semblent indiquer qu'après trois années successives de faible croissance économique, la contribution de ces facteurs à l'augmentation de l'offre potentielle de travail a légèrement diminué. Dans la perspective d'une accélération de la croissance économique, cet effet conjoncturel négatif devrait disparaître.

...s'explique surtout par un effet de cohorte...

Le vieillissement progressif de cohortes de femmes qui participent davantage au marché du travail, demeure le principal facteur structurel à l'origine de la croissance de l'offre de travail ("effet de cohorte"). Ce vieillissement entraîne une forte progression de l'offre potentielle de travail des femmes dans les classes d'âge supérieures. Ce phénomène est renforcé par les effets de la réforme des pensions; l'âge légal de la retraite des femmes est relevé de 63 à 64 ans en 2006 et porté à 65 ans en 2009.

..lequel est principalement le fait des femmes et des classes d'âge supérieures.

Ces glissements démographiques, conjugués à l'effet de cohorte, entraînent une croissance sensible de l'offre potentielle de travail dans la classe d'âge des 50-64 ans (de 219 800 personnes, soit une croissance de 3,1 % par an). Dans la classe des 25-49 ans, l'effet de cohorte persiste mais il est loin de compenser les pressions démographiques à la baisse que subit cette classe. En conséquence, l'offre potentielle de travail diminue de 63 400 personnes (de 0,3 % par an) dans cette classe. Chez les jeunes (15-24 ans), l'offre de travail tend à réagir davantage aux fluctuations conjoncturelles (voir le passé récent: effet conjoncturel positif pendant la période 1998-2001, effet négatif ensuite). Au cours de la période de projection, l'offre de travail dans cette classe d'âge devrait rester quasiment stable.

L'offre potentielle de travail vieillit donc considérablement durant la période de projection: la part de la classe des 50-64 ans passe de 22,4 % à 26,1 % et l'âge moyen de 39,5 ans à 40,5 ans. De plus, la croissance de l'offre potentielle de travail est presque uniquement le fait des femmes et - pour des raisons démographiques - la croissance est moins marquée en Flandre (0,4 % par an; croissance de 73 200 personnes en projection) qu'à Bruxelles (0,5 % par an; 13 300 personnes) et qu'en Wallonie (0,7 % par an; 71 000 personnes).

1. La désagrégation de l'évolution de l'offre de travail entre composante démographique et composante socio-économique est actuellement malaisée. La régularisation des sans-papiers a en effet entraîné des biais statistiques. De plus, la collecte des données administratives d'emploi ayant été interrompue temporairement, les incertitudes concernant l'estimation tant de l'emploi que de l'offre de travail pour la dernière année en principe observée (2003) sont plus importantes qu'à l'accoutumée.

B. Sorties indemnisées du marché du travail et population active

La tendance à la baisse du nombre de prépensionnés...

Le nombre de prépensionnés à temps plein baisse depuis le début des années nonante et cette baisse s'est accélérée au cours des années 1997-2002. En effet, sous l'effet conjugué des mesures de découragement prises au cours de cette période et de la conjoncture favorable, les nouvelles entrées de personnes dans ce statut ont atteint un niveau structurellement beaucoup plus faible qu'auparavant. C'est principalement dans la classe d'âge des 50-57 ans que les entrées ont chuté¹.

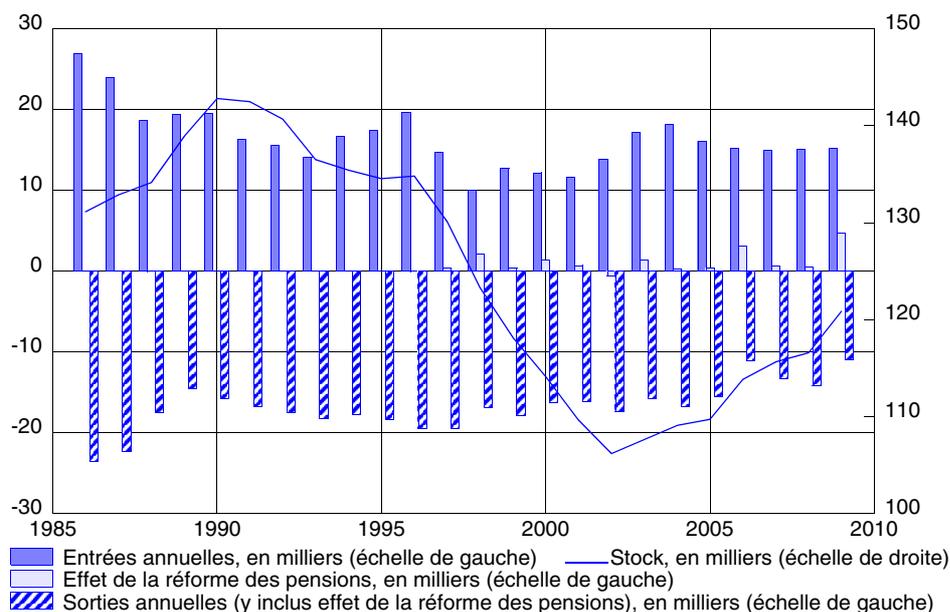
...s'est brusquement interrompue du fait du repli conjoncturel.

En 2003, la tendance à la baisse du nombre de prépensionnés s'est brusquement arrêtée. La persistance d'une croissance atone et la détérioration de la situation sur le marché du travail ont induit une hausse des entrées dans le statut de prépensionné. Ce constat vaut pour toutes les catégories d'âge concernées.

Le vieillissement de l'emploi...

Cette influence conjoncturelle négative devrait encore se faire sentir en 2004. Ensuite, les entrées en prépension devraient à nouveau diminuer pour revenir au niveau d'avant le repli conjoncturel. Toutefois, compte tenu du vieillissement de l'emploi, le nombre de candidats potentiels à la prépension augmente de sorte que la baisse des entrées dans ce statut est, en termes absolus (nombre de personnes), beaucoup moins sensible.

GRAPHIQUE 13 - Prépensions à temps plein: entrées, sorties et stock



...et les sorties moins nombreuses..

Le nombre de sorties du statut de prépensionné (décès et mises à la retraite) diminue légèrement, d'abord du seul fait que des cohortes moins denses atteignent l'âge légal de la retraite. En outre, il convient de tenir compte des effets de la réforme des pensions, qui retarde la sortie des femmes de ce statut (surtout en 2006 et 2009) et qui entraîne une augmentation plus rapide du nombre de prépensionnés.

1. Néanmoins, la sortie anticipée du marché du travail a été assouplie au cours de la même période via le statut de "chômeur âgé" de sorte que le nombre total de sorties anticipées a continué à croître sensiblement sur cette période.

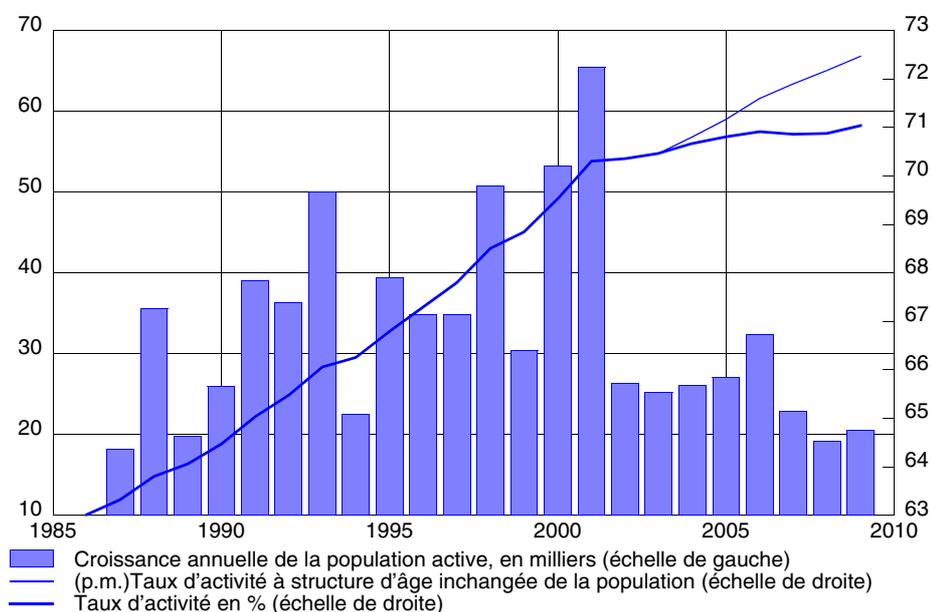
...font que le nombre de prépensionnés continue à croître,...

Au total, les entrées annuelles dans le statut de prépensionné devraient dépasser les sorties sur l'ensemble de la période de projection. Le nombre de prépensionnés devrait donc augmenter (de 13 200 personnes) pour atteindre 121 100 personnes en 2009. Vu la hausse parallèle de l'offre potentielle de travail des 50 ans et plus, le poids relatif des prépensionnés dans cette classe d'âge continue toutefois à se réduire jusqu'en 2008 (de 9,7 % à 9,1 %), pour se stabiliser en fin de période.

...de sorte que la croissance de la population active est en-deçà de celle de l'offre potentielle de travail.

Le léger recul du nombre d'interruptions de carrière à plein temps (de 1 500 personnes) ne suffit pas à compenser la hausse du nombre de sorties du marché du travail par le biais de la prépension. Par conséquent, la croissance de la population active (de 148 200 personnes; définition BFP) est légèrement moins marquée que celle de l'offre potentielle de travail.¹

GRAPHIQUE 14 - Population active- définition BFP- et taux d'activité (15-64 ans)



Le graphique ci-dessus montre qu'en dépit d'une croissance annuelle toujours forte de la population active, la progression du taux d'activité global (15-64 ans) reste assez modérée durant la période de projection (de 70,5 % à 71,0 %). Une comparaison entre l'évolution réelle du taux d'activité et une évolution hypothétique à composition inchangée de la population d'âge actif (voir graphique) indique dans quelle mesure les glissements démographiques pèseront sur l'évolution du taux d'activité global.

1. Rappelons que la définition large du BFP de la population active permet de faire abstraction des glissements massifs entre "chômeurs complets indemnisés demandeur d'emploi" d'une part, et "chômeurs âgés" d'autre part. Ces glissements découlent des mesures successives prises en vue de faciliter ou d'entraver l'accès au statut de chômeur âgé. Ce statut peut être considéré comme une forme de sortie indemnisée quasi définitive du marché du travail; il est traité dans la dernière section de ce chapitre.

C. Réduction des cotisations sociales et subventions salariales

Les charges parafiscales progressent du fait du coût plus élevé du deuxième pilier et de la stagnation des programmes de réduction des charges...

La pression parafiscale¹ sur les salaires des travailleurs du secteur marchand (y compris le secteur des titres-services) devrait progresser de 0,37 point de pour cent entre 2003 et 2009, dont 0,02 point attribuable aux cotisations légales patronales et 0,35 point attribuable aux cotisations extra-légales, en raison essentiellement de l'augmentation du financement du deuxième pilier de pension (voir les taux de cotisation dans le tableau 16², les cotisations dans le tableau 17).

La légère baisse des cotisations légales patronales n'est obtenue que grâce au glissement de l'emploi, de 2003 à 2009, des branches à taux de cotisation élevé (les branches industrielles) vers les branches à taux de cotisation faible (les services): si l'on exclut l'effet de ce glissement, il apparaît que la législation actuelle implique en réalité une légère augmentation de la pression parafiscale des cotisations légales patronales (0,15 point de pour cent, voir ci-après), en dépit de la baisse du taux de cotisation en 2004.

... compensée par des hausses de subventions salariales.

Entre 2003 et 2009, la baisse des charges salariales est de plus en plus sous-tendue par la hausse du taux moyen de subvention salariale: ce dernier s'accroît de 0,41 point de pour cent pour atteindre 1,21 % en 2009, en raison de subventions salariales sectorielles spécifiques (Maribel social, système des titres-services dans le secteur du travail domestique, branches intensives en travail de nuit et d'équipe) ou ciblées sur des catégories spécifiques de travailleurs (en cas de recrutement de chômeurs de longue durée).

TABLEAU 16 - Taux de cotisations patronales et taux de subventions salariales dans le secteur marchand (2003-2009, en %)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2009 par rapport à 2003
Taux moyen de cotisation patronale (secteur marchand)	33,59	33,23	33,38	33,52	33,68	33,82	33,96	0,37
- Taux de cotisation légale après réduction ^a	24,71	24,24	24,27	24,35	24,43	24,49	24,53	-0,18
- Taux de cotisation extra-légale et fictive ^b	8,88	8,99	9,11	9,17	9,26	9,34	9,43	0,55
Taux moyen de subvention salariale (marchand)	0,80	0,97	1,24	1,30	1,29	1,25	1,21	0,41
Taux de cotisation dans l'Industrie manufacturière ^c								
- sur bas salaires	27,94	27,82	28,51	29,07	29,57	30,03	30,45	2,52
- sur hauts salaires	35,61	35,44	35,56	35,70	35,84	35,98	36,11	0,50
- sur les emplois spéciaux	11,52	11,41	11,42	11,42	11,43	11,43	11,43	-0,09
Taux de cotisation dans les services marchands ^d								
- sur bas salaires	25,42	24,10	24,99	25,55	26,23	26,75	27,24	1,82
- sur hauts salaires	33,70	33,49	33,57	33,68	33,79	33,90	34,01	0,31
- sur les emplois spéciaux	7,09	6,82	6,81	6,82	6,82	6,83	6,85	-0,24

- a. reflète la politique de réduction des cotisations et les glissements intrasectoriels (entre les catégories de travail) et intersectoriels.
 b. y compris le deuxième pilier, reflète également des glissements intersectoriels.
 c. y compris les cotisations extra-légales et fictives.
 d. y compris les cotisations extra-légales et fictives.

1. Au sens étroit: y compris les contributions extra-légales mais sans prise en compte des subventions salariales.
2. Les taux de cotisation sectoriels sont des taux implicites.

Extension des réductions de cotisations personnelles

Pour les bas salaires, la politique menée en matière de cotisations personnelles débouche clairement sur une baisse croissante des charges (de 0,12 % en 2003 à 0,17 % du revenu disponible de l'ensemble des ménages en 2009) du fait du relèvement du plafond des bas salaires et de la réduction forfaitaire des cotisations personnelles.

TABLEAU 17 - Réductions ex ante des charges salariales pour les entreprises et réduction de cotisations personnelles 2003-2009
(en millions d'euros)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2009 par rapport à 2003
Réduction des cotisations patronales	3046,2	3621,1	3688,1	3725,6	3733,7	3773,4	3813,5	767,3
- Réduction structurelle pour les emplois normaux ^a	2746,0	3171,9	3202,1	3234,6	3238,1	3274,1	3310,5	564,5
- Réduction structurelle pour groupes-cibles ^b	273,2	396,5	407,9	412,6	416,7	420,0	422,9	149,7
- Redistribution du temps de travail, aide de restructuration	27,0	52,8	78,1	78,4	78,8	79,4	80,0	53,1
Subventions salariales	652,9	811,0	1083,2	1179,1	1217,6	1229,5	1243,9	591,0
- Maribel social	524,0	561,5	639,0	639,0	639,0	639,0	639,0	115,0
- Activation des allocations de chômage ^c	108,5	114,3	127,2	133,2	136,5	140,0	145,1	36,6
- Subventions pour travail de nuit et en équipe	0,0	40,2	82,1	85,0	88,0	91,2	94,6	94,6
- titres-services	20,4	95,0	235,0	322,0	354,0	359,3	365,3	344,9
Total en faveur des employeurs	3699,1	4432,1	4771,3	4904,7	4951,3	5002,9	5057,4	1358,3
Réductions des cotisations personnelles	204,3	194,1	263,5	331,4	419,4	377,1	347,9	143,7

a. Y compris supplément pour travailleur âgé.

b. Correspond au concept d'emplois spéciaux du modèle HERMES DU BFP, à savoir recrutement de chômeurs de longue durée ('Plan Activa' à partir de 2002 et emplois-services et avantage jusqu'en 2004), élèves à temps partiel et jeunes peu qualifiés (premier emploi), premiers engagements par de jeunes entreprises ('Plans plus 1/2/3'); base + supplément groupes-cibles de la réduction structurelle.

c. Chômeurs de longue durée ('Plan activa' à partir de 2002 et emplois-services jusqu'en 2004).

Rationalisation à partir de 2004 des programmes de réduction des cotisations patronales.

Le dispositif de réduction structurelle des cotisations patronales dans le secteur marchand est rationalisé à partir de 2004. Il repose dorénavant sur les principes suivants: absence de distinction entre les anciens travailleurs maribel et non maribel, exonération totale de cotisations sur les salaires les plus bas, accroissement de la réduction structurelle des cotisations patronales. La réduction structurelle est accrue pour les chômeurs de longue durée, les jeunes peu qualifiés, les travailleurs âgés, les recrutements supplémentaires dans de nouvelles entreprises ou des entreprises à un travailleur, la réduction du temps de travail et/ou redistribution du temps de travail.

Relative stagnation de la mesure structurelle.

Trois aspects de la mesure structurelle, à savoir le caractère forfaitaire-dégressif des réductions de base, la non-indexation des plafonds salariaux comme des réductions de cotisations et le caractère forfaitaire des suppléments octroyés à des groupes-cibles expliquent que la croissance du volume des réductions soit plus lente que celle de la masse salariale brute. Dès 2005, on observe une augmentation des taux de cotisations sectoriels. Cet effet reste néanmoins relativement modéré

(voir supra) en raison d'adaptations techniques¹ et de réductions supplémentaires de cotisations sur très hauts salaires², qui limitent la hausse du taux de cotisation macro-économique. Remarquons par ailleurs que le taux de cotisation pourrait être surévalué vu la non-prise en compte de l'extention promise/possible de la mesure structurelle via par exemple un relèvement du plafond des bas salaires³, extension dont les modalités restaient, début avril 2004, encore à préciser.

Pas de glissements intrasectoriels importants en dépit de la hausse du coût relatif des bas salaires.

Il convient également de décrire les effets de ces mesures sur le coût relatif des bas salaires. D'une part, la réduction de cotisations est relativement importante pour les bas salaires en raison du calcul forfaitaire-dégressif de la mesure structurelle. Le taux effectif de cotisations pour bas salaires est donc moins élevé que le taux effectif pour hauts salaires. D'autre part, la non-indexation de la réduction structurelle écorne progressivement l'avantage en termes de coût des bas salaires par rapport aux autres catégories d'emploi. On peut dès lors s'attendre, outre une hausse modérée du taux sectoriel de cotisation patronale sur hauts salaires (entre 0,31 et 0,50 point de pour cent), à une hausse généralement plus importante pour les bas salaires (1,82 à 2,52 points de pour cent).

Les hausses de taux, tant sur les bas salaires que sur les hauts salaires, sont plus marquées dans l'industrie manufacturière que dans les secteurs des services, étant donné que le mouvement de rattrapage (2004 par rapport à 2003) au niveau de la mesure structurelle en faveur des travailleurs "non-maribel" profite principalement aux secteurs des services. La baisse des taux de cotisations pour emplois spéciaux entre 2003 et 2009 est attribuable à l'intégration des emplois spéciaux dans la mesure structurelle et à l'exonération totale de cotisations patronales pour les salaires très faibles, ces deux mesures étant d'application à partir de 2004. La substitution nette entre les trois catégories de travail est minime de sorte que les faibles glissements intrasectoriels entre les différentes catégories de travail sont d'ampleur trop faible pour avoir un impact significatif sur le taux macroéconomique de cotisation.

Nouvelles subventions salariales.

L'introduction de deux nouvelles subventions salariales, l'une destinée à promouvoir les services ménagers via le système des titres-services (voir encadré) et l'autre à soutenir des secteurs intensifs en travail de nuit et d'équipe, implique un recul de l'importance relative des dispositifs existants. Après les injections budgétaires consenties en 2004 et 2005, la ristourne du Maribel social octroyée aux emplois "normaux" (bas et hauts salaires) plafonne dans le secteur des soins de santé, tandis que la subvention d'activation suit l'évolution des emplois spéciaux.

-
1. Entre autres les réductions de cotisations pour des prestations courtes à temps partiel dans le cadre de contrats à mi-temps au minimum.
 2. Salaire brut, par emploi effectivement presté, de minimum 12 000 euros par trimestre.
 3. En 2004, ce plafond est de 5 130 euros bruts par trimestre.

Titres-services pour les services ménagers

Régularisation des services informels via un prix incitatif pour la demande...

Le système des titres-services (voir tableau 18 pour les hypothèses de référence) a été développé en vue de régulariser des prestations au noir dans le cadre d'un circuit régulier de services ménagers^a. Contrairement au système des ALE, les prestations sont réalisées dans le cadre d'un contrat de travail normal. Elles donnent lieu à des prélèvements de charges fiscales et parafiscales et entrent en ligne de compte pour des réductions de cotisations personnelles et patronales. Bien que le prix d'achat d'un titre-service par le consommateur (6,20 euros l'unité en 2004) soit comparable au prix pratiqué pour les prestations au noir, le coût net pour l'utilisateur - s'il est assujéti à l'impôt - est moindre du fait de la déductibilité fiscale du titre (déduction allant jusqu'à 30 %). Si l'offre réagit à la demande de prestations couvertes par les titres-services, la demande fera sortir les services ménagers des circuits informels et le système aura pour effet de contenir le prix des prestations au noir (sans l'extension prévue du système des titres-services, le prix moyen de l'ensemble des services ménagers serait légèrement plus élevé (de 1,2 %) en 2009 - voir tableau 18). D'autre part, le prix net d'un titre pour l'utilisateur est comparable à celui d'un chèque ALE, ce qui devrait stimuler un glissement de la demande du système ALE vers le système des titres-services et permettre une sortie du système ALE.

... satisfaite par l'offre émanant d'entreprises agréées...

Dans le cadre du système des titres-services, les services sont proposés par des entreprises ou organismes agréés, au prix fixé par les pouvoirs publics (23,56 euros en 2004). La différence entre la valeur nominale du titre-service (23,56 euros) et le prix payé par l'utilisateur (6,20 euros) est financée par les deniers publics et est inscrite dans la comptabilité nationale comme subvention salariale. La structure du coût salarial pour l'entreprise - étant donné la rémunération brute, les cotisations patronales légales après correction pour réductions de cotisations spécifiques ou non, les cotisations patronales extra-légales sectorielles et éventuellement les subventions salariales dans le cadre du Plan Activa - est déterminante pour l'offre^b. A moyen terme, la rentabilité du système pourrait être compromise si l'évolution de la subvention salariale accordée ne colle pas suffisamment à celle du coût salarial, un problème qui devrait se poser vu le caractère forfaitaire et/ou temporaire des réductions de charges salariales. Si le système n'est pas rentable, l'offre devrait faire défaut et l'influence du système en termes de prix sur le circuit informel devrait disparaître.

...et qui se traduit par des emplois supplémentaires.

Concrètement, l'emploi dans le cadre du système des titres-services gagnera 1 400 unités en 2003 pour atteindre 17 700 unités en 2009 (tableau 18) si la marge de manoeuvre budgétaire prévue est utilisée dans sa totalité. Si seuls des emplois au noir sont régularisés, l'effet du système sur l'emploi total sera nul puisque le travail au noir est pris en compte dans les comptes nationaux, par le biais d'une estimation.

On peut néanmoins penser que le système créera de nouveaux emplois, et ce pour deux raisons. D'une part, le système permet une réduction des prix au consommateur et stimule la demande par le biais d'une hausse induite des revenus réels. D'autre part, la subvention pour titres-services devrait suffire à financer une hausse des salaires nets (en comparaison avec les rémunérations proposées pour le travail en noir), de la consommation/production intermédiaire et des bénéfices des entreprises, ce d'autant plus sûrement qu'elle se combinerait à la réduction structurelle de cotisations et aux subventions salariales octroyées dans le cadre du Plan Activa. A l'horizon 2009, l'impact de la mesure - par comparaison avec une situation sans titres-services (tableau 19) - reste limité: l'emploi total gagne 1 020 salariés dont 640 sont actifs dans le secteur des services ménagers^c. En l'absence du système, la consommation des services ménagers en 2009 serait inférieure de 0,7 %. La baisse du nombre de travailleurs au noir (17 060 en 2009) est inférieure au nombre d'emplois régularisés (17 570) puisque la baisse relative du prix de tous les services ménagers et la croissance réelle des revenus soutiennent également la demande de prestations au noir.

Interaction avec les catégories de chômage et les Plans emploi.

La nature des services en question, prestés par des personnes peu qualifiées, implique qu'une partie importante des travailleurs actifs dans le cadre du système des titres-services seront recrutés parmi les chômeurs de longue durée. Il en découle que ces travailleurs auront droit aux réductions structurelles supplémentaires de cotisations patronales du Plan Activa et éventuellement aux subventions du Plan Activa (par hypothèse 12,5 %) ou pour jeunes peu qualifiés (réduction structurelle supplémentaire des cotisations patronales pour le premier emploi). Dans la mesure où les emplois dans le cadre du système de titres-services sont en partie alimentés par des chômeurs complets indemnisés (par hypothèse à concurrence de 50 %; avec droit à la mesure du Plan Activa), le fait que les emplois titres-services soient à temps partiel (par hypothèse 25h/38h) implique également une hausse du nombre de travailleurs involontairement occupés à temps partiel. Ceux-ci bénéficient dès lors d'allocations de garantie de revenus (5 060 unités en 2009 - tableau 19). La baisse du nombre de chômeurs complets indemnisés (8 920 en 2009) correspond plus ou moins à la moitié de l'emploi créé dans le cadre du système des titres-services plus la hausse induite de l'emploi. La baisse du nombre de chômeurs complets indemnisés suite à l'introduction du système dépasse la création nette d'emplois. Cela implique qu'une partie des anciens 'travailleurs au noir' soit deviennent des chômeurs non indemnisés (librement inscrits), soit quittent la population active.

TABLEAU 18 - Implications du système de titres-services pour l'emploi 2004-2009

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Prix d'achat pour le consommateur	6,20	6,29	6,38	6,48	6,59	6,71
Prix à la production	23,56	23,90	24,26	24,64	25,05	25,48
Déductibilité fiscale (en % du prix d'achat)	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00
Coût pour le consommateur	4,34	4,40	4,47	4,54	4,61	4,69
Subventions salariales dans le cadre du système des titres-services (millions d'euros)	95,00	235,00	322,00	354,00	359,29	365,26
Part des titres-services dans le budget consacré par les ménages aux services ménagers (%)	1,37	3,38	4,46	4,73	4,67	4,59
Nombre de travailleurs dans le cadre du système des titres-services	4981	12145	16396	17750	17720	17706
Nombre d'emplois régularisés ^a	4968	12067	16256	17594	17577	17574

a. Ce nombre est identique à l'emploi des titres-services, s'il n'y a pas d'effet volume sur la consommation de services ménagers en termes réels. Calculé techniquement sur base de la consommation de services ménagers en termes réels issue d'une simulation sans titres-services, d'une part, des parts budgétaires (de la consommation de titres-services et de la consommation en noir dans les services ménagers) et des prix issus de la simulation avec titres-services, d'autre part.

TABLEAU 19 - Effet du système des titres-services sur l'emploi et prix 2004-2009 (écart absolu ou en pour cent par rapport à une économie sans titres-services)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Emploi salarié (y compris prestations non déclarées)	368	869	1151	1188	1096	1021
Emploi dans le secteur des services ménagers	199	514	706	735	688	643
- dont système des titres-services	4981	12145	16396	17750	17720	17706
- dont secteur informel des services ménagers	-4782	-11631	-15690	-17015	-17032	-17062
Travailleurs à temps partiel involontaires avec allocations de garantie de revenu	1382	3394	4616	5028	5043	5058
Chômeurs complets indemnisés	-2645	-6242	-8341	-8992	-8945	-8917
Consommation de services ménagers (en %)	0,25	0,64	0,86	0,88	0,81	0,75

- a. Ce système n'est pas destiné à la consommation de services ménagers par le secteur public, ni par les entreprises.
- b. Les hypothèses de référence sont:
- (1) la structure de coût de la Commission paritaire 121 en 2003/2004 (rémunération brute = 9,66 euros par heure (indexés d'après les taux pour salaires bruts faibles de l'autre secteur de services) + 11,09 % vacances annuelles; taux de cotisations patronales onss avant réduction de cotisations = 41,46 %; taux de cotisations patronales sectorielles et autres = 20,15 %; consommation intermédiaire traduite par hypothèse en masse salariale - voir brochure "Titres-services - Guide pour les entreprises" - site: www.titres-services.be);
 - (2) la composition des travailleurs du système (50 % n'ont droit qu'à une réduction de base dans le cadre de la mesure structurelle; 37,5 % ont droit à une réduction de base, à une réduction supplémentaire dans le cadre du Plan Activa mais pas à une subvention salariale dans le cadre du Plan Activa; 12,5 % ont droit aux trois);
 - (3) le coefficient d'heure de travail de 25h/38;
 - (4) les réductions de cotisations patronales et subventions salariales calculées en fonction du salaire brut, la durée de travail et le statut du groupe-cible.
- c. Total des travailleurs dans le cadre du système des titres-services, des prestations informelles et des personnes inscrites en ALE.

D. Emploi et durée du travail

Après une période de faible croissance, marquée par des pertes d'emploi...

La croissance économique des trois dernières années a été particulièrement faible: la valeur ajoutée du secteur marchand n'a gagné que 0,9 % en moyenne entre 2001 et 2003. Une telle performance n'a pas permis de maintenir le niveau de l'emploi, et ce en dépit du recul tendanciel des gains de productivité enregistré dans le passé récent (les gains de productivité ont atteint 1,8 % en moyenne sur la période 1980-1995 et n'ont plus été que de 1,3 % en moyenne sur la période 1996-2003). Quelque 44 000 emplois ont été perdus dans le secteur marchand durant les deux dernières années (baisses respectives de 0,8 et 0,5 %¹).

...la croissance se redresse.

Le scénario table sur une reprise très progressive de l'activité en 2004, avec une croissance de la valeur ajoutée marchande atteignant 2,1 %. Compte tenu de la persistance des pertes d'emploi en 2003 et d'un niveau de départ relativement bas pour celui-ci, l'année 2004 ne devrait se solder que par une progression limitée de l'emploi du secteur marchand (gain moyen sur l'année de 11 600 postes de travail).

L'activité se redresse de manière plus sensible sur la période 2005-2006 (croissance annuelle moyenne de la valeur ajoutée dans le secteur marchand de 2,9 % au cours de cette période), pour retomber à 2,3 % par an à la fin de la période de projection. De ce fait, la valeur ajoutée s'accroît en moyenne plus rapidement (2,5 % par an) que pendant la période 1998-2003 (2,0 % par an), période caractérisée par une grande variabilité des taux de croissance annuels.

TABLEAU 20 - Volume de travail et emploi dans le secteur marchand
(taux de croissance annuels moyens)

	1981 1990	1991 1997	1998 2003	2004 2009
Valeur ajoutée réelle	2,18	1,53	1,98	2,45
Productivité horaire	2,41	1,55	1,19	1,58
Volume de travail	-0,21	-0,02	0,78	0,86
Emploi en nombre de personnes	0,26	0,20	0,89	0,89

Les gains de productivité s'accroissent mais restent historiquement bas grâce à la maîtrise des coûts salariaux...

Dans le secteur marchand, la croissance annuelle moyenne de la productivité horaire du travail (1,6 %) progresse par rapport au passé récent (1,2 %), mais reste historiquement basse. En effet, d'une part, la hausse des coûts salariaux réels reste modérée (voir chapitre 4) et cette modération est favorisée, en début de période, par la réforme fiscale (voir chapitre 6). En outre, la pression parafiscale sur le travail² est réduite durant la période 2004-2005, mais cette baisse est, ensuite, progressivement effacée (voir section C).

...et en raison de la création d'emploi à faible productivité.

D'autre part, un certain nombre d'emplois à basse productivité sont créés via notamment les programmes d'activation: la part des emplois spéciaux dans l'emploi salarié total du secteur marchand s'accroît légèrement (de 2,2 % en 2003 à 2,6 %

1. Comme nous l'avons déjà mentionné, il existe une interruption temporaire dans la collecte des données administratives d'emploi. L'estimation de l'emploi pour la dernière année en principe observée (2003) est donc sujette à une plus grande marge d'incertitude qu'à l'accoutumée.
2. Au sens large, après correction pour les subventions salariales.

en 2009). En outre, grâce à l'extension du système des titres-services, des services ménagers, qui étaient auparavant réalisés dans le cadre du circuit informel¹, seraient régularisés dans les activités marchandes. Ces services font largement appel à une main-d'oeuvre peu qualifiée. Enfin, l'offre de travail à bas salaires est favorisée par la baisse des cotisations sociales personnelles. Par contre, l'évolution de la réduction structurelle des cotisations patronales a des conséquences défavorables sur le coût relatif des bas salaires, ce qui tend à diminuer, ceteris paribus, la demande pour ce type d'emplois et génère un effet de gain de productivité.

La part du travail à temps partiel s'accroît tendanciellement...

La part du travail à temps partiel dans l'emploi salarié s'accroît tendanciellement. Ce phénomène va de pair avec une forte hausse du nombre de personnes en interruption de carrière à temps partiel. Ce système a, en effet, bénéficié d'une impulsion supplémentaire avec l'introduction du crédit-temps au début de 2002. Le nombre total de bénéficiaires du système a quasiment doublé en l'espace de trois ans (de 69 600 personnes en 2000 à 128 200 personnes en 2003). La croissance du nombre de bénéficiaires dans le secteur privé a même été plus élevée (de 33 400 personnes en 2000 à 78 900 personnes en 2003), de sorte que la part du secteur privé dans les interruptions de carrière à temps partiel est passée de 48,0 % à 61,5 %. A moyen terme, le nombre de bénéficiaires du système passerait à 169 500, dont 115 100 personnes (67,9 %) dans le secteur privé.

...mais le nombre d'heures prestées par travailleur à temps partiel s'accroît...

Dans le même temps, le nombre d'interruptions de carrière à mi-temps se tasse, au bénéfice des interruptions de carrière à 1/5e temps. On a ainsi noté une baisse de la part des interruptions de carrière à mi-temps, dans le secteur privé, de 61,3 % en 2001 à 40,8 % en 2003. Leur part ne serait plus que de 31,3 % en 2009. Le nombre d'heures prestées par travailleur participant au système est donc en augmentation. Cette hausse des heures prestées est par ailleurs un phénomène général pour l'ensemble du travail à temps partiel.

...de sorte que la durée moyenne du travail baisse à peine...

Dès lors, il est frappant de constater que, dans le passé récent, la hausse tendancielle de la part des travailleurs à temps partiel s'est à peine traduite par une baisse de la durée moyenne du travail par personne (à peine 0,1 % de baisse par an). Compte tenu d'un effet cyclique positif sur la durée effective du travail en début de période et en l'absence de baisses notables de la durée conventionnelle du travail, la durée moyenne du travail par personne resterait à peu de chose près inchangée durant la période de projection.

...et l'emploi du secteur marchand croît au même rythme que le volume de travail.

Il s'ensuit que l'emploi du secteur marchand s'accroît quasiment autant que le volume de travail en heures (0,9 % par an). Par conséquent, 178 000 postes de travail sont créés dans le secteur marchand durant la période de projection. La croissance du nombre de salariés serait encore plus importante, compte tenu d'une légère baisse du nombre d'indépendants (baisse de 11 000 emplois). Au total, le nombre de salariés s'accroîtrait de 189 000, ce qui correspond à une croissance moyenne de 1,2 % par an (croissance comparable à celle relevée durant les six années précédentes).

1. Dans les comptes nationaux, il s'agit d'une production pour compte propre par les ménages, de telle sorte qu'on ne comptabilise pas ces activités dans la sphère du secteur marchand.

Croissance structurelle de l'emploi dans des sous-branches spécifiques des services marchands...

Depuis plusieurs décennies, les branches d'activité "santé et action sociale" et "autres services marchands"¹ sont les branches créatrices d'emploi par excellence du secteur marchand. Pour les deux branches, cette extension de l'emploi est allée de pair avec des gains de productivité très faibles, voire négatifs. La part des deux branches dans l'emploi marchand continue à s'accroître durant la période de projection, passant de 35,1 % en 2003 à 38,0 % en 2009. L'emploi dans la branche "santé et action sociale" progresserait de 76 000 personnes (2,8 % par an), alors que l'emploi dans la branche "autres services marchands" s'accroîtrait de 86 000 personnes (1,9 % par an).

...et pertes d'emploi structurelles dans l'industrie manufacturière.

D'autres tendances structurelles sont observées comme les pertes d'emplois dans le secteur agricole (7 000 personnes) et la désindustrialisation: l'industrie manufacturière perdrait encore 47 000 emplois, sa part dans l'emploi total du secteur marchand tombant de 18,6 % en 2003 à 16,3 % en 2009. Par contre, l'emploi dans le secteur de la construction devrait légèrement progresser (de 11 000 unités) au cours des six prochaines années.

Les titres-services aboutissent à un transfert de l'emploi des services non marchands vers les services marchands.

Enfin, l'extension du système des titres-services mène à un accroissement de l'emploi dans le secteur marchand (environ 16 000 personnes). Le volume de l'emploi qui serait ainsi presté via ce système remplace toutefois en grande partie (voir encadré, section C) des activités qui étaient prestées pour compte propre par les ménages, en recourant soit à une main d'oeuvre en noir, soit à des chômeurs inscrits dans une ALE. Le système des ALE serait par ailleurs progressivement démantelé (plus de nouveaux entrants à partir d'avril 2004). La substitution d'activités non marchandes par des activités marchandes va de pair avec une réduction de l'emploi dans les "autres services non marchands" (réduction de 13 000 unités).

1. Secteur résiduel; voir le tableau 21 pour une définition implicite. A noter que dans l'annexe statistique, les emplois titres-services, contrairement au tableau 21, sont classés dans "autres services marchands".

TABLEAU 21 - L'emploi intérieur par branche
(moyennes annuelles, en milliers de personnes)

	1990 par rapport à 1980	1997 par rapport à 1990	2003 par rapport à 1997	2009 par rapport à 2003	1980	1990	2003	2009
Agriculture	-15	-12	-11	-7	134	119	96	88
Industrie	-214	-114	-41	-42	1241	1027	871	830
- Energie	-24	-6	-3	-5	64	40	31	26
- Industrie manufacturière	-134	-112	-44	-47	900	765	609	562
- Construction	-56	4	6	11	278	222	232	243
Services marchands	305	169	220	227	1611	1915	2305	2532
- Transports et communications	-22	4	23	26	274	252	278	305
- Commerce et horeca	58	-37	6	23	707	765	734	757
- Crédit et assurances	21	-5	0	-2	129	149	144	142
- Santé et action sociale	86	57	80	76	194	280	418	494
- Autres services marchands ^a	162	151	111	86	307	468	730	816
- Titres-services	0	0	1	16	0	0	1	18
Services non marchands	3	-2	66	-21	781	784	849	828
- Administrations publiques	16	-14	53	-7	707	724	763	756
- Autres services non marchands ^b	-13	12	13	-13	74	61	85	72
Emploi intérieur	78	41	235	157	3767	3845	4121	4278
Secteurs marchands, dont:	75	43	168	178	2986	3061	3272	3450
- Salariés	11	16	194	189	2374	2385	2595	2785
- Indépendants	64	27	-26	-11	612	675	677	665

a. hors emplois titres-services.

b. emplois ALE inclus.

Légère baisse de l'emploi public.

Dans le passé récent, l'emploi dans les administrations publiques a fortement augmenté (de 53 000 personnes)¹. Au cours de la période de projection, l'emploi public reculerait d'environ 7 000 personnes, notamment en raison de la réduction du personnel de la défense nationale programmée dans le "Plan directeur" de décembre 2003.

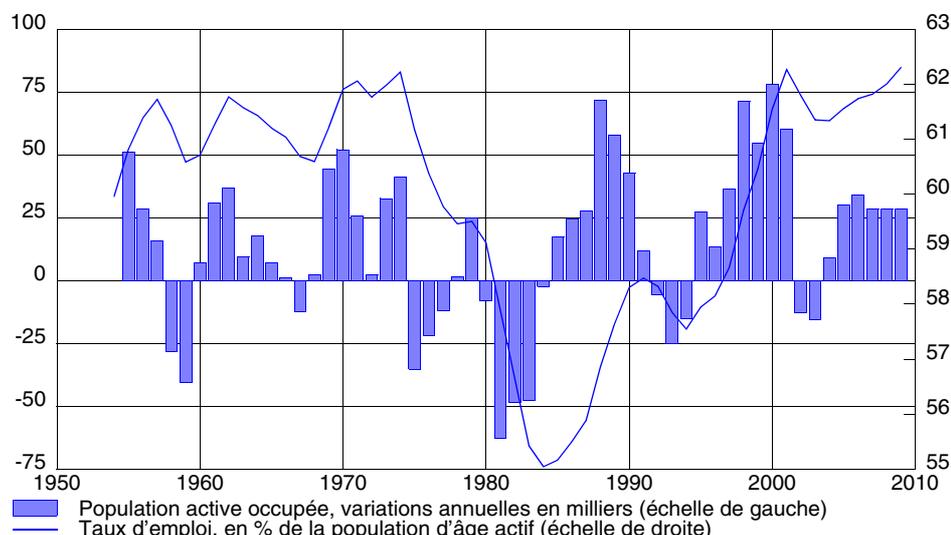
Hausse modeste du taux d'emploi.

Compte tenu de la baisse de l'emploi dans les services non marchands, la progression de l'emploi intérieur est inférieure à la hausse de l'emploi du secteur marchand et atteint 157 000 personnes (soit 0,6 % par an). Le taux d'emploi² avait atteint, pour la période d'après-guerre, un pic en 2001³, avec 62,3 %. Ce taux était retombé à 61,3 % en 2003 et resterait à ce niveau en 2004. Vu la croissance sensible de la population d'âge actif au cours de la période de projection (voir section A), la hausse de la population active occupée à partir de 2005 n'entraîne qu'une aug-

1. Certes, une partie de cet accroissement peut être expliquée par des adaptations statistiques. A partir de 2002, la RTBF et la VRT sont comptabilisées comme "organismes d'intérêt public", au lieu d'"entreprises publiques". De ce fait, l'emploi dans ces institutions (environ 6 000 personnes) glisse de la branche "autres services marchands" vers la branche "administrations publiques".
2. Mesuré ici comme le rapport entre le nombre total de personnes occupées (y compris les personnes de 65 ans et plus) et la population de 15 à 64 ans.
3. Cependant, ce niveau n'est guère plus élevé que durant les années soixante et durant la première moitié des années septante, et cela malgré le glissement sociologique du modèle prédominant "ménage à un revenu" vers le modèle "ménage à deux revenus".

mentation relativement modeste du taux d'emploi, qui atteindrait 62,3 % en 2009 (soit le niveau de 2001) .

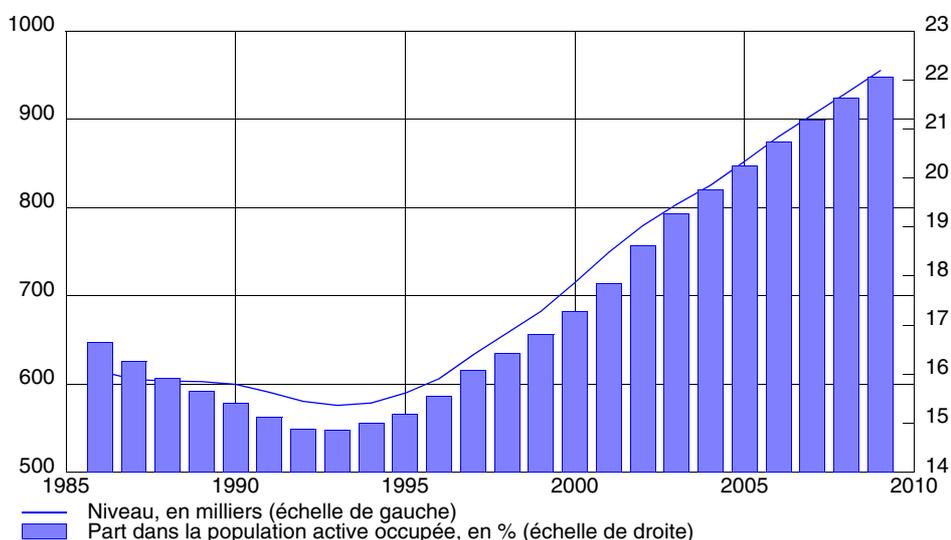
GRAPHIQUE 15 - Population active occupée et taux d'emploi



Malgré la forte croissance, absolue et relative, de l'emploi des 50 ans et plus...

Dans la classe d'âge des 50-64 ans, le taux d'emploi est passé de 35,0 % en 1993 à 44,4 % en 2003. Même si l'on ne retient que des hypothèses conservatoires en ce qui concerne l'impact des mesures destinées à encourager l'activité et l'emploi chez les 50 ans et plus (réforme du système des chômeurs âgés; allocations d'activation de l'ONEM; formules de subsidiation de la redistribution du travail individuelle; baisses ciblées de cotisations sociales pour les employeurs), le taux d'emploi dans cette classe d'âge passerait à 46,6 % en 2009. En nombre de personnes, compte tenu de la forte hausse du poids démographique des 50 ans et plus, la hausse de l'emploi entre 50 et 64 ans est encore plus éloquent. L'emploi dans la classe des 50-64 ans est passé de 576 000 personnes en 1993 à 803 500 en 2003 et augmenterait jusqu'à 955 000 personnes en 2009 (croissance moyenne annuelle de 2,9 % durant la période de projection). La part de cette classe d'âge dans la population active occupée était déjà passée de 14,9 % en 1993 à 19,3 % en 2003, et elle continuerait à progresser jusqu'à 22,1 % en 2009.

GRAPHIQUE 16 - Population active occupée âgée de 50 à 64 ans



...le taux d'emploi des plus âgés reste très éloigné des recommandations européennes en la matière.

Ce constat illustre l'importance des adaptations auxquelles sera confronté le marché du travail ces prochaines années, du fait de l'évolution de la structure d'âge de la population d'âge actif. Il est clair que ces évolutions démographiques constituent un handicap pour réaliser des gains spectaculaires et rapides des taux d'emploi des 50 ans et plus. Le taux d'emploi de la classe des 55-64 ans, grâce notamment aux mesures existantes, atteindrait 35,3 % en 2009, ce qui resterait malgré tout très éloigné des recommandations européennes en la matière. Dès lors, des avancées plus poussées dans ce domaine seront nécessaires - même si elles devront être encore partiellement engrangées après 2009 -, en recourant à des modifications dans la structure des incitants, trop concentrés sur le départ anticipé du marché du travail, et à une politique visant à préparer les générations plus jeunes à rester actives plus longtemps sur le marché du travail.

E. Réserve de main-d'oeuvre et chômage

Léger recul du taux de réserve de main-d'oeuvre.

Le taux de réserve de main-d'oeuvre a fortement augmenté au cours de la période 2002-2003 (de 15,1 % à 16,4 %), deux années consécutives avec une croissance négative de l'emploi. En 2004, l'emploi total retrouve une croissance timide (de 9 000 personnes), insuffisante pour absorber l'augmentation de l'offre potentielle de travail (26 500 personnes). La réserve de main-d'oeuvre continue à croître, aussi bien en termes absolus que relatifs: taux de réserve de main-d'oeuvre porté à 16,7 %. Ce n'est qu'à partir de 2005 que la croissance de l'emploi est suffisante pour faire reculer progressivement le taux de réserve de main-d'oeuvre à 16,0 % en fin de période de projection.

La baisse du taux de chômage est un peu plus prononcée...

La part des prépensionnés dans la réserve de main-d'oeuvre augmentant au cours de la période de projection (de 13,1 % à 14,7 %), le recul du taux de chômage (définition BFP) est légèrement plus prononcé (avec d'abord encore une augmentation de 14,1 % à 14,4 % en 2004, suivie d'une baisse progressive à 13,5 %).

TABLEAU 22 - Réserve de main-d'oeuvre et chômage¹
(moyennes annuelles, en milliers de personnes; taux en %)

	1990	1997	2003	2009	1997 par rapport à 1990	2003 par rapport à 1997	2009 par rapport à 2003
Offre potentielle de travail (1)	4508,7	4754,0	4990,9	5150,8	245,4	236,9	159,9
- Interruptions de carrière à temps plein (2)	21,5	20,3	28,4	26,9	-1,2	8,0	-1,5
- Prépensions (3)	141,1	130,6	107,9	121,1	-10,5	-22,7	13,2
Population active (définition BFP) (4)	4346,1	4603,1	4854,6	5002,8	257,1	251,5	148,2
- Population active occupée	3891,1	3934,2	4170,2	4328,4	43,1	235,9	158,2
- Demandeurs d'emploi administratifs (5)	390,2	553,0	538,1	556,2	162,8	-14,9	18,1
- Chômeurs âgés (6)	64,8	116,0	146,4	118,3	51,1	30,5	-28,2
Chômage (définition BFP) (7)=(5)+(6)	455,0	668,9	684,5	674,4	214,0	15,6	-10,0
Réserve de main-d'oeuvre (8)=(7)+(2)+(3)	617,6	819,8	820,7	822,5	202,3	0,9	1,7
Taux de réserve de main-d'oeuvre (8)/(1)	13,7	17,2	16,4	16,0	3,5	-0,8	-0,5
Taux de chômage (définition BFP) (7)/(4)	10,5	14,5	14,1	13,5	4,1	-0,4	-0,6

1. Dans ce tableau, l'offre de travail, la population active et la population active occupée comprennent les personnes occupées de 65 ans et plus.

...tandis que sous l'impulsion de la réforme du statut des chômeurs âgés...

Il est vrai que la composition de ce concept de chômage administratif se modifie. Avec l'augmentation graduelle de l'âge minimal d'accessibilité au statut de chômeur âgé (de 50 ans à l'origine à 58 ans au milieu de 2004), les entrées effectives dans le statut sont freinées et les personnes de 50-57 ans, qui auparavant étaient écartées du marché du travail, restent inscrites administrativement comme demandeurs d'emploi.

...la proportion de demandeurs d'emploi administratifs au sein du chômage au sens large augmente.

Malgré la forte augmentation de l'offre potentielle de travail dans les classes d'âge concernées, le nombre de personnes ayant le statut de chômeur âgé diminuerait (de 28 000 personnes) suite à la réforme du système. En même temps, la proportion de demandeurs d'emploi administratifs au sein du chômage au sens large augmente, et leur nombre en termes absolus serait même en progression (de 18 100 personnes).

Dans la classe des 50-64 ans, le nombre de demandeurs d'emploi administratifs croît même de 81 500 personnes. Bien que le taux global de réserve de main-d'oeuvre dans cette classe d'âge ne bouge pratiquement pas (et atteint encore 27,9 % en 2009), sous l'effet de la réforme du statut des chômeurs âgés, le pourcentage de demandeurs d'emploi administratifs au sein de la réserve de main-d'oeuvre passerait de 14,0 % en 2003 à 33,5 % en 2009. En terme de chômage (définition BFP), le pourcentage de demandeurs d'emploi administratifs passerait simultanément de 22,3 % à 51,1 %.

L'évolution des taux de chômage ne devrait pas conduire à une forte pression à la hausse sur les salaires...

Dans la classe des 15-49 ans, le taux de chômage est beaucoup plus sensible aux fluctuations conjoncturelles, comme en témoigne la forte progression sur la période 2002-2003 (de 11,2 % à 13,1 %). A partir de 2005, le taux de chômage dans cette classe d'âge diminue, de sorte qu'en fin de période, il retrouve, avec 11,6 %, plus ou moins son niveau d'avant le récent ralentissement conjoncturel. Une telle évolution des taux de chômage ne paraît pas de nature à donner lieu à des revendications salariales excessives à moyen terme

“Deux mesures du chômage”

Dans ces perspectives, les chiffres du chômage se réfèrent aux concepts administratifs, que ce soit le nombre de chômeurs bénéficiant d'une allocation de l'ONEM ou les personnes inscrites comme demandeurs d'emploi auprès des organismes régionaux de placement. Ces chiffres sont cohérents avec le concept administratif de l'emploi - mesuré au moyen de données issues des organismes de sécurité sociale - qui est utilisé aussi bien dans les comptes nationaux que dans ces perspectives. En parallèle à ce système “administratif” de mesure, on dispose également d'un système alternatif (également cohérent) de mesure des agrégats du marché du travail via l'enquête sur les forces de travail (EFT) réalisée par l'INS.

Les avantages et inconvénients des deux systèmes sont bien connus. Le système administratif est basé sur un relevé quasi-exhaustif des effectifs, ce qui donne plus de fiabilité aux informations détaillées et fournit une meilleure évaluation des fluctuations de court terme. De plus, l'information sur l'emploi est rassemblée via les déclarations des entreprises et pas - comme l'EFT - sur base d'interrogations à des personnes, si bien que la ventilation de l'emploi par branches d'activité NACE est plus proche de la réalité. Enfin, il existe un lien clair entre les grandeurs administratives et les flux financiers (masses salariales, recettes fiscales et parafiscales, indemnités de chômage).

L'EFT présente l'avantage de fournir l'information basée sur une source unique, harmonisée au niveau européen, et une mesure plus proche des concepts du marché du travail tels que définis par le Bureau international du Travail (BIT). Ainsi, la détermination du nombre de chômeurs peut mieux tenir compte d'éléments (comme la non disponibilité à court terme, ou un comportement non actif de recherche) qui sont plus correctement appréhendés via une interview individuelle.

TABLEAU 23 - Comparaison des taux de chômage (BFP et EFT) (moyennes de période)

	BFP [1]		EFT [2]		[1-2]		[1/2]	
	86-96	97-03	86-96	97-03	86-96	97-03	86-96	97-03
15-24 ans	20,1	22,8	18,2	19,2	1,9	3,6	1,10	1,19
25-49 ans	10,4	10,6	8,3	7,3	2,1	3,3	1,25	1,45
50-64 ans	16,1	19,2	5,1	4,5	11,0	14,7	3,16	4,27
Hommes	9,8	11,7	6,4	6,8	3,4	4,9	1,53	1,72
Femmes	16,9	16,1	13,1	9,6	3,8	6,5	1,29	1,68
Bruxelles	17,7	22,6	14,2	15,1	3,5	7,5	1,25	1,50
Flandre	10,6	10,0	6,5	5,0	4,1	5,0	1,63	2,00
Wallonie	15,5	18,2	12,4	11,7	3,1	6,5	1,25	1,56
Total	12,7	13,7	9,1	8,0	3,6	5,7	1,40	1,71

De la comparaison des taux de chômage selon les deux systèmes de mesures (concept administratif large - définition BFP - d'une part, et concept EFT d'autre part), on peut tirer les conclusions suivantes.

En premier lieu, il est frappant de constater que l'écart entre les deux taux globaux de chômage s'est accru dans le temps pour atteindre finalement 5,7 points de pour cent en moyenne sur la période 1997-2003.

Il n'est pas étonnant que les écarts les plus grands entre les deux concepts se trouvent dans les classes d'âge supérieures et que la différence ait crû avec le temps. En effet, au sein du chômage administratif, la proportion de chômeurs de 50 ans et plus, qui étaient dispensés de l'obligation de recherche active d'emploi, a fortement augmenté (de 54,1 % en 1986 à 77,7 % en 2003). Mais on constate également que dans les autres classes d'âge, le taux de chômage administratif est considérablement supérieur au taux de chômage EFT. En termes absolus, la différence tourne autour de 3,5 points de pour cent. En termes relatifs, l'écart est nettement plus grand chez les 25-49 ans que chez les jeunes.

Les différences absolues entre les deux mesures sont plus importantes chez les femmes que chez les hommes, et plus faibles en Flandre. En termes relatifs, on ne constate pas d'écart significatif entre hommes et femmes, et les écarts en Flandre sont plus grands que dans les deux autres régions.

Les deux systèmes de mesure donnent une information complémentaire. Alors que le taux de chômage administratif (définition BFP) donne une vue claire de l'étendue réelle des problèmes sociaux et budgétaires liés au chômage, le taux de chômage EFT est davantage un indicateur plus pertinent de la pénurie effective sur le marché du travail, et de la pression qui en résulte sur la formation des salaires.

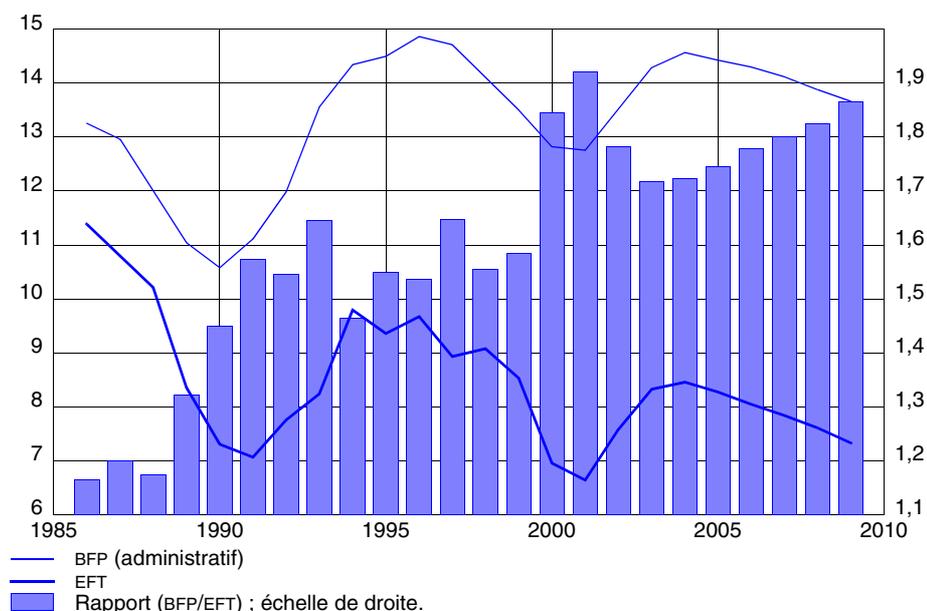
...mais on fait abstraction de considérations plus qualitatives,...

...du niveau du taux de chômage administratif nettement plus élevé que la mesure alternative via les enquêtes...

Néanmoins, il faut tenir compte des considérations suivantes. En premier lieu, cette conclusion est basée sur une analyse purement quantitative, sans hypothèse particulière sur l'évolution de l'adéquation entre les qualités professionnelles offertes et demandées sur le marché du travail.

En second lieu, il existe un écart important entre les taux de chômage administratifs et les taux de chômage mesurés par les enquêtes sur les forces de travail de l'INS (voir encadré). Sur base d'un exercice mécanique qui prend uniquement en compte les changements de la structure par âge du chômage et qui maintient constants les écarts relatifs observés entre les deux concepts par classes d'âge (voir graphique ci-dessous), le taux de chômage EFT diminuerait de 8,3 % en 2003 (estimation provisoire, basée sur les données des trois premiers trimestres) à 7,3 % en 2009. Dans cet exercice, l'écart, aussi bien absolu que relatif, entre les deux concepts augmente légèrement, du fait que la part des 50 ans et plus dans le chômage s'accroît et que c'est dans cette classe d'âge que la différence entre les deux mesures du chômage est la plus grande.

GRAPHIQUE 17 - Evolution des taux de chômage; définition administrative et définition EFT



On peut cependant attendre des mesures récentes, qui instaurent un contrôle plus strict du comportement de recherche active de la part des chômeurs indemnisés, que l'écart entre les deux types de taux de chômage dans les classes d'âge les plus jeunes diminue et que davantage de personnes soient effectivement disponibles pour le marché du travail. En même temps, il est également apparu qu'on ne donnait pas de priorité à un accompagnement réel des chômeurs indemnisés de 50 ans et plus. Il s'ensuit que la réforme du statut de chômeur âgé aurait un impact beaucoup plus limité qu'espéré à l'origine sur le nombre de personnes à la recherche effective d'un emploi.

...et du ralentissement conjoncturel qui dissimule les problèmes structurels consécutifs aux fortes disparités régionales.

Enfin, il faut également citer les différences régionales importantes des taux de chômage et la relative étanchéité des marchés du travail régionaux en Belgique. Le taux de chômage est nettement plus faible en Flandre, la région où, de plus, le développement de l'offre de travail, pour des raisons démographiques, sera moins fort qu'ailleurs. Au cours de la période précédente de haute conjoncture, cette situation avait déjà conduit à un accroissement des goulots d'étranglement. Le repli conjoncturel a dissimulé temporairement ces problèmes structurels, mais il faudra tôt ou tard y faire face à nouveau.

La réforme récente du statut de chômeur âgé (augmentation de l'âge minimal d'entrée de 50 à 58 ans) a donné aux organismes régionaux de placement la possibilité d'inclure dans leur politique d'accompagnement des personnes qui, auparavant, auraient été écartées prématurément du marché du travail. Cette réforme pourrait dès lors être interprétée comme un instrument supplémentaire de différenciation régionale de la politique du marché du travail, de manière à mieux répondre aux besoins spécifiques de chaque région (taux de chômage élevé des jeunes en Wallonie et à Bruxelles; importante réserve de travail inutilisée chez les plus âgés en Flandre). Il paraît dès lors très important que "l'approche phasée" récemment convenue quant à l'activation du comportement de recherche (en commençant par les plus jeunes et en augmentant progressivement l'âge) soit conçue de manière telle à ne pas entraver cette possibilité additionnelle de différenciation de la politique en fonction des besoins régionaux.



VI Finances publiques en déficit structurel

L'orientation actuelle de la politique budgétaire est nettement expansionniste. A moyen terme, les impulsions budgétaires structurelles par rapport à 2002 représentent 2 % du PIB, concentrées sur la période 2003-2006. Compte tenu du scénario macroéconomique, assez défavorable aux recettes fiscales et parafiscales, il s'ensuit un important recul du surplus primaire des administrations publiques, à concurrence de 2,8 % du PIB entre 2002 et 2006. En 2006, le surplus primaire n'atteint plus que 3,3 % du PIB. Il se redresse légèrement ensuite, jusqu'à 3,9 % du PIB à l'horizon 2009.

Ces impulsions budgétaires, pour un tiers en recettes et deux tiers en dépenses, excèdent manifestement les marges de manoeuvre disponibles. Par conséquent, le solde de financement corrigé des effets du cycle économique, encore légèrement bénéficiaire en 2004, enregistre un déficit en 2005 (1,1 % du PIB), entièrement imputable à l'entité I. En 2006, le déficit atteint 1,4 % du PIB¹. Il diminue ensuite progressivement, mais représente encore 0,7 % du PIB en 2009.

TABLEAU 24 - Compte consolidé des administrations publiques
(en pour cent du PIB)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2009 - 2002
Capacité de financement	0,0	0,3	-0,3	-1,2	-1,4	-1,0	-0,9	-0,7	-0,7
Solde primaire	6,1	5,8	4,8	3,6	3,3	3,6	3,8	3,9	-2,2
Recettes	48,6	49,5	47,9	47,2	46,8	46,8	46,7	46,7	-1,9
Fiscales et parafiscales	45,7	45,0	45,3	44,7	44,3	44,3	44,2	44,3	-1,5
Non fiscales	2,9	4,5	2,6	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	-0,4
Dépenses primaires consolidées	42,5	43,7	43,1	43,6	43,4	43,2	42,9	42,8	0,3
Frais de fonctionnement et investissements	15,0	15,0	15,0	15,1	15,0	14,7	14,5	14,5	-0,5
Transferts sociaux	22,8	23,4	23,5	23,4	23,3	23,4	23,4	23,4	0,6
Autres	4,7	5,3	4,6	5,1	5,1	5,1	5,0	5,0	0,2
Charges d'intérêt	6,1	5,5	5,1	4,8	4,7	4,7	4,7	4,6	-1,4

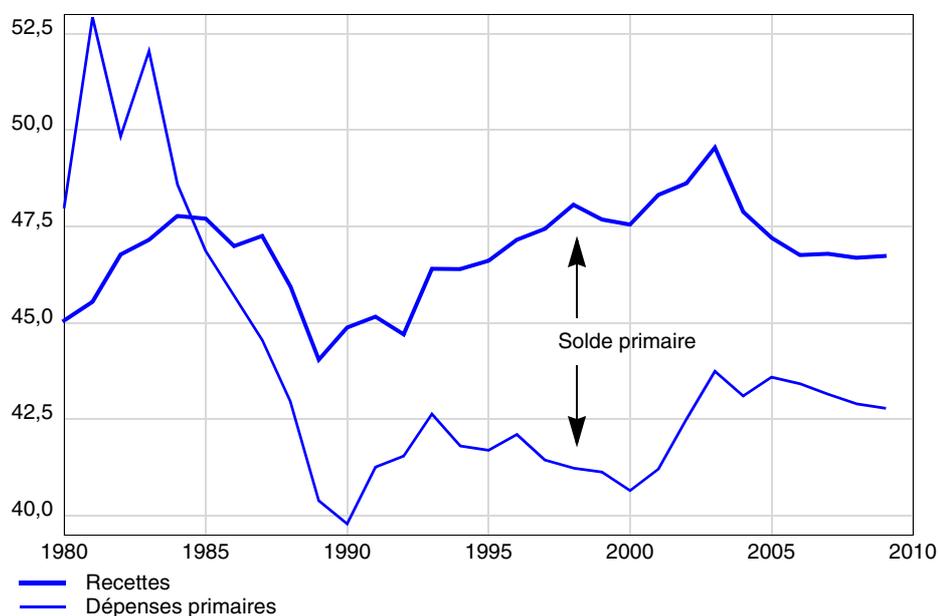
A moins d'un changement rapide et vigoureux d'orientation de la politique budgétaire, dans un sens restrictif, les objectifs de moyen terme du Programme de stabilité 2004-2007 (un surplus de 0,3 % du PIB en 2007) ne seront donc pas rencontrés. De même, il serait très difficile d'atteindre l'objectif préconisé par le Conseil supérieur de Finances (un surplus de 1,5 % du PIB en 2011) dans la perspective du financement du coût budgétaire du vieillissement démographique lors de la prochaine décennie.

1. Soit environ 4,1 milliards d'euros courants.

La résurgence des déficits publics a pour effet de ralentir le désendettement de l'Etat. Néanmoins, le ratio d'endettement est ramené en dessous de 90 % du PIB en 2007, comme convenu dans le Programme de stabilité.

Malgré l'important recul du surplus primaire, l'effet boule de neige inversé continue à opérer, mais plus faiblement. Les charges d'intérêt baissent de 1,4 % du PIB entre 2002 et 2006, en raison du recul de la dette et du taux d'intérêt implicite. A partir de 2007, la baisse des charges d'intérêt est interrompue, le recul de la dette devenant insuffisant pour compenser la remontée des taux: les charges d'intérêt se stabilisent à environ 4,7 % du PIB. Cette stabilisation intervient après un recul ininterrompu depuis le début des années nonante.

GRAPHIQUE 18 - Recettes et dépenses primaires des administrations publiques
(en pour cent du PIB)



Les estimations de finances publiques présentées pour 2003 sont basées sur les données les plus récentes disponibles. Elles sont établies dans les définitions des derniers comptes nationaux publiés (en septembre 2003) et n'intègrent pas les modifications méthodologiques intervenues ultérieurement (consolidation de la société Aquafin avec les administrations publiques et changement de comptabilisation des charges de la dette indirecte). Les comptes publics 2003 seront publiés par l'ICN au mois de juin 2004.

Dans les tableaux du présent chapitre, les ventes en capital (bâtiments, terrains et licences) sont comptabilisées en recettes (et non en dépenses de capital négatives) et les cotisations imputées sont éliminées tant des recettes que des dépenses (de rémunération). Les tableaux publiés en annexe, par contre, s'alignent sur la présentation des comptes nationaux.

A. Solde de financement: objectifs et perspectives

1. Solde de financement et impulsions budgétaires

Solde budgétaire corrigé du cycle positif jusqu'en 2004

En 2003, le solde de financement des administrations publiques s'établit à 0,3 % du PIB (tableau 25). Pour la quatrième année consécutive, il est positif ou en équilibre après plusieurs décennies de déficits (graphique 19). Corrigé des effets du cycle économique, il atteint 0,7 % du PIB. Cependant, ce résultat est rendu possible par diverses mesures ponctuelles qui, en net, totalisent 1,3 % du PIB¹. Évalué en excluant ces mesures ponctuelles, le solde structurel affiche un déficit de 0,6 % du PIB, alors qu'un surplus structurel de 0,1 % du PIB était enregistré en 2002.

TABLEAU 25 - Solde de financement des administrations publiques
(en pour cent du PIB)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2009 - 2002
Solde de financement	0,0	0,3	-0,3	-1,2	-1,4	-1,0	-0,9	-0,7	-0,7
Composante cyclique ^a	-0,1	-0,5	-0,4	-0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,2
Solde de financement corrigé des effets du cycle	0,2	0,7	0,1	-1,1	-1,4	-1,1	-0,9	-0,7	-0,9
Mesures ponctuelles	0,0	1,3	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,0
Solde de financement structurel ^b	0,1	-0,6	-0,7	-1,1	-1,4	-1,1	-0,9	-0,7	-0,9

a. Calculée sur base de l'écart de production (écart procentuel entre le PIB et le PIB potentiel) tel que présenté au chapitre III.

b. Hors effets induits sur les charges d'intérêt.

En 2004, le solde corrigé des effets du cycle économique recule sensiblement mais reste légèrement bénéficiaire (0,1 % du PIB). L'exigence formulée par le Pacte de stabilité et de croissance de présenter un solde corrigé des effets du cycle positif ou en équilibre est donc à nouveau respecté. En termes effectifs, cependant, un déficit de 0,3 % du PIB est prévu. Le recul par rapport à 2003, à concurrence de 0,6 % du PIB, correspond à la variation des mesures ponctuelles, qui n'atteignent plus que 0,7 % du PIB en 2004². Par conséquent, le déficit structurel ne se creuse que très légèrement par rapport à 2003 (+0,1 % du PIB).

Réapparition de déficits à moyen terme

En 2005, le déficit effectif atteint 1,2 % du PIB, en augmentation de 0,9 % du PIB par rapport à 2004. Vu la résorption de l'écart de production négatif, la dégradation budgétaire est encore plus marquée en termes corrigés des effets du cycle (-1,2 % du PIB par rapport à 2004). Quant au solde structurel, il se dégrade de 0,4 % du PIB par rapport à 2004. Aucune mesure ponctuelle n'est actuellement identifiée au-delà de 2004.

1. Dont un transfert de la société Belgacom à l'Etat pour 1,9 % du PIB, en échange de la reprise par l'Etat des engagements de Belgacom en matière de pensions.
2. Dont 0,3 % du PIB correspondant aux recettes escomptées de la déclaration libératoire unique (DLU) et 0,4 % du PIB de moindres dépenses, certains transferts initialement prévus en 2004 en faveur des entreprises publiques ayant été réalisés en 2003.

Le déficit budgétaire s'accroît encore en 2006 pour atteindre 1,4 % du PIB, puis recule légèrement à partir de 2007. À l'horizon 2009, le déficit atteint encore 0,7 % du PIB.

Une politique budgétaire clairement expansionniste

Ce profil de court et de moyen terme du solde de financement résulte notamment des diverses impulsions budgétaires décidées par les autorités.

À l'horizon 2009, les impulsions budgétaires structurelles atteignent 2 % du PIB par rapport à 2002 (tableau 26). Ce montant représente le coût budgétaire net additionnel par rapport à 2002 de l'ensemble des mesures structurelles décidées par les différents niveaux de pouvoir et connues à la date de clôture des présentes projections. Environ un tiers de ces impulsions ont trait aux recettes (principalement des allègements de prélèvements obligatoires¹) et deux tiers aux dépenses (dont une partie importante imputable à des relèvements de prestations sociales²). L'orientation actuelle de la politique budgétaire est donc nettement expansionniste.

La concentration de ces impulsions sur la période 2003-2006 explique en grande partie la dégradation du solde de financement jusqu'en 2006. À partir de 2007, en l'absence d'impulsions supplémentaires majeures, la légère diminution du déficit découle principalement du fait que le taux de croissance structurel des dépenses publiques est inférieur au taux de croissance du PIB, alors que les recettes épousent grosso modo le profil conjoncturel.

TABLEAU 26 - Solde de financement et impulsions budgétaires
(en pour cent du PIB)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2009 - 2002
Solde de financement	0,0	0,3	-0,3	-1,2	-1,4	-1,0	-0,9	-0,7	-0,7
Effet des impulsions structurelles ^a par rapport à 2002		-0,7	-1,1	-1,5	-2,0	-2,1	-2,1	-2,0	-2,0
En recettes		-0,5	-0,4	-0,5	-0,8	-0,7	-0,7	-0,7	-0,7
En dépenses (-)		0,2	0,7	1,0	1,2	1,4	1,4	1,3	1,3
Solde hors effets des impulsions structurelles ^b	0,0	0,9	0,8	0,3	0,7	1,0	1,2	1,3	1,3

a. Hors mesures ponctuelles.

b. Hors tous effets induits.

Surconsommation des marges de manoeuvre budgétaires

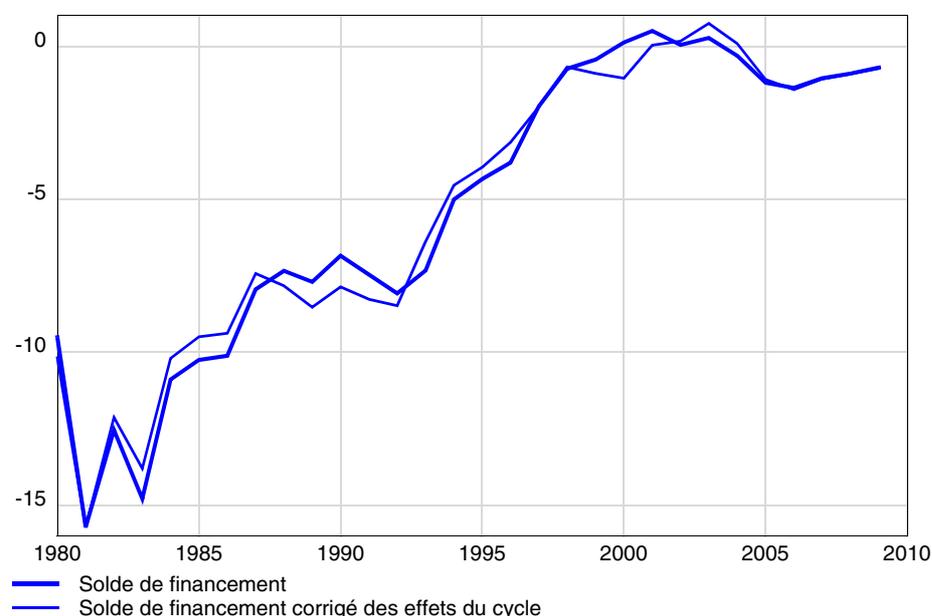
Le tableau 26 donne une indication du solde budgétaire qui aurait pu être obtenu en l'absence de toute impulsion budgétaire structurelle après 2002³, en déduisant du solde qui ressort de la projection l'ensemble des impulsions identifiées à partir de 2003.

Il s'en dégage un surplus de 1,3 % du PIB à moyen terme, qui constituait en quelque sorte les marges de manoeuvre budgétaires disponibles pour le financement

1. Principalement des réductions de l'impôt sur le revenu des ménages, dont l'ampleur est plus importante que celle des augmentations en matière d'accises.
2. Notamment en matière de soins de santé.
3. Hors tous effets induits. Il s'agit donc d'un maximum car, en l'absence d'impulsions, la politique serait davantage restrictive d'où des effets induits négatifs.

des initiatives prenant cours après 2002. En décidant d'impulsions pour 2 % du PIB, les autorités surconsommant clairement les marges de manoeuvre disponibles, d'où la réapparition de déficits à moyen terme.

GRAPHIQUE 19 - Solde de financement des administrations publiques
(en pour cent du PIB)



2. Programme de stabilité: objectifs et perspectives

Dans le dernier Programme de stabilité de la Belgique, déposé en novembre 2003, le gouvernement définit ses objectifs budgétaires pour la période 2004-2007: "le gouvernement continue à utiliser comme fil rouge de sa politique budgétaire l'objectif du Pacte de stabilité et de croissance, à savoir un équilibre corrigé du cycle ou un excédent limité. (...) En fin de période, en 2007, un excédent de 0,3 % du PIB est prévu".

Les objectifs du Programme de stabilité ne sont pas rencontrés

Le tableau 27 compare les soldes budgétaires qui ressortent de la présente projection avec les objectifs du Programme de stabilité. En 2004, le solde de financement¹ corrigé des effets du cycle est positif, mais inférieur de 0,5 % du PIB à l'objectif fixé. A partir de 2005, les soldes s'écartent de la trajectoire envisagée à concurrence de 1,1 à 1,3 % du PIB. Ces écarts sont entièrement imputables à l'entité I.

1. Défini conformément à la procédure sur les déficits excessifs c'est-à-dire comprenant, contrairement au SEC 95, les gains nets d'intérêt provenant de certaines transactions financières telles que les contrats d'échange (swaps).

TABLEAU 27 - Projection budgétaire et objectifs du Programme de stabilité 2004-2007
(en pour cent du PIB)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
^a Projection						
Solde de financement	0,1	0,3	-0,3	-1,1	-1,3	-1,0
Solde de financement corrigé du cycle	0,2	0,8	0,1	-1,0	-1,4	-1,0
Programme de stabilité						
Solde de financement	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,3
Solde de financement corrigé du cycle	0,1	0,8	0,6	0,1	-0,1	0,2
Ecart						
Solde de financement	-0,0	0,1	-0,3	-1,1	-1,3	-1,3
Entité I	-0,0	-0,1	-0,6	-1,3	-1,5	-1,5
Entité II	-0,0	0,3	0,2	0,1	0,1	0,2
Solde de financement corrigé du cycle	0,1	-0,1	-0,5	-1,1	-1,3	-1,2

a. Soldes budgétaires définis conformément à la procédure sur les déficits excessifs.

A moyen terme, l'écart de production dans les présentes perspectives correspond pratiquement à celui retenu dans le Programme de stabilité. Par ailleurs, les hypothèses de croissance économique moyenne sur la période 2003-2007 sont également très proches comme l'indique le tableau 28. Ces facteurs d'écart potentiels étant exclus, l'origine des écarts avec le Programme de stabilité est à trouver dans les hypothèses retenues par ce dernier en matière d'évolution des différentes catégories de recettes et de dépenses¹.

TABLEAU 28 - Origine des écarts avec le Programme de stabilité: croissance économique 2003-2007
(en pour cent)

	Projection	Programme de stabilité	Ecart
Croissance réelle du PIB (moyenne annuelle en pour cent)	2,1	2,0	0,1
Croissance réelle du PIB potentiel ^a (moyenne annuelle en pour cent)	2,0	2,0	0,0
Ecart de production en 2007 (en pour cent du PIB potentiel)	0,1	0,1	0,0

a. Croissance tendancielle, et non potentielle, dans le Programme de stabilité.

Le tableau 29 compare les variations entre 2002 et 2007 des principales catégories de recettes et de dépenses dans les présentes projections avec celles présentées dans le Programme de stabilité. L'année 2002 a été choisie comme point de départ de la comparaison car elle constitue la dernière année "commune" avec le Programme de stabilité².

1. Le Programme de stabilité précise que: "Les données relatives au solde de financement concernent des objectifs et impliquent donc un engagement ferme du gouvernement. Par contre, les chiffres plus détaillés des recettes et des dépenses ont une valeur indicative".
2. D'une part, diverses opérations budgétaires relatives aux comptes 2003 ont été décidées après la publication du Programme de stabilité; d'autre part, ces comptes 2003 ne seront définitifs qu'en juin 2004. Par conséquent, les données présentées pour 2003 dans le Programme de stabilité diffèrent sensiblement de celles présentées ici.

Hausse des dépenses plus forte que dans le Programme de stabilité

Il ressort de cette comparaison que les écarts ne sont pas imputables aux recettes. Au contraire, celles-ci diminuent moins que supposé dans le Programme de stabilité (0,5 % du PIB d'écart en 5 ans), particulièrement les impôts. Par contre, les dépenses progressent nettement plus vite, à concurrence de 1,8 % du PIB de plus en 5 ans.

Ainsi, alors que le Programme de stabilité table sur une décreue des prestations sociales autres qu'en nature¹ de 1,1 % du PIB, celles-ci ne reculent que de 0,3 % du PIB. Les transferts non sociaux progressent de 0,4 % du PIB² contre un tassement à concurrence de 0,1 % du PIB dans le Programme de stabilité. Le Programme de stabilité postule une hausse plus limitée des prestations sociales en nature et un recul plus marqué des frais de fonctionnement de l'Etat.

TABLEAU 29 - Origine des écarts avec le Programme de stabilité: variation des dépenses et recettes sur la période 2003-2007
(en pour cent du PIB)

	Projection	Programme de stabilité	Ecart
Solde de financement	-1,1	0,2	-1,3
^a Recettes	-1,8	-2,3	0,5
Impôts	-1,0	-1,4	0,4
Cotisations	-0,5	-0,5	0,0
Autres recettes	-0,3	-0,3	0,0
Dépenses (-)	-0,7	-2,5	1,8
Rémunérations et achats de biens et services	-0,4	-0,6	0,2
Prestations sociales en nature ^b	1,0	0,8	0,2
Autres prestations sociales	-0,3	-1,1	0,8
Investissements	0,1	0,1	0,0
Transferts non sociaux	0,4	-0,1	0,5
Charges d'intérêt	-1,4	-1,5	0,1

a. Les agrégats de recettes et dépenses présentés ici correspondent à ceux figurant dans le Programme de stabilité; ils diffèrent des agrégats présentés ailleurs dans la présente publication.

b. Comprenant essentiellement des dépenses de soins de santé.

Nécessité d'un rééquilibrage budgétaire structurel

Dans le Programme de stabilité, le gouvernement souligne que *“Une politique budgétaire responsable ne se satisfait pas de la seule réalisation d'un solde déterminé ou de la diminution de la dette. Le budget reste un instrument important pour la mise en oeuvre de diverses priorités politiques”*. Cet argument incontestable a pu justifier la révision à la baisse des objectifs depuis le précédent Programme de stabilité: alors que le Programme de novembre 2002 visait un surplus structurel de 0,8 % du PIB en 2005, l'ambition a été réduite à 0,1 % du PIB pour la même année (0,2 % du PIB en 2007) dans le Programme de novembre 2003.

1. Les prestations sociales en nature comprennent essentiellement des dépenses de soins de santé.
2. Principalement les transferts aux entreprises, influencés notamment par la politique de l'emploi (subsidation des titres-services, maribel social, mesures d'activation) et les transferts au reste du monde incluant la “contribution PNB” au budget de l'Union européenne (qui augmente en contrepartie de la réduction du taux d'appel de la ressource TVA en 2004).

Mais, malgré cette révision à la baisse et compte tenu des perspectives macroéconomiques actuelles, il apparaît que les objectifs ne pourront pas être rencontrés, à moins d'un changement rapide et vigoureux d'orientation de la politique budgétaire dans un sens restrictif, et ce dès 2005.

Toujours dans le Programme de stabilité, le gouvernement indique que: *“Le climat économique plus favorable qui est prévu doit permettre au résultat budgétaire d'être moins dépendant de mesures ponctuelles”*. Dans les présentes perspectives, la reprise économique ne permet pas d'éviter les déficits budgétaires. A l'instar de 2003 et 2004, de nouvelles mesures ponctuelles seront donc peut-être envisagées pour combler temporairement un déficit budgétaire.

Cependant, des mesures ponctuelles n'enlèvent rien à la nécessité d'un rééquilibrage structurel des comptes publics à moyen terme, particulièrement dans la perspective des défis du vieillissement démographique. Pour rappel, le Conseil supérieur des Finances préconise, dans son Rapport annuel 2003, d'atteindre un surplus budgétaire de 1,5 % du PIB en 2011 et de le maintenir au moins jusqu'en 2015 *“pour assurer le financement du coût additionnel du vieillissement au cours des années 2015-2030 (...), moitié par réduction du poids des charges d'intérêts, moitié par réduction progressive du surplus budgétaire de 1,5 % jusqu'à sa disparition en 2030”*.

3. Endettement public et charges d'intérêt

Recul du taux d'endettement brut...

Pour la première fois depuis plus de 20 ans, la dette brute des administrations publiques est ramenée en 2004 à un niveau inférieur à celui du PIB. A l'horizon 2009, elle n'atteint plus que 83,8 % du PIB¹. Le ratio d'endettement recule en effet de 3,2 % du PIB en moyenne par an sur la période 2003-2009. Le recul est plus rapide en 2003 et en 2004. Par contre, à partir de 2006, la baisse annuelle se limite à environ 2,5 % du PIB.

En 2003, le solde de financement contribue positivement à la réduction de la dette, notamment grâce à un transfert de la société Belgacom à concurrence de 1,9 % du PIB. En outre, diverses opérations bilantaires, telles que la vente des actifs de Credibe et une opération relative à la dette du FADELS, ont contribué à la réduction du ratio d'endettement pour un total de près de 2,0 % du PIB (*“ajustement stock-flux”* au tableau 30).

1. Compte non tenu de la vente éventuelle d'une partie de la participation de l'Etat dans BIAC ni d'une reprise éventuelle d'une partie des dettes de la SNCB.

... mais moins rapide à partir de 2004

A partir de 2004, le solde de financement étant négatif, la baisse du ratio d'endettement est exclusivement imputable à la croissance économique nominale qui a pour effet d'augmenter le dénominateur du ratio.

Le tableau 30 détaille les différentes contributions aux variations du taux d'endettement, en particulier la contribution de la dynamique intérêt-croissance¹. Le taux d'intérêt implicite de la dette étant supérieur au taux de croissance économique nominal, ce facteur ralentit le désendettement (quoique modérément en 2005 et 2006 vu la faiblesse des taux d'intérêt et la reprise économique). Ce facteur reste néanmoins inférieur au surplus primaire, à concurrence d'environ 2,5 % du PIB. Par conséquent, l'effet boule de neige inversé continue à opérer, mais plus faiblement que par le passé vu la baisse du surplus primaire.

Les charges d'intérêt passent de 6,1 % du PIB en 2002 à 4,7 % du PIB en 2006, soit une baisse de 1,4 % du PIB, imputable tant au recul de la dette qu'à la baisse du taux d'intérêt implicite. A partir de 2007, le recul des charges d'intérêt devient insignifiant et celles-ci se stabilisent, pour la première fois depuis le début des années nonante, à environ 4,7 % du PIB.

TABLEAU 30 - Dette et charges d'intérêt des administrations publiques
(en pour cent du PIB, sauf mention contraire)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Dette brute consolidée ^a	106,1	100,7	97,1	93,8	91,3	88,9	86,4	83,8
Taux d'intérêt implicite (en pour cent)	5,7	5,4	5,2	5,2	5,2	5,3	5,5	5,6
Taux de croissance nominal du PIB (en pour cent)	2,4	3,1	3,8	4,6	4,2	3,9	3,8	3,8
Variation du ratio d'endettement ^b	-2,5	-5,4	-3,6	-3,2	-2,5	-2,5	-2,5	-2,6
Contribution du surplus primaire	-6,1	-5,8	-4,8	-3,6	-3,3	-3,6	-3,8	-3,9
Dynamique intérêt-croissance	3,5	2,3	1,4	0,5	0,9	1,3	1,4	1,5
Contribution des charges d'intérêt	6,1	5,5	5,1	4,8	4,7	4,7	4,7	4,6
Contribution de la croissance du PIB	-2,6	-3,2	-3,7	-4,3	-3,8	-3,4	-3,2	-3,2
Ajustement stock-flux	0,2	-1,9	-0,2	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1

a. Source jusqu'en 2003: Rapport 2003 de la BNB.

b. La variation du ratio d'endettement peut être décomposée comme suit:

$$\frac{B_t}{Y_t} - \frac{B_{t-1}}{Y_{t-1}} = \frac{PD_t}{Y_t} + \left(\frac{i_t - y_t}{1 + y_t} \cdot \frac{B_{t-1}}{Y_{t-1}} \right) + \frac{SF_t}{Y_t}$$

et la dynamique intérêt-croissance peut être décomposée comme suit:

$$\frac{i_t - y_t}{1 + y_t} \cdot \frac{B_{t-1}}{Y_{t-1}} = \frac{i_t \cdot B_{t-1}}{Y_t} + \left(\frac{B_{t-1}}{Y_t} - \frac{B_{t-1}}{Y_{t-1}} \right)$$

avec B = dette

Y = PIB;

PD = surplus primaire;

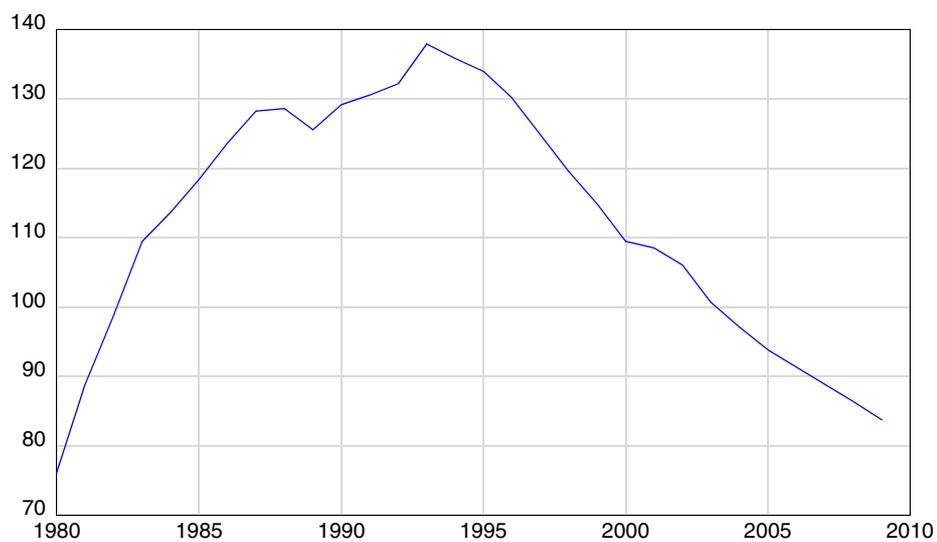
i = taux d'intérêt implicite sur la dette;

y = taux de croissance nominal du PIB;

SF = ajustement stock-flux, y compris ajustement statistique.

1. Cfr. Bogaert, H., Déficit des finances publiques - L'effet boule de neige, in Congrès des économistes belges de langue française, Les finances publiques belges, 1984.

GRAPHIQUE 20 - Dette brute consolidée de l'ensemble des administrations publiques
(en pour cent du PIB)



B. Recettes et dépenses primaires des administrations publiques

1. Recettes

Baisse de la pression fiscale et parafiscale

En 2003, les recettes fiscales et parafiscales s'établissent à 45,0 % du PIB, en recul de 0,7 % du PIB par rapport à 2002 (voir tableau 31). Cette baisse est principalement imputable aux prélèvements obligatoires pesant essentiellement sur le revenu du travail (impôt sur le revenu des ménages et cotisations sociales), qui baissent de 0,5 % du PIB. La TVA recule également, à concurrence de 0,2 % du PIB. Les variations enregistrées par les autres catégories d'impôts entre 2002 et 2003 sont limitées à 0,1 % du PIB, dans un sens ou dans l'autre.

TABLEAU 31 - Recettes des administrations publiques
(en pour cent du PIB)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2009 - 2002
Recettes	48,6	49,5	47,9	47,2	46,8	46,8	46,7	46,7	-1,9
Recettes fiscales et parafiscales	45,7	45,0	45,3	44,7	44,3	44,3	44,2	44,3	-1,5
Prélèvements sur le revenu	31,5	30,8	30,6	30,4	30,0	30,2	30,2	30,4	-1,1
Impôt sur le revenu des ménages hors pré. mobilier	13,0	12,7	12,7	12,5	12,0	12,0	12,0	12,1	-0,9
Cotisations sociales	14,7	14,5	14,3	14,2	14,2	14,3	14,3	14,3	-0,3
Patronales	8,8	8,7	8,6	8,5	8,6	8,6	8,6	8,6	-0,2
Autres	5,8	5,8	5,7	5,6	5,7	5,7	5,7	5,7	-0,1
Précompte mobilier libératoire des ménages	0,7	0,6	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	-0,1
Impôts sur le revenu des sociétés	3,1	3,0	3,1	3,2	3,3	3,3	3,3	3,3	0,2
Autres impôts directs	0,8	0,7	0,8	0,8	0,8	0,7	0,7	0,7	-0,0
Impôts sur les produits ^a	11,0	10,9	11,1	11,1	11,1	11,0	11,0	10,9	-0,2
TVA	6,9	6,7	6,7	6,8	6,8	6,7	6,7	6,7	-0,1
Accises	2,3	2,3	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	2,3	0,0
Autres	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	-0,0
Impôts sur la production	1,9	2,0	2,0	1,9	1,9	1,8	1,8	1,8	-0,2
Précompte immobilier et additionnels	1,3	1,4	1,3	1,3	1,2	1,2	1,2	1,2	-0,1
Autres	0,7	0,6	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	-0,0
Impôts en capital et DLU	0,5	0,5	0,8	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,0
Recettes non fiscales et non parafiscales	2,9	4,5	2,6	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	-0,4
Ventes courantes	1,4	1,4	1,5	1,4	1,4	1,4	1,5	1,5	0,1
Ventes en capital	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1
Transferts	0,4	2,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	-0,1
Revenus d'intérêt consolidés	0,9	0,8	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	-0,3

a. N'incluent pas, conformément au SEC 95, les impôts prélevés au profit de l'Union européenne.

A moyen terme, la pression fiscale et parafiscale exprimée en pourcentage du PIB poursuit sa décrue (hormis en 2004 en raison de la DLU), de façon sensible jusqu'en 2006 et beaucoup plus modérée ensuite. Sur la période 2003-2009, le total des prélèvements obligatoires recule de 1,5 % du PIB. Cette baisse est principalement attribuable (pour 1,3 % du PIB) à l'impôt sur le revenu des ménages et

aux cotisations sociales. L'on note également un certain recul des impôts indirects (0,3 % du PIB) et une légère hausse de l'impôt sur le revenu des sociétés (0,2 % du PIB).

L'évolution des recettes fiscales et parafiscales dépend notamment de l'évolution des différentes assiettes imposables. Durant la période considérée, les évolutions macroéconomiques sont globalement peu favorables aux recettes fiscales: dès 2003, la masse salariale recule sensiblement en pour cent du PIB, de même que la consommation privée des ménages à partir de 2004. Or, ces deux assiettes sont davantage taxées que les autres revenus ou dépenses.

L'évolution des recettes dépend également des diverses impulsions décidées par les autorités. Considérées dans leur globalité, ces impulsions contribuent à un tassement des prélèvements obligatoires, les impulsions à la baisse (principalement les diminutions d'impôts sur le revenu des ménages) n'étant pas compensées par les impulsions à la hausse (principalement les augmentations d'accises). Les incidences annuelles de ces impulsions sont résumées au tableau 32; elles comprennent l'ensemble des mesures décidées ou annoncées à la date de clôture des présentes perspectives, à l'exclusion des mesures qui ne sont pas de nature à être traduites en modifications de la législation¹.

Par rapport à la législation en vigueur en 2002, l'ensemble des impulsions en matière fiscale et parafiscale représente des réductions nettes de prélèvements à concurrence de 0,6 % du PIB à l'horizon 2009. Ces impulsions sont responsables de moins de la moitié de la baisse des prélèvements obligatoires sur la période 2003-2009 (1,5 % du PIB).

TABLEAU 32 - Impulsions en recettes
(incidences complémentaires en pour cent du PIB)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2003 à 2009
Impulsions en recettes	1,4	-1,5	-0,5	-0,3	0,2	-0,1	0,0	-0,8
Impulsions fiscales et parafiscales ^a	-0,4	0,4	-0,4	-0,3	0,2	-0,1	0,0	-0,6
Impôts sur le revenu des ménages	-0,4	-0,1	-0,2	-0,5	0,0	0,0	0,0	-1,1
Cotisations sociales	0,0	-0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,2
Impôts sur les produits	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,6
Impôts en capital (y.c. DLU)	0,0	0,3	-0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres impôts	-0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,0	-0,3
Mesures en matière de recettes non fiscales et non parafiscales	1,8	-1,9	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,2
Ventes courantes et en capital	-0,1	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1
Transferts	1,8	-1,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

a. Y compris mesures ponctuelles.

1. Par souci de prudence, les projections du Bureau fédéral du Plan ne tiennent pas compte des retombées budgétaires possibles de mesures de type "informatisation des services de taxation", "accélération de la résorption de l'arriéré", "meilleure exploitation des informations", etc.

Net recul des prélèvements pesant essentiellement sur les revenus du travail

En 2003, l'impulsion en matière d'impôts sur le revenu des ménages découle de divers facteurs: mise en oeuvre d'une nouvelle tranche de la réforme de 2001, disparition d'un dernier pour cent de la contribution complémentaire de crise, indexation en début d'année des barèmes du précompte professionnel et glissements affectant négativement les rôles. Ces facteurs ne sont que partiellement compensés par une augmentation du taux des additionnels des pouvoirs locaux et par le contrecoup de la réduction d'impôt de 2002 en Région flamande. En 2004, l'impulsion est nettement plus faible qu'en 2003. En effet, les pertes de recettes supplémentaires liées à la réforme sont en partie compensées par diverses mesures d'anticipation de la perception de l'impôt: augmentation du taux des additionnels inclus dans les barèmes du précompte professionnel et instauration d'un précompte professionnel sur divers revenus de remplacement. En 2005 et, surtout, en 2006, la réforme de l'impôt des personnes physiques entraîne encore des pertes de recettes supplémentaires, mais uniquement en rôles et en additionnels. Par rapport au calendrier initial de la réforme, la suppression du crédit d'impôt pour les salariés, supposée intervenir à partir des revenus de 2004, entraîne néanmoins une diminution des remboursements par rôle à partir de fin 2005.

Au total, les impulsions en matière d'impôts sur le revenu des ménages durant la période 2003-2009 représentent des réductions nettes à concurrence de 1,1 % du PIB. A ce facteur de baisse s'ajoutent des effets d'assiette globalement négatifs: tassement en pour cent du PIB des revenus salariaux imposables (de 2003 à 2006, mais surtout en 2003), augmentation tendancielle de la proportion de bas salaires (moins imposés) et tassement des revenus des travailleurs indépendants à partir de 2005. Néanmoins, la recette de l'impôt des personnes physiques ne recule que de 0,9 % du PIB entre 2002 et 2009. En effet, les impulsions et effets d'assiette sont partiellement compensés par la dynamique propre du régime fiscal: sur la période de projection, la progressivité conduit, toutes choses égales par ailleurs, à une augmentation d'impôt à concurrence de près de 0,5 % du PIB.

Par contre, les effets d'assiette se répercutent largement sur l'évolution des cotisations sociales, dont le régime normal est proportionnel. Le recul des cotisations sociales atteint 0,3 % du PIB sur la période 2003-2009.

Les impulsions en matière de cotisations sociales comprennent notamment diverses mesures d'allègement: poursuite en 2003 des mesures tendant à aligner le régime de cotisations patronales des employés sur celui des ouvriers, réforme progressive des réductions structurelles de cotisations sociales à partir de 2004, introduction progressive à partir de 2005 du bonus crédit d'emploi sous forme de réduction des cotisations personnelles des bas salaires. Par ailleurs, les impulsions prennent en compte un relèvement des cotisations des travailleurs indépendants à partir de 2006 et, accessoirement, la perception par le pouvoir fédéral de cotisations patronales pour les pensions de Belgacom à partir de 2004. Compte tenu également du fait que certaines mesures de réduction des cotisations s'érodent vu leur caractère forfaitaire et dégressif (voir la section C.3. et le chapitre V pour plus de détails), l'impulsion globale sur l'ensemble de la période est positive (0,2 % du PIB) et ne fait donc pas apparaître de coût budgétaire net à l'horizon 2009.

A noter encore, concernant les prélèvements sur le revenu des ménages, que la présente projection table sur une stabilisation des précomptes mobiliers libéra-

toires en pour cent du PIB, après une longue période d'érosion. Ce changement de tendance découle notamment de l'évolution du contexte juridique en matière de placements transnationaux et de l'augmentation des taux d'intérêt.

Légère progression de l'impôt sur le revenu des sociétés

L'impôt sur le revenu des sociétés progresse de 0,2 % du PIB durant la période sous revue en raison de la progression de la part des excédents d'exploitation nets dans le PIB, corollaire à la baisse de la part des rémunérations salariales.

Néanmoins, le taux implicite de l'impôt baisse légèrement. Ce tassement peut être attribué à la réforme de 2002, bien que celle-ci soit conçue de sorte à être budgétairement neutre. En effet, certaines des mesures prises en compensation de la baisse des taux nominaux concernent des postes de recettes autres que l'impôt des sociétés. De plus, le rendement budgétaire de la principale mesure compensatoire, à savoir la proratisation des déductions pour amortissements, s'érode à moyen terme, s'agissant en fait d'un encaissement anticipé de recettes. La projection prend également en compte le relèvement du taux de déductibilité des frais de restaurant en 2004 et en 2005.

Tassement des impôts sur les produits et sur la production

En matière d'impôts sur les produits, des impulsions positives à concurrence de 0,6 % du PIB sont enregistrées sur la période 2003-2009. Néanmoins, les impôts sur les produits reculent de 0,2 % du PIB durant la période sous revue.

Environ deux tiers des impulsions¹ en impôts sur les produits concernent des hausses d'accises découlant du paquet "Kyoto" décidé durant l'été 2003 (augmentation de la cotisation énergie et hausses graduelles jusqu'en 2007 des accises sur les carburants routiers²) et des relèvements des prix du tabac prévus à chaque début d'année. Malgré ces impulsions, les accises restent globalement stables en pour cent du PIB. En effet, en l'absence d'indexation des droits, les recettes d'accises évoluent, toutes choses égales par ailleurs, en fonction des assiettes en volume et non en valeur. Par ailleurs, les volumes de carburants consommés augmentent de façon plus modérée que par le passé; la consommation d'essences, davantage taxées que le diesel, diminue même en volume. De façon générale, les produits soumis à accises diminuent en proportion de la consommation des ménages, elle-même en recul par rapport au PIB.

En 2003 et 2004, les recettes de TVA sont influencées négativement par un effet de court terme découlant de l'impact du cycle des exportations sur l'évolution relative des perceptions brutes et des remboursements. Cet effet se résorbe en 2005 et 2006. Par ailleurs, les recettes de TVA sont influencées positivement par les augmentations d'accises (elles-mêmes soumises à TVA) et la réduction du taux d'appel de la ressource TVA par le budget européen en 2004. Néanmoins, les recettes de TVA s'érodent légèrement en pour cent du PIB durant la période de moyen terme. Cette lente érosion découle du tassement de l'assiette imposable (surtout de la consommation des ménages) à partir de 2004. De plus, la recette est influencée par l'évolution du prix de certains produits énergétiques qui,

-
1. A noter que, dans la présente projection, la loi relative aux écotaxes et écoréductions en matière de boissons est supposée être budgétairement neutre. Dans l'hypothèse où les producteurs et les consommateurs opteraient massivement pour des emballages réutilisables ou recyclables exonérés de la cotisation d'emballage, les recettes d'accises pourraient en être affectées négativement.
 2. Compte tenu d'un remboursement des hausses d'accises sur le diesel pour les professionnels.

après une baisse en 2004 et en 2005, augmente à moyen terme moins rapidement que le niveau général des prix.

Les précomptes immobiliers et additionnels au précompte immobilier augmentent en 2003 de 0,1 % du PIB pour la seconde année consécutive suite à des relèvements de taux. Néanmoins, ils baissent légèrement à moyen terme en raison de la faible dynamique de l'assiette et d'une hypothèse de stabilité des taux après 2003.

Incertitude concernant la DLU

A l'heure de boucler les présentes perspectives, la plus grande incertitude prévaut en ce qui concerne le rendement de la DLU: le public potentiellement intéressé semble attendre la seconde moitié de l'année pour introduire une déclaration de sorte que, quelques mois après l'entrée en vigueur de la mesure, l'on ne dispose d'aucune indication quant à ses retombées budgétaires. L'estimation du gouvernement, à savoir 850 millions d'euros en 2004, a donc été retenue dans cette projection. Elle est prise en compte dans les recettes des impôts en capital qui, pour le reste, restent stables en pour cent du PIB.

Globalement, les postes résiduaux en impôts directs ou indirects restent également stables en pour cent du PIB, malgré diverses impulsions en sens divers (suppression progressive de la taxe compensatoire d'accises et de la taxe d'immatriculation, relèvement de la taxe sur la livraison de titres aux porteurs et de la taxe sur les OPC, etc.).

Les graphiques 21 et 22 mettent en perspective l'évolution des prélèvements obligatoires en longue période. Le premier présente l'évolution de la pression fiscale et parafiscale totale depuis 1980. Le second présente l'évolution des grandes catégories d'impôts en pour cent du PIB.

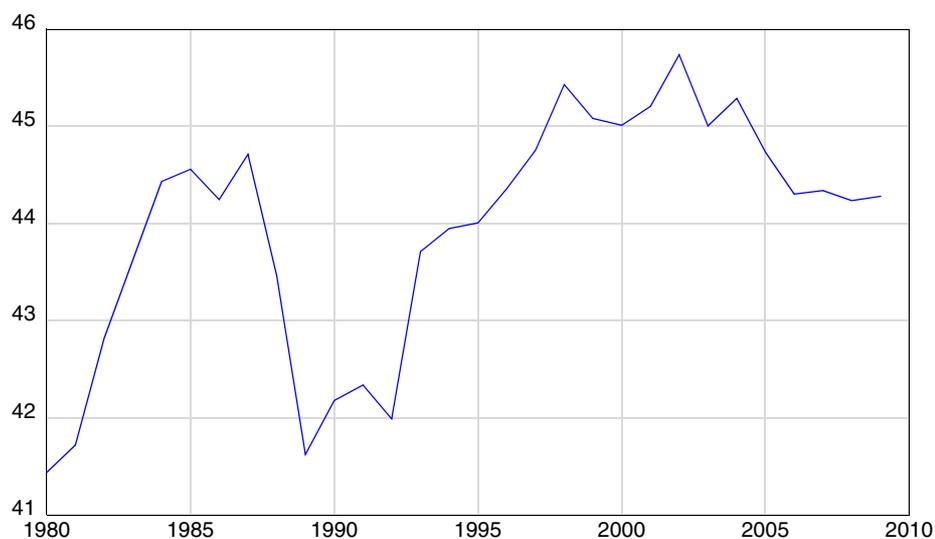
Recettes non fiscales exceptionnelles en 2003

Les recettes non fiscales et non parafiscales sont exceptionnellement élevées en 2003, en raison du transfert effectué par la société Belgacom à concurrence de 1,9 % du PIB. A moyen terme, les recettes non fiscales et non parafiscales restent stables, à environ 2,4 % du PIB.

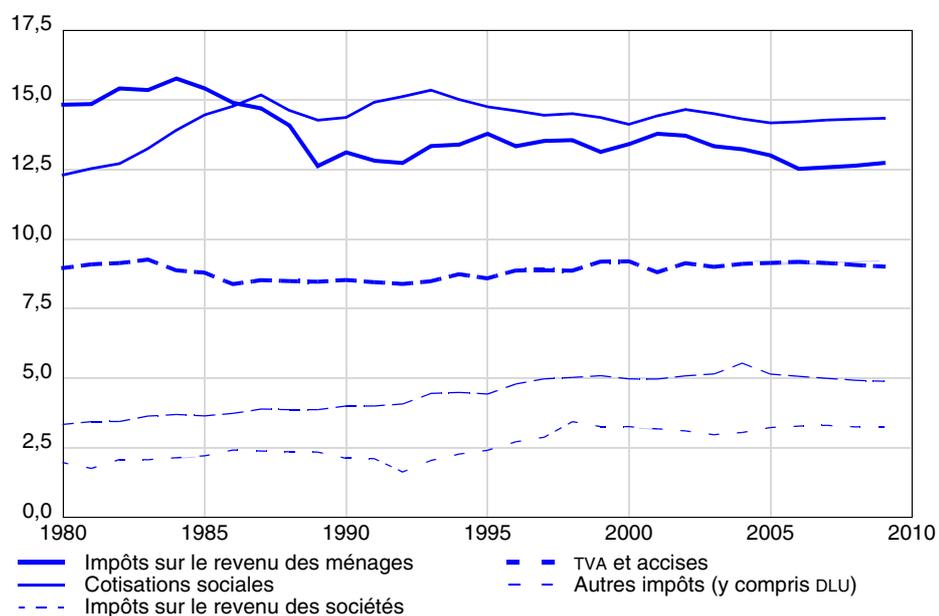
Les incidences identifiées (tableau 32) tiennent compte, outre du transfert précité, de ventes de terrains jusqu'en 2002 et de ventes de bâtiments jusqu'en 2004 conformément aux budgets, ainsi que d'autres éléments mineurs¹.

1. Glissements comptables dans les paiements effectués par le Grand-Duché de Luxembourg dans le cadre des accords UEBL, etc.

GRAPHIQUE 21 - Recettes fiscales (y compris DLU) et parafiscales
(en pour cent du PIB)



GRAPHIQUE 22 - Grandes catégories de prélèvements obligatoires
(en pour cent du PIB)



2. Dépenses primaires

Dépenses primaires en hausse jusqu'en 2005

Sur la période 2003-2009, la part des dépenses primaires des administrations publiques dans le PIB enregistre des niveaux inégalés depuis 1989.

Après un pic en 2003 à 43,7 % du PIB (tableau 33), les dépenses primaires évoluent en dents de scie en 2004-2005 suite au glissement vers 2003 de certaines dépenses prévues initialement pour 2004¹ (pour 0,4 % du PIB). En éliminant l'impact de ce glissement et d'autres opérations non récurrentes², les dépenses primaires apparaîtraient en nette augmentation jusqu'en 2004, passant de 42,5 % du PIB en 2002 à 43,1 % en 2003 et 43,5 % en 2004.

A moyen terme, la part des dépenses dans le PIB recule lentement. Vu ce recul, la hausse des dépenses sur l'ensemble de la période 2002-2009 est limitée à 0,3 % du PIB. Elle résulte pour 1,1 % du PIB de l'accroissement des dépenses de soins de santé, et pour 0,5 % du PIB des achats de biens et services et des transferts aux entreprises et au reste du monde; les autres dépenses reculent de 1,3 % du PIB, dont 0,6 % du PIB en rémunérations.

TABLEAU 33 - Dépenses primaires des administrations publiques
(en pour cent du PIB)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2009 - 2002
Dépenses primaires	42,5	43,7	43,1	43,6	43,4	43,2	42,9	42,8	0,3
Frais de fonctionnement et investissements	15,0	15,0	15,0	15,1	15,0	14,7	14,5	14,5	-0,5
Rémunérations	9,9	10,0	9,9	9,8	9,6	9,5	9,4	9,3	-0,6
Achats de biens et services	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,5	3,5	3,5	0,1
Investissements	1,7	1,6	1,7	1,9	2,0	1,7	1,6	1,6	0,0
Transferts sociaux	22,8	23,4	23,5	23,4	23,3	23,4	23,4	23,4	0,6
Pensions de retraite et survie	8,6	8,7	8,7	8,6	8,5	8,5	8,5	8,5	-0,1
Soins de santé	6,0	6,3	6,4	6,5	6,7	6,9	7,0	7,0	1,1
Chômage, prépensions et interruptions de carrière	2,6	2,7	2,8	2,7	2,6	2,6	2,5	2,4	-0,2
Autres transferts sociaux	5,6	5,7	5,6	5,5	5,5	5,5	5,4	5,4	-0,2
Autres transferts	4,7	5,3	4,6	5,1	5,1	5,1	5,0	5,0	0,2
En faveur des entreprises	2,8	3,2	2,4	3,0	3,0	2,9	2,9	2,9	0,1
En faveur des ménages et ISBL	1,1	1,1	1,1	1,1	1,0	1,0	1,0	1,0	-0,1
En faveur du reste du monde	0,9	1,0	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	0,2

L'évolution des dépenses résulte en partie de facteurs endogènes: effet des modalités réglementaires dans les différents régimes de dépenses, impact des évolutions socio-démographiques et autres; le cycle économique a généralement peu d'impact sur les dépenses, sauf sur les allocations de chômage. Par contre, exprimée en pour cent du PIB, l'évolution des dépenses est affectée par la crois-

1. Paiement en 2003 de dotations à la SNCB prévues pour 2004.

2. Dont, pour l'essentiel, une dotation exceptionnelle octroyée à La Poste en 2003 (cfr. section C.2.).

sance économique (le PIB étant le dénominateur du ratio) et par des effets prix relatifs dans ses composantes. Enfin, l'évolution des dépenses résulte des impulsions discrétionnaires décidées par les autorités publiques.

Dans les présentes perspectives, ces impulsions discrétionnaires ont un impact total de 1,3 % du PIB durant la période 2003-2009 (tableau 34). L'augmentation des dépenses n'atteint pourtant que 0,3 % du PIB sur la même période. Par conséquent, hors impulsions, la croissance des dépenses due aux facteurs endogènes est moins rapide que celle du PIB.

Hausse des dépenses en 2003 suite aux impulsions discrétionnaires et au contexte économique morose

Outre le glissement vers 2003 de certaines dépenses prévues pour 2004, des impulsions à caractère structurel augmentent également les dépenses en 2003 (pour 0,2 % du PIB en pensions, soins de santé et subsides à l'emploi). Au total, les impulsions, glissements et autres opérations ponctuelles représentent 0,8 % du PIB¹, mais n'expliquent que partiellement l'augmentation de 1,2 % du PIB des dépenses primaires. Le solde découle de la croissance des rémunérations, de l'évolution endogène des dépenses de soins de santé (voir section C.3.) et de la morosité conjoncturelle qui accroît les dépenses de chômage et, de façon générale, pèse sur le dénominateur du ratio de dépenses.

TABLEAU 34 - Impulsions en dépenses
(incidences complémentaires en pour cent du PIB)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2003 à 2009
Impulsions en dépenses ^a	0,8	-0,4	0,6	0,2	0,2	0,0	0,0	1,3
Transferts sociaux	0,2	0,3	0,1	0,2	0,2	0,0	0,0	0,9
Pensions de retraite et survie	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
Soins de santé	0,1	0,2	0,1	0,2	0,2	0,0	0,0	0,7
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Autres transferts	0,6	-0,7	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4
Transferts à la SNCB et à La Poste	0,5	-0,9	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Subsides à l'emploi	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
Autres	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1

a. Y compris opérations ponctuelles.

Impulsions supplémentaires à moyen terme...

De 2004 à 2009, le coût net des impulsions identifiées s'élève à 0,5 % du PIB dont, déduction faite du contrecoup du glissement de certaines dépenses vers 2003 et d'autres opérations ponctuelles, des impulsions structurelles pour 1,1 % du PIB.

1. Le tableau 34 recense les principales impulsions budgétaires dont l'impact est quantifiable et pour autant qu'elles correspondent à des modifications de la législation ou des orientations politiques. Les fluctuations des investissements des pouvoirs locaux n'y sont pas reprises car elles reproduisent des comportements observés dans le passé. Les décisions en matière d'emploi public et de programmation sociale ne sont pas reprises non plus, leur impact direct sur les salaires n'étant pas représentatif du coût de la mesure vu les effets de retour particulièrement importants sur les recettes publiques. Par ailleurs, en matière de dépenses publiques particulièrement, il est souvent difficile d'identifier la part découlant de nouvelles initiatives dans l'ensemble des inflexions qui ressortent des budgets.

Ces impulsions structurelles concernent les dépenses de soins de santé (pour 0,6 % du PIB), les dépenses de pensions (pour 0,1 % du PIB, suite notamment à la reprise des pensions de Belgacom en 2004), les subsides à l'emploi (pour 0,1 % du PIB), les transferts à la SNCB pour le financement du RER (pour 0,1 % du PIB), le relèvement de la contribution PNB en 2004 et diverses autres mesures de moindre ampleur en transferts sociaux.

Sans ces impulsions, la part des dépenses primaires dans le PIB diminuerait chaque année à partir de 2004 et n'atteindrait plus que 41,4 % du PIB en 2009.

*... imputables
essentiellement à l'entité I*

L'initiative de la plus grande partie des impulsions revient à l'entité I et concerne particulièrement les prestations sociales. Il s'ensuit que le taux de croissance réel des dépenses de la sécurité sociale atteint 3 % en moyenne annuelle, contre 1,9 % au cours des sept années précédentes (tableau 35). Le taux de croissance de 1,4 % en moyenne des dépenses du pouvoir fédéral reste dans la tendance des dernières années. Ces taux de croissance sont affectés par le passage à charge de l'INAMI de la part du pouvoir fédéral dans le remboursement du prix de la journée d'hospitalisation en 2004¹. Cependant, ce glissement n'affecte pas les dépenses de l'entité I en globalité, qui affichent un taux de croissance réel de 2,6 % en moyenne par an (contre 1,7 % sur la période 1996-2002).

Par contre, le taux de croissance réel de 2 % en moyenne des dépenses de l'entité II est en net recul par rapport à la sous-période précédente, particulièrement pour le secteur des communautés et régions.

TABLEAU 35 - Evolution des dépenses primaires finales par sous-secteur

	2002-1995	2009-2002	1996-2002	2003-2009
	Variations en pour cent du PIB		Taux de croissance réel annuel moyen ^a	
Ensemble des administrations	0,8	0,3	2,1	2,3
Entité I	-0,2	0,6	1,7	2,6
Pouvoir fédéral	-0,3	-0,4	1,3	1,4
Sécurité sociale	0,1	1,0	1,9	3,0
Entité II	1,0	-0,3	2,8	2,0
Communautés et régions	0,8	-0,2	3,0	2,0
Pouvoirs locaux	0,2	-0,1	2,5	2,0
			Taux de croissance annuel moyen	
PIB en volume			2,1	2,1
Déflateur du PIB			1,5	1,8
Indice des prix de détail			1,8	1,6

a. Déflateur: indice des prix de détail.

Au niveau de l'ensemble des administrations publiques, la progression réelle des dépenses primaires s'établit à 2,3 % en moyenne annuelle, soit seulement 0,2 point de pour cent de plus qu'au cours des sept dernières années (2,1 % sur la période 1996-2002).

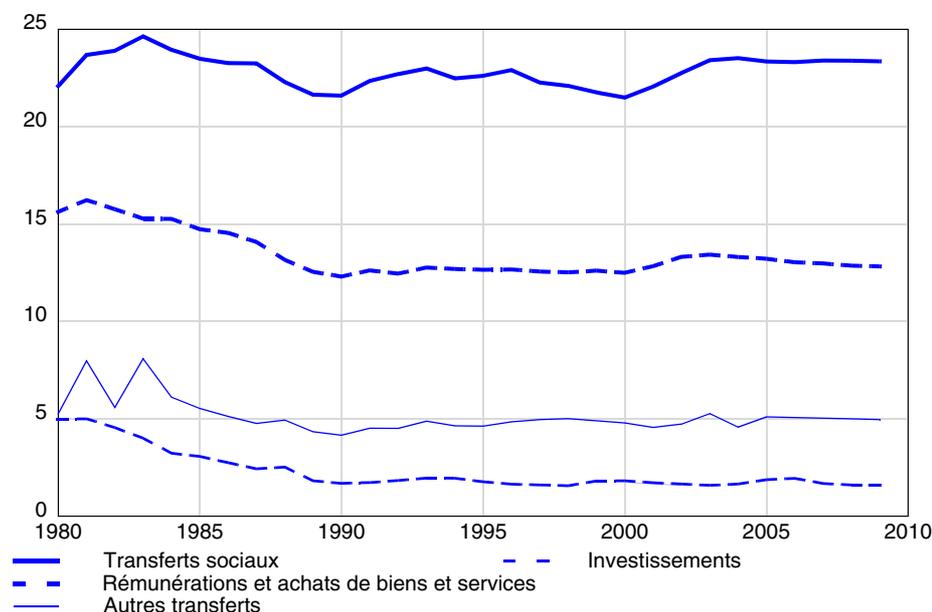
1. Avec, en contrepartie, une augmentation des recettes fiscales affectées à la sécurité sociale.

La contribution des sous-secteurs à la variation de la part des dépenses primaires dans le PIB présentée au tableau 35 confirme l'inversion de tendance dans le comportement dépensier des sous-secteurs: en projection, la hausse des dépenses en pour cent du PIB n'est attribuable qu'à l'entité I, alors qu'elle était précédemment portée par l'entité II.

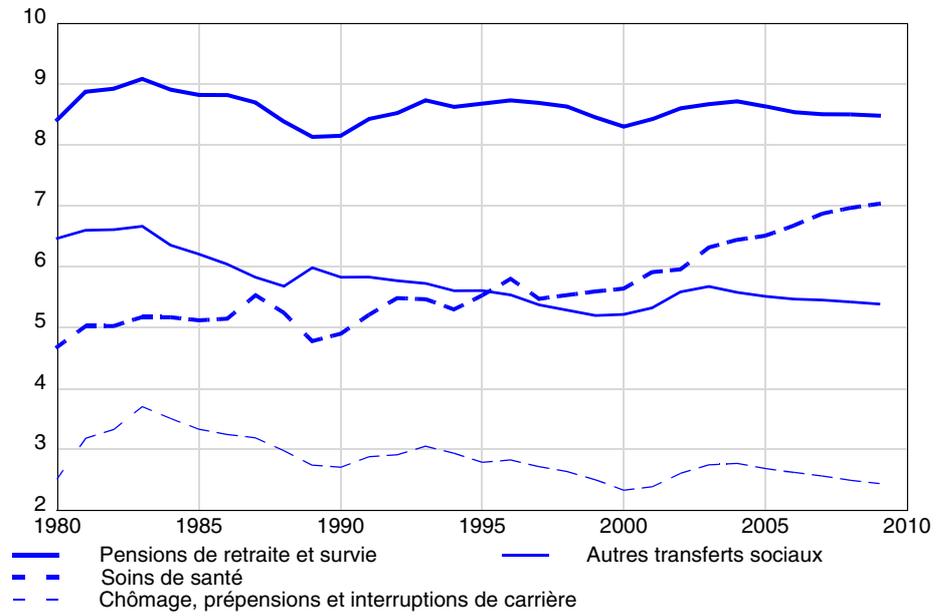
La comparaison des évolutions en pour cent du PIB et en taux de croissance réels sur deux périodes illustre l'influence des prix relatifs des composantes du PIB sur les agrégats de finances publiques. Malgré un taux de croissance réel plus élevé que par le passé, la variation des dépenses primaires de 2002 à 2009 (+0,3 % du PIB) est inférieure à celle observée de 1995 à 2002 (+0,8 % du PIB). Or, le taux de croissance annuel moyen du PIB à prix constants est identique sur les deux périodes (2,1 %). La différence provient des écarts, correspondant surtout à des variations des termes de l'échange, entre le taux de croissance du déflateur du PIB et de l'indice des prix de détail utilisé pour déflater les dépenses publiques. En début de période de projection, l'amélioration sensible des termes de l'échange contribue à limiter l'augmentation des dépenses publiques en pour cent du PIB.

Les graphiques 23 et 24 mettent en perspective l'évolution des dépenses primaires en longue période. Le premier présente l'évolution des grandes catégories de dépenses en pour cent du PIB. Le second présente l'évolution des composantes des transferts sociaux.

GRAPHIQUE 23 - Dépenses primaires des administrations publiques
(en pour cent du PIB)



GRAPHIQUE 24 - Transferts sociaux des administrations publiques
(en pour cent du PIB)



C. Evolutions par sous-secteurs de l'Etat

1. Vue d'ensemble

La dégradation du solde de financement des administrations publiques est imputable à l'entité I (tableau 36) dont les recettes sont en baisse (-2,0 % du PIB entre 2002 à 2009) et les dépenses primaires en hausse (+0,6 % du PIB). Le recul des charges d'intérêt de l'entité I (-1,2 % du PIB) ne suffit pas à compenser le tassement de son solde primaire.

TABLEAU 36 - Agrégats de finances publiques par entité
(en pour cent du PIB)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2009 - 2002
Ensemble des administrations publiques									
Capacité de financement	0,0	0,3	-0,3	-1,2	-1,4	-1,0	-0,9	-0,7	-0,7
Solde primaire	6,1	5,8	4,8	3,6	3,3	3,6	3,8	3,9	-2,2
Recettes	48,6	49,5	47,9	47,2	46,8	46,8	46,7	46,7	-1,9
Dépenses primaires	42,5	43,7	43,1	43,6	43,4	43,2	42,9	42,8	0,3
Charges d'intérêt	6,1	5,5	5,1	4,8	4,7	4,7	4,7	4,6	-1,4
Entité I^a									
Capacité de financement	0,0	-0,2	-0,9	-1,5	-1,6	-1,5	-1,5	-1,3	-1,4
Solde primaire	5,6	4,8	3,7	2,9	2,7	2,8	2,9	3,1	-2,5
Recettes	34,0	34,5	32,9	32,3	32,0	32,0	31,9	32,0	-2,0
Dépenses primaires	28,4	29,7	29,2	29,4	29,2	29,2	29,1	29,0	0,6
Charges d'intérêt	5,6	5,0	4,6	4,4	4,3	4,3	4,4	4,4	-1,2
Entité II^b									
Capacité de financement	-0,0	0,5	0,6	0,3	0,2	0,5	0,6	0,6	0,6
Solde primaire	0,5	1,0	1,1	0,7	0,6	0,8	0,9	0,9	0,4
Recettes	16,7	17,3	17,3	17,0	16,9	16,8	16,8	16,8	0,0
Dépenses primaires	16,2	16,3	16,2	16,3	16,3	16,0	15,9	15,9	-0,3
Charges d'intérêt	0,5	0,5	0,5	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	-0,3

a. Pouvoir fédéral, sécurité sociale.

b. Communautés et régions, pouvoirs locaux.

La dégradation du solde primaire de l'entité I (-2,5 % du PIB à l'horizon 2009) est imputable pour 2 % du PIB au pouvoir fédéral et pour 0,5 % du PIB à la sécurité sociale. Cependant, sous l'angle des seules opérations externes¹ (tableau 37), la détérioration se répartit presque à parts égales entre la sécurité sociale et le pouvoir fédéral. En effet, le solde interne du pouvoir fédéral est grevé par une forte hausse des recettes fiscales affectées à la sécurité sociale à partir de 2004. Cette

1. Pour clarifier l'examen des interactions financières entre sous-secteurs de l'Etat, l'on peut désagréger le solde primaire de chacun d'eux en deux composantes: le solde des transferts avec les autres sous-secteurs de l'Etat (solde interne) et le solde des opérations avec le reste de l'économie (ménages, entreprises, reste du monde- (solde externe).

hausse est destinée à financer de nouvelles initiatives en matière sociale et parafiscale et le transfert à l'INAMI de la part du pouvoir fédéral dans le remboursement du prix de journée d'hospitalisation en 2004, qui grèvent d'autant le solde externe de la sécurité sociale.

Le solde de financement de l'entité II passe de l'équilibre en 2002 à un surplus de 0,6 % du PIB en 2009. Tant le surplus primaire (en hausse de 0,3 % du PIB suite au recul des dépenses primaires) que les charges d'intérêt participent à cette amélioration. L'amélioration est localisée dans le secteur des communautés et régions.

TABLEAU 37 - Contribution des sous-secteurs à la variation du solde primaire entre 2002 et 2009
(en pour cent du PIB)

	Solde primaire (1)	Solde des transferts entre sous-secteurs ^a (solde interne) (2)	Solde des opérations avec le reste de l'économie (solde primaire externe) (1-2)
Ensemble des administrations publiques	-2,2	0,0	-2,2
Pouvoir fédéral	-2,0	-0,9	-1,1
Sécurité sociale	-0,5	0,8	-1,3
Communautés et régions	0,4	0,1	0,3
Pouvoirs locaux	-0,1	-0,0	-0,0

a. Solde des transferts reçus (versés) des (aux) autres sous-secteurs de l'Etat, tant sous forme de dotations que de recettes affectées.

2. Pouvoir fédéral

Dégradation progressive...

Même si des opérations ponctuelles ont permis d'enregistrer un surplus en 2003, la tendance est nettement à la dégradation à l'horizon 2006, avec un déficit qui passerait de 0,3 % du PIB en 2002 à 1,3 % du PIB en 2006 (tableau 38). Un lent redressement permettrait ensuite de revenir à un déficit de 1 % du PIB en 2009.

Ces évolutions sont guidées par celles du surplus primaire qui chute fortement, passant de 5,4 % du PIB en 2002 à 3 % du PIB en 2006, puis remonte légèrement à 3,4 % du PIB à l'horizon 2009. Elles sont amorties, en début de période, par le recul des charges d'intérêt qui baissent de manière sensible jusqu'en 2005 (de 1,2 % du PIB en trois ans) mais se stabilisent ensuite en pour cent du PIB sous l'effet de la remontée des taux d'intérêt et de l'accumulation de déficits supérieurs à 1 % du PIB.

... retardée par deux opérations de grande ampleur

Un transfert en capital de la société Belgacom (1,9 % du PIB en 2003) et le rendement supposé de la DLU (0,3 % du PIB en 2004) améliorent le solde de financement en début de période (tableau 39). Par ailleurs, le gouvernement a avancé à 2003 le paiement de certaines dépenses prévues pour 2004¹, ce qui réduit le solde budgétaire en 2003 au bénéfice de 2004 (pour 0,4 % du PIB). Ce glissement a été mis en place lorsqu'est apparue l'impossibilité d'étaler la comptabilisation du transfert en capital de Belgacom sur deux ans².

1. Subventions et dotations en capital à la SNCB, pour 1 051 millions d'euros.

2. En application des règles européennes, alors que le gouvernement belge comptait initialement répartir ce transfert sur deux ans: 3600 millions d'euros (1,4 % du PIB) en 2003 et 1 400 millions d'euros (0,5 % du PIB) en 2004.

Le transfert en capital de Belgacom a pour contrepartie la reprise par le pouvoir fédéral de la charge des pensions de l'entreprise, ce qui grève structurellement le budget de 0,1 % du PIB à partir de 2004.

TABLEAU 38 - Compte du pouvoir fédéral
(en pour cent du PIB)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2009 2002
Solde primaire	5,4	5,4	4,0	3,2	3,0	3,2	3,2	3,4	-2,0
Recettes	17,3	18,2	15,6	15,1	14,7	14,7	14,6	14,6	-2,7
Fiscales	15,6	14,6	14,1	13,7	13,3	13,3	13,2	13,3	-2,3
Avant transferts de recettes	26,0	25,2	25,7	25,4	25,0	25,0	24,9	24,9	-1,1
Transferts de recettes fiscales (-)	10,4	10,6	11,6	11,7	11,7	11,7	11,6	11,6	1,2
Cotisations	0,5	0,7	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,1
Recettes non fiscales et non parafiscales	1,2	2,9	0,9	0,8	0,8	0,8	0,7	0,7	-0,5
Dépenses primaires	11,9	12,7	11,7	11,9	11,7	11,5	11,4	11,2	-0,7
Dépenses primaires finales	7,5	8,1	7,0	7,5	7,4	7,3	7,2	7,1	-0,4
Frais de fonctionnement et investissement	3,1	3,1	3,0	3,1	3,0	2,9	2,9	2,8	-0,3
Transferts aux ménages, ISBL et entreprises	3,5	4,1	2,9	3,3	3,3	3,2	3,2	3,1	-0,4
Transferts au reste du monde	0,9	1,0	1,0	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	0,2
Transferts aux secteurs publics	4,4	4,6	4,7	4,4	4,3	4,3	4,2	4,1	-0,3
Charges d'intérêt	5,6	5,1	4,7	4,4	4,4	4,4	4,4	4,4	-1,3
Solde de financement	-0,3	0,3	-0,7	-1,2	-1,3	-1,2	-1,2	-1,0	-0,7

D'autres opérations non récurrentes de moindre ampleur affectent le solde de financement: leur incidence complémentaire est négative en 2003 et légèrement positive en 2004 et 2005. En matière de recettes, il s'agit notamment du mouvement des ventes en capital¹ et des recettes non fiscales afférentes aux accords de l'UEBL en matière d'accises². En matière de dépenses, il s'agit notamment du paiement en 2003 d'arriérés de dotations à la sécurité sociale, de la dotation exceptionnelle de 300 millions d'euros octroyée en 2003 à La Poste, et de la dépense nette quasi-équivalente en 2004 en faveur des régions suite à la reprise de la dette du FADELS par le pouvoir fédéral³.

Par ailleurs, le passage à charge de l'INAMI de la part du pouvoir fédéral dans le remboursement du prix de journée d'hospitalisation est compensé par une hausse équivalente des recettes affectées, ce qui réduit en même temps les recettes et les dépenses du pouvoir fédéral de 0,5 % du PIB à partir de 2004.

1. Les ventes de terrains et bâtiments passent de 365 millions d'euros en 2002 à quelques 220 millions tant en 2003 qu'en 2004 puis deviennent nulles à partir de 2005.
2. Suite à une surévaluation de la part des accises revenant à la Belgique au cours des années précédentes.
3. Versement unique aux régions d'un "avantage AFV" qui, auparavant, leur était octroyé annuellement.

TABLEAU 39 - Opérations non récurrentes et glissement du "crédit hôpitaux" affectant le compte du pouvoir fédéral
(incidences complémentaires en pour cent du PIB)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2004 2002	2009 2004	2009 2002
Variations du solde primaire										
Recettes	0,9	-2,5	-0,5	-0,4	0,0	-0,1	0,0	-1,7	-1,0	-2,7
Dépenses	0,8	-1,1	0,2	-0,2	-0,1	-0,2	-0,1	-0,3	-0,4	-0,7
Solde primaire	0,1	-1,4	-0,7	-0,2	0,1	0,1	0,2	-1,4	-0,6	-2,0
Opérations Belgacom, DLU et transferts à la SNCB avancés à 2003										
Recettes	1,9	-1,5	-0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	-0,3	0,0
Dépenses	0,4	-0,7	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,3	0,4	0,1
Solde	1,5	-0,8	-0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	-0,7	0,0
Autres opérations ponctuelles en 2002, 2003 et 2004										
Recettes	-0,1	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	-0,1	-0,2
Dépenses	0,2	-0,1	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	-0,2	0,0
Solde	-0,3	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,2	0,1	-0,2
Glissement dans le financement du prix de journée d'hospitalisation (crédit hôpitaux)										
Recettes	0,0	-0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,5	0,0	-0,5
Dépenses	0,0	-0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,5	0,0	-0,4
Solde	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Variations du solde primaire hors opérations non récurrentes et glissement "crédit hôpitaux"										
Recettes	-0,9	-0,5	-0,1	-0,4	0,0	-0,1	0,0	-1,4	-0,6	-2,0
Dépenses	0,2	0,2	0,0	-0,2	-0,1	-0,2	-0,1	0,4	-0,7	-0,3
Solde primaire	-1,1	-0,7	-0,1	-0,2	0,1	0,1	0,2	-1,8	0,0	-1,7

Sans l'impact largement positif à court terme des opérations Belgacom et DLU et celui, négatif en 2003, des autres opérations non récurrentes, la détérioration du solde primaire du pouvoir fédéral à moyen terme serait aux deux tiers acquise dès 2003, et totalement en 2004. Hors effets de la modification du financement du prix de journée d'hospitalisation, cette dégradation résulte essentiellement d'un tassement des recettes (1,4 % du PIB en deux ans), mais les dépenses primaires en hausse de 0,4 % du PIB en deux ans y contribuent aussi de manière non négligeable.

La faible variation du surplus primaire après 2004 (encore légèrement négative jusqu'en 2006, positive ensuite) s'annule au total sur les cinq ans et ne compense aucunement la décreue initiale.

Des recettes en net recul suite aux mesures fiscales et sociales

Le tassement des recettes vient essentiellement d'une baisse de 1,8 % du PIB des recettes fiscales entre 2002 et 2009 (hors affectation de recettes à l'INAMI pour financer le remboursement du prix de journée d'hospitalisation). Ce recul résulte pour 1,6 % du PIB de mesures structurelles, en matière de fiscalité pour 0,9 % du PIB (voir tableau 40 et la section B.1.) et de financement de la sécurité sociale pour 0,7 % du PIB. En effet, le budget 2004 prévoit une hausse exceptionnelle¹ du

1. Exposé général du budget 2004, p. 207.

financement alternatif pour équilibrer le budget de la sécurité sociale. Vu le coût des mesures structurelles visant la promotion de l'emploi et l'amélioration de la protection sociale (voir la section C.3. et le chapitre V), l'on a suppose ici que cette hausse exceptionnelle serait maintenue après 2004, mais seulement indexée sur la TVA.

TABLEAU 40 - Recettes du pouvoir fédéral
(variations en pour cent du PIB)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2004 2002	2009 2004	2009 2002
Recettes hors opérations non récurrentes et glissement "crédit hôpitaux" ^a	-0,9	-0,5	-0,1	-0,4	0,0	-0,1	0,0	-1,4	-0,6	-2,0
Recettes fiscales	-1,0	-0,4	-0,1	-0,4	0,0	-0,1	0,1	-1,3	-0,5	-1,8
Impulsions structurelles	-0,5	-0,6	-0,1	-0,4	0,1	-0,1	0,0	-1,1	-0,5	-1,6
sur les recettes perçues	-0,5	0,1	-0,1	-0,4	0,1	-0,1	0,0	-0,4	-0,5	-0,9
sur les recettes transférées à la sécurité sociale (-)	0,0	-0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,7	0,0	-0,7
Hors impulsions	-0,5	0,2	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,1	-0,2	0,0	-0,2
Autres recettes	0,1	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	-0,1	-0,2

a. Telles que reprises au tableau 39.

Hors toutes impulsions, l'évolution des recettes fiscales suit quasiment celle du PIB à moyen terme. En 2003, par contre, l'on observe un recul de 0,5 % du PIB qui résulte du tassement de 0,3 % du PIB des recettes fiscales perçues par le pouvoir fédéral suite à la contraction de la part salariale dans le PIB, et de la hausse de 0,2 % du PIB des recettes transférées aux communautés et régions. Inversement, en 2004, l'évolution endogène des recettes et le tassement des impôts versés aux entités fédérées (voir la section C.4.) ont un effet légèrement positif sur les recettes.

Les recettes non fiscales hors opérations non récurrentes régressent tendanciellement en pour cent du PIB, essentiellement sous l'effet de la diminution des revenus de la propriété: ceux-ci reculent de 0,1 % du PIB en 2003 et en 2004 puis sont supposés constants en termes nominaux. En 2003, cependant, la hausse des cotisations perçues par le pouvoir fédéral dans le cadre du nouveau système de pension de la police intégrée surcompense ce mouvement¹.

Croissance des dépenses primaires supérieure à la tendance des dernières années, hors prestations sociales en nature

Le taux de croissance annuel moyen de l'ensemble des dépenses primaires du pouvoir fédéral s'établit à 1,4 %, soit un taux à peine supérieur à celui des sept dernières années (1,3 %). Cependant, si l'on en exclut les prestations sociales en nature (en forte baisse en 2004 suite au passage à charge de l'INAMI de la part du pouvoir fédéral dans le remboursement du prix de journée d'hospitalisation), la croissance des dépenses atteint 1,8 % en moyenne annuelle sur la période 2003-2009; elle dépasse 3 % de 2003 à 2005 et retombe à moins de 1 % ensuite.

1. Sans améliorer cependant le solde du pouvoir fédéral à due concurrence car une partie non négligeable du produit de ces cotisations est redistribuée à l'ONSSAPL et aux entreprises qui continuent à assumer le paiement des pensions contractées avant la réforme des polices.

En 2003, la croissance de ces dépenses vient surtout des transferts aux autres sous-secteurs publics, particulièrement aux pouvoirs locaux du fait de la finalisation de la réforme des polices. Le taux de croissance de la contribution PNB et des transferts aux ménages (notamment des allocations aux handicapés) est également soutenu. Par contre, la progression des autres catégories de dépenses est faible ou négative.

En 2004 et en 2005, la hausse des dépenses primaires est localisée dans les dépenses finales et particulièrement dans les transferts aux entreprises, les transferts au reste du monde et les investissements. La croissance élevée des transferts aux entreprises découle en partie de nouvelles initiatives en matière d'infrastructure ferroviaire (RER) et en matière d'emploi¹, mais surtout du net relèvement du subsidé à La Poste en 2004 et de la dotation en capital à la SNCB en 2005.

TABLEAU 41 - Taux de croissance réel des dépenses du pouvoir fédéral
(en pour cent)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Moyennes de période	
								2003-2009	1996-2002
^a Dépenses primaires	8,3	-6,5	5,3	0,6	0,9	0,6	0,9	1,4	1,3
Dépenses primaires hors opérations non récurrentes ^b	3,2	-0,3	3,3	0,6	0,9	0,6	0,9	1,3	1,3
Prestations sociales en nature ^c	8,9	-95,6	-3,8	-4,2	-4,0	-4,1	-4,0	-37,2	-0,3
Autres dépenses primaires	3,0	3,5	3,3	0,6	0,9	0,6	0,9	1,8	1,4
Dépenses primaires finales	1,9	4,6	5,2	0,6	1,0	0,6	1,2	2,1	1,4
Rémunérations et autres frais de fonctionnement	1,4	1,0	2,3	-0,6	1,4	-0,6	1,2	0,9	1,5
Investissements (hors ventes de bâtiments)	-20,1	9,2	36,9	-5,0	-12,0	0,1	0,1	0,0	-0,1
Transferts aux ménages et ISBL	5,6	0,5	1,8	0,4	0,2	1,2	1,2	1,5	1,0
Transferts aux entreprises	-4,5	14,8	10,8	2,2	1,1	1,0	1,0	3,6	-1,8
Contribution PNB	18,7	16,8	4,0	2,2	2,6	2,1	2,2	6,7	14,8
Autres transferts au reste du monde	-7,3	6,9	13,4	6,7	7,7	1,5	1,5	4,2	1,3
Transferts aux secteurs publics	4,9	1,9	0,4	0,7	0,9	0,8	0,5	1,4	1,4
Aux communautés et régions	6,6	3,7	-0,7	1,5	1,8	1,7	1,3	2,2	4,4
Aux pouvoirs locaux	11,7	3,0	2,3	0,9	1,5	1,6	1,6	3,0	7,3
A la sécurité sociale	1,9	0,5	0,3	0,2	0,2	0,0	0,0	0,4	-1,2

a. Déflateur: indice des prix de détail.

b. Mais y compris le passage à charge de l'INAMI de la part du pouvoir fédéral dans le remboursement du prix de journée d'hospitalisation.

c. Remboursements du prix de journée d'hospitalisation et dépenses de l'Institut national des invalides de guerre.

1. Une mesure ciblée (travail en équipe, recherche scientifique, etc.) autorise certains employeurs à ne pas verser, sous certaines conditions, une partie du précompte professionnel qu'ils retiennent sur les salaires.

3. Sécurité sociale

Solde de financement négatif à partir de 2003...

Le solde de financement de la sécurité sociale passe d'un surplus de 0,3 % du PIB en 2002 à un déficit de 0,5 % du PIB en 2003 (tableau 43), soit un recul de 0,9 % du PIB. Le déficit est ramené à 0,2 % du PIB en 2004 et se stabilise à 0,3 % du PIB à moyen terme. Cette stabilisation, malgré les mesures récentes en matière de prestations sociales (voir encadré), résulte de la reprise économique et de l'augmentation du financement alternatif en 2004, supposée maintenue après 2004.

Le tableau 42 détaille les variations du solde primaire en distinguant l'impact des mesures discrétionnaires et la contribution des facteurs endogènes découlant des évolutions macroéconomiques et de la dynamique endogène des différents régimes.

TABLEAU 42 - Variations du solde primaire des administrations de sécurité sociale
(en pour cent du PIB)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2003 - 2004	2005 - 2009	2003 - 2009
Solde primaire	-0,9	+0,3	-0,1	+0,0	-0,1	+0,0	+0,0	-0,5	-0,1	-0,6
Mesures	-0,2	+0,2	-0,1	-0,1	-0,1	+0,1	+0,1	+0,1	-0,1	-0,1
Hors mesures	-0,7	+0,1	+0,0	+0,1	+0,0	-0,1	-0,0	-0,6	+0,1	-0,5
Recettes hors dotation de l'Etat	-0,4	+0,9	-0,1	+0,1	+0,1	+0,0	+0,0	+0,5	+0,1	+0,7
Mesures en matière de cotisations ^a	+0,0	-0,2	+0,0	+0,1	+0,1	+0,0	+0,0	-0,1	+0,3	+0,1
Recettes fiscales et financement alternatif	+0,0	+1,1	+0,0	+0,0	+0,0	-0,0	-0,0	+1,1	+0,1	+1,2
Hors mesures ^a	-0,4	-0,1	-0,1	-0,0	-0,0	+0,0	+0,0	-0,4	-0,2	-0,6
Dépenses finales primaires	+0,6	+0,5	-0,1	+0,0	+0,1	-0,0	-0,0	+1,1	-0,1	+1,0
Mesures en matière de transferts aux ménages	+0,2	+0,6	+0,1	+0,2	+0,2	-0,0	-0,0	+0,8	+0,4	+1,3
Mesures en matière de subsides aux entreprises	+0,1	+0,0	+0,1	+0,0	-0,0	-0,0	-0,0	+0,1	+0,1	+0,2
Dynamique endogène	+0,3	-0,2	-0,3	-0,2	-0,1	+0,0	+0,0	+0,1	-0,5	-0,4
Dotation de l'Etat	+0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,0	-0,0	-0,0	-0,0	-0,3	-0,3
Mesures	+0,1	-0,0	+0,0	+0,0	+0,0	0,0	0,0	+0,0	+0,0	+0,0
Hors mesures	0,0	-0,0	-0,1	-0,1	-0,1	-0,0	-0,0	-0,0	-0,3	-0,3

a. Les taux et les réductions de cotisations sont calculés ex ante par branche d'activité et par catégorie d'emploi (bas salaires, hauts salaires, emplois spéciaux). L'impact ex post des mesures découlant de modifications intra-, intersectorielles et entre catégories d'emploi (avec différentes intensités en travail, taux de salaire et de cotisations) est repris à la ligne "hors mesures".

... bien que les mesures en dépenses soient financées par les mesures en recettes

Sur l'ensemble de la période considérée, la variation du solde primaire imputable aux mesures est limitée à 0,1 % du PIB. En effet, le coût des mesures en dépenses (1,4 % du PIB à l'horizon 2009, dont 1,3 % du PIB de transferts aux ménages et 0,2 % du PIB de subsides à l'emploi) est globalement couvert par les mesures en recettes (hausse du financement alternatif pour 1,2 % du PIB et relèvement des cotisations des indépendants pour 0,1 % du PIB). En outre, le coût budgétaire des nouvelles réductions de cotisations disparaît pratiquement à moyen terme: sous l'effet combiné du caractère forfaitaire et dégressif des réductions de cotisations et des modifications inter- et intrasectorielles de l'emploi, le taux moyen des cotisations légales patronales en 2009 n'est abaissé que de 0,19 point de pour cent par rapport à 2003 (voir chapitre V) et le taux moyen des cotisations personnelles de seulement 0,08 point de pour cent.

Aperçu des mesures récentes en matière de sécurité sociale

Dépenses

Pensions des salariés:

- adaptation au bien-être de 2 % en 2005 des pensions ayant pris cours depuis 8 ans et plus, en 2006 des pensions ayant pris cours depuis 7 ans et plus, en 2007 des pensions ayant pris cours depuis 6 ans et plus.

Pensions des indépendants:

- relèvement de la pension minimale de 30 euros au 1er septembre 2004 puis de 30 euros supplémentaires par an jusqu'à un total de 120 euros en 2007;
- adaptation au bien-être sélective en 2006.

Soins de santé:

- norme de croissance réelle des dépenses de 4,5 % par an durant la période 2004-2007 comme annoncé dans la déclaration gouvernementale;
- à partir de 2004, la charge du SPF Santé publique dans le remboursement du prix de journée d'hospitalisation est transférée à l'INAMI;
- intégration des petits risques des indépendants dans le régime général de la sécurité sociale au 1er juillet 2006.

Indemnités INAMI:

- relèvement du plafond salarial en 2004 de sorte que les chefs de famille et les isolés perçoivent, respectivement, 65 % et 50 % du salaire perdu;
- liaison du plafond salarial au bien-être;
- augmentation des revenus d'activité autorisés;
- adaptation au bien-être de 2 % en 2005 des indemnités d'invalidité ayant pris cours depuis 8 ans et plus, en 2006 de celles ayant pris cours depuis 7 ans et plus, en 2007 de celles ayant pris cours depuis 6 ans et plus.
- relèvement en juillet 2006 de l'indemnité d'invalidité pour les indépendants;
- relèvement en 2007 de l'indemnité minimale d'invalidité des salariés au niveau de la pension minimale.

Congé parental:

- allongement en 2004 de la durée du congé indemnisé sous conditions.

Allocations familiales:

- extension en 2006 de l'allocation majorée pour enfants handicapés aux enfants nés entre 1993 et 1996.

Maladies professionnelles et accidents du travail:

- relèvement en 2004 du plafond salarial au niveau de celui en vigueur en matière d'invalidité;
- adaptation au bien-être de 2 % en 2005 des indemnités ayant pris cours depuis 8 ans et plus, en 2006 de celles ayant pris cours depuis 7 ans et plus, en 2007 de celles ayant pris cours depuis 6 ans et plus;

Chômage:

- augmentation en 2004 des revenus d'activité autorisés du conjoint;
- réforme de l'indemnité de garantie de revenu à partir du 1er octobre 2004 (forfait mensuel remplacé par un montant en fonction des heures prestées).

Recettes

Cotisations des employeurs et des salariés:

- réductions supplémentaires conformément aux décisions du Budget 2004 (voir chapitre v).

Cotisations des indépendants:

- augmentation en 2004 de la cotisation forfaitaire des sociétés;
- hausse en juillet 2006 des cotisations personnelles pour financer les petits risques.

Financement alternatif:

- augmentation pour le financement de nouvelles dépenses de l'ONEM (chômage temporaire, titres-services, premier emploi);
- montant supplémentaire de 1 608 millions d'euros en 2004 pour assurer l'équilibre du budget de la sécurité sociale (conclave budgétaire de octobre 2003);
- octroi d'un financement alternatif à l'INAMI à partir de 2004 suite au transfert par le SPF Santé publique de sa part dans la charge financière du prix de journée d'hospitalisation (1 293 millions d'euros);
- affectation à l'INAMI des augmentations de recettes d'accises sur le tabac de 2004 à 2007.

Dotation de l'Etat:

- récupération d'arriérés en 2003;
- augmentation de 2004 à 2007 pour financer la hausse de la pension minimale des indépendants.

TABLEAU 43 - Compte des administrations de sécurité sociale^a
 (en pour cent du PIB)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2004 - 2002	2009 - 2004
Solde primaire	0,3	-0,5	-0,2	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3	-0,5	-0,1
Recettes	19,2	19,0	19,8	19,6	19,6	19,7	19,7	19,7	+0,5	-0,1
Recettes externes	16,8	16,4	17,3	17,2	17,3	17,4	17,4	17,5	+0,5	+0,1
Recettes fiscales propres	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	+0,0	-0,0
Financement alternatif	1,8	1,7	2,8	2,8	2,9	2,9	2,9	2,9	+1,0	+0,1
Cotisations sociales	14,1	13,8	13,7	13,5	13,6	13,7	13,7	13,7	-0,5	+0,1
Recettes non fiscales	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	-0,0	+0,0
Transferts des secteurs publics	2,5	2,5	2,4	2,4	2,3	2,3	2,2	2,2	-0,0	-0,3
dont dotation de l'Etat	2,4	2,5	2,4	2,3	2,3	2,2	2,2	2,1	-0,0	-0,3
Dépenses primaires	18,9	19,5	20,0	19,9	19,9	20,0	19,9	19,9	+1,0	-0,1
Dépenses primaires finales	18,9	19,4	19,9	19,8	19,8	19,9	19,9	19,9	+1,1	-0,1
Dépenses directes	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,6	0,6	-0,0	-0,1
Transferts	18,1	18,7	19,2	19,1	19,2	19,3	19,3	19,2	+1,1	+0,0
Prestations sociales aux ménages	17,8	18,3	18,8	18,7	18,7	18,8	18,8	18,8	+1,0	-0,0
Pensions	6,3	6,3	6,2	6,2	6,1	6,1	6,1	6,1	-0,0	-0,1
Soins de santé	5,5	5,8	6,4	6,5	6,7	6,9	7,0	7,0	+0,9	+0,6
Chômage	2,6	2,7	2,8	2,7	2,6	2,6	2,5	2,4	+0,2	-0,3
Autres	3,4	3,4	3,4	3,3	3,3	3,3	3,2	3,2	-0,1	-0,2
Subsides aux entreprises	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	+0,1	+0,1
Transferts à l'Etat	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,0	-0,0
Charges d'intérêt	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	-0,0	+0,1
Solde de financement	0,3	-0,5	-0,2	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3	-0,5	-0,1

a. Outre les régimes de la sécurité sociale au sens strict, le compte des administrations de sécurité sociale en comptabilité nationale comprend les pensions à charge du régime de capitalisation, le régime commun de pension des pouvoirs locaux, les régimes spécifiques d'allocations familiales, d'accidents du travail et de maladies professionnelles du personnel des administrations provinciales et locales, l'Office de Sécurité sociale d'Outre-Mer, les fonds de sécurité d'existence et de fermeture d'entreprises et l'assurance-dépendance en Flandre.

*Le solde se dégrade de 0,9 %
du PIB en 2003*

La dégradation du solde primaire à concurrence de 0,9 % du PIB en 2003 est imputable pour 0,2 % du PIB aux mesures (en matière de transferts aux ménages¹ et aux entreprises²) et pour 0,7 % du PIB aux évolutions endogènes.

Les cotisations sociales passent de 14,1 % du PIB en 2002 à 13,8 % du PIB en 2003 (tableau 43). Les nouvelles réductions de cotisations (120 millions d'euros

1. Adaptation au bien-être de 2 % des pensions ayant pris cours avant 1996, relèvement de la pension minimale et assouplissement des conditions d'octroi en cas de carrière mixte, relèvement des indemnités d'invalidité des isolés et instauration d'un montant minimal pour les périodes d'incapacité de travail, majoration des allocations de chômage temporaire et maintien du supplément d'ancienneté pour les chômeurs âgés remis au travail, augmentation des allocations familiales pour enfants gravement malades ou handicapés de moins de 7 ans, amélioration du statut social des indépendants conjoints aidants et augmentation de l'indemnité de congé de maternité des indépendants.
2. Développement du plan Activa (augmentation de l'emploi subventionné, voir tableau 3 en annexe).

ex ante) ne contribuent que marginalement à cette baisse de 0,3 % du PIB. Par contre, la baisse est largement attribuable à la diminution de la part salariale dans le PIB (-0,6 % du PIB par rapport à 2002) consécutive à la diminution de l'emploi et à une augmentation du taux de salaire horaire inférieure de plus de 1,3 point de pour cent à l'augmentation de la productivité. Par ailleurs, le financement alternatif recule également de près de 0,1 % du PIB par rapport à 2002.

Alors que ces recettes baissent de 0,4 % du PIB, les dépenses augmentent de 0,3 % du PIB hors mesures. Dans un contexte de croissance économique faible (le PIB ne croît que de 3,1 % en valeur), cette augmentation découle de l'évolution endogène des dépenses qui est largement indépendante du cycle économique. Ainsi, les dépenses de soins de santé progressent de près de 6,7 % en valeur, ce qui entraîne une augmentation de 0,3 % du PIB par rapport à 2002 (des données récentes indiquent que les dépenses de soins de santé dépassent de 37 millions d'euros l'objectif fixé pour 2003 sur base d'une croissance de 6,46 %). Par ailleurs, les dépenses de chômage progressent de 0,1 % du PIB en 2003.

Le solde s'améliore en 2004 mais reste négatif

L'amélioration du solde en 2004, à concurrence de 0,3 % du PIB, résulte des évolutions endogènes pour 0,1 % et des mesures pour 0,2 % du PIB: le financement alternatif est augmenté de 1,1 % du PIB par rapport à 2003, soit une augmentation supérieure de 0,2 % du PIB au coût budgétaire des nouvelles mesures en dépenses (0,6 % du PIB) et des nouvelles réductions de cotisations (0,2 % du PIB).

La contribution endogène à l'amélioration du solde en 2004 (0,1 % du PIB) découle de la reprise économique qui allège le poids des prestations sociales, mais aussi du ralentissement structurel des dépenses de pension (des cohortes peu importantes car nées durant la guerre entrent en pension, parallèlement à un vieillissement de la population pensionnée).

Un déficit persiste à moyen terme

Le déficit de la sécurité sociale se stabilise à moyen terme à 0,3 % du PIB, compte tenu d'un taux de croissance économique réel de 2,3 % en moyenne par an sur la période 2005-2009, et en supposant que le supplément de financement alternatif consenti en 2004 en vue d'assurer l'équilibre de la sécurité sociale au sens budgétaire est maintenu après 2004 et indexé sur la TVA.

Légère baisse des recettes, à concurrence de 0,1 % du PIB...

La dotation de l'Etat est indexée sur les prix, hormis une légère augmentation pour financer le relèvement de la pension minimale des indépendants. Par conséquent, elle recule de 0,3 % du PIB entre 2004 et 2009.

Par contre, le financement alternatif, qui constitue une part importante du financement de la sécurité sociale¹, augmente de 0,1 % du PIB suite à l'affectation à l'INAMI des augmentations de recettes d'accises sur le tabac.

Les cotisations sociales, principale source de financement, progressent également de 0,1 % du PIB entre 2004 et 2009. Cette augmentation correspond au relèvement des cotisations des indépendants à partir de juillet 2006. Les cotisations du régime de salariés reculent de 13,7 % du PIB en 2004 à 13,5 %, puis se redressent progressivement jusqu'à 13,7 % du PIB en 2009. Le recul en 2005 découle

1. 16 % des recettes en 2004.

d'un tassement supplémentaire de la masse salariale dans le PIB (-0,2 %) en raison de la modération salariale. Après 2005, la part salariale dans le PIB progresse légèrement, vu le ralentissement des gains de productivité découlant notamment de glissements dans la structure de l'emploi. Par ailleurs, le taux moyen des cotisations patronales se redresse à moyen terme en raison de la stagnation des programmes d'allègement des coûts salariaux (voir chapitre V).

... et tassement équivalent des dépenses primaires finales

Malgré des mesures additionnelles, les prestations sociales restent pratiquement stables en pour cent du PIB durant la période 2004-2009: leur taux de croissance moyen (2,4 % par an en termes réels, voir tableau 44) n'est que très légèrement supérieur au taux de croissance économique (2,3 % par an en moyenne).

TABLEAU 44 - Taux de croissance réel des dépenses et des recettes de la sécurité sociale (en pour cent)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Moyennes de période	
								2003-2004	2005-2009
Recettes ^a	-0,0	6,4	2,2	2,8	2,4	2,1	2,1	3,2	2,3
Dépenses primaires ^a	4,5	4,6	2,6	2,7	2,6	2,0	1,9	4,6	2,4
pm: PIB en volume	1,1	2,0	2,7	2,5	2,1	2,1	2,0	1,6	2,3

a. Déflateur: indice des prix de détail.

Sur la période 2005-2009, les dépenses de pension baissent de 0,1 % du PIB, les dépenses de chômage de 0,3 % du PIB, les allocations familiales de 0,2 % du PIB. Au total, ces diminutions compensent la hausse de 0,6 % du PIB des dépenses de soins de santé.

Des facteurs endogènes expliquent le recul de certaines catégories de prestations sociales. Les principaux sont les suivants: augmentation structurellement moins forte du nombre de pensionnés pour des raisons démographiques et suite au relèvement de l'âge de la retraite des femmes, diminution de certains taux de remplacement (par rapport aux salaires) suite au dédoublement de la pension au taux ménage et à l'adaptation partielle au bien-être du plafond salarial (de sorte que de plus en plus d'allocations sont calculées au plafond), quasi-stagnation du nombre d'enfants ayant droit à des allocations familiales et absence d'adaptation au bien-être de celles-ci.

Les dépenses de chômage¹ passent de 2,8 % du PIB en 2004 à 2,4 % du PIB en 2009. Ce recul est notamment imputable à la diminution du nombre de chômeurs complets indemnisés (-31 000 unités par an en moyenne). De plus, des effets de structure au sein du chômage entraînent une baisse du taux de rempla-

1. En comptabilité nationale, les allocations de chômage comprennent les allocations de chômage octroyées aux diverses catégories de chômeurs indemnisés et la partie "allocation de chômage" des indemnités versées aux prépensionnés. Les dépenses d'activation des allocations par l'ONEM et les dépenses dans le cadre du système des titres-services sont considérées comme des subventions salariales aux entreprises. Le maintien du supplément d'ancienneté pour les personnes de 50 ans et plus remises au travail et le pécule de vacances complémentaire payé par l'ONEM pour les jeunes qui trouvent un travail dans les 4 mois après leurs études sont considérés comme des transferts aux ménages.

cement moyen. En effet, le vieillissement de la population active s'accompagne d'une augmentation de la proportion de femmes parmi les chômeurs âgés, avec une allocation moyenne plus basse que celle des hommes. L'augmentation du nombre de chômeuses âgées découle de l'évolution démographique (voir chapitre V), mais aussi du relèvement de l'âge de la retraite des femmes en 2006 et en 2009 qui conduit celles-ci à rester dans le statut de chômeur, respectivement un ou deux ans de plus.

Les dépenses de soins de santé augmentent de 0,6 % du PIB sur la période 2005-2009, dont 0,3 % du PIB imputable aux nouvelles initiatives (dans le cadre du relèvement de la norme de croissance des dépenses à 4,5 % par an jusqu'en 2007) et 0,1 % du PIB imputable à l'intégration des petits risques des indépendants dans le régime général de sécurité sociale. Le solde, 0,2 % du PIB, découle d'une dynamique endogène donnant lieu à un taux de croissance annuel moyen des dépenses de 3,7 % par an en termes réels, dont 0,7 % attribuable au vieillissement démographique (poids croissant des âgés dont les besoins médicaux sont plus importants et qui bénéficient de tarifs de remboursement plus avantageux)¹ et 3 % d'augmentation tendancielle hors effets du vieillissement (3 % dans le régime des salariés et 2,8 % dans le régime des indépendants).

Les transferts aux entreprises augmentent de 0,1 % du PIB suite au succès escompté des titres-services (de 1 400 emplois en 2003 à 17 700 emplois en 2009).

4. Communautés et régions

Surplus budgétaires à partir de 2003

En déficit de 0,2 % du PIB en 2002, le solde de financement des communautés et régions redevient bénéficiaire en 2003 (0,2 % du PIB) et progresse encore en 2004 (0,3 % du PIB) en raison d'une augmentation des recettes (tableau 45).

A moyen terme, le surplus primaire reste pratiquement stable à 0,5 % du PIB, la baisse des recettes (de 0,3 % du PIB, enregistrée pour l'essentiel en 2005) étant compensée par la baisse des dépenses primaires. Vu le tassement des charges d'intérêt, le solde de financement s'améliore lentement, jusqu'à 0,4 % du PIB en fin de période. Les objectifs du Programme de stabilité 2004-2007 (un surplus de 0,3 % du PIB en 2004 et de 0,1 % sur la période 2005-2007) sont donc respectés.

Stabilisation des recettes à moyen terme...

Les recettes fiscales affectées aux communautés et régions en application de la loi de financement représentent deux tiers de leurs ressources. Depuis 2002, date de mise en route de la dernière réforme institutionnelle², elles suivent tendanciellement le PIB³ sous réserve de l'évolution de la population des moins de dix-huit ans. Ce paramètre démographique influence l'évolution des moyens desti-

1. Le taux de croissance en 2009 est issu des projections de long terme du Bureau fédéral du Plan (voir Englert, M., et al., Perspectives financières de la sécurité sociale 2000-2050: le vieillissement et la viabilité du système légal des pensions, Planning Paper 91, Bureau fédéral du Plan, 2002).
2. Et d'entrée en vigueur de la loi spéciale du 13 juillet 2001 portant refinancement des communautés et extension des compétences fiscales des régions.
3. Pour autant, notamment, que le taux de croissance cumulé des paramètres macroéconomiques de référence définis par la loi (croissance réelle du RNB, indice des prix de détail) ne diverge pas trop du taux de croissance nominal du PIB.

nés au financement de l'enseignement (en l'occurrence des parts de TVA). Vu les perspectives démographiques actuelles, la progression du facteur de (dé)natalité serait stoppée en 2005 et il reculerait à partir de 2006; ceci explique le léger tassement en pour cent du PIB à moyen terme des recettes affectées.

TABLEAU 45 - Compte des communautés et régions
(en pour cent du PIB)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2009 - 2004
Solde primaire	0,1	0,4	0,5	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	-0,0
Recettes	12,8	13,1	13,2	13,0	12,9	12,9	12,9	12,9	-0,3
Recettes externes	11,5	11,8	11,7	11,7	11,7	11,7	11,6	11,6	-0,1
Recettes fiscales propres	2,1	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	-0,0
Recettes fiscales affectées	8,6	8,8	8,7	8,8	8,7	8,7	8,7	8,7	-0,0
Parts d'IPP	4,8	5,0	4,9	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	0,1
Parts de TVA	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8	3,7	3,7	-0,1
Recettes non fiscales	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	-0,0
Transferts des autres sous-secteurs publics	1,3	1,4	1,5	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	-0,2
Dépenses primaires	12,7	12,8	12,7	12,6	12,5	12,5	12,4	12,4	-0,3
Dépenses primaires finales, dont	10,2	10,2	10,2	10,1	10,0	10,0	10,0	10,0	-0,2
Rémunérations	4,3	4,4	4,3	4,3	4,2	4,1	4,1	4,1	-0,3
Achats de biens et services	1,4	1,4	1,4	1,5	1,5	1,5	1,6	1,6	0,2
Investissements	0,7	0,6	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	-0,0
Transferts aux ménages et ISBL	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	-0,1
Transferts aux entreprises et autres	1,3	1,3	1,3	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	-0,0
Transferts aux autres sous-secteurs publics	2,5	2,5	2,5	2,5	2,4	2,4	2,4	2,4	-0,1
Charges d'intérêt	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	-0,1
Solde de financement	-0,2	0,2	0,3	0,2	0,3	0,3	0,4	0,4	0,1

... mais augmentation temporaire en 2003 et 2004

Les fluctuations jusqu'en 2005 des moyens affectés en application de la loi de financement sont d'une autre nature. Elles résultent de la compensation a posteriori des écarts entre les moyens versés aux entités fédérées, calculés sur base de paramètres économiques estimés en cours d'année, et ceux qui leur sont dus compte tenu des paramètres économiques effectifs (connus l'année suivante). Négative en 2002 (0,1 % du PIB), cette compensation est positive en 2003 (0,1 % du PIB) suite à la révision à la hausse du taux de croissance du RNB de 2002. Elle serait à nouveau négative en 2004 (0,1 % du PIB), la croissance du RNB de 2003 ayant été surestimée lors du contrôle budgétaire 2003. En l'absence d'écarts d'estimation, les moyens affectés de 2002 à 2005 seraient stables à environ 8,8 % du PIB.

L'augmentation des recettes en 2003 résulte aussi de l'augmentation, pour 0,1 % du PIB, des recettes fiscales propres¹ (en contrecoup de la réduction spéciale de l'impôt des personnes physiques en Région flamande intervenue en 2002) et de la hausse des transferts du pouvoir fédéral². Ces transferts sont à nouveau en hausse de 0,1 % du PIB en 2004 suite au versement en une fois par le pouvoir fédéral de l'avantage fiscal (AFV) dû aux régions dans le cadre de l'opération FADELS³, mais reculent en contrecoup en 2005 (-0,2 % du PIB). Après 2005, ils restent stables en pour cent du PIB.

Stabilité des dépenses à court terme ...

De 2002 à 2004, les dépenses primaires⁴ restent pratiquement stables en pour cent du PIB, malgré certains mouvements (limités à 0,1 % du PIB) dans les rémunérations et les investissements.

Le taux de croissance des dépenses primaires est limité à 1,7 % en termes réels (tableau 46), tant en 2003 qu'en 2004. Cependant, les dépenses externes enregistrent un taux de croissance plus élevé en 2004 qu'en 2003, surtout les dépenses d'investissement en raison notamment des travaux routier et en matière de voies hydrauliques en Région flamande.

TABLEAU 46 - Taux de croissance réel des dépenses et des recettes des communautés et régions
(en pour cent)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Moyenne de période 2005-2009
^a Recettes	4,4	2,5	1,6	2,0	2,1	2,0	1,9	1,9
Recettes fiscales et non fiscales	3,9	1,5	3,3	2,1	2,2	2,1	2,0	2,3
Transferts des autres sous-secteurs publics	7,4	11,0	-11,2	1,5	1,9	1,7	1,3	-1,1
Dépenses	1,7	1,7	2,2	1,7	1,9	1,9	2,0	1,9
Dépenses externes	1,5	1,9	2,3	1,9	2,0	2,0	2,2	2,1
Transferts aux autres sous-secteurs publics	2,6	0,9	1,5	1,2	1,2	1,2	1,4	1,3

a. Déflateur: indice des prix de détail.

Par contre, le taux de croissance des transferts aux autres sous-secteurs diminue en 2004, malgré une augmentation des transferts aux pouvoirs locaux (voir la section C.5.). Cette diminution découle du recul des transferts au pouvoir fédéral. Ceux-ci deviennent quasiment nuls à partir de 2004 suite à la disparition des transferts au FADELS. En outre, les transferts en 2003 étaient augmentés en com-

1. Impôts régionaux et impôts autonomes.
2. Transfert de l'indemnité résultant d'une décision de justice dans l'affaire Beaulieu (indemnité enregistrée en recettes du pouvoir fédéral en 2002) et divers transferts en capital par la Régie des bâtiments dans le contexte de la vente de la cité administrative.
3. La dette des sociétés régionales du logement à l'égard du FADELS a été apurée par les trois Régions (partiellement en ce qui concerne la part de la Région wallonne) en janvier 2004. Auparavant, le pouvoir fédéral versait annuellement un montant correspondant à l'avantage fiscal (AFV) dont étaient assortis les prêts. Ces versements récurrents sont supprimés et, en compensation, un montant de 442 millions d'euros est versé en 2004 aux trois régions.
4. Les données pour 2003 sont basées sur un comparaisons des budgets ajustés de 2002 et 2003 des Régions flamande, wallonne et bruxelloise et de la Communauté française. Les données pour 2004 sont basées sur une comparaison des budgets initiaux de 2003 et 2004.

pensation de dépenses effectuées par le pouvoir fédéral en 2002 pour des compétences régionalisées¹.

... mais décrie à moyen terme

A politique constante², les dépenses primaires reculent de 0,3 % du PIB entre 2004 et 2009, leur taux de croissance annuel moyen (1,9 % en termes réels) étant sensiblement inférieur au taux de croissance économique. Tant les dépenses finales que les transferts aux autres sous-secteurs de l'Etat contribuent à cette baisse.

La tassement des dépenses finales est en partie imputable aux rémunérations, qui reculent de 0,3 % du PIB entre 2004 et 2009 compte tenu de l'évolution de l'emploi³. Les transferts aux ménages et ISBL reculent également de 0,1 % du PIB. Par contre, les achats de biens et services augmentent de 0,2 % du PIB sur base d'une extrapolation de leur croissance tendancielle observée.

Le tassement de 0,1 % du PIB des transferts aux autres sous-secteurs traduit une certaine érosion des transferts aux pouvoirs locaux.

5. Pouvoirs locaux

Le solde de financement des pouvoirs locaux n'est jamais déficitaire durant la période sous revue (tableau 47). Le surplus primaire passe de 0,5 % du PIB en 2002 à 0,6 % du PIB en 2003 et en 2004. Il se détériore au cours des deux années suivantes, retombant à 0,2 % du PIB en 2006, puis se stabilise à 0,4 % du PIB en fin de période. A l'horizon 2009, les charges d'intérêt reculent de 0,1 % du PIB. La situation financière des pouvoirs locaux qui ressort des présentes perspectives paraît donc assainie, tant à court terme qu'à moyen terme⁴.

L'amélioration du solde en 2003 découle de la hausse des recettes fiscales suite au relèvement du taux moyen des centimes additionnels au précompte immobilier. Par contre, l'augmentation des transferts publics n'a guère d'impact sur le solde primaire: elle correspond pour l'essentiel au financement par le pouvoir fédéral de la hausse des rémunérations à charge des pouvoirs locaux dans le cadre de la réforme des polices (effet d'année pleine de l'intégration de gendarmes à la Police locale courant 2002).

A moyen terme, les recettes des pouvoirs locaux reculent en pour cent du PIB. Ce recul est attribuable pour moitié aux transferts des communautés et régions, nonobstant une certaine augmentation des dotations régionales en 2004⁵ (tableau 48). En outre, les recettes fiscales reculent tendanciellement: les additionnels à l'impôt des personnes physiques subissent les effets de la réforme de

-
1. Dans le cadre des accords du Lambermont, pour 72 millions d'euros.
 2. Pour la plupart des dépenses, les évolutions observées sur la période 1995-2004 sont extrapolées, après correction des mouvements non récurrents.
 3. Il a été tenu compte de la revalorisation salariale du personnel enseignant en Communauté française (accord du 7 avril 2004).
 4. Notamment par rapport à la précédente version des perspectives (Bureau fédéral du Plan, Perspectives économiques 2003-2008, avril 2003).
 5. Plan Tonus en Région wallonne, primes au logement social en Région bruxelloise, hausse des subsides à la restauration et ralentissement du taux de croissance des dotations au Gemeentefonds en Flandre.

2001 et les additionnels au précompte immobilier évoluent moins vite que le PIB en raison de la dynamique de leur assiette et d'une hypothèse de stabilité des taux après 2003.

TABLEAU 47 - Compte des pouvoirs locaux
(en pour cent du PIB)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2004 2002	2009 2004
Solde primaire	0,5	0,6	0,6	0,3	0,2	0,4	0,4	0,4	0,1	-0,2
Recettes	6,4	6,7	6,6	6,5	6,4	6,4	6,3	6,3	0,2	-0,4
Fiscales	2,3	2,4	2,4	2,3	2,2	2,2	2,2	2,2	0,1	-0,2
Non fiscales externes	1,0	1,0	1,0	0,9	0,9	1,0	1,0	1,0	0,0	0,0
Transferts des secteurs publics	3,2	3,3	3,3	3,3	3,2	3,2	3,2	3,1	0,1	-0,2
Dépenses primaires	6,0	6,1	6,1	6,2	6,2	6,0	5,9	5,9	0,1	-0,2
Investissements	0,7	0,7	0,7	0,9	1,0	0,8	0,7	0,7	0,0	0,0
Autres, dont	5,3	5,4	5,3	5,3	5,2	5,2	5,2	5,1	0,0	-0,2
Frais de fonctionnement	4,0	4,1	4,1	4,1	4,0	4,0	3,9	3,9	0,1	-0,2
Transferts aux ménages, ISBL et entreprises	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	0,0	0,0
Charges d'intérêt	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,0	-0,1
Solde de financement	0,2	0,3	0,3	0,1	0,0	0,2	0,2	0,2	0,1	-0,1

Hors investissements, les dépenses primaires reculent également en pour cent du PIB (sauf en 2003, du fait des rémunérations). Les investissements publics augmentent sensiblement en 2005 et 2006 à l'approche de l'échéance électorale¹, entraînant un tassement temporaire du surplus primaire.

TABLEAU 48 - Taux de croissance réel des recettes et dépenses des pouvoirs locaux
(en pour cent)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Moyenne de période 2003-2009
^a Recettes	4,9	1,8	1,1	1,0	1,4	1,4	1,4	1,8
Fiscales	8,0	0,1	-0,4	0,0	1,1	1,1	1,1	1,5
Non fiscales externes	1,0	0,7	2,4	2,8	2,5	2,5	2,6	2,1
Transferts des secteurs publics, dont	3,9	3,4	1,7	1,1	1,3	1,3	1,2	2,0
Transferts du pouvoir fédéral	11,7	3,0	2,3	0,9	1,5	1,6	0,6	3,0
Transferts des communautés et régions	1,5	3,5	1,5	1,2	1,3	1,2	1,4	1,7
Dépenses primaires	3,0	2,1	5,5	3,1	-1,9	0,4	1,8	2,0
Investissements	3,9	6,2	28,4	12,8	-20,3	-7,3	3,1	2,8
Autres	2,9	1,5	2,3	1,4	1,6	1,6	1,6	1,9

a. Déflateur: indice des prix de détail.

1. La croissance des investissements locaux est estimée sur base de leur dynamique en termes réels au cours des trois derniers cycles de six ans (période 1985-2002).



Consommations d'énergie et émissions de gaz à effet de serre

La projection prévoit un développement modéré de la consommation finale d'énergie (en moyenne 0,9 % par an) et de la consommation intérieure brute d'énergie (en moyenne 0,8 % par an). Une série de facteurs contribuent à une consommation d'énergie plus rationnelle, entre autres: l'utilisation grandissante de centrales au gaz naturel à cycle combiné et de centrales à cogénération pour la production d'électricité, les accords ACEA dans le secteur du transport et les restructurations dans le secteur industriel.

Exprimées en équivalents CO₂, les émissions des gaz à effet de serre étudiés dans ce chapitre seraient en faible progression (croissance de 0,1 % par an) durant la période de projection. Cette évolution résulterait de la croissance limitée de la consommation d'énergie et de modifications structurelles dans cette consommation (principalement pour le secteur producteur d'électricité).

Des efforts supplémentaires restent toutefois nécessaires pour satisfaire à l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre auquel s'est engagé la Belgique dans le cadre du Protocole de Kyoto. Le respect de ces engagements implique une baisse des émissions de 7,5 % en 2008-2012 par rapport au niveau atteint en 1990. Selon les perspectives économiques 2004-2009, un niveau d'émissions de 148,4 millions de tonnes d'équivalents CO₂ serait atteint en 2009. Il s'agit d'un niveau dépassant de 18,3 millions de tonnes d'équivalents CO₂ (ou 14 %) l'objectif à atteindre.

A. Evolution de la demande d'énergie

1. Evolution de l'intensité énergétique du PIB

Hausse modérée de la consommation d'énergie...

Au cours de la période 2003-2009, la consommation intérieure brute d'énergie et la consommation finale d'énergie¹ ne s'accroîtraient, en moyenne annuelle, que de respectivement, 0,8 % et 0,9 %, contre 1,5 % et 1,1 % pour la période 1991-2002.

Différentes mesures et décisions prises durant la période 1990-2000 ont déjà contribué à accroître l'efficacité énergétique globale². Depuis 2001, des mesures supplémentaires ont été décidées:

- l'introduction de la déductibilité fiscale (via l'IPP) pour les investissements économiseurs d'énergie. Cette mesure a été introduite au début de 2004;
- l'instauration du volet fiscal dit Kyoto: dans le cadre du budget 2004, le gouvernement a introduit une série de mesures destinées à décourager l'utilisation des combustibles polluants au bénéfice de combustibles plus propres. Ces mesures concernent: une baisse de la cotisation énergie pour le gaz naturel et une hausse parallèle pour les autres formes d'énergie; l'introduction du "système cliquet" pour les accises sur les carburants pour usage propre³; la suppression de la taxe compensatoire d'accises pour le diesel.

D'autres facteurs contribueraient également à ralentir la progression des consommations d'énergie:

- les accords ACEA⁴ dans le secteur des transports;
- le recours accru aux centrales électriques de type TGV et aux centrales à cogénération;
- la restructuration du secteur industriel (sidérurgie).

1. Consommation finale d'énergie: énergie livrée aux consommateurs (industrie, transports, tertiaire, foyers domestiques et agriculture) pour toutes les utilisations énergétiques. Consommation intérieure brute d'énergie: la quantité d'énergie nécessaire pour satisfaire la demande intérieure. Elle est calculée en additionnant la production primaire, les importations et les variations de stock, et en soustrayant les exportations et les soutes.

2. Au sujet des décisions et mesures passées, voir: "Belgium's Third National Communication under the United Nations Framework Convention on Climate Change", chapitre 4, avril 2002.

3. Selon ce système, 50 % d'une baisse de prix (hors tva mais y compris les accises) des carburants peut être convertie en une hausse de l'accise spéciale autonome (avec un plafond annuel de 2,8 centimes/litre).

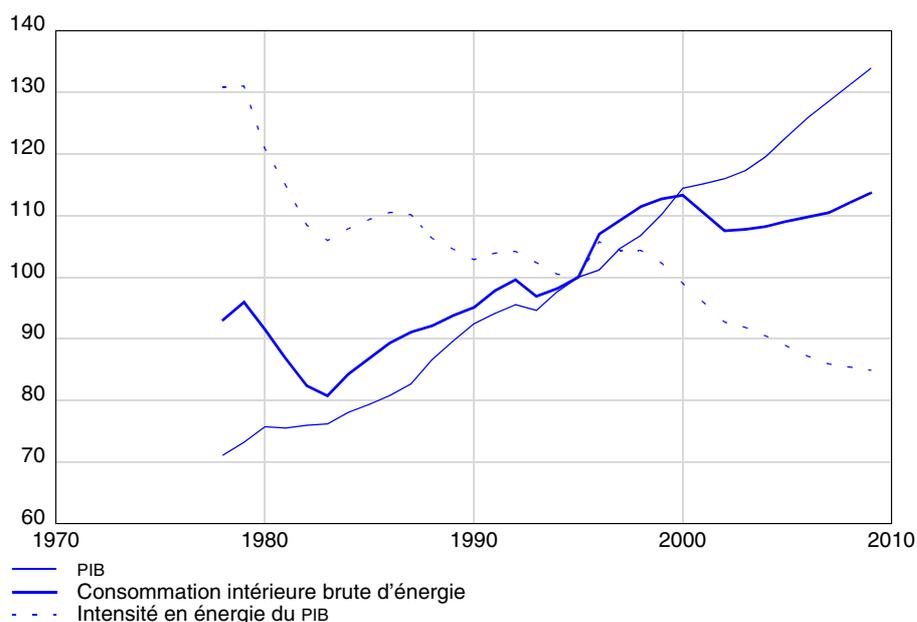
4. Il s'agit des accords passés entre la Commission européenne et l'Association des constructeurs automobiles européens (ACEA), ainsi qu'avec les producteurs japonais (JAMA) et coréens (KAMA). Ces accords portent sur la limitation des émissions de CO₂. Les constructeurs s'engagent à réduire les émissions de CO₂ des nouveaux véhicules à seulement 140 g/km à l'horizon 2008, ce qui correspond à une consommation moyenne de 5,7l/100 km. Un objectif intermédiaire de 170 g/km a été retenu pour 2003. Une extension des accords ACEA est encore en discussion.

TABLEAU 49 - Evolution du PIB, de la consommation d'énergie et de l'intensité énergétique
 (taux de croissance annuels moyens)

	1981-2002	1981-1990	1991-2002	2003-2009
PIB	2,0	2,0	1,9	2,1
Consommation intérieure brute d'énergie	0,8	0,4	1,1	0,8
Consommation finale d'énergie	0,7	-0,3	1,5	0,9
Intensité énergétique du PIB	-1,2	-1,6	-0,8	-1,2

... et poursuite de la baisse de l'intensité en énergie du PIB

L'intensité énergétique du PIB¹ baisse de 1,2 % par an en moyenne entre 2003 et 2009. La baisse tendancielle de l'intensité énergétique du PIB est ainsi confirmée sur la période de projection et est un peu plus prononcée que sur la période 1991-2002, comme le montre le tableau 49. Cette évolution reflète une consommation d'énergie plus efficiente grâce au recours grandissant à des technologies plus économes en énergie². L'élasticité de la consommation intérieure brute d'énergie par rapport au PIB serait de 0,38 sur la période de projection, contre 0,58 sur la période 1991-2002.

GRAPHIQUE 25 - Intensité en énergie du PIB
 (indice 1995=100)


1. Mesurée par le rapport entre la consommation intérieure brute d'énergie et le PIB.
2. Une discussion concernant l'introduction des meilleures technologies disponibles et leur effet peut être trouvée dans le Working Paper 9-01: "Evaluation de l'impact des mesures fiscales et non-fiscales sur les émissions de CO₂", Bureau fédéral du Plan, décembre 2001.

2. Analyse sectorielle de la consommation finale énergétique

Comme le montre le tableau 50, l'évolution attendue de la consommation finale énergétique n'est pas homogène. On note de grandes différences sectorielles.

TABLEAU 50 - Evolution de la demande finale énergétique par secteur

	Taux de croissance annuels moyens				Structure		
	1981-2002	1981-1990	1991-2002	2003-2009	1980	2000	2009
Total	0,7	-0,4	1,5	0,9	100,0	100,0	100,0
- Industrie	0,1	-1,1	1,2	0,3	40,3	37,4	34,6
- Transport	2,4	2,9	1,9	1,5	18,3	26,4	27,7
- Résidentiel et tertiaire ^a	0,2	-1,4	1,5	1,0	41,4	36,2	37,7

a. y compris l'agriculture.

Industrie

Alors que la consommation finale totale augmenterait en moyenne de 0,9 % par an sur la période 2003-2009, la consommation finale de l'industrie ne s'accroîtrait que de 0,3 % par an. Le taux de croissance annuel moyen a atteint 1,2 % pour la période 1991-2002. Des taux de croissance élevés sont à noter de 1997 à 2000, en liaison avec la forte croissance de l'activité dans l'industrie. Par contre, sur la période 2001-2003, la consommation industrielle d'énergie recule en raison du retournement conjoncturel. En 2009, la consommation d'énergie de l'industrie atteindrait 13,6 Mtep¹, soit à peine 34,6 % de la consommation totale d'énergie, contre 40,3 % en 1980.

Sur la période de projection, l'intensité énergétique de l'industrie serait en baisse sensible par rapport à la période passée, en raison de la pénétration accrue de technologies plus économes en énergie. Cette tendance serait renforcée par les restructurations qui devraient s'opérer dans la sidérurgie.

Les modifications intervenues dans la structure de la consommation énergétique de l'industrie se confirment sur la période de projection. En 2009, l'électricité et le gaz représentent près de 70 % de la consommation (un peu moins de 30 % pour l'électricité et presque 40 % pour le gaz), contre seulement 50 % en 1980.

Par ailleurs, les Régions ont prévu d'introduire des accords volontaires de branches, en priorité pour les secteurs intensifs en énergie. Les entreprises signataires s'engageraient dans une procédure de benchmarking (au niveau mondial) visant à identifier les meilleures pratiques en matière de consommation d'énergie, à introduire celles-ci et à réduire à terme (2008 à 2012 selon la Région) leurs consommations d'énergie. De tels accords pourraient contribuer à accroître de manière non négligeable l'efficacité énergétique de l'industrie. En outre, les entreprises adhérant à un accord volontaire bénéficieraient d'une exonération de la cotisation énergie à partir d'octobre 2004.

1. Millions de tonnes équivalents pétrole = 41 868 térajoules.

Transport

Pour le transport, qui regroupe le transport pour compte propre des différents secteurs, ainsi que le transport pour compte de tiers, on s'attend à une hausse de la consommation du secteur du transport de 1,5 % en moyenne annuelle, supérieure à celle de la consommation totale d'énergie. La croissance des besoins énergétiques du secteur serait toutefois en recul par rapport aux évolutions observées dans le passé (croissance moyenne de 1,9 % pour la période 1991-2002). En projection, la généralisation progressive de véhicules de plus en plus "propres"¹ contribuerait à mieux maîtriser les besoins en énergie du secteur. Dans cet ordre d'idées, une baisse d'impôt serait consentie à partir de janvier 2005, lors de l'acquisition d'un véhicule propre². Par ailleurs, les déplacements domicile-travail par carpooling, en transports en commun, à vélo, à pied,..., seraient rendus fiscalement plus attrayants dès janvier 2005³.

La réduction de l'intensité en énergie du secteur tendrait à s'accélérer en projection. Cette intensité n'avait cessé d'augmenter dans le passé et ce n'est que dans la deuxième moitié des années nonante qu'une inversion de tendance est intervenue.

Secteur résidentiel et tertiaire

Alors que la période 1991-2002 était caractérisée par une croissance de la consommation d'énergie du secteur résidentiel et tertiaire relativement soutenue (1,5 % en moyenne annuelle), la hausse sur la période de projection serait plus modérée avec seulement 1,0 % par an. La plus grande partie de la consommation d'énergie du secteur est consacrée aux usages chauffage/refroidissement. Le reste de la consommation provient d'usages électriques spécifiques (éclairage et appareils électriques). La consommation d'énergie devient plus efficiente grâce à une meilleure isolation des bâtiments et logements, des installations de chauffage plus performantes, des équipements électriques moins gourmands en énergie,... Les mesures fiscales prises en faveur des investissements économiseurs d'énergie, qui étaient déjà prévues dans le cadre de la réforme fiscale, seraient renforcées à partir de janvier 2005.

Par conséquent, l'intensité en énergie du secteur⁴ serait en baisse plus rapide entre 2003 et 2009 que durant la période précédente.

La consommation énergétique du secteur résidentiel et tertiaire atteindrait 14,8 Mtep en 2009, ce qui représente 37,7 % de la consommation finale totale. La part des combustibles solides et liquides continue à perdre du terrain au profit du gaz et de l'électricité.

-
1. Accords ACEA
 2. Une baisse d'impôt est prévue pour l'achat d'un véhicule rejetant moins de 105 grammes de CO₂ par kilomètre. Cette baisse serait de 15 % du prix d'achat mais ne peut pas dépasser 4 000 euros. Pour les véhicules émettant entre 105 et 115 grammes de CO₂, la baisse d'impôt consentie représente 3 % du prix d'achat. Dans ce cas, la baisse d'impôt ne peut dépasser 750 euros.
 3. La distance maximale prise en considération sera doublée et atteindra 100 km pour les contribuables qui se déplacent ainsi et qui optent pour le calcul des frais professionnels réels.
 4. Consommation finale du secteur résidentiel et tertiaire (en térajoules) rapportée au PIB.

3. Analyse par catégorie de produit de la consommation intérieure brute d'énergie et de la consommation finale énergétique

On note, sur la période 1980-2009, des modifications importantes dans la structure de la consommation énergétique, avec un glissement des combustibles solides et liquides vers le gaz et l'électricité en ce qui concerne la consommation finale d'énergie. Pour la consommation intérieure brute d'énergie, les glissements se feraient également au détriment des combustibles solides et liquides mais bénéficieraient, dans ce cas, au gaz et aux énergies renouvelables (ainsi qu'à la chaleur nucléaire jusque dans les années nonante). Les évolutions de la consommation intérieure brute d'énergie et de la consommation finale énergétique, par catégories de produits, sont présentées dans le tableau 51.

TABLEAU 51 - Evolution de la structure de la consommation d'énergie
(en Mtep et en pour cent de la consommation totale d'énergie)

	Produits	1980		2000		2009	
		Mtep	%	Mtep	%	Mtep	%
Consommation intérieure brute d'énergie	Total	46,2	100,0	57,2	100,0	57,4	100,0
	Combustibles solides	11,0	23,8	8,2	14,3	4,9	8,5
	Combustibles liquides	22,9	49,6	22,0	38,4	21,3	37,2
	Gaz	8,9	19,3	13,4	23,4	17,0	29,7
	Energie nucléaire	2,9	6,3	12,8	22,4	12,8	22,3
	Autres	0,5	1,1	0,9	1,5	1,4	2,4
Consommation finale énergétique	Total	32,0	100,0	37,1	100,0	39,2	100,0
	Combustibles solides	5,1	16,0	3,4	9,1	2,4	6,2
	Combustibles liquides	14,8	46,3	16,2	43,7	16,7	42,7
	Gaz	7,7	24,2	10,0	27,0	11,4	29,0
	Electricité	3,6	11,3	6,7	18,0	7,7	19,6
	Autres	0,7	2,2	0,8	2,2	0,9	2,4

Combustibles solides

La tendance à la baisse de la consommation de combustibles solides se poursuit sur toute la période de projection, tant en parts de marché qu'en volume. L'évolution de la consommation finale de charbon et coke dépend en tout premier lieu de la demande provenant de l'industrie sidérurgique. En raison des restructurations réalisées dans la sidérurgie, la demande en combustibles solides de l'industrie serait en forte baisse. On enregistrerait également une baisse de la demande des centrales électriques, du secteur tertiaire et des ménages.

Produits pétroliers

Le recul de la part des combustibles liquides dans la consommation intérieure brute est également assez sensible. Alors qu'en 1980, la part des combustibles liquides était encore de 49,6 %, elle n'atteindrait plus que 37,2 % en 2009. Ce tassement est notamment dû à la baisse de la demande des centrales électriques.

La part dans la consommation finale devrait aussi baisser. La consommation finale de produits pétroliers devrait être de 16,7 Mtep à la fin de la période de projection, soit 42,7 % du total de la consommation finale énergétique contre 46,3 % en 1980.

Cette évolution est due à des gains d'efficacité énergétique et à des glissements structurels en faveur du gaz et de l'électricité. Cependant, malgré son repli, le pétrole resterait la plus importante source d'énergie au sein de la consommation intérieure brute totale d'énergie et de la consommation finale énergétique.

Gaz naturel

Le gaz naturel est la source d'énergie la plus importante après le pétrole. La consommation de gaz naturel connaît une forte croissance, tant en volume qu'en parts de marché de 1980 à 2009. Cette évolution s'observe dans tous les secteurs, notamment pour la production d'électricité¹. La consommation finale de gaz naturel devrait progresser en moyenne de 1,7 % par an. A la fin de la période de projection, le gaz naturel représenterait 29 % de la consommation finale énergétique totale contre 24,2 % en 1980.

Electricité

La demande d'électricité connaît également une hausse non négligeable en volume et en parts de marché, tant sur la période observée que sur la période de projection. La consommation d'électricité augmenterait de 1,8 % en moyenne annuelle de 2003 à 2009 et atteindrait 7,7 Mtep en 2009, soit 19,6 % de la consommation finale énergétique contre 11,3 % en 1980. La progression de la demande d'électricité tendrait toutefois à se ralentir: sa croissance moyenne atteignait encore 2,6 % entre 1991 et 2002 (et 2,1 % entre 1996 et 2002).

Ce ralentissement traduirait un phénomène de saturation dans l'équipement électrique des ménages et une amélioration de l'efficacité des équipements

Autres produits énergétiques

La part des autres produits énergétiques (sources d'énergies renouvelables) reste limitée à environ 2,4 % de la consommation intérieure brute et de la consommation finale énergétique à la fin de la période de projection (nonobstant une hausse significative de la contribution des énergies renouvelables à la production d'électricité- voir section B.1. de ce chapitre).

4. Incertitudes sur le prix de l'énergie

La croissance moyenne du prix de la consommation d'énergie s'établirait à 0,5 % par an sur la période 2003-2009, soit 1,1 % de moins que le prix de la consommation privée, contre un écart de 0,6 % pour la période 1991-2002 (voir tableau 52). Des incertitudes pèsent sur ces évolutions, notamment en liaison avec l'évolution du prix du baril de pétrole brut.

TABLEAU 52 - Evolution du prix de l'énergie
(taux de croissance annuel moyens)

	1981-2002	1981-1990	1991-2002	2003-2009
Prix de la consommation d'énergie ^a	1,5	1,7	1,4	0,5
Prix relatif de l'énergie ^b	-1,5	-2,6	-0,6	-1,1

a. Prix moyen de tous les produits énergétiques consommés sur le marché intérieur.

b. Prix de l'énergie divisé par le déflateur de la consommation privée.

1. En raison du recours accru à des installations à turbines gaz-vapeur (TGV) et aux centrales à cogénération.

Pétrole brut

La projection de référence retient un prix moyen pour le baril de brut (qualité Brent) de 30 dollars en 2004 et de 28 dollars en 2005. A partir de 2006, le prix du baril remonterait progressivement pour atteindre 30,8 dollars en 2008.

Gaz naturel et charbon

Le prix du gaz naturel, qui est partiellement indexé sur celui du pétrole brut suit l'évolution de ce dernier avec retard. Les incertitudes qui affectent le prix du pétrole brut se répercutent aussi sur le prix du gaz naturel et, par conséquent sur les coûts variables de la production d'électricité. Un autre facteur d'incertitude concerne le processus de libéralisation du marché européen du gaz: ce processus et la compétition qui en résulterait devraient induire des pressions à la baisse sur le prix du gaz naturel. Par contre, la forte hausse des besoins en gaz naturel au niveau mondial (notamment pour le secteur électrique) pourrait, à terme, induire un accroissement du prix du gaz naturel.

Le prix des combustibles solides augmente légèrement (et, par conséquent, baisse en termes réels).

Ouverture progressive du marché de l'électricité à la concurrence

Les perspectives économiques tiennent compte du processus en cours de libéralisation du marché de l'électricité. Le marché électrique est déjà complètement ouvert à la concurrence en Flandre depuis juillet 2003. En Wallonie et à Bruxelles, seuls les consommateurs industriels bénéficient de l'ouverture du marché, alors que les PME et les ménages n'en bénéficieront que progressivement¹.

En raison de la libéralisation du marché européen de l'électricité, la demande intérieure s'ouvre progressivement aux producteurs et fournisseurs. Dans ce cadre, des incertitudes subsistent concernant l'évolution future des volumes d'électricité qui seront commercialisés à l'échelle européenne, ainsi que sur l'évolution des prix au consommateur final. La non-publication du prix contractuel du GWh et le manque d'informations sur les différentiels de marge rendent difficile l'estimation de l'évolution des flux entre pays européens. Dans le cadre de cette projection, nous supposons que le prix de l'électricité s'accroît de manière modérée et donc baisse légèrement en termes réels. Par ailleurs, nous avons admis l'hypothèse d'un développement modéré des importations nettes d'électricité durant la période de projection.

B. L'évolution des émissions de gaz à effet de serre

La Belgique a ratifié définitivement le Protocole de Kyoto (1997) le 31 mai 2002. Par cette ratification, le pays s'engage à réduire, à l'horizon 2008-2012, les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 7,5 % par rapport au niveau atteint en 1990. Dans ce cadre, les Régions flamande et wallonne ont conclu un accord portant sur la stabilisation, pour chaque Région, du niveau des émissions en 2005 par rapport à celui de 1990 (juillet 2001). Le nouveau plan fédéral Kyoto de mars 2004 précise, quant à lui, la clé de répartition des efforts à consentir par chacune des trois Régions et par le pouvoir fédéral².

-
1. Pour un calendrier de la libéralisation du marché de l'électricité belge, voir Working Paper 1-03: "Network industries in Belgium - Economic significance and reform", Bureau fédéral du Plan, janvier 2003.
 2. La Région wallonne devrait réduire ses émissions de 7,5 % en comparaison avec le niveau atteint en 1990. L'effort demandé à la Région flamande s'élève à 5,2 %; pour la Région bruxelloise, une hausse de 3,4 % est admise. Le complément de l'effort serait pris en charge par le niveau fédéral.

Les trois principaux gaz concernés par le Protocole sont: le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄) et le protoxyde d'azote (N₂O). Le Protocole envisage également les hydrofluorocarbones (HFC), les hydrocarbures perfluorés (PFC) et l'hexafluorure de soufre (SF₆)¹.

Les données d'inventaire qui ont été utilisées sont celles qui ont été transmises à la Commission européenne, dans le cadre du mécanisme de Monitoring (1999/296/EC), en décembre 2003. Ces inventaires contiennent une actualisation complète du calcul des émissions de gaz à effet de serre pour la période 1990-2002. Une révision des données est encore possible, dans le cadre du rapportage à l'UNFCCC² qui doit être réalisé en avril 2004.

La transformation et la consommation d'énergie sont les principales sources d'émission de GES. En Belgique, les émissions liées à l'énergie représentent quelque 80 % des émissions de GES (en équivalents CO₂). Les émissions de CO₂ constituent 97 % environ des émissions liées à l'énergie (en équivalents CO₂). Quant aux émissions non énergétiques, elles sont générées par des processus industriels, l'agriculture et les déchets.

Les émissions de CO₂ liées ou non à l'énergie sont respectivement examinées aux points 1 et 2. Les émissions totales de CH₄ et de N₂O sont abordées au point 3. Le point 4 concerne les gaz fluorés. Enfin, le dernier point traite des émissions dans leur ensemble et établit une comparaison avec l'objectif fixé dans le cadre du Protocole de Kyoto.

1. Les émissions de CO₂ liées à l'énergie

La transformation et la consommation de combustibles fossiles³ sont la source principale des émissions et représentent environ 78 % des émissions de GES (en équivalent CO₂) en Belgique.

Quasi-stabilisation des émissions de CO₂ liées à l'énergie...

Selon le graphique 26 ci-dessous, on aurait une quasi-stabilisation des émissions de CO₂ pour la période 2003-2009. Un niveau de 115,1 millions de tonnes serait atteint en 2009. Par rapport à 1990, la croissance des émissions atteindrait 6,8 %⁴, mais on note une stabilisation entre le niveau calculé pour 2009 et le niveau observé en 2000.

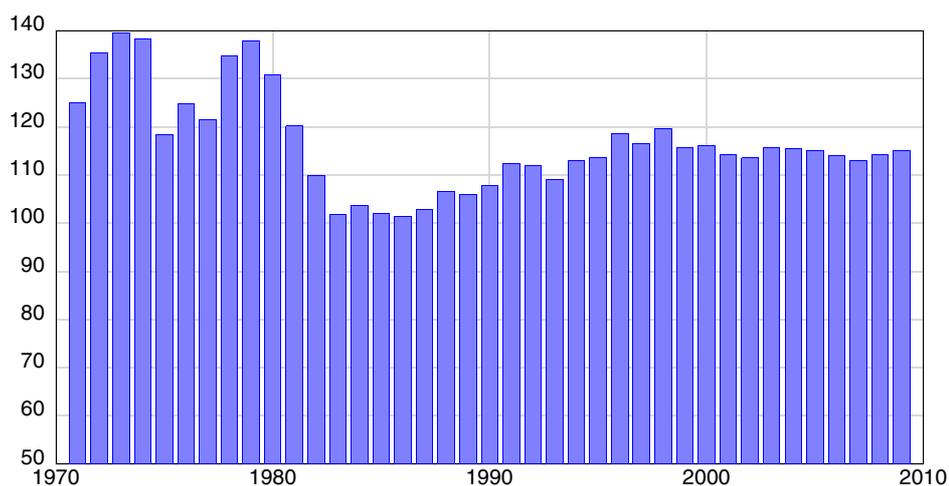
En 2001, les émissions de CO₂ baissent en raison de la réduction de la production des centrales électriques. On passe d'un total d'émissions de 116,1 millions en 2000 à 114,2 millions de tonnes en 2001. Les importations d'électricité ont, en effet, augmenté de manière sensible en 2001, suite à la forte hausse du prix du gaz (et, donc, d'une hausse du coût de production du secteur électrique en Belgique). Le

1. Les autres gaz à effet de serre incluent les précurseurs d'ozone (NO_x, CO, COVNM) et les oxydes de soufre (SO_x). Les NO_x, le CO et les COVNM produisent de l'ozone (O₃) via une série de réactions chimiques. Les gaz à effet de serre de ce type ne sont pas traités dans le cadre de cette projection.
2. unfccc = United Nations Framework Convention on Climate Change.
3. Les émissions dues à la transformation d'énergie sont générées lors de la production d'électricité, du raffinage de pétrole de la transformation de combustibles. Les émissions dues à la consommation proviennent de la combustion de combustibles fossiles par l'industrie, les transports, le secteur tertiaire et les ménages.
4. Lors de l'évaluation des résultats, il convient de tenir compte d'une marge d'incertitude de 2 %, imputable aux données. Voir à ce sujet: "Première Communication Nationale conforme aux articles 4 et 12 de la Convention", janvier 1997.

ralentissement de l'activité économique a également contribué à la baisse des émissions en 2001. La production d'électricité se redresse en 2002, mais le faible niveau de la croissance économique permet de contenir la remontée des émissions. Ces dernières ne se redressent qu'en 2003 et atteignent un montant de 115,8 millions de tonnes. Les émissions tendraient ensuite à se réduire sous l'effet, notamment, de la restructuration dans l'industrie sidérurgique et de modifications intervenant dans le parc de production d'électricité. Ces deux facteurs ne joueraient plus en fin de période, ce qui provoquerait une légère remontée des émissions à l'horizon 2009.

Par ailleurs, le Bureau fédéral du Plan a publié récemment des projections à long terme relatives aux émissions de CO₂ d'origine énergétique en Belgique¹. Ces projections ont été réalisées en se basant sur le modèle PRIMES. Certes, les méthodes et certaines hypothèses divergent entre les deux types de projection. Le diagnostic posé par les deux modèles est toutefois très semblable pour la période allant jusqu'à 2010, à savoir une quasi-stabilisation des émissions de CO₂ d'origine énergétique sur la période 2000-2010.

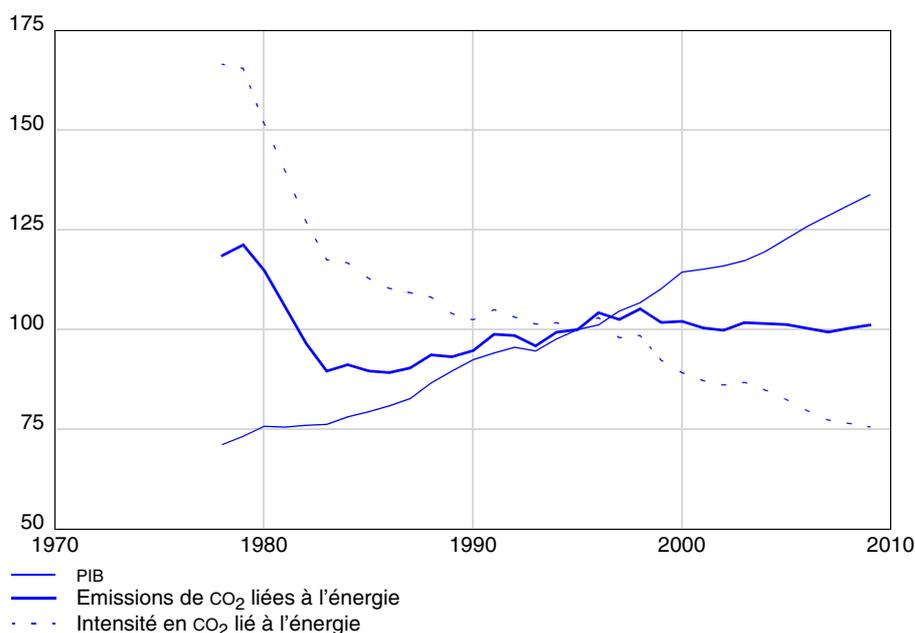
GRAPHIQUE 26 - Evolution des émissions de CO₂ liées à l'énergie
(en millions de tonnes)



...et une baisse sensible de l'intensité en CO₂ du PIB

Au cours de la période de projection, l'intensité du PIB en CO₂ d'origine énergétique reculerait de 1,8 % par an (contre une baisse moyenne de 1,4 % durant la période 1991-2002). Cette évolution reflète une consommation d'énergie plus efficace (voir graphique 25) et un glissement dans la structure de la consommation d'énergie (voir point A.3.).

1. Planning Paper 95: "Prévisions énergétiques pour la Belgique à l'horizon 2030", avril 2004.

GRAPHIQUE 27 - Intensité en CO₂ d'origine énergétique du PIB
 (indice 1995=100)


Le tableau 53 montre qu'en 2009, les émissions de CO₂ devraient se répartir de manière plus ou moins équivalente entre quatre groupes de secteurs: le résidentiel et le tertiaire, l'industrie, le secteur énergétique (production d'électricité incluse) et, enfin, le secteur des transports.

Le commentaire ci-après accorde une attention particulière à la période 1990-2009, dans la perspective du Protocole de Kyoto.

TABLEAU 53 - Evolution sectorielle des émissions de CO₂ liées à l'énergie

	Taux de croissance annuels moyens		Niveaux		Structure	
	(%)		(millions de tonnes)		(%)	
	1991-2002	2003-2009	1990	2009	1990	2009
Secteur de l'électricité	0,0	-0,5	24,2	23,5	22,5	20,4
Secteur de l'énergie ^a	-0,7	1,0	5,9	5,8	5,5	5,0
Industrie	-0,4	-1,0	31,7	28,3	29,5	24,6
Transports	1,9	1,5	19,8	27,7	18,4	24,0
Résidentiel et tertiaire ^b	0,8	0,6	26,0	29,7	24,1	25,8
Total ^c	0,4	0,2	107,7	115,1	100,0	100,0

a. Secteur électrique exclu.

b. Agriculture comprise.

c. Emissions fugitives de CO₂ incluses dans le total.

Production d'électricité

La production d'électricité s'accroît de 1,9 % en moyenne par an durant la période de projection, contre 1,2 % durant la période 1991-2002. Les émissions du secteur seraient par contre en baisse (baisse annuelle moyenne de 0,5 % entre 2003 et

2009). Un glissement structurel des centrales au charbon vers les centrales au gaz naturel, une augmentation du rendement moyen des centrales grâce au recours accru à des centrales TGV et à cogénération et l'accroissement de la part des sources d'énergies renouvelables jouent favorablement sur le bilan d'émissions, surtout en début de période. Au total, les émissions du secteur électrique baisseraient entre 1990 et 2009, tant en niveau qu'en part.

Le nombre de GWh produits par des sources d'énergies renouvelables (énergie hydraulique, énergie éolienne, biomasse et autres) doublerait quasiment durant la période de projection. En 2010, les fournisseurs d'électricité devront prouver qu'au moins 6 % de leurs livraisons sont produites à partir d'énergie renouvelable. A cet effet, un système de certificats verts a été mis en place en Flandre (janvier 2002) et en Wallonie (juillet 2003). Des amendes pourront être dues par les fournisseurs ne remplissant pas ces obligations.

La part de production électrique par des centrales au gaz (les installations avec turbines gaz-vapeur (TGV) et les centrales de cogénération) croît également. La production des centrales à cogénération atteindrait près de 8 000 GWh en 2005 et plus de 11 000 GWh en 2010¹. Un système de certificats devrait être mis en place pour les centrales à cogénération, en vue de garantir l'obtention de ces objectifs.

L'utilisation de produits pétroliers dans la production d'électricité reste très limitée et la part des centrales au charbon se réduit fortement, du fait de la mise hors service et du non remplacement de centrales thermiques conventionnelles.

Le recours aux gaz dérivés pour la production d'électricité devrait baisser, en liaison avec la réduction de la production de ce type de gaz, dans un contexte de restructuration de la sidérurgie. La production des centrales nucléaires resterait inchangée. La part de l'électricité d'origine nucléaire serait toutefois en baisse (de 60,8 % en 1990 à 58,3 % en 2000, puis 50,7 % en 2009). Rappelons, à cet égard, que le démantèlement des centrales nucléaires n'est prévu qu'à partir de 2015. Enfin, notons que la projection admet une évolution modérée des importations nettes d'électricité.

Secteur industriel

Durant la période de projection, on devrait enregistrer une baisse des émissions de 1 % par an, en raison notamment d'une pénétration de nouvelles technologies plus efficaces, de la restructuration du secteur industriel (sidérurgie) et d'un glissement de la consommation de combustibles solides et liquides vers le gaz et l'électricité. Le niveau et la part des émissions du secteur industriel seraient en baisse entre 1990 et 2009².

Secteur du transport

Les émissions du secteur des transports (en provenance à 98 % du transport routier) augmenteraient en moyenne de 1,5 % par an sur la période de projection. Il s'agit d'une progression encore supérieure à celle de l'ensemble des émissions de CO₂ d'origine énergétique, mais toutefois en retrait par rapport aux croissances enregistrées précédemment (1,9 % durant la période 1991-2002). L'impact des accords ACEA sur les rejets de polluants serait encore limité. Il en va de même pour les possibilités de substitution en faveur de carburants plus propres.

1. Objectif des différentes Régions.

2. Notons que l'introduction, en 2005, du marché européen de permis d'émissions est également susceptible d'avoir des effets sur les niveaux d'émission de CO₂.

Secteur résidentiel et tertiaire

En ce qui concerne le secteur résidentiel et tertiaire, on noterait une hausse des émissions de 0,6 % par an en moyenne sur la période 2003-2009. Les émissions s'accroîtraient de manière modérée en projection, en raison d'une consommation d'énergie plus efficiente. De plus, des modifications de structure dans la consommation d'énergie (accroissement de la part du gaz naturel) permettraient également d'avoir un effet favorable sur les émissions.

2. Emissions de CO₂ d'origine non énergétique

Certains processus industriels (production de ciment et d'acier) libèrent également du CO₂. Le niveau des émissions est dans ce cas très dépendant du type de processus et des technologies utilisées. La combustion de déchets est également une source de CO₂.

En 2003, les émissions de CO₂ non énergétiques devaient représenter 11,3 millions de tonnes. A politique inchangée, ces émissions devaient croître de 1,7 % en moyenne par an au cours de la période de projection et atteindre 12,7 millions de tonnes en 2009, ce qui constitue une augmentation de 33,7 % par rapport à 1990.

3. Emissions de CH₄ et N₂O

Les émissions de CH₄ se répartissent en trois grands groupes selon leur origine: les émissions générées par la transformation et la consommation d'énergie¹, les émissions produites par l'agriculture et enfin par la mise en décharge et le traitement des déchets.

C'est l'agriculture qui génère le plus d'émissions de CH₄, via la digestion des nutriments par le bétail, la production d'engrais et la fumure des sols agricoles.

Le N₂O est libéré par la transformation et la combustion de combustibles fossiles. La part des émissions du transport tend à augmenter. Dans l'industrie, la production d'acide adipique et d'acide azotique constitue la seule source d'émissions de N₂O. Des émissions de N₂O sont également générées dans l'agriculture, lors de l'épandage d'engrais, représentant environ la moitié des émissions. On observe enfin des émissions de N₂O lors de la combustion de déchets.

Pour l'évaluation des résultats, il y a toutefois lieu de tenir compte d'une marge d'incertitude importante, estimée à 30 % pour les émissions globales de CH₄ et 50 % pour les émissions globales de N₂O². Ces importantes marges d'erreur sont dues aux incertitudes en matière de facteurs d'émission ainsi qu'aux difficultés de définir les sources. Ces chiffres sont donc purement indicatifs.

-
1. Les émissions dues à la transformation d'énergie sont générées lors de la production d'électricité, lors du raffinage de pétrole de la transformation de combustibles. Les émissions dues à la consommation proviennent de l'industrie, des transports, du secteur tertiaire et des ménages, ainsi que lors de la distribution de gaz.
 2. Première Communication nationale belge, conformément aux articles 4 et 12 de la Convention, janvier 1997.

Diminution des émissions de CH₄

Les émissions globales de CH₄ devraient diminuer de plus de 4 % en moyenne chaque année et représenter environ 300 000 tonnes en 2009 (ou 6,5 millions de tonnes d'équivalents CO₂). La réduction par rapport à 1990 devrait, dans ces conditions, atteindre plus de 40 %.

Les émissions de CH₄ générées par l'agriculture et le traitement des déchets devraient baisser sensiblement chaque année¹. Par contre, les émissions de CH₄ d'origine énergétique et industrielle s'accroîtraient modérément.

Baisse des émissions de N₂O

Les émissions de N₂O devraient baisser de 0,3 % en moyenne chaque année et revenir à près de 40 000 tonnes en 2009 (ou 12 millions de tonnes d'équivalents CO₂). La baisse par rapport à 1990 serait dès lors d'environ 4,5 %.

Les émissions liées à la circulation routière connaîtraient encore une augmentation² alors que les émissions de l'agriculture seraient en net recul³. Les émissions provenant des processus industriels (production d'acide azotique) seraient en hausse.

Les pourcentages de baisse des émissions de N₂O et CH₄ retenus ci-dessus correspondent aux objectifs définis dans la troisième Communication nationale, dans le rapport MIRA-S 2000, par le Plan Climat flamand et dans le "Plan pour la Maîtrise Durable de l'Énergie"⁴.

4. Emissions de gaz fluorés (HFC, PFC et SF₆)

Les gaz HFC et PFC sont utilisés, notamment, comme alternatives aux CFC qui s'attaquent à la couche d'ozone. Les HFC servent en tant que fluide frigorigène dans les installations de refroidissement et de conditionnement d'air, comme gaz propulseur dans les aérosols, dans la fabrication des mousses synthétiques et comme moyen d'extinction dans les systèmes de lutte contre les incendies. Les PFC sont utilisés comme fluide frigorigène et comme agent nettoyant dans la production électronique et de fine mécanique. Le SF₆ est utilisé pour l'isolation électrique dans les installations de haute et moyenne tension, principalement dans les disjoncteurs, les transformateurs et les rails d'alimentation en courant, ainsi que comme isolant acoustique dans le double vitrage.

Des données sur les gaz fluorés sont disponibles dans les inventaires nationaux à partir de 1995. En 1995, ils représentent 3 % des émissions totales (en équivalent CO₂). En 2002, ce pourcentage tombe à 1 % en équivalent CO₂.

-
1. En raison de la baisse du cheptel bovin, de la politique en matière d'engrais (techniques d'épandage et temps de stockage, voir MAP2) et de la politique des déchets (collecte sélective et récupération, compostage, combustion plutôt que mise en décharge, obligation pour les décharges existantes de neutraliser les émissions de méthane, voir VLAREM II).
 2. Effet dérivé de l'obligation d'introduire des catalyseurs.
 3. En raison de la baisse du nombre de bovins et de porcs, du plan de réduction de l'ammoniac et de la forte réduction de l'utilisation d'engrais chimiques.
 4. Voir 'Belgium's Third National Communication under the United Nations Framework Convention on Climate Change', avril 2002, 'MIRA-S 2000: Milieu- en Natuurrapport Vlaanderen: scenario's', VMM, septembre 2000, le 'Vlaams Klimaatbeleidsplan 2002-2005' et le 'Plan pour la Maîtrise Durable de l'Énergie', Région wallonne, décembre 2003.

La projection des émissions de gaz fluorés est basée sur une étude¹ publiée par ECONOTEC et le VITO. Le scénario 1 de cette étude (dit "regional regulations"), qui est sélectionné pour notre projection, tient compte de l'impact des règlements européens (EC/2037/2000) qui interdisent l'utilisation des PFC et HFC pour diverses applications, mais incorpore également l'effet de certaines décisions régionales déjà introduites ou décidées (ou planifiées à plus long terme).

TABLEAU 54 - Evolution des émissions de gaz fluorés

	Millions de tonnes d'équivalents CO ₂				Taux de croissance annuels moyens	Augmentation en pour cent
	1995	2000	2005	2009	2003-2009	1995-2009
HFC	0,3	1,0	1,3	2,0	7,3	494,6
PFC	2,3	0,0	0,0	0,0	0,0	-99,7
SF ₆	2,2	0,1	0,1	0,1	-4,0	-96,4
Total	4,9	1,1	1,4	2,1	6,6	-56,9

Les chiffres du tableau tiennent compte de la dernière version des inventaires d'émissions nationales (décembre 2003) et incorporent une actualisation des émissions de gaz fluorés de 1995 à 2002. Les émissions totales de gaz fluorés, qui atteignaient 5 millions de tonnes d'équivalents CO₂ en 1995, ont été drastiquement réduites ensuite, notamment grâce à des investissements appropriés.

Après une baisse entre 1995 et 1998 (de 4,9 millions de tonnes en 2005 à 0,9 million de tonnes en 1998), les émissions de gaz fluorés augmenteraient annuellement de 6,6 % durant la période de projection et, en 2009, atteindraient 2,1 millions de tonnes d'équivalents CO₂. La baisse en 2009, par rapport à 1995, serait de près de 60 %.

5. Emissions totales de GES

Le tableau 55 présente, pour la période de projection, l'évolution attendue des émissions totales de GES en millions de tonnes d'équivalents CO₂. Selon nos projections, le total des émissions atteindrait 148,4 millions de tonnes en 2009. En fin de période, on noterait donc toujours une augmentation par rapport à 1990 (+5,5 %).

1. Preparation of a federal policy for the reduction of GHG emissions (HFC, PFC and SF₆), ECONOTEC et VITO, décembre 2003

TABLEAU 55 - Evolution des émissions des principaux GES

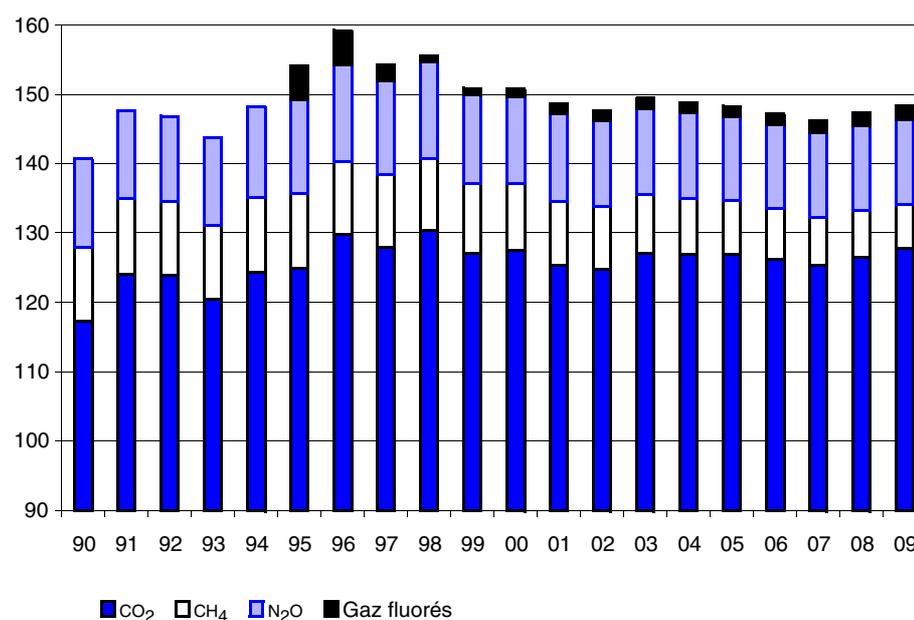
	Millions de tonnes d'équivalents CO ₂				Taux de croissance annuels moyens	Augmentation en pour cent	
	1990	2000	2005	2009		1990-2005	1990-2009
Emissions de CO ₂ d'origine énergétique	107,7	116,1	115,2	115,1	0,2	6,9	6,8
Emissions de CO ₂ d'origine non énergétique	9,5	11,3	11,8	12,7	1,8	24,0	33,9
Emissions totales de CH ₄	10,8	9,7	7,8	6,4	-4,7	-28,1	-40,3
Emissions totales de N ₂ O	12,7	12,5	12,2	12,1	-0,3	-3,9	-4,6
Emissions totales de HFC, PFC et SF ₆		1,1	1,4	2,1	6,6	-71,0*	-56,9*
Total	140,7	150,8	148,3	148,4	0,1	5,4	5,5

*: Pour les gaz fluorés, accroissement procentuel 1995-2005 et 1995-2009.

Malgré une stabilisation des émissions, des efforts supplémentaires seront nécessaires pour atteindre les objectifs

Le graphique 28 fournit l'évolution des émissions de GES entre 1990 et 2009. Il indique une quasi-stabilisation de celles-ci durant la projection, notamment grâce à une utilisation plus rationnelle et efficace de l'énergie, aux restructurations dans l'industrie et à des glissements structurels des combustibles solides et liquides vers le gaz naturel et l'électricité (surtout en début de période).

Toutefois, des efforts supplémentaires resteront nécessaires pour respecter l'objectif de réduction d'émissions fixé dans le Protocole de Kyoto pour la Belgique. Cet objectif implique une réduction des émissions, à l'horizon 2008-2012, de 7,5 % par rapport au niveau atteint en 1990. Le niveau des émissions totales de GES ne devrait donc pas excéder 130,1 millions de tonnes d'équivalents CO₂. L'objectif serait donc dépassé de 18,3 millions de tonnes ou 14 %¹, en 2009.

GRAPHIQUE 28 - Evolution des émissions de gaz à effet de serre
(en millions de tonnes d'équivalents CO₂)


- Notons que s'il est tenu compte, pour 1990, d'une estimation provisoire des émissions de gaz fluorés, les émissions totales de 1990 passeraient à 145,6 millions de tonnes. L'objectif à atteindre en 2008-2012 serait de 134,7 millions de tonnes d'émission de GES en équivalents CO₂. Les émissions de 2009 ne devraient dès lors être réduites que de 13,7 millions de tonnes, soit 10 % pour respecter l'objectif.



Principales hypothèses de la projection

Tableau 1 HYPOTHESES D'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL ET INTERIEUR

	03 [^] 98	09 [^] 04	03	04	05	06	07	08	09
1. Marché potentiel d'exportation de biens et services (taux de croissance en volume)	5.5	6.2	2.9	6.7	6.9	6.3	5.9	5.6	5.5
2. Prix mondiaux en euros (taux de croissance)									
Exportations de biens non énergétiques	-0.1	1.1	-4.3	-1.5	1.5	1.6	1.6	1.6	1.6
Importations de biens non énergétiques	-0.2	1.1	-4.6	-1.2	1.5	1.6	1.6	1.6	1.6
Importations de produits énergétiques	12.2	-0.4	-4.0	-6.7	-6.3	2.6	2.6	2.6	2.6
3. Taux de change (niveau)									
Dollar par euro (x 100)	101.1	125.0	113.2	125.9	125.4	125.1	124.9	124.6	124.4
4. Taux d'intérêt (niveau)									
Taux d'intérêt à court terme (3m.)									
Zone euro	-.	3.7	2.3	2.1	2.8	3.5	4.1	4.8	5.0
Etats-Unis	4.0	3.4	1.2	1.2	2.2	3.2	4.1	4.8	5.0
Taux d'intérêt à long terme (10a.)									
Zone euro	4.8	5.2	4.1	4.3	4.5	5.1	5.6	5.9	6.1
Allemagne	4.7	5.2	4.1	4.3	4.5	5.1	5.6	5.8	6.1
Etats-Unis	5.1	5.4	4.0	4.3	4.8	5.4	6.0	6.0	6.0
5. Population active									
Variations annuelles en milliers	41.9	24.7	25.3	26.0	27.1	32.4	22.9	19.2	20.6
6. Taux d'activité (en pour cent)	70.6	71.8	71.4	71.6	71.8	71.9	71.8	71.8	72.0
7. Durée conventionnelle moyenne du travail (taux de croissance)									
Tous secteurs	-0.1	-0.0	-0.4	0.0	-0.0	-0.0	-0.0	-0.0	-0.0
Industrie	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.0	-0.0	-0.1
Services	-0.0	-0.1	-0.3	-0.0	-0.2	-0.1	-0.1	-0.0	-0.0

([^]) Moyennes de période

Tableau 2 PRINCIPALES HYPOTHESES DE DEPENSES PUBLIQUES

(taux de croissance, en volume pour les rubriques 4 à 9)

	03^98	09^04	04	05	06	07	08	09
1. Emploi public								
A. Hors temps partiel, PTP, plan "jeunes"	0.6	-0.2	-0.3	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2
1. Pouvoir fédéral	-1.2	-0.3	-0.3	-0.0	-0.3	-0.2	-0.4	-0.4
2. Communautés et régions	0.9	-0.3	-0.4	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2
3. Pouvoirs locaux	1.2	-0.1	-0.2	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1
4. Sécurité sociale	1.5	-0.0	-0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
B. Temps partiel, PTP, plan "jeunes"	16.7	0.6	1.8	0.8	0.4	0.3	0.2	0.1
C. Total	1.2	-0.2	-0.2	-0.1	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2
2. Programmation sociale et dérive salariale								
1. Pouvoir fédéral (yc défense nationale)	--	1.1	2.1	1.1	0.9	0.8	0.8	0.8
2. Communautés et régions	--	1.4	1.8	1.4	1.3	1.1	1.1	1.4
3a. Pouvoirs locaux - enseignem.subs.	--	1.5	1.7	1.6	1.5	1.3	1.3	1.9
3b. Pouvoirs locaux - autres	--	1.3	1.8	1.5	1.3	1.0	1.0	1.0
4. Sécurité sociale	--	1.2	1.7	1.4	1.2	1.0	1.0	1.0
3. Achats bruts de biens et services	4.9	3.0	1.9	3.5	3.1	3.3	3.2	3.3
1. Pouvoir fédéral	3.2	0.8	2.5	1.6	0.0	0.6	0.0	0.0
2. Communautés et Régions	7.7	4.5	0.9	5.2	5.2	5.2	5.2	5.3
3. Pouvoirs locaux	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5
4. Sécurité sociale	1.9	0.0	0.0	-0.0	0.0	-0.0	0.0	0.0
<i>Déflateur: achats de biens et services</i>	1.4	1.6	1.6	1.5	1.6	1.6	1.6	1.7
4. Formation brute de capital	1.1	4.3	7.1	23.7	6.3	-11.3	-2.5	2.3
1. Pouvoir fédéral et Sécurité sociale	-1.6	11.3	3.5	79.5	-5.0	-10.6	0.0	0.1
2. Communautés et Régions	3.0	3.3	8.0	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4
3. Pouvoirs locaux	2.1	4.0	7.1	28.6	13.0	-20.3	-7.4	3.0
<i>Déflateur: investissements publics</i>	2.0	1.4	0.8	1.4	1.5	1.5	1.7	1.8
5. Prestations d'assistance sociale en nature	3.8	3.3	2.8	3.2	4.4	4.4	2.9	2.3
1. Pouvoir fédéral	0.2	-19.9	-95.7	-4.8	-4.9	-4.6	-4.8	-4.8
2. Communautés et régions	8.1	3.4	3.1	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5
3. Pouvoirs locaux	5.7	1.4	-3.7	4.9	1.7	2.1	2.2	1.5
4. Sécurité sociale	3.8	4.7	10.9	3.2	4.5	4.5	2.8	2.3
<i>Déflateur: prestations en nature</i>	2.5	2.5	2.8	2.5	2.3	2.3	2.4	2.5
6. Autres transferts courants aux ménages et ISBL	1.8	1.4	1.8	1.5	1.1	1.2	1.3	1.2
1. Pouvoir fédéral	1.5	1.5	4.4	1.7	0.3	0.2	1.1	1.1
2. Communautés et Régions	1.3	1.3	2.9	1.2	0.8	1.1	1.0	0.8
3. Pouvoirs locaux	3.3	1.3	1.0	1.6	1.0	1.6	1.7	1.0
4. Sécurité sociale	1.8	1.4	1.2	1.5	1.3	1.4	1.3	1.4
<i>Déflateur: indice des prix de détail</i>	1.7	1.6	1.6	1.5	1.6	1.6	1.6	1.7
7. Transferts courants aux entreprises	4.2	2.2	-4.7	13.1	2.1	1.1	0.6	0.7
1. Pouvoir fédéral	1.3	0.1	-19.5	21.3	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3
2. Communautés et régions	2.7	2.1	3.9	1.6	1.6	1.7	1.7	1.8
3. Pouvoirs locaux	4.4	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0
4. Sécurité sociale	33.8	7.5	13.7	24.4	6.8	1.4	-0.8	-0.6
<i>Déflateur: indice des prix de détail</i>	1.7	1.6	1.6	1.5	1.6	1.6	1.6	1.7
8. Transferts courants au reste du monde	6.7	4.4	11.0	6.2	2.7	3.0	1.8	1.9
1. Pouvoir fédéral	6.7	4.5	11.1	6.2	2.7	3.0	1.9	1.9
2. Communautés et régions	4.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<i>Déflateur: indice des prix de détail</i>	1.7	1.6	1.6	1.5	1.6	1.6	1.6	1.7
9. Transferts en capital	2.6	3.1	-42.4	47.4	4.6	3.9	2.4	2.4
1. Pouvoir fédéral	9.6	48.1	-84.8	352.5	8.7	6.6	3.0	3.0
2. Communautés et Régions	0.5	1.4	-1.8	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
3. Pouvoirs locaux	3.6	2.7	2.6	2.7	2.7	2.8	2.8	2.9
4. Sécurité sociale	3.2	-1.6	-1.6	-1.4	-1.5	-1.6	-1.6	-1.7
<i>Déflateur: indice des prix de détail</i>	1.7	1.6	1.6	1.5	1.6	1.6	1.6	1.7

Tableau 3 HYPOTHESES RELATIVES AUX PRESTATIONS DE SECURITE SOCIALE

	03^98	09^04	03	04	05	06	07	08	09
<i>I. Taux de croissance en volume</i>									
1. Pensions	1.5	2.0	2.3	1.9	2.0	1.9	1.8	2.4	2.0
a. Salariés (a)	1.6	2.1	2.3	2.1	2.0	1.8	1.7	2.7	2.3
(OP: définition budgétaire)	1.8	2.2	2.4	2.1	2.1	1.9	1.7	2.8	2.4
b. Indépendants (b)	0.4	1.8	1.8	0.7	2.5	2.9	3.4	1.1	0.4
c. Agents définitifs de l'ONSS-APL	4.6	1.6	4.3	0.6	1.5	1.6	1.8	1.9	1.9
d. Affiliés à l'OSSOM	0.3	-1.3	0.5	0.8	-1.7	-1.7	-1.7	-1.7	-1.7
2. Indemnités AMI	3.2	3.1	3.2	3.4	3.0	3.8	3.7	2.3	2.5
a. Salariés	3.1	3.0	2.6	3.1	3.1	3.3	3.5	2.4	2.4
- Incapacité primaire	5.2	2.5	4.2	2.8	2.6	2.6	2.3	2.2	2.2
- Invalidité (b)	2.8	3.5	4.2	3.9	3.6	4.0	4.2	2.5	2.5
- Repos de maternité (b)	2.7	1.9	5.2	0.9	2.1	2.0	2.2	2.3	2.4
- Marins et ouvriers mineurs	-15.4	-13.4	-13.1	-11.7	-13.8	-13.8	-13.8	-13.8	-13.8
b. Indépendants	4.6	5.4	14.7	7.0	1.4	11.3	7.6	1.7	3.6
3. Allocations familiales (b)	-0.1	-0.3	0.7	0.1	-0.3	-0.3	-0.4	-0.3	-0.4
a. Salariés, ONSS-APL inclus	0.0	-0.3	0.8	0.1	-0.3	-0.3	-0.4	-0.4	-0.4
(ONAFTS: définition budgétaire)	-0.0	-0.5	0.6	-0.0	-0.5	-0.5	-0.6	-0.6	-0.6
b. Indépendants	-1.8	-0.1	-2.4	0.2	-0.4	-0.3	-0.2	0.0	0.0
c. Prestations familiales garanties	3.4	1.8	14.7	-0.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2
4. Accidents de travail du FAT	3.2	-0.1	17.1	2.3	-0.2	0.7	-1.1	-1.1	-1.3
5. Maladies professionnelles	-2.8	-1.8	-4.6	1.7	-2.3	-1.8	-2.7	-2.7	-2.9
<i>II. Taux de croissance, avant application de l'indexation</i>									
Soins de santé	4.6	5.9	7.4	13.5	4.1	5.5	5.4	3.7	3.2
a. Salariés, fonctionnaires inclus (c)	4.0	4.8	6.7	11.6	3.8	3.6	3.5	3.4	2.9
(AMI-SS: définition budgétaire)	4.4	3.9	6.8	4.2	4.3	4.0	3.9	3.8	3.2
b. Indépendants (c)	4.8	12.5	7.7	12.7	3.7	28.6	23.9	3.2	3.2
c. Affiliés à l'OSSOM	6.6	1.3	0.1	1.8	1.1	1.1	1.2	1.4	1.4
d. A des sécu. soc. étrangères	8.5	8.6	5.7	5.9	8.2	9.4	10.7	8.6	8.7
e. Assurance soins de santé -Flandre	-.	5.4	111.8	27.1	1.2	1.7	1.1	0.9	0.3
<i>III. En milliers (moyennes annuelles)</i>									
1. Chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi	140.7	126.0	146.4	139.1	130.3	128.6	122.9	116.8	118.3
2. Chômeurs à temps partiel volontaire	27.6	32.5	30.1	33.0	32.8	32.8	32.5	32.1	31.7
3. Chômeurs à temps partiel avec maintien des droits et allocation garantie de revenu	37.0	54.9	42.1	45.4	50.2	54.3	57.4	60.0	62.4
4. Chômeurs dispensés de pointage pour raisons soc. et fam., études ou formation	31.9	39.1	35.3	37.3	38.5	39.2	39.7	39.9	40.1
5. Programmes d'activation: ALE et PEP	16.0	10.2	17.1	16.6	13.3	10.6	8.5	6.8	5.4
6. Emploi avec subside salarial	32.8	85.6	60.6	72.5	83.3	88.1	89.7	89.8	89.9
a. Programmes de transition professionnelle	4.7	5.1	5.1	5.1	5.1	5.1	5.1	5.1	5.1
b. Activation (non compris 'chèques-services')	13.8	40.7	36.6	38.0	39.2	40.4	41.4	42.3	43.1
- Emplois-services ancien régime	6.1	0.1	2.5	0.9	-0.0	-0.0	-0.0	-0.0	-0.0
- Plan Activa avec allocation ONEM et SINE	4.8	29.9	19.9	24.6	26.0	28.5	31.7	33.8	34.8
- Plan Activa sans allocation ONEM	2.8	10.7	14.2	12.5	13.2	11.9	9.7	8.5	8.3
c. Maribel social	13.1	24.3	16.5	23.4	25.9	25.2	24.5	23.7	23.0
d. Subventionnés (fonction publique)	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
e. Emplois 'chèques-services'	0.2	14.4	1.4	5.0	12.1	16.4	17.7	17.7	17.7
7. Interruptions de carrière	107.8	186.5	156.6	169.4	180.5	187.1	191.4	194.3	196.4
8. Pré pensions	114.5	115.4	109.0	110.3	110.9	115.0	116.8	117.7	122.0
<i>IV. Subventions de la sécu aux salaires (en millions d'euros)</i>									
Maribel social	335.0	626.1	524.0	561.5	639.0	639.0	639.0	639.0	639.0
Activation	56.4	132.7	108.5	114.3	127.1	133.1	136.5	140.0	145.0
Chèques-services	3.4	288.4	20.4	95.0	235.0	322.0	354.0	359.3	365.3
p.m. Subv. aux salaires via prélèvements professionnels (d)	0.0	80.2	0.0	40.2	82.1	85.0	88.0	91.2	94.6

(a) Calculé avec le modèle PENSION, plafond salarial découplé de l'évolution salariale, avec adaptations au bien-être prévues jusqu'en 2008

(b) Nombre de pensionnés régime des indépendants, nombre d'enfants et d'invalides provenant du modèle de long terme

(c) Y compris le prix des journées d'hospitalisation auparavant à charge de la Santé Publique et les "petits risques" pour indépendants

(d) Mesure 'travail de nuit et travail en équipes'

(^) Moyennes de période

Tableau 4 DETERMINANTS DES COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE

(taux de croissance en pour cent)

	03^98	09^04	03	04	05	06	07	08	09
1. Régime des salariés									
a. Secteur des entreprises									
1. Salaire horaire réel par salarié	1.3	1.3	0.8	1.5	1.1	1.3	1.4	1.4	1.4
2. Durée du travail effective par salarié	-0.2	-0.0	-0.4	-0.0	-0.1	-0.1	-0.0	-0.0	-0.0
3. Emploi	1.3	1.2	-0.5	0.6	1.6	1.6	1.2	1.1	1.1
- industries manufacturières, énergie et construction	-0.7	-0.8	-2.8	-1.5	-0.5	-0.6	-0.9	-0.8	-0.7
- services marchands	2.4	2.0	0.6	1.5	2.5	2.5	2.1	1.8	1.7
4. Masse salariale brute hors indexation	2.5	2.5	-0.1	2.1	2.6	2.8	2.5	2.5	2.4
5. Indexation des salaires	1.7	1.6	1.3	1.5	1.4	1.5	1.6	1.7	1.7
p.m. déflateur de la consommation privée	1.7	1.6	1.8	1.7	1.5	1.6	1.6	1.6	1.7
6. Masse salariale brute	4.2	4.1	1.2	3.6	4.1	4.3	4.1	4.2	4.2
- assiette des cotisations patronales	4.2	4.1	1.1	3.6	4.0	4.3	4.1	4.2	4.2
- assiette des cotisations personnelles	4.2	4.0	1.0	3.5	3.9	4.3	4.1	4.2	4.2
b. Secteur des administrations publiques									
1. Rémunération par tête	2.9	2.9	3.1	2.8	3.7	2.2	3.0	2.3	3.2
2. Emploi	1.2	-0.2	0.2	-0.2	-0.1	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2
3. Masse salariale brute	4.2	2.7	3.3	2.7	3.6	2.0	2.9	2.1	3.0
c. Cotisations	3.6	3.8	0.7	2.4	3.9	4.1	3.9	4.2	4.2
1. Cotisations patronales	3.3	3.8	0.9	1.8	4.1	4.4	4.2	4.2	4.2
a. Secteur privé (a)	3.3	4.0	0.6	1.6	4.2	4.7	4.4	4.4	4.4
b. Secteur public	3.7	2.7	2.9	2.8	3.4	2.3	2.6	2.4	2.8
2. Cotisations personnelles	4.1	3.7	0.4	3.6	3.3	3.4	3.2	4.3	4.3
a. Secteur privé	4.2	3.9	-0.2	3.8	3.3	3.7	3.4	4.8	4.7
b. Secteur public	3.7	2.7	2.9	2.8	3.4	2.3	2.6	2.4	2.8
d. Taux implicite des cotisations (b)									
1. Cotisations patronales									
a. Secteur privé (a)	24.9	24.1	24.3	23.9	24.0	24.1	24.1	24.2	24.2
b. Secteur public	12.4	12.1	12.1	12.1	12.1	12.1	12.1	12.1	12.1
2. Cotisations personnelles									
a. Secteur privé	10.9	10.8	10.9	10.9	10.9	10.8	10.7	10.8	10.8
b. Secteur public	9.0	8.9	8.8	8.9	8.8	8.9	8.8	8.9	8.8
2. Régime des indépendants									
a. Revenu par tête (c)	2.7	3.2	4.3	2.3	1.5	5.2	4.0	3.3	2.6
b. Nombre d'indépendants (c)	-0.2	-0.5	-0.6	-0.8	-0.5	-0.4	-0.4	-0.4	-0.4
c. Revenu des indépendants (c)	2.5	2.7	3.6	1.5	1.0	4.8	3.6	2.8	2.2
d. Revenu corrigé pour l'inflation (c)	2.5	2.5	3.0	0.7	0.8	4.6	3.6	3.0	2.3
e. Assiette des cotisations	2.5	2.6	3.0	0.8	1.0	4.4	3.4	2.9	3.0
f. Cotisations	2.6	5.7	2.5	0.8	1.1	14.0	12.4	2.9	3.1
g. Taux implicite de cotisation (b)	6.7	7.4	6.7	6.7	6.7	7.3	8.0	8.0	8.0
3. Régime des bénéficiaires de prestations sociales									
a. Cotisations	4.6	3.9	4.2	3.6	3.8	3.7	3.7	4.0	4.5
b. Taux implicite de cotisation (b)	3.1	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.3
p.m. réductions de cotisations sociales ex ante									
cotisations sociales employeurs (d)	2462.8	3768.5	3052.7	3636.9	3725.7	3775.1	3785.6	3823.8	3863.8
cotisations sociales personnelles	82.1	322.2	204.3	194.1	263.5	331.4	419.4	377.1	347.9

(a) Les réductions de cotisations sociales dans le cadre du "Maribel social" sont perçues par la Sécurité sociale et, ensuite, remboursées sous forme de subside salarial, via des fonds créés à cet effet, aux entreprises qui satisfont à des conditions préétablies

(b) Masse des cotisations en pour cent de l'assiette

(c) Année t-3

(d) Les réductions de cotisations sociales dans le cadre du "Maribel social" n'interviennent pas ici. Voir renvoi (a)

(^) Moyennes de période



Résultats macroéconomiques

Tableau 5 AFFECTATION DU PRODUIT INTERIEUR A PRIX CONSTANTS

(taux de croissance en pour cent)

	03//97	09//03	03/02	04/03	05/04	06/05	07/06	08/07	09/08
1. Dépenses de consommation finale privée	2.0	2.0	1.7	1.6	2.3	2.4	1.9	1.9	1.9
2. Dépenses de consommation finale publique	2.4	1.9	2.4	1.3	1.9	2.1	2.4	1.7	1.7
3. Formation brute de capital fixe	1.9	2.9	1.7	3.2	4.3	3.6	1.7	2.4	2.3
a. Investissements des entreprises	2.4	3.1	2.5	3.0	3.1	3.7	3.4	3.1	2.4
b. Investissements publics	0.6	3.8	-4.4	7.5	23.8	6.3	-11.3	-2.5	2.3
c. Investissements en logements	0.9	2.1	1.3	2.7	1.6	2.1	2.2	1.9	2.0
4. Total des dépenses intérieures	2.1	2.2	2.3	1.9	2.6	2.6	2.0	2.0	1.9
5. Exportations de biens et services	3.9	5.3	1.6	4.9	5.8	5.6	5.4	5.1	4.9
a. Biens	3.5	5.4	1.5	5.1	6.0	5.7	5.5	5.2	5.0
b. Services	5.2	5.0	1.1	4.1	5.1	5.2	5.2	5.1	5.0
6. Total des dépenses finales	2.9	3.7	2.0	3.2	4.1	4.0	3.6	3.5	3.4
7. Importations de biens et services	4.2	5.4	3.1	4.9	5.9	5.9	5.4	5.2	5.0
a. Biens	3.6	5.5	2.9	4.9	6.2	6.0	5.6	5.4	5.2
b. Services	7.0	5.1	4.4	4.9	5.3	5.4	4.9	5.0	4.9
8. Produit intérieur brut aux prix du marché	1.9	2.2	1.1	2.0	2.7	2.5	2.1	2.1	2.0

(i) Taux de croissance

(ii) Taux de croissances moyens

Tableau 6 CONTRIBUTIONS A LA CROISSANCE DU PRODUIT INTERIEUR, A PRIX CONSTANTS

(changements en pour cent)

	03^98	09^04	03	04	05	06	07	08	09
1. Dépenses de consommation finale privée	1.0	1.1	0.9	0.8	1.2	1.3	1.0	1.0	1.0
2. Dépenses de consommation finale publique	0.5	0.4	0.5	0.3	0.4	0.4	0.5	0.4	0.4
3. Formation brute de capital fixe	0.4	0.6	0.3	0.7	0.9	0.8	0.4	0.5	0.5
a. Investissements des entreprises	0.3	0.4	0.4	0.4	0.4	0.5	0.5	0.5	0.4
b. Investissements publics	0.0	0.1	-0.1	0.1	0.4	0.1	-0.2	-0.0	0.0
c. Investissements en logements	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
4. Variations de stocks	0.0	0.0	0.4	-0.0	-0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
5. Total des dépenses intérieures	2.0	2.1	2.2	1.8	2.5	2.5	1.9	1.9	1.9
6. Exportations de biens et services	2.9	4.6	1.3	3.9	4.8	4.8	4.8	4.6	4.6
a. Biens	2.2	3.8	1.0	3.3	4.1	4.0	4.0	3.9	3.8
b. Services	0.6	0.7	0.1	0.5	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7
7. Total des dépenses finales	4.9	6.7	3.5	5.7	7.3	7.3	6.7	6.5	6.5
8. Importations de biens et services	-3.0	-4.4	-2.3	-3.7	-4.6	-4.8	-4.5	-4.5	-4.5
a. Biens	-2.1	-3.7	-1.7	-3.0	-3.9	-3.9	-3.8	-3.7	-3.7
b. Services	-0.7	-0.6	-0.5	-0.6	-0.6	-0.7	-0.6	-0.7	-0.7
9. Produit intérieur brut aux prix du marché	1.9	2.2	1.1	2.0	2.7	2.5	2.1	2.1	2.0

(A) Moyennes de période

Tableau 7 AFFECTATION DU PRODUIT INTERIEUR A PRIX COURANTS

(en millions d'euros)

	02	03	04	05	06	07	08	09
1. Dépenses de consommation finale privée	141514	146532	151297	157004	163382	169213	175281	181575
2. Dépenses de consommation finale publique	58057	60972	63155	65852	68389	71360	73924	76750
3. Formation brute de capital fixe	51558	52385	54058	57171	60312	62447	65181	68004
a. Investissements des entreprises	35021	35481	36341	37953	40183	42416	44684	46731
b. Investissements publics	4088	4006	4340	5445	5874	5285	5240	5456
c. Investissements en logements	12449	12898	13376	13773	14255	14746	15258	15817
4. Total des dépenses intérieures	250536	259966	268559	280083	292132	303056	314393	326322
5. Exportations de biens et services	218020	220502	230284	245598	262858	281336	300510	320485
6. Total des dépenses finales	468556	480468	498843	525681	554990	584392	614903	646807
7. Importations de biens et services	208545	212314	220577	234549	251643	269272	287823	307210
8. Produit intérieur brut aux prix du marché	260011	268153	278265	291132	303348	315120	327081	339597
9. Solde des revenus primaires reçus du reste du monde	5955	4499	4557	4716	4876	5048	5217	5393
10. Revenu national brut	265966	272652	282822	295849	308224	320168	332297	344989

Tableau 8 AFFECTATION DU PRODUIT INTERIEUR A PRIX COURANTS

(pourcentages du PIB)

	03^98	09^04	03	04	05	06	07	08	09
1. Dépenses de consommation finale privée	54.3	53.8	54.6	54.4	53.9	53.9	53.7	53.6	53.5
2. Dépenses de consommation finale publique	21.7	22.6	22.7	22.7	22.6	22.5	22.6	22.6	22.6
3. Formation brute de capital fixe	20.5	19.8	19.5	19.4	19.6	19.9	19.8	19.9	20.0
a. Investissements des entreprises	14.0	13.4	13.2	13.1	13.0	13.2	13.5	13.7	13.8
b. Investissements publics	1.6	1.7	1.5	1.6	1.9	1.9	1.7	1.6	1.6
c. Investissements en logements	4.9	4.7	4.8	4.8	4.7	4.7	4.7	4.7	4.7
4. Total des dépenses intérieures	96.4	96.2	96.9	96.5	96.2	96.3	96.2	96.1	96.1
5. Exportations de biens et services	81.4	88.2	82.2	82.8	84.4	86.7	89.3	91.9	94.4
6. Total des dépenses finales	177.8	184.4	179.2	179.3	180.6	183.0	185.5	188.0	190.5
7. Importations de biens et services	77.8	84.4	79.2	79.3	80.6	83.0	85.5	88.0	90.5
8. Produit intérieur brut aux prix du marché	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
9. Solde des revenus primaires reçus du reste du monde	1.9	1.6	1.7	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6
10. Revenu national brut	101.9	101.6	101.7	101.6	101.6	101.6	101.6	101.6	101.6

(^) Moyennes de période

Tableau 9 DEFLATEURS DU PIB ET DES PRINCIPALES CATEGORIES DE DEPENSE

(taux de croissance en pour cent)

	03/97	09/03	03/02	04/03	05/04	06/05	07/06	08/07	09/08
1. Dépenses de consommation finale privée									
a. Déflateur	1.7	1.6	1.8	1.7	1.5	1.6	1.6	1.6	1.7
1. Energie exclue	1.8	1.7	1.9	1.8	1.6	1.6	1.7	1.7	1.7
.alimentation, boissons et tabac	1.9	1.7	2.5	1.6	1.4	1.8	1.9	1.6	1.7
.autres biens	0.9	1.4	0.3	0.6	0.8	1.3	1.6	1.8	2.0
.services	2.1	1.7	2.0	1.9	1.7	1.7	1.6	1.7	1.7
.loyers	1.6	1.8	2.6	2.7	2.1	1.6	1.5	1.5	1.5
2. Energie	1.7	0.4	0.5	-0.5	-0.4	0.8	1.2	0.7	0.8
.chauffage, éclairage	1.5	-0.3	-0.1	-2.0	-1.1	-0.5	0.0	0.7	1.0
.transports	2.1	1.6	1.5	2.0	0.8	2.8	2.8	0.7	0.4
b. Inflation sous-jacente	1.8	1.7	1.8	1.9	1.6	1.6	1.6	1.7	1.7
c. Indice de la consommation privée	1.7	1.6	1.6	1.6	1.5	1.6	1.6	1.6	1.7
d. Indice santé	1.7	1.6	1.5	1.5	1.4	1.5	1.6	1.7	1.8
2. Dépenses de consommation finale publique	2.4	2.0	2.5	2.2	2.3	1.7	1.9	1.8	2.1
3. Formation brute de capital fixe	0.9	1.5	-0.1	-0.0	1.4	1.9	1.8	2.0	2.0
a. Investissements des entreprises	0.5	1.5	-1.2	-0.5	1.3	2.1	2.1	2.2	2.1
b. Investissements publics	2.0	1.4	2.5	0.8	1.4	1.5	1.5	1.7	1.8
c. Investissements en logements	1.7	1.4	2.3	1.0	1.3	1.3	1.3	1.6	1.7
4. Demande intérieure totale	1.7	1.7	1.4	1.4	1.6	1.6	1.7	1.7	1.8
5. Exportations de biens et services	1.3	1.1	-0.4	-0.4	0.8	1.3	1.5	1.6	1.6
6. Demande finale	1.6	1.4	0.5	0.6	1.2	1.5	1.6	1.6	1.7
7. Importations de biens et services	1.4	0.9	-1.3	-0.9	0.4	1.3	1.5	1.6	1.6
8. Produit intérieur brut au prix du marché	1.6	1.8	2.0	1.7	1.9	1.6	1.7	1.7	1.8

(/) Taux de croissance

(//) Taux de croissance moyens

Tableau 10 CONTRIBUTION A LA CROISSANCE DU DEFLATEUR DE LA DEMANDE FINALE

(changements en pour cent)

	03^98	09^04	03	04	05	06	07	08	09
1. Coûts intérieurs unitaires (a+b+c)	0.9	0.9	1.1	1.0	1.0	0.9	0.9	0.9	0.9
a. Coûts du travail	0.6	0.4	0.2	0.3	0.4	0.4	0.5	0.5	0.5
b. Taxes indirectes nettes	0.1	0.1	0.1	0.2	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1
c. Excédent brut d'exploitation	0.2	0.4	0.9	0.4	0.7	0.4	0.3	0.3	0.3
2. Prix à l'importation	0.7	0.4	-0.5	-0.4	0.2	0.6	0.7	0.7	0.8
3. Déflateur de la demande finale (1+2)	1.6	1.4	0.5	0.6	1.2	1.5	1.6	1.6	1.7

(^) Moyennes de période

Tableau 11 REVENU DISPONIBLE, EPARGNE ET CAPACITE OU BESOIN DE FINANCEMENT: ESTIMATIONS A PRIX COURANTS

(en millions d'euros)

	02	03	04	05	06	07	08	09
1. Revenu intérieur brut aux prix du marché	260011	268153	278265	291132	303348	315120	327081	339597
Solde des revenus primaires du/vers le reste du monde	5955	4499	4557	4716	4876	5048	5217	5393
2. Revenu national brut	265966	272652	282822	295849	308224	320168	332297	344989
Consommation de capital fixe	40315	41433	42619	44405	46487	48647	50935	53272
3. Revenu national net	225651	231218	240203	251444	261737	271520	281362	291718
Solde des transferts courants en provenance du/vers le reste du monde	-2244	-2647	-2879	-3055	-3164	-3319	-3431	-3567
4. Revenu national net disponible	223407	228572	237325	248389	258573	268201	277931	288151
Consommation finale nationale	199571	207503	214452	222855	231771	240572	249205	258325
5. Epargne nationale nette	23837	21069	22873	25534	26802	27629	28725	29826
Formation brute de capital fixe	51558	52385	54058	57171	60312	62447	65181	68004
Variation des stocks	-593	77	50	57	49	37	7	-7
Solde des opérations de capital avec le reste du monde	-374	-377	-383	-425	-460	-513	-520	-519
6. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement de la nation	12812	9662	11001	12286	12468	13279	13953	14582

Tableau 12 REVENU DISPONIBLE, ESTIMATIONS AUX PRIX DE 1995

(en millions d'euros)

	02	03	04	05	06	07	08	09
1. Revenu intérieur brut aux prix du marché	234468	237153	241879	248329	254594	259997	265331	270633
Excédent ou déficit commercial	-4848	-3422	-2585	-1844	-1879	-1911	-1962	-2044
2. Revenu intérieur brut réel	229620	233731	239294	246485	252715	258086	263369	268589
Solde des revenus primaires réels du/vers le reste du monde	5266	3923	3918	3991	4060	4131	4197	4261
3. Revenu national brut réel	234886	237654	243212	250475	256774	262217	267566	272851

Tableau 13 DISTRIBUTION DU REVENU NATIONAL

(en millions d'euros)

	02	03	04	05	06	07	08	09
Particuliers (*)								
1. Revenu primaire	206203	209257	215529	223302	231811	240792	249976	260119
.rémunération des salariés	142588	144979	149517	155450	161496	167913	174456	181565
.excédent brut d'exploitation	39712	41073	42603	43728	45014	46220	47481	48749
.revenus de la propriété	23902	23204	23409	24124	25301	26659	28039	29805
2. Transferts courants nets	-39001	-37524	-38351	-39659	-40690	-43214	-45608	-48333
.prestations moins cotisations sociales	-3715	-2415	-2040	-2433	-3326	-4146	-4875	-5635
.impôts courants	-37147	-37227	-38403	-39441	-39600	-41276	-42973	-44963
.transferts divers	1861	2118	2092	2215	2236	2208	2240	2265
3. Revenu disponible	167202	171732	177178	183643	191121	197577	204368	211786
Sociétés								
1. Revenu primaire	39218	41588	43182	47244	49950	52192	54488	56222
2. Transferts courants nets	-6340	-6353	-6944	-7699	-8059	-8339	-8391	-8671
3. Revenu disponible	32879	35235	36238	39545	41891	43854	46097	47551
Administrations publiques								
1. Revenu primaire	20545	21807	24111	25302	26463	27184	27833	28648
2. Transferts courants nets	43125	41255	42442	44330	45612	48263	50597	53468
3. Revenu disponible	63670	63062	66553	69632	72075	75447	78431	82116
Reste du monde								
1. Revenu disponible	2244	2647	2879	3055	3164	3319	3431	3567
Revenu national brut	265966	272652	282822	295849	308224	320168	332297	344989

(*) Ménages et ISBL au service des ménages

Tableau 14 DISTRIBUTION DU REVENU NATIONAL

(pour cent du revenu national brut)

	02	03	04	05	06	07	08	09
Particuliers (*)								
1. Revenu primaire	77.5	76.7	76.2	75.5	75.2	75.2	75.2	75.4
.rémunération des salariés	53.6	53.2	52.9	52.5	52.4	52.4	52.5	52.6
.excédent brut d'exploitation	14.9	15.1	15.1	14.8	14.6	14.4	14.3	14.1
.revenus de la propriété	9.0	8.5	8.3	8.2	8.2	8.3	8.4	8.6
2. Transferts courants nets	-14.7	-13.8	-13.6	-13.4	-13.2	-13.5	-13.7	-14.0
.prestations moins cotisations sociales	-1.4	-0.9	-0.7	-0.8	-1.1	-1.3	-1.5	-1.6
.impôts courants	-14.0	-13.7	-13.6	-13.3	-12.8	-12.9	-12.9	-13.0
.transferts divers	0.7	0.8	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7
3. Revenu disponible	62.9	63.0	62.6	62.1	62.0	61.7	61.5	61.4
Sociétés								
1. Revenu primaire	14.7	15.3	15.3	16.0	16.2	16.3	16.4	16.3
2. Transferts courants nets	-2.4	-2.3	-2.5	-2.6	-2.6	-2.6	-2.5	-2.5
3. Revenu disponible	12.4	12.9	12.8	13.4	13.6	13.7	13.9	13.8
Administrations publiques								
1. Revenu primaire	7.7	8.0	8.5	8.6	8.6	8.5	8.4	8.3
2. Transferts courants nets	16.2	15.1	15.0	15.0	14.8	15.1	15.2	15.5
3. Revenu disponible	23.9	23.1	23.5	23.5	23.4	23.6	23.6	23.8
Reste du monde								
1. Revenu disponible	0.8	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
Revenu national brut	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

(*) Ménages et ISBL au service des ménages

Tableau 15 FACTEURS DE PRODUCTION ET COUTS DE PRODUCTION

(taux de croissance)

	03^98	09^04	03	04	05	06	07	08	09
1. Production des entreprises	3.5	2.7	0.5	1.9	3.2	3.1	2.7	2.7	2.6
2. Productivité par tête									
a. Entreprises	1.1	1.6	1.7	1.8	1.8	1.6	1.4	1.4	1.3
b. Industries manufacturières	2.8	3.5	3.5	4.6	4.2	3.6	3.1	3.0	2.8
c. Services marchands (transports inclus)	0.2	1.0	1.3	0.9	1.0	1.1	1.0	1.1	1.0
3. Salaire brut nominal par tête									
a. Entreprises	2.8	2.9	1.7	3.1	2.5	2.7	2.9	3.0	3.1
b. Industries manufacturières	2.9	3.3	0.9	3.3	3.1	3.2	3.2	3.4	3.4
c. Services marchands (transports inclus)	3.0	2.9	1.9	3.1	2.4	2.7	2.9	3.1	3.2
4. Salaire brut réel par tête									
a. Entreprises	1.1	1.2	-0.1	1.4	1.0	1.1	1.2	1.4	1.4
b. Industries manufacturières	1.2	1.6	-0.9	1.6	1.6	1.6	1.6	1.7	1.7
c. Services marchands (transports inclus)	1.2	1.3	0.1	1.4	0.9	1.1	1.3	1.4	1.5
5. Productivité horaire									
a. Entreprises	1.2	1.6	2.1	1.7	1.9	1.7	1.4	1.4	1.3
b. Industries manufacturières	3.4	3.4	4.7	4.6	4.0	3.5	3.0	2.8	2.7
c. Services marchands (transports inclus)	0.1	1.1	1.6	0.8	1.1	1.2	1.1	1.1	1.0
6. Coût salarial horaire nominal									
a. Entreprises	3.0	3.0	2.2	2.9	2.9	2.9	3.0	3.1	3.2
b. Industries manufacturières	3.4	3.2	2.2	3.2	3.0	3.2	3.2	3.4	3.4
c. Services marchands (transports inclus)	2.9	3.1	2.1	2.8	2.7	3.0	3.2	3.3	3.4
7. Coût salarial horaire réel									
a. Entreprises	1.2	1.4	0.4	1.2	1.4	1.3	1.4	1.5	1.5
b. Industries manufacturières	1.7	1.6	0.4	1.5	1.5	1.6	1.6	1.7	1.7
c. Services marchands (transports inclus)	1.2	1.4	0.3	1.1	1.3	1.4	1.5	1.6	1.7
8. Coût salarial unitaire réel du secteur des entreprises	0.1	-0.3	-1.8	-0.6	-0.9	-0.4	-0.1	-0.0	0.1
9. Taux d'intérêt à long terme	4.8	5.3	4.1	4.4	4.6	5.2	5.7	5.9	6.2
10. Taux d'excédent brut des entreprises * (en pour cent)	26.9	28.0	26.5	26.7	27.7	28.1	28.3	28.5	28.6
11. Taux de rentabilité brute du capital (*) (en pour cent)	17.1	18.9	17.2	17.8	18.7	19.1	19.2	19.3	19.4
12. Quantité totale de travail effectivement prestée dans les ind. manufacturières et le secteur énergie	-0.4	0.1	-0.7	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1	0.0

(*) Pour le secteur marchand non compris l'agriculture, excédent d'exploitation divisé par la valeur ajoutée au coût des facteurs (pour le taux d'excédent) ou divisé par le stock de capital valorisé au coût de remplacement (pour le taux de rentabilité)

(^) Moyennes de période

Tableau 16 POPULATION ACTIVE, EMPLOI ET CHOMAGE

(moyennes annuelles)

	02	03	04	05	06	07	08	09
1. Population totale								
.Niveau en milliers	10332.8	10367.8	10391.2	10413.9	10435.9	10457.2	10477.9	10498.2
.Variation en milliers	46.2	35.0	23.4	22.7	22.0	21.3	20.8	20.3
2. Population active, définition bfp								
.Niveau en milliers	4829.4	4854.6	4880.7	4907.7	4940.2	4963.0	4982.2	5002.8
.Variation en milliers	26.3	25.3	26.0	27.1	32.4	22.9	19.2	20.6
3. Taux d'activité	71.3	71.4	71.6	71.8	71.9	71.8	71.8	72.0
4. Emploi intérieur								
Total								
.Niveau en milliers	4136.0	4120.8	4129.4	4159.3	4193.1	4221.3	4249.5	4277.7
.Variation en milliers	-12.4	-15.3	8.7	29.9	33.8	28.2	28.2	28.2
Salariés								
.Niveau en milliers	2694.6	2680.7	2693.5	2727.1	2765.2	2796.6	2826.8	2856.4
.Variation en milliers	-23.4	-13.9	12.8	33.6	38.1	31.4	30.2	29.6
Indépendants								
.Niveau en milliers	679.4	676.7	673.8	670.9	667.8	665.9	665.3	665.4
.Variation en milliers	-3.4	-2.6	-2.9	-3.0	-3.0	-2.0	-0.6	0.1
Administrations publiques								
.Niveau en milliers	762.0	763.3	762.1	761.4	760.1	758.8	757.4	755.9
.Variation en milliers	14.4	1.3	-1.2	-0.7	-1.3	-1.3	-1.5	-1.5
5. Taux d'emploi	61.8	61.3	61.3	61.6	61.7	61.8	62.0	62.3
6. Chômage (administratif)								
. Définition bfp								
.Niveau en milliers	643.8	684.5	701.6	698.6	697.1	691.4	682.3	674.4
.Variation en milliers	39.1	40.7	17.2	-3.0	-1.6	-5.6	-9.1	-7.9
.Taux de chômage	13.3	14.1	14.4	14.2	14.1	13.9	13.7	13.5
. Demandeurs d'emploi								
.Niveau en milliers	491.5	538.1	562.6	568.3	568.5	568.6	565.5	556.2
.Variation en milliers	34.7	46.6	24.5	5.7	0.2	0.1	-3.1	-9.3
7. Quantité de travail en volume (taux de croissance)	-1.6	-0.9	0.2	0.9	0.9	0.8	0.8	0.8

Tableau 17 EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS A PRIX COURANTS

(en millions d'euros)

	02	03	04	05	06	07	08	09
1. Exportations	218020	220502	230284	245598	262858	281336	300510	320485
a. Biens non énergétiques	169429	170541	178758	191655	205643	220565	235961	251947
b. Services	34121	34693	36316	38751	41450	44339	47405	50651
c. Energie	8764	8955	8624	8280	8526	8863	9240	9636
d. Consommation finale des ménages non résidents sur le territoire	5706	6313	6585	6913	7239	7569	7904	8251
2. Importations	208545	212314	220577	234549	251643	269272	287823	307210
a. Biens non énergétiques	154638	156960	163934	176325	190175	204603	219827	235696
b. Services	29525	30909	32496	34394	36514	38629	40931	43367
c. Energie	15659	15255	14381	13571	13996	14526	15089	15678
d. Consommation finale des ménages résidents à l'étranger	8722	9191	9767	10259	10957	11513	11976	12469
3. Balance des exportations et des importations	9476	8188	9706	11050	11216	12064	12687	13275
a. Biens non énergétiques	14791	13581	14824	15330	15468	15962	16133	16252
b. Services	4596	3785	3821	4357	4936	5710	6474	7283
c. Energie	-6895	-6300	-5757	-5291	-5470	-5663	-5849	-6043
d. Autres	-3016	-2878	-3182	-3346	-3718	-3945	-4072	-4218
4. Revenus nets de facteurs de l'étranger								
a. Reçus								
1. Revenus du travail	4449	4491	4667	4907	5150	5410	5676	5960
2. Autres	33120	33713	34021	34626	35264	35924	36588	37283
b. Payés								
1. Revenus du travail	1204	1217	1329	1413	1485	1555	1624	1698
2. Autres	28864	30791	31301	31763	32263	32792	33326	33888
5. Exportations nettes (3+4)	16976	14383	15764	17407	17882	19050	20002	20932
6. Autres transferts courants	-3789	-4344	-4380	-4696	-4954	-5258	-5529	-5831
7. Balance des opérations courantes	13186	10040	11384	12711	12928	13792	14473	15101

Tableau 18 BALANCE D'INVESTISSEMENT ET D'EPARGNE

(en millions d'euros)

	02	03	04	05	06	07	08	09
1. Ressources	63778	62129	65109	69513	72829	75763	79141	82578
a. Epargne courante	64152	62507	65492	69938	73289	76276	79661	83098
1. Entreprises	31122	33627	34492	37655	39824	41605	43690	44986
2. Ménages	27939	27114	28055	28988	30338	31208	32154	33504
3. Administrations publiques	5585	2071	3373	3754	3659	4058	4477	5335
4. ISBL	-495	-306	-428	-459	-533	-595	-661	-727
b. Transferts nets de capitaux	-374	-377	-383	-425	-460	-513	-520	-519
2. Emplois	50965	52462	54108	57227	60361	62484	65188	67997
a. Formation brute de capital	50965	52462	54108	57227	60361	62484	65188	67997
1. Entreprises	32126	33078	33835	35379	37509	39636	41777	43704
2. Ménages	14583	15114	15678	16145	16714	17293	17897	18557
3. Administrations publiques	4126	4033	4352	5457	5886	5297	5252	5468
4. ISBL	130	135	140	144	149	154	160	166
3. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement	12812	9667	11001	12286	12468	13279	13953	14582

Tableau 19 BALANCE D'INVESTISSEMENT ET D'EPARGNE

(pourcentages du PIB)

	03^98	09^04	03	04	05	06	07	08	09
1. Ressources	24.9	24.0	23.2	23.4	23.9	24.0	24.0	24.2	24.3
a. Epargne courante	25.0	24.1	23.3	23.5	24.0	24.2	24.2	24.4	24.5
1. Entreprises	13.1	13.0	12.5	12.4	12.9	13.1	13.2	13.4	13.2
2. Ménages	10.0	9.9	10.1	10.1	10.0	10.0	9.9	9.8	9.9
3. Administrations publiques	2.0	1.3	0.8	1.2	1.3	1.2	1.3	1.4	1.6
4. ISBL	-0.1	-0.2	-0.1	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2
b. Transferts nets de capitaux	-0.1	-0.2	-0.1	-0.1	-0.1	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2
2. Emplois	20.4	19.8	19.6	19.4	19.7	19.9	19.8	19.9	20.0
a. Formation brute de capital	20.4	19.8	19.6	19.4	19.7	19.9	19.8	19.9	20.0
1. Entreprises	12.8	12.5	12.3	12.2	12.2	12.4	12.6	12.8	12.9
2. Ménages	5.8	5.5	5.6	5.6	5.5	5.5	5.5	5.5	5.5
3. Administrations publiques	1.6	1.7	1.5	1.6	1.9	1.9	1.7	1.6	1.6
4. ISBL	0.1	0.0	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
3. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement	4.5	4.2	3.6	4.0	4.2	4.1	4.2	4.3	4.3

(^) Moyennes de période

Tableau 20 TAUX D'INTERET

	03^98	09^04	03	04	05	06	07	08	09
1. Taux d'intérêt à court terme (3m.)									
Nominal	3.4	3.6	2.2	2.0	2.7	3.4	4.0	4.7	4.9
Réel	1.6	2.0	0.4	0.4	1.2	1.8	2.4	3.1	3.2
2. Taux d'intérêt à long terme (10a.)									
Nominal	4.9	5.3	4.1	4.4	4.6	5.2	5.7	5.9	6.2
Réel	3.1	3.7	2.3	2.7	3.1	3.6	4.1	4.3	4.5
3. Taux hypothécaire									
Nominal	5.8	6.2	5.0	5.3	5.5	6.1	6.6	6.8	7.1
Réel	4.0	4.6	3.2	3.6	4.0	4.5	4.9	5.1	5.4
Pour mémoire:									
Taux d'intérêt à court terme zone euro (3m.)	-.	3.7	2.3	2.1	2.8	3.5	4.1	4.8	5.0
Taux d'intérêt à long terme Allemagne (10a.)	4.7	5.2	4.1	4.3	4.5	5.1	5.6	5.8	6.1

(^) Moyennes de période



Comptes sectoriels

Tableau 21 SYNTHÈSE DES OPÉRATIONS DES GRANDS SECTEURS

(pourcentages du PIB)

	03 [^] 98	09 [^] 04	03	04	05	06	07	08	09
1. Particuliers (*)									
a. Revenu disponible	63.7	62.9	64.0	63.7	63.1	63.0	62.7	62.5	62.4
b. Variation des rés. math. de retraite	0.6	0.7	0.6	0.6	0.6	0.7	0.7	0.7	0.8
c. Consommation	54.3	53.8	54.6	54.4	53.9	53.9	53.7	53.6	53.5
d. Epargne brute	9.9	9.8	10.0	9.9	9.8	9.8	9.7	9.6	9.7
e. Transferts en capital	-0.1	-0.3	-0.2	-0.6	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3
f. Formation brute de capital	5.9	5.6	5.7	5.7	5.6	5.6	5.5	5.5	5.5
g. Capacité nette de financement	3.9	3.9	4.1	3.7	3.9	4.0	3.9	3.8	3.9
2. Entreprises									
a. Revenu disponible	13.6	13.7	13.1	13.0	13.6	13.8	13.9	14.1	14.0
b. Variation des rés. math. de retraite	0.6	0.7	0.6	0.6	0.6	0.7	0.7	0.7	0.8
c. Epargne brute	13.1	13.0	12.5	12.4	12.9	13.1	13.2	13.4	13.2
d. Transferts en capital	0.4	0.7	-0.9	0.4	0.7	0.7	0.8	0.8	0.8
e. Formation brute de capital	12.8	12.5	12.3	12.2	12.2	12.4	12.6	12.8	12.9
f. Capacité nette de financement	0.6	1.2	-0.7	0.6	1.5	1.5	1.4	1.3	1.2
3. Administrations publiques									
a. Revenu disponible	23.7	23.9	23.5	23.9	23.9	23.8	23.9	24.0	24.2
b. Consommation	21.7	22.6	22.7	22.7	22.6	22.5	22.6	22.6	22.6
c. Epargne brute	2.0	1.3	0.8	1.2	1.3	1.2	1.3	1.4	1.6
d. Transferts en capital	-0.4	-0.5	1.0	0.0	-0.6	-0.6	-0.6	-0.7	-0.7
e. Formation brute de capital	1.6	1.7	1.5	1.6	1.9	1.9	1.7	1.6	1.6
f. Capacité de financement	-0.0	-0.9	0.3	-0.3	-1.2	-1.4	-1.0	-0.9	-0.7
4. Ensemble des secteurs intérieurs									
a. Epargne nationale brute	25.0	24.1	23.3	23.5	24.0	24.2	24.2	24.4	24.5
b. Formation brute de capital	20.4	19.8	19.6	19.4	19.7	19.9	19.8	19.9	20.0
c. Transferts en capital	-0.1	-0.2	-0.1	-0.1	-0.1	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2
d. Capacité nette de financement	4.5	4.2	3.6	4.0	4.3	4.1	4.2	4.3	4.3

(*) Ménages et ISBL au service des ménages

(^) Moyennes de période

Tableau 22 COMPTE DES MENAGES

(en millions d'euros)

	02	03	04	05	06	07	08	09
I. Opérations courantes								
a. Ressources	248013	252658	260615	269709	279423	289529	300205	311803
1. Excédent net d'exploitation	7792	7616	7950	8095	8599	8773	9049	9147
2. Revenu mixte	23039	23895	24774	25124	25471	25864	26317	26818
3. Rémunération des salariés	142588	144979	149517	155450	161496	167913	174456	181565
.Salaires et traitements bruts	107024	108638	112242	116599	121025	125730	130492	135729
.Cotisations sociales effectives à la charge des employeurs	27666	28182	28857	30106	31442	32802	34217	35710
.Cotisations sociales imputées à la charge des employeurs	7898	8159	8418	8745	9028	9381	9748	10125
4. Revenus de la propriété	23878	23181	23387	24103	25279	26635	28014	29778
.Intérêts	10692	9967	9170	9026	9530	10184	10758	11687
.Revenus distribués des sociétés	8698	8858	9593	10217	10659	11124	11676	12240
.Autres	4487	4356	4625	4861	5089	5327	5580	5852
5. Prestations sociales	50022	52493	54375	56163	57683	59368	61278	63299
6. Autres transferts courants	-1062	-1115	-1133	-1116	-1170	-1273	-1316	-1369
7. Autres (*)	1757	1608	1746	1890	2067	2249	2406	2566
b. Emplois	228841	234987	242315	251098	259888	269752	280004	290910
1. Impôts courants sur le revenu, le patrimoine,...	37110	37191	38366	39403	39560	41234	42929	44918
2. Cotisations sociales, dont:	53737	54908	56415	58596	61009	63514	66153	68934
.Cotisations sociales effectives	45839	46749	47998	49850	51980	54133	56405	58809
.Cotisations sociales imputées	7898	8159	8418	8745	9028	9381	9748	10125
3. Dépenses de consommation finale	137995	142887	147534	153099	159319	165004	170922	177059
c. Epargne nette	19172	17671	18300	18611	19536	19777	20201	20892
II. Opérations en capital								
a. Ressources	893	873	872	883	887	893	899	905
1. Transfert en capital à recevoir	893	873	872	883	887	893	899	905
b. Emplois	7299	7289	8452	7511	7714	7718	7857	7912
1. Formation brute de capital fixe	14685	15216	15780	16247	16816	17395	17999	18659
2. Consommation de capital fixe (-)	8768	9444	9755	10377	10803	11431	11953	12612
3. Impôts en capital	1267	1401	2303	1521	1584	1646	1708	1774
4. Variation des stocks	-102	-102	-102	-102	-102	-102	-102	-102
5. Acquisitions moins cessions d'objets de valeur	-2	-2	-2	-2	-2	-2	-2	-2
6. Acquisitions moins cessions de terrains, et autres	-33	-33	-33	-33	-33	-33	-33	-33
7. Autres transferts en capital à payer	251	254	261	257	253	245	241	228
III. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement	12766	11254	10720	11983	12709	12953	13242	13886
p.m. Revenu disponible net	155409	158950	164089	169821	176788	182533	188716	195386

(*) Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension

Tableau 23 REVENU DISPONIBLE DES MENAGES

(en millions d'euros)

	02	03	04	05	06	07	08	09
I. Revenu primaire brut								
1. Excédent brut d'exploitation	16560	17060	17705	18471	19401	20204	21002	21758
2. Revenu mixte brut	23039	23895	24774	25124	25471	25864	26317	26818
3. Salaires et traitements	142588	144979	149517	155450	161496	167913	174456	181565
.Secteur privé	108160	109329	112918	117533	122662	127866	133348	139123
.Entreprises	102503	103675	107134	111432	116198	121033	126151	131547
.Ménages	3412	3381	3430	3607	3815	4024	4225	4433
.ISBL	2245	2273	2354	2494	2649	2809	2972	3143
.Administrations publiques	31175	32368	33253	34416	35160	36184	37048	38172
.Travailleurs frontaliers	3245	3274	3338	3493	3665	3855	4052	4262
4. Revenus de la propriété	23878	23181	23387	24103	25279	26635	28014	29778
.Intérêts effectifs nets	10692	9967	9170	9026	9530	10184	10758	11687
.Dividendes et assimilés	8698	8858	9593	10217	10659	11124	11676	12240
.Autres	4487	4356	4625	4861	5089	5327	5580	5852
Total (1 à 4)	206064	209114	215382	223149	231647	240616	249789	259920
II. Cotisations de sécurité sociale et taxes								
1. Cotisations sociales des employeurs	35562	36340	37289	38870	40491	42204	43984	45854
2. Cotisations sociales des salariés	13997	14328	14825	15329	15805	16280	16962	17679
3. Cotisations sociales des indépendants	2567	2627	2650	2679	2924	3163	3255	3355
4. Impôts sur les revenus de remplacement	813	848	878	911	945	980	1020	1066
5. Impôts des non-résidents	759	766	773	805	844	887	932	980
Total (1 à 5)	53737	54908	56415	58596	61009	63514	66153	68934
6. Impôt sur le revenu	37110	37191	38366	39403	39560	41234	42929	44918
Total (1 à 6)	90847	92099	94781	97998	100569	104748	109082	113851
III. Transferts aux ménages								
1. Sécurité sociale	50022	52493	54375	56163	57683	59368	61278	63299
2. Autres transferts nets	-1062	-1115	-1133	-1116	-1170	-1273	-1316	-1369
Total (1+2)	48960	51379	53242	55047	56513	58095	59963	61929
IV. Revenu disponible	164177	168394	173843	180197	187591	193964	200670	207997

Tableau 24 REVENU DISPONIBLE DES MENAGES A PRIX CONSTANTS

(taux de croissance en pour cent)

	02	03	04	05	06	07	08	09
I. Revenu primaire brut								
1. Excédent brut d'exploitation	-1.1	1.2	2.1	2.8	3.4	2.5	2.3	1.9
2. Revenu mixte brut	-0.7	1.9	2.0	-0.1	-0.2	-0.1	0.1	0.2
3. Salaires et traitements	2.2	-0.1	1.4	2.5	2.3	2.3	2.2	2.3
.Secteur privé	1.8	-0.7	1.6	2.6	2.7	2.6	2.6	2.6
.Entreprises	1.6	-0.6	1.7	2.5	2.7	2.5	2.6	2.5
.Ménages	2.6	-2.7	-0.2	3.6	4.1	3.8	3.3	3.2
.ISBL	8.1	-0.5	1.8	4.4	4.6	4.3	4.1	4.0
.Administrations publiques	3.8	2.0	1.1	2.0	0.6	1.3	0.7	1.3
.Travailleurs frontaliers	2.3	-0.9	0.3	3.1	3.3	3.5	3.4	3.4
4. Revenus de la propriété	-2.5	-4.6	-0.8	1.6	3.3	3.7	3.5	4.5
.Intérêts effectifs nets	7.6	-8.4	-9.5	-3.0	4.0	5.1	3.9	6.8
.Dividendes et assimilés	-13.8	0.0	6.5	5.0	2.7	2.7	3.3	3.1
.Autres	0.3	-4.6	4.4	3.6	3.1	3.0	3.1	3.1
Total (1 à 4)	1.0	-0.3	1.3	2.1	2.2	2.2	2.2	2.3
II. Cotisations de sécurité sociale et taxes								
1. Cotisations sociales des employeurs	2.7	0.4	0.9	2.7	2.6	2.5	2.6	2.5
2. Cotisations sociales des salariés	4.2	0.6	1.8	1.9	1.5	1.3	2.5	2.5
3. Cotisations sociales des indépendants	2.1	0.6	-0.8	-0.4	7.4	6.4	1.2	1.4
4. Impôts sur les revenus de remplacement	6.1	2.4	1.9	2.3	2.1	2.1	2.4	2.7
5. Impôts des non-résidents	-11.6	-0.8	-0.7	2.7	3.1	3.4	3.4	3.4
Total (1 à 5)	3.0	0.4	1.1	2.4	2.5	2.4	2.5	2.5
6. Impôts sur le revenu	1.0	-1.5	1.5	1.2	-1.2	2.5	2.4	2.9
Total (1 à 6)	2.2	-0.4	1.2	1.9	1.0	2.5	2.5	2.6
III. Transferts aux ménages								
1. Sécurité sociale	4.4	3.1	1.9	1.8	1.1	1.3	1.6	1.6
2. Autres transferts nets	23.4	3.1	-0.0	-2.9	3.2	7.0	1.7	2.4
Total (1+2)	4.1	3.1	1.9	1.9	1.1	1.1	1.6	1.6
IV. Revenu disponible	1.3	0.8	1.6	2.1	2.5	1.7	1.8	1.9

Tableau 25 COMPTE DES ISBL AU SERVICE DES MENAGES

(en millions d'euros)

	02	03	04	05	06	07	08	09
I. Opérations courantes								
a. Ressources	3062	3373	3368	3480	3565	3648	3732	3822
1. Excédent net d'exploitation	0	-0	0	0	0	0	0	0
2. Cotisations sociales	114	117	121	128	136	144	152	160
3. Revenus de la propriété	25	23	21	21	22	24	25	27
.Intérêts	23	21	20	19	21	22	23	25
.Autres	2	2	2	2	2	2	2	2
4. Autres transferts courants	2923	3232	3225	3331	3407	3480	3555	3634
b. Emplois	3671	3797	3921	4071	4240	4394	4555	4722
1. Impôts courants sur le revenu, le patrimoine,...	37	36	37	39	41	42	44	45
2. Prestations sociales	114	117	121	128	136	144	152	160
3. Dépenses de consommation finale	3519	3644	3763	3905	4063	4208	4359	4516
c. Epargne nette	-609	-425	-553	-591	-675	-747	-823	-900
II. Opérations en capital								
a. Ressources	94	99	104	110	116	122	129	136
1. Transferts en capital à recevoir	94	99	104	110	116	122	129	136
b. Emplois	16	16	15	12	7	3	-2	-7
1. Formation brute de capital fixe	130	135	140	144	149	154	160	166
2. Consommation de capital fixe (-)	114	119	125	133	142	152	162	172
III. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement	-531	-342	-464	-493	-566	-627	-691	-757

Tableau 26 COMPTE DES ENTREPRISES

(compte consolidé, en millions d'euros)

	02	03	04	05	06	07	08	09
I. Opérations courantes								
a. Ressources	22200	24483	25664	29194	30709	31912	33118	33901
1. Excédent net d'exploitation	26164	29795	31695	35711	37926	39802	41530	43279
2. Cotisations sociales	9377	9650	10036	10553	10911	11290	11853	12464
.cotisations effectives à charge des employeurs	4782	4791	5013	5291	5562	5845	6147	6473
.cotisations à charge des salariés	2224	2330	2415	2520	2485	2441	2559	2690
.cotisations sociales imputées	2371	2529	2609	2741	2863	3004	3146	3301
3. Revenus de la propriété	-6286	-7658	-8485	-9277	-10106	-10914	-11715	-12966
.intérêts effectifs et imputés	11331	13803	15294	16721	18215	19672	21115	23370
.dividendes et autres revenus	-17618	-21461	-23778	-25997	-28321	-30585	-32830	-36336
4. Autres transferts courants nets	832	834	833	878	906	936	966	993
5. Correction SIFIM(*)	-7886	-8139	-8416	-8670	-8928	-9203	-9515	-9870
b. Emplois	18306	18446	19560	21019	21943	22814	23616	24693
1. Impôt sur le revenu et le patrimoine	8412	8276	8939	9854	10415	10901	11135	11594
2. Prestations sociales	8137	8561	8876	9275	9461	9665	10075	10534
3. Autres (**)	1757	1608	1746	1890	2067	2249	2406	2566
c. Epargne nette	3893	6037	6104	8175	8766	9097	9502	9208
II. Opérations en capital								
a. Ressources	3129	4049	2450	3508	3669	3795	3926	4063
1. Transferts en capital à recevoir	3129	4049	2450	3508	3669	3795	3926	4063
b. Emplois	6544	11950	6849	7325	7872	8555	9013	9350
1. Formation brute de capital fixe	32654	33029	33797	35334	37472	39612	41783	43724
2. Consommation de capital fixe (-)	27228	27590	28388	29481	31058	32507	34188	35777
3. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits	303	119	94	118	116	121	121	121
4. Variation des stocks	-528	50	38	44	37	25	-6	-20
5. Acquisitions moins cessions d'objets de valeur	2	2	2	2	2	2	2	2
6. Autres transferts en capital à payer	1342	6341	1305	1307	1304	1303	1301	1300
III. Capacité nette(+) ou besoin net(-) de financement	478	-1865	1706	4358	4563	4338	4415	3922

(*) Services d'intermédiation financière indirectement mesurés

(**) Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension

Tableau 27 COMPTE DU RESTE DU MONDE

(en millions d'euros)

	02	03	04	05	06	07	08	09
I. Opérations courantes								
a. Ressources	211090	216796	225467	239743	257070	274984	293787	313462
1. Importations de biens et services	208545	212314	220577	234549	251643	269272	287823	307210
2. Rémunération des salariés	1204	1217	1329	1413	1485	1555	1624	1698
3. Impôts indirects (à la prod. et à l'import.)	2256	2408	2212	2352	2501	2650	2808	2975
4. Revenus nets de la propriété (-)	4255	2921	2720	2864	3001	3131	3262	3395
5. Autres transferts courants nets	1685	2094	2327	2481	2563	2685	2762	2860
6. Cotisations sociales	1130	1140	1185	1246	1308	1374	1441	1513
7. Prestations sociales autres que transferts en nature	525	544	556	566	572	580	590	601
b. Emplois	224276	226836	236851	252454	269998	288776	308259	328563
1. Exportations de biens et services	218020	220502	230284	245598	262858	281336	300510	320485
2. Rémunération des salariés	4449	4491	4667	4907	5150	5410	5676	5960
3. Subventions (d'exploit. et à l'import.)	711	711	711	711	711	711	711	711
4. Impôts courants sur le revenu	190	204	212	222	231	240	249	259
5. Cotisations sociales	422	426	466	495	520	545	569	595
6. Prestations sociales autres que transferts en nature	484	502	512	522	528	535	544	554
c. Solde des opérations courantes	-13186	-10040	-11384	-12711	-12928	-13792	-14473	-15101
1. Opérations sur biens et services	-9476	-8188	-9706	-11050	-11216	-12064	-12687	-13275
2. Rémunération nette des salariés	-3245	-3274	-3338	-3493	-3665	-3855	-4052	-4262
3. Revenus nets de la propriété	-4255	-2921	-2720	-2864	-3001	-3131	-3262	-3395
4. Impôts, nets de subventions	1355	1493	1289	1419	1559	1699	1848	2005
5. Autres transferts courants	2434	2851	3091	3277	3395	3559	3681	3826
II. Opérations en capital	374	377	383	425	460	513	520	519
1. Transferts nets en capital	315	319	324	366	401	454	461	461
2. Acquisitions moins cessions d'actifs	-59	-59	-59	-59	-59	-59	-59	-59
III. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement	-12812	-9662	-11001	-12286	-12468	-13279	-13953	-14582



Finances publiques

Tableau 28 COMPTE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

(en millions d'euros)

	02	03	04	05	06	07	08	09
1. Recettes	131380	138056	138601	143203	147772	153572	159047	165263
A. Fiscales et parafiscales	118924	120684	126019	130238	134395	139720	144688	150376
1. Fiscales	80798	81771	86169	88950	91250	94703	97862	101649
a. Impôts directs	45787	45741	47588	49553	50283	52454	54396	56856
- Ménages	37110	37191	38366	39403	39560	41234	42929	44918
- Sociétés	8412	8276	8939	9854	10415	10901	11135	11594
- Autres	264	274	284	296	308	320	332	344
b. Impôts indirects	33744	34629	36278	37877	39382	40603	41758	43019
c. Impôts en capital	1267	1401	2303	1521	1584	1646	1708	1774
2. Cotisations des Sécurité Sociale	38126	38913	39850	41288	43145	45017	46826	48727
B. Autres recettes des autres secteurs	7078	11889	6924	7120	7381	7654	7946	8262
1. Revenus de la propriété	2448	2207	1947	2000	2073	2146	2229	2324
2. Transferts courants reçus	927	778	930	913	932	952	973	995
3. Transferts en capital reçus	129	5107	72	71	70	69	68	67
4. Ventes courantes de biens et services	3573	3797	3975	4136	4307	4488	4676	4876
C. Cotisations imputées	5379	5482	5657	5844	5996	6198	6413	6625
2. Dépenses	131281	137334	139458	146662	151907	156854	161957	167630
A. Dépenses primaires	115472	122503	125308	132678	137641	142095	146666	151862
a. Courantes	108590	114646	118701	123873	128192	133040	137502	142318
1. Rémunérations des salariés	31182	32376	33261	34424	35168	36192	37056	38180
2. Cons.intermédiaire et impôts payés	8846	9147	9469	9940	10410	10931	11466	12042
3. Subventions aux entreprises	4067	4503	4338	5030	5234	5388	5520	5662
4. Prestations sociales	59189	62801	65451	67992	70742	73749	76519	79321
- Prestations sociales en espèces	41779	43827	45391	46773	48097	49570	51061	52613
- Prestations sociales en nature	17410	18974	20060	21219	22645	24179	25459	26708
5. Transferts aux ménages et ISBL	2580	2764	2806	2870	2888	2881	2922	2969
6. Transferts aux entreprises	614	616	627	653	657	662	667	672
7. Transferts au reste du monde	2112	2438	2751	2964	3092	3237	3351	3472
b. En capital	6882	7857	6606	8805	9449	9055	9164	9543
1. Formation brute de capital fixe	4088	4006	4340	5445	5874	5285	5240	5456
2. Autres acquis. nettes act.non financiers	-173	-0	10	-14	-12	-17	-17	-17
3. Transferts aux ménages et ISBL	242	220	228	243	254	266	278	291
4. Transferts aux entreprises	2516	3455	1847	2910	3068	3196	3326	3464
5. Transferts au reste du monde	209	177	182	222	264	325	337	349
B. Charges d'intérêt	15809	14832	14151	13984	14267	14759	15292	15768
3. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement	99	721	-858	-3459	-4136	-3282	-2911	-2367
Epargne brute	5585	2071	3373	3754	3659	4058	4477	5335
4. Solde primaire	15908	15553	13293	10524	10131	11477	12381	13401
pm Consommation finale	58057	60972	63155	65852	68389	71360	73924	76750

Tableau 29 COMPTE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

(en pourcent du PIB)

	02	03	04	05	06	07	08	09
1. Recettes	50.5	51.5	49.8	49.2	48.7	48.7	48.6	48.7
A. Fiscales et parafiscales	45.7	45.0	45.3	44.7	44.3	44.3	44.2	44.3
1. Fiscales	31.1	30.5	31.0	30.6	30.1	30.1	29.9	29.9
a. Impôts directs	17.6	17.1	17.1	17.0	16.6	16.6	16.6	16.7
- Ménages	14.3	13.9	13.8	13.5	13.0	13.1	13.1	13.2
- Sociétés	3.2	3.1	3.2	3.4	3.4	3.5	3.4	3.4
- Autres	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
b. Impôts indirects	13.0	12.9	13.0	13.0	13.0	12.9	12.8	12.7
c. Impôts en capital	0.5	0.5	0.8	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5
2. Cotisations de Sécurité Sociale	14.7	14.5	14.3	14.2	14.2	14.3	14.3	14.3
B. Autres recettes des autres secteurs	2.7	4.4	2.5	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4
1. Revenus de la propriété	0.9	0.8	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7
2. Transferts courants reçus	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
3. Transferts en capital reçus	0.0	1.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
4. Ventes courantes de biens et services	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4
C. Cotisations imputées	2.1	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
2. Dépenses	50.5	51.2	50.1	50.4	50.1	49.8	49.5	49.4
A. Dépenses primaires	44.4	45.7	45.0	45.6	45.4	45.1	44.8	44.7
a. Courantes	41.8	42.8	42.7	42.5	42.3	42.2	42.0	41.9
1. Rémunérations des salariés	12.0	12.1	12.0	11.8	11.6	11.5	11.3	11.2
2. Cons.intermédiaire et impôts payés	3.4	3.4	3.4	3.4	3.4	3.5	3.5	3.5
3. Subventions aux entreprises	1.6	1.7	1.6	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7
4. Prestations sociales	22.8	23.4	23.5	23.4	23.3	23.4	23.4	23.4
- Prestations sociales en espèces	16.1	16.3	16.3	16.1	15.9	15.7	15.6	15.5
- Prestations sociales en nature	6.7	7.1	7.2	7.3	7.5	7.7	7.8	7.9
5. Transferts aux ménages et ISBL	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	0.9	0.9	0.9
6. Transferts aux entreprises	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
7. Transferts au reste du monde	0.8	0.9	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
b. En capital	2.6	2.9	2.4	3.0	3.1	2.9	2.8	2.8
1. Formation brute de capital fixe	1.6	1.5	1.6	1.9	1.9	1.7	1.6	1.6
2. Autres acquis. nettes act.non financiers	-0.1	-0.0	0.0	-0.0	-0.0	-0.0	-0.0	-0.0
3. Transferts aux ménages et ISBL	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
4. Transferts aux entreprises	1.0	1.3	0.7	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
5. Transferts au reste du monde	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
B. Charges d'intérêt	6.1	5.5	5.1	4.8	4.7	4.7	4.7	4.6
3. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement	0.0	0.3	-0.3	-1.2	-1.4	-1.0	-0.9	-0.7
Epargne brute	2.1	0.8	1.2	1.3	1.2	1.3	1.4	1.6
4. Solde primaire	6.1	5.8	4.8	3.6	3.3	3.6	3.8	3.9
pm Consommation finale	22.3	22.7	22.7	22.6	22.5	22.6	22.6	22.6
Dettes brute consolidée	106.1	100.7	97.1	93.8	91.3	88.9	86.4	83.8

Tableau 30 COMPTE DU POUVOIR FEDERAL

(en millions d'euros)

	02	03	04	05	06	07	08	09
1. Recettes	73592	78705	77354	79910	81880	84961	87739	91136
A. Fiscales et parafiscales	68962	69395	73302	75790	77675	80648	83302	86558
1. Fiscales	67597	67633	71460	73904	75762	78697	81317	84535
a. Impôts directs	41843	41439	43035	44974	45578	47541	49263	51488
- Ménages	33375	33071	34029	35043	35078	36547	38027	39784
- Sociétés	8203	8094	8722	9635	10192	10674	10904	11360
- Autres	264	274	284	296	308	320	332	344
b. Impôts indirects	25670	26096	27473	28823	30072	31040	31934	32922
c. Impôts en capital	84	98	952	107	111	116	120	125
2. Cotisations de Sécurité Sociale	1366	1762	1842	1885	1914	1950	1985	2023
B. Autres recettes des autres secteurs	2536	7212	2139	2146	2192	2241	2291	2344
1. Revenus de propriété	1188	945	677	675	675	675	675	675
2. Transferts courants reçus	528	393	541	515	523	531	540	549
3. Transferts en capital reçus	64	5017	10	11	11	11	11	11
4. Ventes courantes de biens et services	756	857	910	946	984	1023	1065	1108
C. Cotisations imputées	1851	1806	1808	1860	1895	1952	2022	2106
D. Transferts des administr. publiques	242	293	105	114	117	120	124	128
1. De la Sécurité sociale	147	120	97	106	109	111	115	119
2. Des Communautés et Régions	92	170	4	4	4	4	4	4
3. Des pouvoirs locaux	3	3	5	5	5	5	5	6
dont, en capital	5	4	6	6	6	6	6	6
2. Dépenses	74306	77857	79343	83465	85930	88754	91547	94545
A. Dépenses primaires	59636	64168	66298	70523	72684	75013	77226	79673
a. Finales courantes	19740	21075	20349	21519	21907	22507	22984	23657
1. Rémunérations des salariés	7004	7211	7327	7608	7685	7938	8054	8341
2. Cons. intermédiaire et impôts payés	2261	2235	2328	2400	2438	2493	2535	2578
3. Subventions aux entreprises	1336	1638	1235	1616	1641	1665	1691	1717
4. Prestations sociales	6145	6602	5771	5930	6057	6216	6387	6569
- Prestations sociales en espèces	5006	5341	5715	5875	6004	6164	6336	6519
- Prestations sociales en nature	1140	1260	56	55	53	52	51	49
5. Transferts aux ménages et ISBL	383	447	425	461	451	409	415	422
6. Transferts aux entreprises	517	519	530	557	560	566	570	575
7. Transferts au reste du monde	2096	2422	2734	2947	3075	3219	3333	3454
b. Finales en capital	1296	2239	700	2210	2318	2351	2439	2532
1. Formation brute de capital	497	334	382	868	834	749	762	776
2. Autr. acquis. nettes act.non financiers	-157	16	26	2	5	0	0	0
3. Transferts aux ménages et ISBL	21	17	7	10	10	11	11	11
4. Transferts aux entreprises	727	1697	105	1109	1205	1268	1330	1397
5. Transferts au reste du monde	208	175	180	220	263	323	335	347
c. Transferts aux administr. publiques	38599	40854	45249	46794	48459	50156	51804	53485
1. Transferts de recettes fiscales	27116	28437	32260	34012	35384	36742	38063	39442
2. Autres transferts courants	11396	12232	12356	12664	12955	13291	13617	13916
3. Transferts en capital	88	186	633	118	120	122	124	126
B. Charges d'intérêt	14670	13690	13045	12942	13246	13741	14320	14872
3. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement	-714	848	-1989	-3555	-4050	-3794	-3808	-3408
Epargne brute	518	-1847	-1624	-1350	-1740	-1453	-1382	-893
4. Solde primaire	13956	14538	11056	9387	9196	9948	10513	11463
pm Consommation finale	10164	10380	9337	9660	9745	10020	10143	10438

Tableau 31 COMPTE DES COMMUNAUTES ET REGIONS

(en millions d'euros)

	02	03	04	05	06	07	08	09
1. Recettes	35852	37961	39596	40856	42330	43948	45578	47235
A. Fiscales propres et parafiscales	5449	5928	6201	6409	6678	6944	7221	7510
1. Fiscales	5449	5928	6201	6409	6678	6944	7221	7510
a. Impôts directs - ménages	813	995	1134	1121	1174	1229	1290	1354
b. Impôts indirects	3452	3631	3716	3874	4031	4184	4343	4507
c. Impôts en capital	1184	1302	1351	1414	1473	1530	1588	1649
2. Cotisations de Sécurité Sociale								
B. Autres recettes des autres secteurs	1907	1948	2017	2089	2165	2244	2326	2414
1. Revenus de la propriété	186	192	199	209	217	226	234	243
2. Transferts courants reçus	269	249	256	264	273	283	293	304
3. Transferts en capital reçus	23	23	24	24	24	25	25	25
4. Ventes courantes de de biens et services	1429	1484	1538	1592	1650	1711	1774	1840
C. Cotisations imputées	2610	2738	2890	3010	3116	3243	3369	3486
D. Transferts des administr. publiques	25886	27346	28488	29348	30372	31517	32662	33825
1. Transferts de recettes fiscales	22488	23639	24307	25580	26485	27493	28502	29539
2. Autres transferts	3398	3707	4181	3768	3887	4024	4160	4286
a. Du pouvoir fédéral	3235	3542	4013	3598	3713	3848	3981	4104
b. Des Pouvoirs locaux	163	165	168	170	173	176	179	182
dont, en capital	32	134	574	64	65	66	67	68
2. Dépenses	36316	37493	38792	40173	41465	42895	44345	45913
A. Dépenses primaires	35707	36926	38232	39653	40980	42455	43963	45601
a. Finales courantes	25568	26615	27599	28679	29666	30780	31914	33140
1. Rémunérations des salariés	13911	14448	14914	15430	15837	16308	16767	17282
2. Cons. intermédiaire et impôts	3686	3874	3972	4240	4531	4846	5183	5548
3. Subventions aux entreprises	1678	1676	1770	1824	1883	1946	2013	2083
4. Prestations sociales	4700	4956	5246	5494	5730	5996	6271	6548
- Prestations sociales en espèces	3172	3321	3514	3656	3785	3937	4088	4232
- Prestations sociales en nature	1528	1635	1733	1838	1945	2060	2182	2316
5 Transferts aux ISBL	1520	1589	1622	1617	1611	1609	1605	1604
6. Transferts aux entreprises	57	57	57	57	57	57	57	57
7. Transferts au reste du monde	16	17	17	17	17	18	18	18
b. Finales en capital	3584	3479	3624	3756	3897	4043	4200	4366
1. Formation brute de capital	1697	1647	1794	1862	1935	2011	2095	2184
2. Autres acquis. nettes act.non financiers	12	12	12	12	12	12	12	12
3. Transferts aux ménages et ISBL	159	139	152	159	166	172	179	186
4. Transferts aux entreprise	1714	1680	1663	1721	1782	1846	1913	1983
5. Transferts au reste du monde	2	2	2	2	2	2	2	2
c. Transferts aux administr. publiques	6555	6832	7010	7218	7417	7632	7850	8094
1. Transferts courants	5916	6289	6422	6613	6792	6986	7182	7404
2. Transferts en capital	639	543	587	606	625	646	667	690
B. Charges d'intérêt	609	566	561	520	485	440	382	312
3. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement	-464	468	804	683	865	1053	1233	1322
Epargne brute	2522	3031	3065	3543	3825	4121	4420	4635
Solde primaire	145	1035	1364	1203	1350	1493	1615	1634
pm consommation finale	20028	20846	21494	22365	23150	24031	24928	25918

Tableau 32 COMPTE DES POUVOIRS LOCAUX

(en millions d'euros)

	02	03	04	05	06	07	08	09
1. Recettes	17634	18754	19398	19883	20379	20994	21626	22277
A. Fiscales propres et parafiscales	5905	6377	6491	6558	6664	6847	7036	7234
1. Fiscales	5889	6362	6475	6542	6648	6831	7019	7217
a. Impôts directs	2252	2407	2445	2436	2462	2564	2669	2780
b. Impôts indirects	3637	3955	4031	4106	4185	4267	4350	4437
2. Cotisations de Sécurité Sociale	16	15	15	16	16	17	17	18
B. Autres recettes des autres secteurs	2470	2535	2596	2700	2821	2941	3065	3201
1. Revenus de la propriété	992	991	984	1019	1065	1106	1148	1196
2. Transferts courants reçus	129	131	132	134	136	137	139	141
3. Transferts en capital reçus	42	40	38	36	34	33	31	30
4. Ventes courantes de biens et services	1306	1374	1442	1511	1585	1664	1747	1835
C. Cotisations imputées	902	923	944	959	969	987	1005	1015
D. Transferts des administr. publiques	8357	8919	9367	9666	9925	10220	10520	10826
1. Transferts de recettes fiscales	41	145	147	151	153	156	159	163
2. Autres transferts	8316	8774	9221	9515	9772	10063	10361	10664
a. Du pouvoir fédéral	1929	2190	2293	2381	2439	2517	2599	2658
b. Transferts des Communautés et régions	6357	6554	6897	7104	7301	7514	7730	7972
c. Transferts de la sécurité sociale	30	30	31	31	31	32	32	33
dont, en capital	693	593	646	659	680	702	724	747
2. Dépenses	17187	17926	18512	19665	20512	20480	20858	21501
A. Dépenses primaires	16398	17142	17773	18972	19834	19796	20200	20884
a. Finales courantes	14360	14997	15467	16039	16505	17038	17577	18138
1. Rémunérations des salariés	9205	9620	9892	10219	10451	10720	10979	11266
2. Cons. intermédiaire et impôts	2177	2293	2411	2531	2660	2797	2941	3095
3. Subventions aux entreprises	401	423	447	472	498	527	557	589
4. Prestations sociales	2053	2111	2139	2211	2259	2326	2398	2450
- Prestations sociales en espèces	1667	1716	1748	1791	1822	1870	1921	1954
- Prestations sociales en nature	386	395	391	420	437	456	477	497
5. Transferts aux ménages et ISBL	485	511	538	566	596	628	662	698
6. Transferts aux entreprises	40	40	40	40	40	40	40	40
b. Finales en capital	1872	1977	2133	2757	3151	2576	2439	2558
1. Formation brute de capital	1784	1884	2035	2653	3042	2461	2318	2430
2. Autres acquis. nettes act.non financiers	-29	-29	-29	-29	-29	-29	-29	-29
3. Transferts aux ménages et ISBL	60	64	69	73	78	83	88	94
4. Transferts aux entreprises	56	57	58	59	60	61	62	63
c. Transferts aux administr. publiques	166	168	173	176	178	181	184	187
1. Transferts courants	163	165	168	171	173	176	179	182
2. Transferts en capital	3	2	5	5	5	5	5	5
B. Charges d'intérêt	789	784	740	693	678	684	658	618
3. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement	448	828	886	218	-133	514	768	776
Epargne brute	1587	2175	2340	2285	2309	2361	2457	2562
4. Solde primaire	1237	1612	1625	912	544	1198	1426	1393
pm consommation finale	11748	12243	12583	13011	13335	13704	14069	14465

Tableau 33 COMPTE DES ADMINISTRATIONS DE SECURITE SOCIALE

(en millions d'euros)

	02	03	04	05	06	07	08	09
1. Recettes	50066	50854	55011	57070	59569	61978	64296	66751
A. Fiscales propres et parafiscales	38607	38984	40026	41482	43378	45281	47129	49073
1. Fiscales	1863	1847	2033	2095	2163	2231	2306	2387
a. Impôts directs	878	900	975	1022	1068	1120	1174	1235
- Ménages (cot. spéciale, cot. sur les hauts revenus)	669	717	758	802	845	894	944	1000
- Sociétés (transf. au F.A.T.)	209	182	216	220	223	227	230	234
b. Impôts indirects	985	948	1058	1073	1094	1111	1132	1153
- sur les primes d'assurance	686	710	738	762	773	780	788	795
- sur le CA pharma, -industrie	133	141	162	171	179	187	197	209
- cotisation unique des sociétés	100	97	139	140	142	143	146	148
- remboursement bio clinique	67	0	20	0	0	0	0	0
2. Cotisations de Sécurité sociale	36744	37136	37993	39387	41215	43050	44824	46686
a. Employeurs, régime obligatoire	22577	22784	23192	24150	25205	26268	27367	28519
- entreprises	19833	19962	20291	21152	22138	23121	24144	25207
- secteur public	2744	2822	2901	2999	3068	3147	3223	3312
b. Salariés, régime obligatoire	11002	11095	11492	11868	12270	12664	13210	13776
c. Indépendants, régime obligatoire	2301	2358	2377	2403	2739	3080	3168	3264
d. Bénéficiaires de prestations sociales	813	848	878	911	945	980	1020	1066
e. Assurance libre OSSOM	50	51	53	54	56	58	59	61
f. Assurance soins de santé- Flandre	39	92	93	93	94	94	95	95
B. Cotisations imputées	15	15	16	16	16	17	17	17
C. Autres recettes des autres secteurs	432	409	372	376	395	425	470	521
1. Revenus de propriété	349	294	287	289	307	335	379	428
2. Transferts courants des ménages	0	0	0	0	0	0	0	1
3. Transferts en capital des entreprises	1	32	0	0	0	0	0	0
4. Ventes courantes de biens et services	81	83	85	86	88	89	91	93
D. Transferts des administr. publiques	11012	11446	14598	15196	15780	16255	16679	17139
1. Transferts de recettes fiscales	4587	4653	7806	8282	8745	9093	9401	9741
a. Financement alternatif	4493	4523	7528	7913	8288	8545	8850	9186
b. Taxe sur primes d'assurance	0	0	0	0	0	0	0	0
c. Accises tabac, stock-options	94	130	279	368	458	547	551	555
2. Autres transferts	6425	6793	6792	6915	7035	7163	7278	7398
a. Du pouvoir fédéral	6319	6685	6683	6804	6922	7048	7161	7280
- Transferts courants	6319	6685	6683	6804	6922	7048	7161	7280
- Transferts en capital	0	0	0	0	0	0	0	0
b. Des Communautés et régions	106	107	109	111	113	114	116	118
2. Dépenses	49237	52277	55570	57876	60387	63034	65399	67807
A. Dépenses primaires	49229	52271	55564	57856	60337	62943	65261	67622
a. Finales courantes	48921	51959	55287	57636	60114	62715	65027	67383
1. Rémunérations des salariés	1063	1098	1128	1167	1195	1227	1257	1291
2. Consommation intermédiaire	723	746	758	769	781	794	807	820
3. Subventions aux entreprises	654	766	885	1118	1212	1250	1260	1273
- Maribel social	470	524	562	639	639	639	639	639
- Emplois services et Plan Activa	72	108	114	127	133	137	140	145
- Chèques-services	0	20	95	235	322	354	359	365
- Emplois dans les hôpitaux	112	113	115	117	118	120	122	124
4. Prestations sociales	46290	49132	52294	54357	56696	59210	61464	63754
- Prestations sociales en espèces	31934	33448	34414	35451	36486	37599	38715	39908
- Prestations sociales en nature	14356	15684	17880	18906	20209	21611	22748	23846
5. Transferts aux ménages et ISBL	192	217	221	226	230	235	240	245
b. Finales en capital	130	162	150	83	84	85	86	87
1. Formation brute de capital	110	141	129	62	63	64	65	66
2. Transferts aux ménages	2	0	0	0	0	0	0	0
3. Transferts aux entreprises financières	18	21	21	21	21	21	21	21
c. Transferts aux administr. publiques	177	151	127	137	140	143	148	152
1. Transferts courants	177	151	127	137	140	143	148	152
2. Transferts en capital	0	0	0	0	0	0	0	0
B. Charges d'intérêt	8	6	6	20	50	91	138	185
3. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement	829	-1423	-558	-806	-818	-1056	-1104	-1056
Epargne brute	959	-1288	-408	-723	-734	-971	-1018	-969
Solde primaire	837	-1417	-553	-786	-768	-965	-965	-872
p.m. Consommation finale	16117	17502	19740	20816	22158	23604	24784	25929

Tableau 34 DETAIL DES PRESTATIONS SOCIALES

(en millions d'euros)

	02	03	04	05	06	07	08	09
1. Pensions	16273	16870	17353	17997	18584	19241	20004	20750
- salariés	13544	14044	14479	15020	15501	16025	16709	17381
- indépendants	1914	1975	2009	2095	2183	2295	2354	2403
- agents définitifs de l'ONSS-APL	533	563	572	591	608	630	651	674
- affiliés à l'ossom	282	287	292	292	291	291	291	290
2. Soins de santé	14516	15856	19358	20439	22007	23700	24928	26124
- salariés et personnel de l'Etat	13212	14366	16381	17335	18267	19258	20290	21276
- indépendants	988	1080	1219	1284	1648	2051	2151	2256
- affiliés à l'ossom	30	31	32	32	33	34	35	36
- à des sécurités sociales étrangères	160	172	185	203	226	254	281	310
- en cas d'acc. du trav., garde d'enfants, ...	58	60	60	61	61	62	62	63
- fonds soins de santé Flandre	68	147	189	194	200	206	210	215
3. Indemnités de maladie et invalidité	3259	3409	3558	3726	3919	4133	4293	4471
- salariés	3090	3212	3346	3507	3672	3863	4014	4178
- indépendants	169	197	212	219	247	270	279	294
4. Allocations familiales	3918	3996	4040	4093	4135	4188	4236	4290
- salariés, y compris l'ONSS-APL	3532	3609	3648	3696	3732	3778	3819	3866
- indépendants	340	336	340	345	348	353	358	364
- allocations familiales garanties	30	35	36	37	38	40	41	43
- aux fonctionnaires de la S.S.	15	15	16	16	16	17	17	17
5. Chômage	6785	7370	7716	7827	7970	8088	8162	8299
- allocations de chômage, dont	5267	5747	6030	6078	6134	6190	6216	6268
.chôm. compl. indemn. demandeurs d'emploi	2881	3303	3541	3642	3697	3778	3837	3848
.chôm. compl. indemn. non demandeurs d'emploi	1440	1407	1347	1282	1275	1238	1195	1223
.chômeurs à temps partiel volontaire	117	128	142	144	145	147	147	148
.chôm. à temps part. avec maintien des droits et AGR	177	184	199	210	218	229	239	249
.chômeurs temporaires	389	428	487	494	501	507	512	518
.programmes d'activation: PEP et ALE (*)	116	122	120	97	79	64	52	42
.autres indemnisés	205	226	247	263	274	282	289	296
.ajustement statistique	-47	-51	-54	-54	-54	-55	-55	-56
- interruption de carrière	360	437	473	510	535	555	572	587
- prépensions (ONEM)	1158	1186	1213	1239	1301	1343	1374	1444
6. Accidents du travail du FAT	165	196	203	206	210	211	212	212
7. Maladies professionnelles	326	315	324	321	320	316	313	309
8. Sécurité d'existence	1001	1072	987	1028	1072	1117	1164	1213
9. Congé Education	42	42	43	44	44	45	46	47
10. ossom	5	5	5	6	6	6	6	6
Total	46290	49132	52294	54357	56696	59210	61464	63754

(*) Première Expérience professionnelle, Agences locales pour l'Emploi. Les allocations de l'ONEM aux Programmes de Réinsertion professionnelle, de Transition professionnelle, d'emplois-service, du Plan Activa et des chèques-services sont considérées comme une subvention salariale.

Tableau 35 SECURITE SOCIALE DES SALARIES, SUIVANT DEFINITION DU BUDGET

(en millions d'euros)

	02	03	04	05	06	07	08	09
A. Recettes	43913	44591	48275	50100	51992	53924	56033	58294
1. Cotisations	32452	32717	33348	34547	35946	37421	39051	40791
pm Réductions de cotisations patronales	3038	3053	3637	3726	3775	3786	3824	3864
Réductions de cotisations personnelles	93	204	194	263	331	419	377	348
2. Financement alternatif (a)	4340	4446	7450	7906	8347	8675	8972	9298
3. Cotisation spéciale	688	727	736	802	845	894	944	1000
4. Intervention de l'Etat (b)	5051	5314	5264	5335	5394	5448	5539	5635
5. Autres transferts fiscaux	790	766	826	840	858	871	888	905
6. Intérêts à recevoir	42	34	18	18	18	18	20	21
7. Autres transferts à la Sécurité sociale	527	577	632	652	584	597	620	643
8. Récupération Maribel-bis et ter	23	12	0	0	0	0	0	0
B. Dépenses	43138	45327	48460	50618	52588	54583	56664	58771
1. Prestations sociales, dont	40666	42739	45731	47543	49294	51149	53114	55104
- ONP-Pensions	13385	13886	14319	14858	15339	15864	16547	17218
- AMI-Soins de Santé (c)	13280	14405	16437	17386	18313	19298	20323	21303
- AMI-Indemnités	3024	3197	3334	3497	3664	3856	4009	4173
- Mineurs inv., CSPM-indemn., Pool alloc. d'attente	29	25	23	20	17	15	13	12
- ONAFTS-Allocations familiales	3282	3346	3378	3417	3445	3482	3513	3550
- FAT-Accidents de travail	146	173	179	181	185	186	187	187
- FMP-Maladies professionnelles	319	308	317	315	313	310	306	302
- ONEM-Allocations de chômage	5446	5775	6059	6119	6181	6241	6271	6328
dont activation d'allocations	213	256	260	252	241	231	224	221
- ONEM-Prépensions	1158	1186	1213	1239	1301	1343	1374	1444
- ONEM-Interruptions de carrière	360	437	473	510	535	555	572	587
2. Frais de fonctionnement	1529	1599	1634	1678	1712	1752	1790	1831
3. Transferts divers aux ménages et ONVA	660	613	676	854	974	1041	1083	1124
dont chèques-services	0	20	95	235	322	354	359	365
fin. pécules vacances	18	25	27	31	31	32	32	32
4. Transf. aux entrepr.: Maribel social	275	370	414	524	562	562	562	562
5. Intérêts à payer	8	6	5	19	45	78	116	150
C. Capacité de financement	1125	-736	-186	-518	-596	-659	-631	-477
Remboursements de la dette (d)	45	45	45	16	16	16	16	16
D. Surplus (+) ou déficit (-)	1081	-780	-230	-533	-612	-674	-647	-493
Pour mémoire:								
Soldes cumulés à partir de 2003	0	-780	-1011	-1544	-2156	-2830	-3477	-3970
Réserves de répartition et bâtiments	3987	3987	3987	3987	3987	3987	3987	3987
Emission de nouveaux emprunts	0	0	0	0	0	0	0	0
Dette	312	267	453	971	1567	2226	2856	3333
Mise à disposition de la GFG sans intérêts	1021	1021	1021	1021	1021	1021	1021	1021

(a) En 2001, réduit de 844 millions d'euros, en raison de la reprise de dette par l'Etat

(b) Y compris les interventions de l'Etat couplées à la reprise de dette: durant la période 2001-2008, le remboursement des emprunts entre les institutions de la ss

(c) Y compris la partie du prix de la journée d'hospitalisation auparavant à charge de la Santé Publique

(d) Après la reprise par l'état fédéral de la dette aux banques

Tableau 36 SECURITE SOCIALE DES INDEPENDANTS, SUIVANT DEFINITIONS DU BUDGET*(en millions d'euros)*

	02	03	04	05	06	07	08	09
A. Recettes	3564	3721	3930	4026	4460	4952	5128	5269
1. Cotisations	2217	2288	2323	2347	2627	2960	3090	3183
2. Financement alternatif (a)	147	138	278	300	322	340	350	362
3. Intervention de l'Etat	992	1088	1074	1124	1165	1208	1228	1250
4. Autres transferts fiscaux	183	183	233	233	236	240	244	248
5. Intérêts à recevoir	7	7	7	6	6	7	7	8
6. Autres transferts à la Sécurité sociale	17	17	16	16	103	198	209	220
B. Dépenses	3515	3712	3920	4086	4576	5130	5316	5508
1. Prestations sociales, dont	3395	3588	3781	3942	4426	4969	5142	5318
- INASTI-Pensions	1914	1975	2009	2095	2183	2295	2354	2403
- AMI-Soins de Santé (b)	988	1080	1219	1284	1648	2051	2151	2256
- AMI-Indemnités	169	197	212	219	247	270	279	294
- INASTI-Allocations familiales	340	336	340	345	348	353	358	364
2. Frais de fonctionnement	113	113	125	128	131	134	137	140
3. Transferts divers aux ménages	7	10	14	15	15	15	15	16
4. Intérêts à payer	0	0	0	1	4	12	23	35
C. Capacité de financement	99	8	10	-60	-116	-178	-189	-239
Remboursement de la dette	0	0	0	0	0	0	0	0
D. Surplus (+) ou déficit (-)	99	8	10	-60	-116	-178	-189	-239
Pour mémoire:								
Soldes cumulés à partir de 2003	0	8	18	-42	-158	-336	-525	-764
Réserves de répartition et bâtiments	299	299	309	291	291	291	291	291
Emission de nouveaux emprunts	0	0	0	0	0	0	0	0
Dette	0	0	0	42	158	336	525	764

(a) De 2001 à 2009, réduit à concurrence de la reprise de dette.

(b) Y compris la partie du prix de la journée d'hospitalisation auparavant à charge de la Santé Publique, l'intégration des petits risques et les dépenses pour des conventions intern., plafond fiscal



Résultats par branche d'activité

Tableau 37 VALEURS AJOUTEES A PRIX CONSTANTS

(taux de croissance annuels moyens en pour cent)

	85//80	90//85	97//90	03//97	09//03
1. Agriculture	4.0	-0.1	3.7	1.4	1.5
2. Energie	-0.3	1.9	2.0	0.6	1.6
3. Industries manufacturières	3.1	3.0	1.4	1.6	2.2
a. Biens intermédiaires	5.1	3.2	2.4	1.5	2.3
b. Biens d'équipement	3.9	0.7	0.3	2.2	1.9
c. Biens de consommation	0.5	4.8	1.0	1.3	2.2
4. Construction	-6.3	5.6	0.5	1.4	2.9
5. Services marchands	1.3	3.6	2.0	1.8	2.6
a. Transports et communications	1.2	3.2	-0.2	4.3	2.7
. Transports ferroviaires	-0.8	4.1	-0.5	2.0	1.0
. Transports urbains et routiers	-0.8	4.1	-0.1	5.0	2.7
. Transports par eau et aériens	4.4	3.0	7.0	-2.1	4.1
. Services auxil. des transp. et communic.	2.2	2.7	-1.1	5.5	2.8
b. Commerce et horeca	-1.0	0.8	0.4	1.0	1.9
c. Crédit et assurances	4.5	7.0	4.6	-3.3	2.5
d. Santé et action sociale	1.0	5.0	0.8	3.4	2.9
e. Autres services marchands	2.8	4.7	3.3	2.6	2.9
6. Services non marchands	0.7	0.6	1.2	1.5	0.8
7. Services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM)	2.9	10.6	7.0	-3.5	2.6
Total	1.1	2.8	1.5	1.9	2.2

Tableau 38 VALEURS AJOUTEES A PRIX COURANTS

(pourcentages du total)

	80	85	90	95	02	09
1. Agriculture	2.6	2.6	2.3	1.7	1.3	1.3
2. Energie	5.8	5.5	3.9	3.4	3.1	2.8
3. Industrie manufacturière	23.3	23.2	23.1	20.7	18.9	17.3
a. Biens intermédiaires	9.2	9.5	9.2	8.4	7.5	7.2
b. Biens d'équipement	6.0	5.7	6.0	5.0	4.4	3.6
c. Biens de consommation	8.1	8.0	8.0	7.4	7.0	6.4
4. Construction	7.8	5.5	5.7	5.4	5.0	5.0
5. Services marchands	46.1	50.2	54.2	57.5	59.2	62.3
a. Transports et communications	7.4	7.3	7.3	7.3	7.2	8.1
. Transports ferroviaires	1.1	1.0	1.0	0.9	0.9	0.8
. Transports urbains et routiers	2.2	2.0	1.9	1.8	2.0	2.2
. Transports par eau et aériens	0.6	0.7	0.4	0.5	0.1	0.2
. Services auxil. des transp. et communic.	3.4	3.7	3.9	3.9	4.2	5.0
b. Commerce et horeca	13.1	13.1	14.6	14.0	13.7	14.2
c. Crédit et assurances	4.8	5.7	6.2	6.5	5.2	4.8
d. Santé et action sociale	5.3	5.8	6.0	6.5	7.3	8.1
e. Autres services marchands	15.5	18.2	20.1	23.2	25.9	27.1
6. Services non marchands	18.0	17.4	15.2	15.8	15.9	14.6
7. Services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM)	-3.7	-4.5	-4.4	-4.5	-3.4	-3.3
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Tableau 39 INVESTISSEMENTS A PRIX CONSTANTS

(taux de croissance annuels moyens en pour cent)

	85//80	90//85	97//90	03//97	09//03
1. Agriculture	-0.3	6.0	-7.7	0.1	3.7
2. Energie	-0.5	2.4	-0.8	-1.0	1.5
3. Industries manufacturières	4.2	17.0	-0.4	-2.8	4.6
a. Biens intermédiaires	4.2	20.3	3.3	-4.2	5.1
b. Biens d'équipement	6.1	10.5	-1.4	-4.7	3.9
c. Biens de consommation	2.9	18.2	-3.7	-0.2	4.5
4. Construction	-2.9	18.6	-1.7	3.0	2.3
5. Services marchands	-0.7	8.9	1.9	4.8	2.8
a. Transports et communications	-2.5	6.2	5.0	1.7	1.3
. Transports ferroviaires	-10.1	-12.3	35.5	-2.0	-1.2
. Transports urbains et routiers	8.9	14.7	7.5	0.6	0.9
. Transports par eau et aériens	-2.6	9.6	-26.1	4.2	2.8
. Services auxil. des transp. et communic.	-1.0	2.3	13.7	4.1	2.5
b. Commerce et horeca	3.5	14.8	-0.6	2.7	2.8
c. Crédit et assurances	3.1	6.0	-3.5	4.1	1.9
d. Santé et action sociale	-7.5	14.9	-1.3	1.2	2.7
e. Autres services marchands	-2.7	5.9	5.5	9.3	3.6
6. Logements	-9.9	11.6	1.2	0.9	2.1
7. Services non marchands	-7.9	-7.0	1.8	0.6	3.8
Total	-3.9	8.8	0.8	1.9	2.9

Tableau 40 TAUX D'INVESTISSEMENT

(en pour cent de la valeur ajoutée)

	85^81	90^86	97^91	03^98	09^04
1. Agriculture	22.5	28.4	23.0	22.1	23.9
2. Energie	21.1	21.8	31.6	24.7	23.6
3. Industries manufacturières	11.6	17.8	19.6	19.2	19.4
a. Biens intermédiaires	9.1	14.7	19.8	20.2	20.3
b. Biens d'équipement	12.1	15.4	15.6	15.4	15.3
c. Biens de consommation	14.0	23.0	22.1	20.5	20.6
4. Construction	7.5	12.1	11.9	13.7	12.6
5. Services marchands	15.1	15.5	15.2	17.1	16.2
a. Transports et communications	27.8	24.2	29.6	34.0	26.1
. Transports ferroviaires	41.4	14.0	51.4	70.3	56.5
. Transports urbains et routiers	8.1	15.3	23.2	25.1	19.0
. Transports par eau et aériens	91.0	150.3	79.9	74.9	71.5
. Services auxil. des transp. et communic.	23.2	12.3	20.3	28.2	22.1
b. Commerce et horeca	11.4	16.6	16.8	17.4	16.1
c. Crédit et assurances	20.7	24.8	14.5	16.7	20.8
d. Santé et action sociale	6.1	8.8	9.8	7.6	6.4
e. Autres services marchands	13.8	10.6	11.3	14.9	15.4
Total branches marchandes	14.3	16.5	16.8	17.7	17.0
6. Services non marchands	24.2	15.8	13.0	12.2	13.1
Total (logements exclus)	15.9	16.4	16.3	16.9	16.4

(^) Moyennes de période

Tableau 41 EMPLOI ET POPULATION ACTIVE

(moyennes annuelles, milliers d'unités)

	80	85	90	95	02	09
1. Emploi intérieur	3767.4	3625.1	3845.3	3838.3	4136.0	4277.7
a. Secteur public	707.4	712.1	723.7	708.4	762.0	755.9
b. Secteur privé	3060.0	2913.0	3121.5	3129.9	3374.0	3521.9
1. Salariés	2448.5	2276.2	2446.1	2430.2	2694.6	2856.4
a. Agriculture	20.6	20.8	23.2	27.0	28.3	29.2
b. Energie	63.5	57.6	39.6	34.2	31.3	25.5
c. Industries manufacturières	863.9	754.7	733.9	642.7	603.4	539.0
. Biens intermédiaires	291.0	243.3	236.4	210.9	203.2	182.7
. Biens d'équipement	215.6	187.6	184.7	160.4	152.1	130.6
. Biens de consommation	357.3	323.8	312.8	271.4	248.1	225.7
d. Construction	245.0	160.9	185.6	184.9	188.2	195.5
e. Transports et communications	258.9	244.0	239.9	234.9	262.8	286.3
. Transports ferroviaires	69.2	61.1	49.7	41.4	42.6	41.3
. Transports urbains et routiers	50.2	50.0	61.5	65.0	88.4	102.1
. Transports par eau et aériens	19.3	18.7	16.4	16.9	8.4	9.0
. Services auxil. des transp. et communic.	120.1	114.2	112.3	111.6	123.4	134.0
f. Commerce et horeca	432.7	420.3	476.8	488.7	544.9	601.6
g. Crédit et assurances	112.1	118.8	126.9	124.6	133.1	136.3
h. Santé et action sociale	175.5	200.9	245.3	272.6	355.1	436.9
i. Autres services marchands	202.2	229.1	314.2	359.1	462.7	534.1
j. Domestiques	74.0	69.0	60.6	61.5	84.8	71.9
2. Indépendants	611.5	636.8	675.4	699.7	679.4	665.4
a. Agriculture	113.3	105.3	95.3	84.5	69.8	58.9
b. Energie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
c. Industries manufacturières	35.8	33.2	31.3	29.2	26.4	22.8
. Biens intermédiaires	5.5	5.1	4.9	4.8	4.3	3.7
. Biens d'équipement	2.4	2.7	2.9	3.1	2.3	1.5
. Biens de consommation	27.9	25.4	23.5	21.3	19.7	17.6
d. Construction	33.0	32.8	36.5	43.5	45.9	47.0
e. Transports et communications	15.3	13.3	12.5	14.5	14.8	18.2
. Transports ferroviaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
. Transports urbains et routiers	8.1	6.7	6.5	8.3	8.8	11.3
. Transports par eau et aériens	4.5	3.7	2.8	2.4	1.6	1.3
. Services auxil. des transp. et communic.	2.7	2.9	3.1	3.9	4.4	5.6
f. Commerce et horeca	274.3	282.5	288.3	249.7	189.6	155.2
g. Crédit et assurances	16.6	22.2	22.3	14.2	11.6	6.0
h. Santé et action sociale	18.6	25.7	34.9	43.2	50.2	57.2
i. Autres services marchands	104.5	121.7	154.3	221.0	271.1	300.0
j. Domestiques	74.0	69.0	60.6	61.5	84.8	71.9
3. Total (1+2)	3060.0	2913.0	3121.5	3129.9	3374.0	3521.9
a. Agriculture	133.9	126.2	118.6	111.4	98.0	88.2
b. Energie	63.5	57.6	39.6	34.2	31.3	25.5
c. Industries manufacturières	899.7	787.8	765.2	671.9	629.8	561.8
. Biens intermédiaires	296.6	248.3	241.3	215.7	207.6	186.4
. Biens d'équipement	217.9	190.3	187.6	163.5	154.4	132.1
. Biens de consommation	385.2	349.2	336.3	292.7	267.8	243.3
d. Construction	278.1	193.6	222.1	228.3	234.1	242.5
e. Transports et communications	274.2	257.4	252.3	249.4	277.6	304.6
. Transports ferroviaires	69.2	61.1	49.7	41.4	42.6	41.3
. Transports urbains et routiers	58.3	56.7	68.0	73.3	97.2	113.4
. Transports par eau et aériens	23.9	22.4	19.2	19.2	10.1	10.3
. Services auxil. des transp. et communic.	122.9	117.2	115.4	115.5	127.7	139.6
f. Commerce et horeca	707.0	702.9	765.1	738.4	734.5	756.8
g. Crédit et assurances	128.7	141.0	149.2	138.8	144.7	142.3
h. Santé et action sociale	194.1	226.7	280.2	315.8	405.3	494.1
i. Autres services marchands	306.7	350.8	468.5	580.1	733.9	834.1
j. Domestiques	74.0	69.0	60.6	61.5	84.8	71.9
2. Travailleurs frontaliers (solde)	43.0	41.6	45.8	46.1	49.6	50.6
3. Chômage complet, définition BFP	359.5	572.4	455.0	649.1	643.8	674.4
4. Population active, définition BFP	4169.9	4239.1	4346.1	4533.5	4829.4	5002.8

Tableau 42 EMPLOI ET POPULATION ACTIVE

(moyennes annuelles, différences en milliers d'unités)

	85-80	90-85	97-90	03-97	09-03
1. Emploi intérieur	-142.4	220.2	40.9	234.6	157.0
a. Secteur public	4.7	11.6	-13.8	53.4	-7.4
b. Secteur privé	-147.1	208.5	54.7	181.2	164.4
1. Salariés	-172.3	169.9	27.7	206.9	175.7
a. Agriculture	0.2	2.4	4.7	-1.3	2.5
b. Energie	-5.9	-18.0	-6.0	-3.0	-5.1
c. Industries manufacturières	-109.2	-20.7	-109.5	-41.0	-44.4
.Biens intermédiaires	-47.8	-6.8	-31.7	-7.1	-14.9
.Biens d'équipement	-27.9	-2.9	-28.4	-11.9	-13.8
.Biens de consommation	-33.5	-11.0	-49.3	-22.0	-15.7
d. Construction	-84.1	24.8	-6.6	6.8	9.6
e. Transports et communications	-14.9	-4.2	0.7	22.6	23.1
.Transports ferroviaires	-8.2	-11.4	-9.5	2.4	-1.2
.Transports urbains et routiers	-0.1	11.4	6.1	21.6	12.9
.Transports par eau et aériens	-0.7	-2.2	0.3	-8.7	0.9
.Services auxil. des transp. et communic.	-5.9	-2.0	3.8	7.3	10.5
f. Commerce et horeca	-12.4	56.5	17.2	55.2	52.5
g. Crédit et assurances	6.6	8.1	2.5	3.7	3.2
h. Santé et action sociale	25.4	44.4	44.3	76.7	70.6
i. Autres services marchands	26.9	85.0	68.7	74.2	77.1
j. Domestiques	-5.0	-8.4	11.7	12.9	-13.4
2. Indépendants	25.2	38.6	27.0	-25.6	-11.3
a. Agriculture	-8.0	-10.0	-16.4	-10.0	-10.0
b. Energie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
c. Industries manufacturières	-2.6	-1.9	-2.5	-3.0	-3.1
.Biens intermédiaires	-0.5	-0.1	-0.1	-0.6	-0.5
.Biens d'équipement	0.3	0.2	0.2	-1.0	-0.7
.Biens de consommation	-2.5	-1.9	-2.6	-1.4	-1.9
d. Construction	-0.3	3.7	10.2	-1.0	1.3
e. Transports et communications	-2.0	-0.9	3.0	-0.1	2.9
.Transports ferroviaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
.Transports urbains et routiers	-1.4	-0.1	2.4	0.3	2.2
.Transports par eau et aériens	-0.8	-0.9	-0.5	-0.7	-0.3
.Services auxil. des transp. et communic.	0.2	0.2	1.2	0.3	1.1
f. Commerce et horeca	8.2	5.7	-54.4	-49.4	-29.3
g. Crédit et assurances	5.6	0.1	-7.8	-3.8	-4.8
h. Santé et action sociale	7.1	9.1	13.0	3.4	5.9
i. Autres services marchands	17.2	32.7	81.9	38.1	25.7
j. Domestiques	-5.0	-8.4	11.7	12.9	-13.4
3. Total (1+2)	-147.1	208.5	54.7	181.2	164.4
a. Agriculture	-7.8	-7.6	-11.7	-11.2	-7.5
b. Energie	-5.9	-18.0	-6.0	-3.0	-5.1
c. Industries manufacturières	-111.8	-22.6	-112.0	-44.0	-47.4
.Biens intermédiaires	-48.3	-7.0	-31.8	-7.7	-15.4
.Biens d'équipement	-27.6	-2.7	-28.2	-12.8	-14.5
.Biens de consommation	-36.0	-12.9	-52.0	-23.5	-17.6
d. Construction	-84.4	28.5	3.6	5.9	11.0
e. Transports et communications	-16.9	-5.0	3.7	22.5	26.1
.Transports ferroviaires	-8.2	-11.4	-9.5	2.4	-1.2
.Transports urbains et routiers	-1.6	11.3	8.5	21.9	15.1
.Transports par eau et aériens	-1.5	-3.2	-0.3	-9.3	0.6
.Services auxil. des transp. et communic.	-5.7	-1.7	5.0	7.6	11.6
f. Commerce et horeca	-4.2	62.2	-37.2	5.8	23.1
g. Crédit et assurances	12.3	8.3	-5.2	-0.1	-1.6
h. Santé et action sociale	32.5	53.5	57.3	80.2	76.5
i. Autres services marchands	44.1	117.7	150.6	112.3	102.7
j. Domestiques	-5.0	-8.4	11.7	12.9	-13.4
2. Travailleurs frontaliers (solde)	-1.4	4.2	2.2	1.4	1.2
3. Chômage complet bfp	212.9	-117.4	214.0	15.5	-10.0
4. Population active bfp	69.2	107.0	257.1	251.5	148.2

Tableau 43 SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL: DETAIL

(moyennes annuelles, en milliers d'unités)

	03	04	05	06	07	08	09
I. Population totale (II+III)	10367.8	10391.2	10413.9	10435.9	10457.2	10477.9	10498.2
I.bis Population d'âge actif	6797.8	6814.0	6838.0	6873.6	6910.7	6935.6	6947.7
II. Population inactive (concept BFP)	5513.1	5510.5	5506.1	5495.7	5494.1	5495.7	5495.4
<i>dont avec allocation ONEM:</i>	171.6	174.1	175.9	180.6	182.7	183.8	188.1
- dispenses pour raisons sociales et familiales (1)	6.7	5.8	5.3	4.9	4.7	4.6	4.6
- dispenses pour reprise d'études (1)	15.4	16.5	17.2	17.6	17.8	18.0	18.1
- interruptions complètes de carrière (1)	28.4	27.4	27.4	27.2	27.1	27.0	26.9
- prépensions conventionnelles à temps plein (1)	107.9	109.4	110.0	114.1	115.9	116.9	121.1
- chômeurs complets en formation professionnelle (1)	13.2	15.0	16.0	16.7	17.1	17.3	17.5
III. Population active (concept BFP) (IV+V+VI)	4854.6	4880.7	4907.7	4940.2	4963.0	4982.2	5002.8
IV. Emploi intérieur	4120.8	4129.4	4159.3	4193.1	4221.3	4249.5	4277.7
<i>dont: effectifs enregistrés par l'ONEM/FOREM/ORBEM/VDAB (2):</i>	288.6	306.8	322.9	333.1	338.9	342.8	346.5
- avec allocation ONEM:	217.7	239.5	256.6	267.5	273.9	278.3	282.4
* temps partiel avec AGR (3) + invol. avec allocations (1)	42.1	45.4	50.2	54.3	57.4	60.0	62.4
* total activation ONEM	45.6	50.4	51.7	51.8	50.6	49.5	49.0
** agences locales pour l'emploi (1)	17.1	16.6	13.3	10.6	8.5	6.8	5.4
** programme de réinsertion (1)	2.5	0.9	-0.0	-0.0	-0.0	-0.0	-0.0
** plan 'activa' (1)	20.6	27.1	32.1	34.3	34.7	34.8	35.2
** réintégration de chômeurs âgés (1)	0.3	0.8	1.2	1.8	2.3	2.8	3.3
** programme de transition professionnelle (1)	5.1	5.1	5.1	5.1	5.1	5.1	5.1
** première expérience professionnelle (1)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
* interruptions partielles de carrière (1)	128.2	142.0	153.1	159.9	164.3	167.3	169.5
* prépensions à temps partiel (1)	1.1	1.0	0.9	0.9	0.9	0.8	0.8
* chômeurs complets en atelier protégé (1)	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7
- sans allocation ONEM:	71.2	68.1	67.5	67.3	67.3	67.3	67.3
* temps partiel sans AGR (3)	12.0	9.7	9.3	9.2	9.2	9.2	9.2
* jeunes à temps partiel pendant stage	10.7	10.6	10.6	10.6	10.6	10.6	10.6
* demandeurs d'emploi libres occupés et autres	48.6	47.8	47.6	47.6	47.6	47.6	47.6
V. Travailleurs frontaliers (solde)	49.4	49.6	49.8	50.0	50.3	50.5	50.6
VI. Chômage (concept BFP)	684.5	701.6	698.6	697.1	691.4	682.3	674.4
(a) chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi	412.7	431.6	434.2	432.7	433.2	431.7	423.9
(b) autres inscrits obligatoirement	84.7	87.2	86.8	86.7	86.0	84.9	84.0
- jeunes en stage d'attente	49.2	49.7	49.5	49.4	49.0	48.4	47.9
- autres, dont:	35.5	37.5	37.3	37.3	37.0	36.5	36.1
* bénéficiaires d'allocations de transition (1)	0.3	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4
(c) demandeurs d'emploi libres inoccupés	40.7	43.8	47.2	49.1	49.4	48.9	48.4
(d) chômeurs âgés non demandeurs d'emploi	146.4	139.1	130.3	128.6	122.9	116.8	118.3
p.m. temps partiels volontaires indemnisés (1)	30.1	33.0	32.8	32.8	32.5	32.1	31.7
p.m. chômage temporaire (1) (unités budgétaires)	39.2	39.6	39.5	39.5	39.3	39.1	38.9
(1) Définitions Stat info (concept paiements)							
(2) Non compris le chômage temporaire							
(3) AGR: allocation garantie de revenu							

Tableau 44 BALANCE EXTERIEURE DE BIENS ET SERVICES

(soldes en millions d'euros)

	80	85	90	95	02	09
1. Agriculture	-1320	-2394	-1942	-1913	-1575	-2028
2. Energie	-3256	-6927	-3546	-3207	-6895	-6043
3. Industries manufacturières	2179	10825	8012	13791	16365	18279
a. Biens intermédiaires	2833	5693	5667	9447	8950	11551
b. Biens d'équipement	-573	1342	-1150	743	-61	-814
c. Biens de consommation	-80	3791	3495	3601	7476	7543
4. Construction	-328	-534	-718	-775	-1482	-2015
5. Services marchands	707	920	2523	2921	6078	9298
a. Transports et communications	677	959	1876	2419	3873	5559
. Transports ferroviaires	-20	-34	-37	-29	-51	-38
. Transports urbains et routiers	-235	-411	-447	-345	-606	-766
. Transports par eau et aériens	266	405	662	770	1234	1605
. Services auxil. des transp. et communic.	665	1000	1698	2023	3296	4758
b. Commerce et horeca	147	150	947	989	2348	3755
c. Crédit et assurances	-121	-185	-110	-134	-207	-308
d. Autres services marchands	3	-4	-190	-353	64	293
Total	-2018	1892	4328	10816	12492	17493

Tableau 45 PRODUCTIVITE HORAIRE

(taux de croissance annuels moyens en pour cent)

	85//80	90//85	97//90	03//97	09//03
1. Agriculture	5.3	1.1	5.2	4.0	2.8
2. Energie	3.0	10.5	5.1	-0.6	4.7
3. Industries manufacturières	6.4	3.5	4.1	3.4	3.4
a. Biens intermédiaires	9.2	3.6	5.2	3.2	3.6
b. Biens d'équipement	6.7	1.0	3.1	3.9	3.6
c. Biens de consommation	3.3	5.5	3.6	3.2	3.2
4. Construction	2.8	0.5	1.6	1.1	2.1
5. Services marchands	1.3	1.4	0.7	0.1	1.1
a. Transports et communications	3.0	3.8	-0.6	3.4	1.5
. Transports ferroviaires	2.3	8.7	1.9	1.2	1.8
. Transports urbains et routiers	0.3	0.6	-1.8	1.8	0.6
. Transports par eau et aériens	6.3	6.4	7.0	10.3	3.3
. Services auxil. des transp. et communic.	3.7	3.1	-1.8	4.7	1.6
b. Commerce et horeca	-0.0	-0.7	1.2	1.0	1.4
c. Crédit et assurances	3.2	5.7	5.1	-3.1	2.7
d. Santé et action sociale	-1.3	1.6	-1.6	0.1	0.1
e. Autres services marchands	1.2	-0.6	-1.2	-1.0	0.6
Total	2.9	1.9	1.5	1.2	1.6

Tableau 46 SALAIRE BRUT NOMINAL HORAIRE*(taux de croissance annuels moyens en pour cent)*

	85//80	90//85	97//90	03//97	09//03
1. Agriculture	6.8	3.6	2.6	5.3	3.0
2. Energie	5.9	0.8	6.4	-0.4	3.3
3. Industries manufacturières	7.9	5.3	4.4	3.5	3.2
a. Biens intermédiaires	9.8	4.2	5.0	3.4	3.2
b. Biens d'équipement	6.1	6.4	3.4	3.3	3.2
c. Biens de consommation	7.3	5.4	4.7	3.8	3.2
4. Construction	7.0	0.3	4.2	3.2	3.1
5. Services marchands	6.7	3.8	3.8	3.0	3.0
a. Transports et communications	6.2	4.7	4.4	3.8	3.3
. Transports ferroviaires	5.6	8.7	5.7	3.3	3.4
. Transports urbains et routiers	3.0	0.1	2.3	3.1	3.3
. Transports par eau et aériens	8.7	-1.4	6.7	3.0	3.2
. Services auxil. des transp. et communic.	7.9	6.4	4.8	4.9	3.4
b. Commerce et horeca	6.2	5.2	2.7	3.1	3.1
c. Crédit et assurances	7.7	3.6	2.4	2.3	3.2
d. Santé et action sociale	5.3	2.3	4.6	2.7	3.0
e. Autres services marchands	7.4	2.1	5.5	3.2	2.8
Total secteurs marchands	7.0	3.7	4.0	3.0	2.9

Tableau 47 COUT SALARIAL NOMINAL PAR TETE*(taux de croissance annuels moyens en pour cent)*

	85//80	90//85	97//90	03//97	09//03
1. Agriculture	6.8	3.9	2.2	5.0	3.2
2. Energie	5.5	4.2	7.4	2.4	3.2
3. Industries manufacturières	8.0	6.0	4.5	2.9	3.4
a. Biens intermédiaires	9.9	5.3	4.7	2.2	3.3
b. Biens d'équipement	7.1	6.7	3.7	3.0	3.4
c. Biens de consommation	7.1	6.0	5.0	3.4	3.5
4. Construction	7.0	3.0	3.1	3.0	3.2
5. Services marchands	6.1	3.7	3.6	2.9	3.0
a. Transports et communication	6.3	5.3	4.6	3.1	3.0
. Transports ferroviaires	5.7	9.4	6.4	3.0	3.2
. Transports urbains et routiers	3.1	0.7	2.3	1.7	2.9
. Transports par eau et aériens	8.8	-0.8	6.9	2.1	3.0
. Services auxil. des transp. et communic.	8.1	7.1	4.9	4.5	3.1
b. Commerce et horeca	6.0	5.0	2.8	2.9	3.2
c. Crédit et assurances	7.0	4.3	2.6	2.1	3.1
d. Santé et action sociale	4.6	1.9	3.7	2.4	3.1
e. Autres services marchands	6.1	1.6	4.9	3.9	2.9
Total des secteurs marchands	6.8	4.2	3.8	2.7	2.9

Tableau 48 COUT SALARIAL REEL PAR TETE

(taux de croissance annuels moyens en pour cent)

	85//80	90//85	97//90	03//97	09//03
1. Agriculture	0.4	1.9	0.1	3.2	1.6
2. Energie	-0.9	2.2	5.2	0.7	1.5
3. Industries manufacturières	1.5	3.9	2.3	1.1	1.7
a. Biens intermédiaires	3.3	3.3	2.5	0.4	1.6
b. Biens d'équipement	0.6	4.7	1.5	1.2	1.7
c. Biens de consommation	0.6	4.0	2.8	1.6	1.8
4. Construction	0.5	1.1	0.9	1.2	1.6
5. Services marchands	-0.3	1.7	1.4	1.1	1.3
a. Transports et communication	-0.1	3.3	2.4	1.3	1.4
. Transports ferroviaires	-0.7	7.3	4.2	1.2	1.5
. Transports urbains et routiers	-3.1	-1.2	0.2	-0.0	1.3
. Transports par eau et aériens	2.2	-2.7	4.7	0.3	1.4
. Services auxil. des transp. et communic.	1.5	5.0	2.7	2.7	1.5
b. Commerce et horeca	-0.4	3.0	0.6	1.2	1.6
c. Crédit et assurances	0.5	2.3	0.4	0.3	1.5
d. Santé et action sociale	-1.7	0.0	1.5	0.6	1.5
e. Autres services marchands	-0.3	-0.3	2.7	2.1	1.3
Total des secteurs marchands	0.4	2.2	1.6	1.0	1.3

Tableau 49 CONSOMMATION PRIVEE PAR CATEGORIE A PRIX CONSTANTS

(taux de croissance annuels moyens)

	85//80	90//85	97//90	03//97	09//03
1. Produits alimentaires, boissons et tabac	0.9	0.8	0.5	1.6	0.7
a. Produits alimentaires	1.5	1.1	0.3	1.2	0.5
b. Boissons non alcoolisées	-0.2	9.6	2.2	2.8	1.6
c. Boissons alcoolisées	-0.9	-0.8	0.9	2.9	0.8
d. Tabac	0.0	-3.8	-0.2	1.4	0.5
2. Habillement et chaussures	-0.3	2.0	-1.0	1.9	0.3
3. Logement	3.1	2.3	1.6	1.8	1.6
4. Chauffage	-2.0	-2.4	1.2	1.6	1.1
5. Eclairage	3.5	3.5	2.5	1.1	1.2
6. Services domestiques	-1.0	-1.7	0.9	2.0	1.9
7. Meubles, équipement ménager,...	0.8	2.6	0.7	0.6	1.1
8. Achats de véhicules	0.1	6.1	-1.6	4.1	2.5
9. Dépenses d'utilisation de véhicules, dont	-0.6	3.8	1.9	0.1	1.2
a. Essence	-2.2	0.1	1.3	-1.5	-0.3
b. Diesel	16.9	13.8	7.1	5.4	3.8
10. Achats de services de transports	1.7	2.8	-0.4	4.1	2.0
a. Transp. de voyageurs par train, tram, métro	2.2	3.3	-0.6	12.0	2.4
b. Transp. de voyageurs par route	0.7	0.4	-0.2	-5.6	1.4
c. Autres services de transport	3.1	7.2	-0.6	2.3	1.6
11. Communications	3.1	5.1	3.7	10.9	3.2
12. Services médicaux, dépenses de santé	-0.3	2.9	0.6	2.4	3.0
13. Loisirs, enseignement, culture	2.3	4.0	3.5	1.5	2.8
14. Autres biens et services	2.7	4.7	3.3	1.7	3.1
15. Consommation des ménages à l'étranger	-1.6	3.9	5.0	6.0	3.6
Consommation totale des ménages	1.3	2.8	1.6	2.2	2.0

Tableau 50 REPARTITION DE LA CONSOMMATION PRIVEE PAR CATEGORIE A PRIX COURANTS*(pourcentages de la consommation totale)*

	80	85	90	95	02	09
1. Produits alimentaires, boissons et tabac	22.6	22.2	20.1	17.3	16.4	15.3
a. Produits alimentaires	16.7	16.6	14.7	12.3	11.3	10.4
b. Boissons non alcoolisées	1.2	1.1	1.5	1.5	1.4	1.2
c. Boissons alcoolisées	3.1	2.7	2.4	2.0	2.0	2.0
d. Tabac	1.7	1.8	1.5	1.5	1.7	1.8
2. Habillement et chaussures	7.7	6.7	7.2	6.1	5.2	4.5
3. Logement	13.6	15.0	15.6	16.6	16.2	16.0
4. Chauffage	4.5	4.8	2.2	2.0	2.2	1.8
5. Eclairage	2.2	2.6	2.4	2.5	2.0	1.6
6. Services domestiques	1.7	1.4	1.2	1.1	1.1	1.1
7. Meubles, équipement ménager,...	5.9	5.5	5.5	5.1	4.3	4.0
8. Achats de véhicules	5.3	5.2	6.7	5.1	5.5	5.5
9. Dépenses d'utilisation de véhicules, dont	3.1	3.1	2.4	2.5	2.5	2.4
a. Essence	2.9	2.6	1.8	1.7	1.6	1.4
b. Diesel	0.1	0.4	0.5	0.6	0.8	0.9
10. Achats de services de transports	1.1	1.1	1.0	1.0	0.9	1.0
a. Transp. de voyageurs par train, tram, métro	0.6	0.5	0.5	0.4	0.6	0.6
b. Transp. de voyageurs par route	0.4	0.4	0.3	0.4	0.2	0.2
c. Autres services de transport	0.1	0.2	0.2	0.2	0.2	0.1
11. Communications	1.2	1.2	1.3	1.4	2.0	2.1
12. Services médicaux, dépenses de santé	3.1	3.3	3.2	3.8	4.1	4.5
13. Loisirs, éducation, culture	7.1	7.2	8.1	8.9	8.9	9.2
14. Autres biens et services	17.1	17.4	19.4	21.9	22.5	24.3
15. Consommation des ménages à l'étranger	3.8	3.3	3.8	4.5	6.1	6.7
Consommation totale des ménages	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Tableau 51 EVOLUTION DU PRIX DES DIFFERENTES CATEGORIES DE CONSOMMATION PRIVEE*(taux de croissance annuels moyens en pour cent)*

	85//80	90//85	97//90	03//97	09//03
1. Produits alimentaires, boissons et tabac	6.5	1.9	0.9	1.9	1.7
a. Produits alimentaires	6.2	1.3	0.3	1.9	1.7
b. Boissons non alcoolisées	6.5	2.1	1.2	0.2	-0.7
c. Boissons alcoolisées	6.1	2.7	0.7	1.4	1.9
d. Tabac	8.7	5.1	5.9	3.5	3.2
2. Habillement et chaussures	5.2	4.1	1.6	0.2	1.1
3. Logement	6.6	3.4	3.3	1.6	1.8
4. Chauffage	11.3	-8.1	1.3	3.6	-0.1
5. Eclairage	7.7	-0.4	1.2	-0.5	-0.5
6. Services domestiques	5.0	2.8	2.3	1.5	1.1
7. Meubles, équipement ménager,...	5.3	2.2	1.3	1.2	1.6
8. Achats de véhicules	7.6	3.9	1.3	1.2	1.4
9. Dépenses d'utilisation de véhicules, dont	8.0	-3.5	3.7	2.1	1.6
a. Essence	7.8	-2.1	3.1	1.6	2.3
b. Diesel	11.1	-2.7	2.6	2.5	1.1
10. Achats de services de transports	4.8	1.6	2.1	0.9	2.3
a. Transp. de voyageurs par train, tram, métro	2.8	0.1	-1.5	1.7	3.3
b. Transp. de voyageurs par route	7.2	2.9	5.1	0.2	1.2
c. Autres services de transport	5.5	2.4	4.7	-1.3	-0.6
11. Communications	5.4	1.2	3.0	-2.4	1.1
12. Services médicaux, dépenses de santé	9.5	1.2	6.5	2.2	2.2
13. Loisirs, éducation culture	5.8	3.2	2.2	1.3	1.9
14. Autres biens et services	5.3	2.3	2.3	2.9	1.7
15. Consommation des ménages à l'étranger	6.4	3.9	2.1	2.6	1.5
Consommation totale des ménages	6.4	2.0	2.2	1.8	1.6

Tableau 52 BILAN ENERGETIQUE, TOUS PRODUITS

(millions de tep)

	85//80	90//85	97//90	03//97	09//03
Production de sources primaires et récupérations	10.3	-1.7	0.4	0.1	0.5
Importations	-5.1	5.2	2.1	0.9	1.1
Exportations totales	-5.4	7.0	1.1	2.3	0.7
Soutes	-0.6	12.2	3.1	6.1	2.9
Consommation intérieure brute	-1.0	1.8	2.0	-0.2	0.9
Entrées en transformation	-5.1	4.4	2.1	1.4	0.9
Centrales électriques thermiques	-11.6	4.8	0.7	2.8	0.6
Centrales nucléaires	22.8	4.2	1.6	0.1	-0.0
Cokeries	-0.6	-1.6	-7.0	-2.3	-4.6
Hauts Fourneaux	-4.1	0.2	-3.5	0.7	-2.9
Raffineries	-9.3	5.9	3.9	1.9	1.6
Sorties de transformation	-6.7	4.3	2.4	1.6	1.2
Centrales électriques thermiques	-11.8	4.4	1.8	3.9	3.1
Centrales nucléaires	22.5	4.3	1.5	-0.1	-0.0
Cokeries	-0.0	-2.5	-6.7	-2.5	-4.5
Hauts Fourneaux	-1.2	-1.4	-5.7	-1.4	-4.1
Raffineries	-9.3	5.9	3.9	1.9	1.6
Consommation de la branche énergie	-5.9	0.9	1.4	-1.3	0.8
pertes sur les réseaux	2.0	2.8	1.3	2.0	1.8
Disponible pour la consommation finale	-1.6	1.1	4.0	1.1	1.1
Consommation finale non énergétique	1.0	1.6	7.3	2.9	1.9
Consommation finale énergétique	-2.0	1.3	2.6	0.1	1.0
Industrie	-4.2	2.0	1.4	0.7	0.5
Transports	0.9	4.9	2.6	0.8	1.7
Foyers domestiques	-0.9	-1.8	3.2	-0.2	0.7
Commerce, services, agriculture	-2.5	-0.2	4.7	-2.3	1.7

(//) Taux de croissances moyens